TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 287 — 32 PAGES — SAMEDI 25 FÉVRIER 1978

PRIX : 0,5 % de hausse en janvier

DOLLAR : la baisse continue

LIRE PAGE 32

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

M. Carter face à la grève des mineurs

Un leadership mal assuré

M. Jimmy Carter, à la différence de plusieurs de ses prédécesseurs immédiats à la Maison Blanche, n'a pas été jusqu'à présent confronté à une grave crise, intérieure ou extérieure, qui lui aurait permis de faire la preuve de cette qualité majeure, à laquelle il est si souvent fait référence *outre-Atlantique* : la capacité à mener les hommes, le « leadership ». La longue grève des mineurs de charbon, qui dure depuis le 6 décembre et commence à perturber sérieusement l'économie américaine, donnait au président l'occasion d'affirmer son autorité. Jusqu'à présent, il a surtout montré son irrésolution.

Un homme d'Etat ne manque jamais de bonnes raisons pour estimer qu'il est urgent d'attendre. M. Carter pense sans doute qu'il risque de s'aliéner à la fois les milieux d'affaires conservateurs et les syndicats, soutien traditionnel des démocrates, en intervenant directement dans un *conflit* social majeur. Cette prudence sied pourtant mal à un président qui a fait du retour aux *sources d'énergie « autochtones »* un des grands thèmes de son action et qui plaçait le charbon avant l'atome dans le grand dessein énergétique qu'il proposait solennellement à ses compatriotes au printemps dernier. En raison de la grève, les importations américaines de pétrole ont augmenté de 250 000 *barils par jour, soit l'équivalent* de 12,5 millions de tonnes par an.

En feignant de croire que la négociation entre le syndicat des mineurs (l'U.M.W.) et le patronat des *houillères n'est pas encore* dans l'impasse, M. Carter n'a convaincu personne et a surpris les intéressés eux-mêmes. Il s'agit en effet d'un enchaînement que les partenaires sociaux ne sont plus en mesure de maîtriser : le *gouvernement* fédéral, dans la tradition instaurée par le président Franklin Roosevelt, a pourtant le devoir de faire respecter les intérêts de la collectivité tout entière, c'est-à-dire des consommateurs. M. Carter n'ignore pas que l'U.M.W., dont la puissance va déclinant depuis l'époque héroïque de John Lewis, est agitée par des dissensions internes, et que son président, M. Arnold Miller, un homme faible et changeant, *contesté par ses troupes*, n'est plus guère en mesure de conclure quoi que ce soit. De *l'autre côté, l'instance patronale* (qui ne regroupe qu'une partie des compagnies minières, et pas toujours les plus importantes) a joué avec le feu, avant même le début de la grève, en souhaitant presque ouvertement l'affrontement avec un *syndicat* vieillissant. Les négociateurs s'étant peu à peu disqualifiés, il appartenait à l'exécutif de *trancher*.

M. Carter dispose d'un arsenal *législatif impressionnant*. Il est en mesure d'imposer aux deux parties un « arbitrage obligatoire ». Il peut également appliquer une *clause de la loi Taft-Hartley* de 1947, qui force les grévistes à reprendre le travail pendant une période de quatre-vingts jours. Il peut enfin opérer une « saisie provisoire » des mines (l'équivalent d'une nationalisation temporaire) au nom de l'intérêt national, ces deux dernières *solutions pouvant d'ailleurs* se combiner.

En reculant sa décision, M. Carter semble donner raison à ceux qui affirment qu'il est encore un candidat en campagne, *craignant de mécontenter* des électeurs, et non un président. Comme il est peu vraisemblable que l'U.M.W. et le patronat parviennent *spontanément à définir* un nouveau contrat collectif de trois ans pour les mineurs américains, M. Carter sera, de toute façon, amené à *prendre des mesures autoritaires*. Il vaudrait mieux, pour son image de marque, qu'il les prenne avant d'y être contraint par l'événement.

Le président hésite à prendre des mesures autoritaires pour mettre fin au conflit

M. Jimmy Carter a décidé, *jeudi 23 février*, d'*ajourner encore* les mesures « draconiennes » qu'il projettait de prendre, il y a plus d'une semaine, pour mettre fin à la grève des mineurs de charbon qui dure depuis le *6 décembre dernier*. Les *gouverneurs* de trois Etats producteurs de charbon (Kentucky, Viriginie-Occidentale et Pennsylvanie), reçus jeudi par le président, ont déclaré, à leur sortie de la Maison Blanche, qu'*une prise en* mains temporaire des mines par le gouvernement fédéral, assortie d'une réquisition des mineurs ,en vertu de la loi Taf-Hartley, de 1947, *était à l'étude*.

La pénurie commence à faire sentir ses effets, notamment dans l'Ohio et dans l'Indiana. Des coupures de courant ont dû être effectuées, *en raison de la baisse des stocks de charbon* des centrales thermiques.

De notre correspondant

Washington. — Les *effets* de la grève des mineurs aux Etats-Unis, qui vient de franchir le cap des *quatre-vingts jours*, s'aggravent partout. Les trois Etats les plus touchés, le Maryland, l'Ohio et la Virginie-*Occidentale, seront complètement* démunis de charbon à la mi-avril, et trois autres à la fin du même mois. Les conséquences de la pénurie se font déjà sentir : certaines centrales électriques n'ont plus que vingt jours de combustible, et une réduction autoritaire de 10 à 30 % *de la consommation* de courant conduit à des réductions d'horaires affectant des dizaines *de milliers d'ouvriers de l'industrie*.

Une lueur d'espoir était apparue ces derniers jours, lorsque le conseil *de négociation* du Syndicat des mineurs avait approuvé, par 25 voix contre 13, un accord conclu avec une société d'importance moyenne, Pittsburg *and Midway (une filiale de Gulf* Oil), atténuant les pénalités imposées aux mineurs coupables de grèves *sauvages* et consentant une légère augmentation de salaires par rapport à la première proposition des employeurs. M. Ray Marshall, ministre *du travail*, tenta de *présenter* cet accord comme un modèle à la B.C.O.A., l'Association des em*ployeurs (dont la compagnie* signataire n'est pas membre), mais il se heurta à un refus. L'espoir de voir les diverses compagnies productrices se détacher de leur association pour conclure des contrats particuliers selon les mêmes lignes semble, pour *le moment, illusoire. D'ailleurs, une* résolution adoptée par le Syndicat des mineurs à son dernier congrès prévoit que le travail ne reprendra nulle part tant que le dernier contrat n'aura pas été signé. Dans le meilleur des cas, de longues semaines seraient *nécessaires*.

M. Carter doit donc « faire quelque chose » mais les options à sa dispo*sition, selon ses proches, comportent* au moins autant d'inconvénients que d'avantages :

1. — Une première *solution* semble avoir été écartée provisoirement : elle consistait à imposer l'arbitrage du gouvernement aux deux parties en cause. Bien qu'elle ait été suggérée par les employeurs eux-mêmes, elle risquait d'être contestée par les deux parties. Elle était rejetée caté*goriquement* par le Syndicat des mineurs, soucieux de préserver le très important principe du « libre *marchandage* ».

2. — L'invocation *de la loi* Taft-Hartley, qui permet au président d'obliger les grévistes, par voie de *justice, à reprendre le travail pour* une période de quatre-vingts jours, comporte d'énormes inconvénients *mais aussi quelques avantages. Le* principal inconvénient est qu'une très grande majorité des mineurs ont fait *savoir qu'ils n'obéiraient pas à un* ordre de *réquisition*. Selon M. Miller, cette mesure conduira fatalement à une « *effusion de sang* » et pour M. Jay Rockefeller, *gouverneur* de Virginie-Occidentale, au « *chaos* ».

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

Le conflit dans la corne de l'Afrique

DJIBOUTI DANS L'ŒIL DU CYCLONE

(Lire page 4 le reportage de J.-C. GUILLEBAUD.)

La campagne électorale s'enlise

Les polémiques se poursuivent à gauche comme au sein de la majorité

A quinze jours du premier tour de scrutin, la campagne pour les élections législatives des 12 et 19 mars ne parvient toujours pas à « décoller » et s'enlise dans *la poursuite des querelles qui divisent les deux camps* en présence.

A gauche, M. Mitterrand confirme son refus de prendre en considération *les propositions de M. Marchais*, et M. Robert Fabre, président du M.R.G., *demande : « Comment serions-nous crédibles si nous allions à une quelconque renégociation entre le 12 et* le 19 mars, alors que nous avons mis de longs mois pour négocier le programme *commun ?* » « L'Huma*nité* » de ce vendredi 24 février en conclut que « dans ce cas... il n'y a pas plus de chances que la négociation reprenne après le deuxième tour », et M. René *Andrieu* s'en prend avec vigueur au premier secrétaire du P.S. : « François Mitterrand nous reproche d'utiliser « les insultes et les injures » à son égard, ce qui relève, il faut bien le dire avec modération, du mensonge simple. »

Au sein de la majorité le ton est moins abrupt, mais *M. Chirac* refuse d'assumer *la responsabilité* des candidatures « sauvages » que *lui reproche M. Barre*, et renvoie son compliment au premier ministre, tandis que la revalorisation du SMIC provoque de la part du chef du gouvernement, de *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., et de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, *président du parti radical*, des prises *de position qui semblent difficilement conciliables*.

Cette double cacophonie n'est pas exempte de *contre-vérités affligeantes*. Le P.S. et le P.C.F. ne conçoivent certes pas de la même manière, et l'on s'en est aperçu, l'actualisation du pacte de juin 1972, mais M. Mitterrand prend bien des libertés avec la réalité lorsqu'il parle d'« un programme que le parti *communiste* a refusé d'actualiser depuis maintenant plus de cinq mois ». M. Raymond Barre ne craint pas, pour sa part, d'affirmer que « les socialistes devront passer sous les fourches Caudines des communistes ». Ce vieux langage *rappelle* la pertinente prophétie par laquelle M. Alain Peyrefitte s'était illustré en annonçant, *le 3 décembre 1972, la « fascination du lapin* socialiste par le cobra communiste ». On sait ce qu'il en est advenu...

Les instituts de sondage, qui seront condamnés au silence à partir du 5 mars, *en vertu de la loi du* 19 juillet 1977, s'en donnent à cœur joie. Une enquête « Aurore »-*Publimétrie* — faite les 16 et 17 février avec *un échantillon* de mille cinquante personnes — conclut à un court avantage pour la gauche pour l'ensemble des quatre cent quatre-vingt-onze circonscriptions à *pourvoir* (252 sièges contre 239 à la majorité). En revanche, une simulation Public - « Paris - Match » — opérée du 2 au 12 février sur vingt mille personnes, — *qui concerne quatre cent soixante-cinq* des quatre cent soixante-quatorze circonscriptions de la métropole, privilégie assez nettement la majorité (243 sièges *contre 222). — R. B.*

L'Union pour la démocratie française

par JEAN-PIERRE SOISSON (*)

L'U.D.F., l'Union pour la démocratie française, se présente, pour *moi, tout à la fois* comme une récompense et comme un point de départ. A Fréjus, nous avions fait, mes amis républicains et moi, le pari de constituer un mouvement nouveau, fort et structuré par ses militants. Cet *objectif*, pour l'essentiel, est aujourd'hui atteint : un véritable courant pour donner ses vraies *chances à la grande entreprise*, de longue haleine, du président de la République.

Aujourd'hui, la création de *l'Union* pour la démocratie française répond très profondément à notre objectif fondamental : rassembler ceux qui veulent soutenir l'action de progrès et de réforme, réunir ceux qui partagent la *vision de l'évolution de notre* société exprimée dans *Démocratie française*.

L'U.D.F. est bien autre chose qu'un nouveau parti. Partageant la conception affirmée par Valéry Giscard d'Estaing, poursuivant le même combat, celui pour la transformation, méthodique, de notre société vers la vérité, la solidarité, la justice et la responsabilité, suivant la même stratégie, celle de la fidélité à l'action sincère, résolue, inflexible du président de la République, les responsables de l'U.D.F. *ont choisi de* se présenter unis, avec leurs candidats, aux électeurs.

(Lire la suite page 8.)

(*) Secrétaire général du parti républicain, maire d'Auxerre.

Un entretien avec M. Mario Soares

« La politique d'austérité au Portugal aura un coût social énorme »

Un mois après la désignation par le président Eanes de M. Mario Soares comme chef du deuxième gouvernement constitutionnel, nous publions une interview du premier ministre portugais recueillie par Edward Mortimer *au nom des quatre journaux qui diffusent* le supplément « Europa » (« le Monde », « The Times », « la Stampa », « Die Welt »).

Le secrétaire général du P.S. admet notamment que la politique d'austérité indispensable pour réduire le déficit de la balance des paiements aura « un coût social énorme ». M. Soares pense, cependant, que ses concitoyens ont assez « *de responsabilité et de bon* sens » pour se rendre compte qu'« on ne peut pas tout vouloir maintenant ».

— En septembre 1975, vous m'avez dit que le programme de votre parti n'avait pas pour objectif « de corriger les aspects les plus injustes du capitalisme mais de détruire le capitalisme ». Vous disiez aussi que la social-démocratie n'était pas applicable au Portugal. Quel progrès croyez-vous avoir fait, pendant ces années, vers la destruction du capitalisme, et comment définiriez-vous le système social et économique qui prévaut au Portugal

— En effet, le socialisme est un système contraire au capitalisme. Alors les socialistes, par définition, sont anti-capitalistes. Mais, pour nous, le socialisme est incompatible avec les régimes totalitaires. Pour nous il n'y a pas socialisme sans démocratie et sans liberté. Nous sommes sortis du régime dictatorial qui a duré cinquante ans. Aussi, bien que nous soyons *des socialistes, que nous* voulions une société socialiste, nous pensons que nous ne pourrons pas marcher vers le socialisme sans avoir d'abord créé une *société réellement démocratique*. C'est ce que nous sommes en train de faire maintenant au Portugal. Pour cela, nous avons besoin de rétablir un certain équilibre et *une certaine stabilité économique* dans le pays.

— Donc, le capitalisme portugais, dont vous me disiez en 1975 qu'il était parasitaire et non réformable...

— Vous savez, en 1975, et depuis 1975, il y a eu de grandes transformations dans la vie politique portugaise, et surtout une tentative de prise du pouvoir par *la force de la part des* communistes. Nous avons combattu cette tentative de toutes nos forces. Tout cela a détruit un grande partie des mécanismes économiques du pays. Pour rétablir un minimum d'équilibre dans la société portugaise, il faut rétablir certains mécanismes qui ont été presque détruits par les communistes.

— Cette période de stabilisation nécessaire avant la marche vers le socialisme va durer combien de temps ?

— Il est difficile de faire des prévisions, sinon, dans un ou *deux ans, vous allez* me poser des questions sur ce que j'ai dit en 1978 !

Propos recueillis par ÉDOUARD MORTIMER.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

ÉCARTS SUR TABLE

Ainsi, donc, il y a 4 285 candidats aux élections législatives. Dommage qu'on n'en connaisse que quatre ou cinq...

Certes, on peut penser que l'échantillonnage offert tous les jours à la clientèle nationale est largement suffisant. Il reste que l'inégalité des chances est frappante, l'écart de publicité entre les gros et les petits candidats étant encore plus ahurissant que celui des salaires entre les gros et les petits salariés.

Et puis, tous ces modestes élus ou battus en puissance ont sans doute, eux aussi, leur petite phrase, leur petite énormité à dire. Oh ! ils ne feraient sûrement pas mieux que leurs patrons, car il faut de l'expérience pour tout. Mais on ne sait jamais, et qui peut dire combien de génies de l'ubuesque vont rester ainsi méconnus...

PABLO DE LA HIGUERA.

TABLEAUX MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN

Les trésors de « la Favorita »

Il est *toujours* difficile d'exposer une collection particulière. Une collection particulière, *lorsqu'elle mérite vraiment ce nom, est l'œuvre d'un* homme ou d'une famille, l'expression d'un goût plus ou moins personnel *et orienté, mais c'est aussi une atmosphère*, un lieu, le jardin qu'on aperçoit par une fenêtre en parcourant les salles, *des meubles, des objets* familiers qui rythment un parcours domestique, suggèrent un type de vie, la nature d'une passion née à une époque de la sensibilité.

Sorties de leur cadre, de leur salle maternel, les œuvres paraissent un peu *flotter dans une sorte d'anonymat* affectif et, pour ne citer qu'un *exemple, on ne retrouve pas à* Besançon ou à Bagnols-sur-Cèze cette impression de chaleur, de *bonhomie quotidienne qui* convenait si bien aux Bonnards, aux Marquets sur lesquels veillait George Besson *dans son appartement du quai de* Grenelle. D'où l'impression de tristesse, d'échec que laisse la disper*sion de certaines grandes collections* qui sont comme des faits d'histoire : hier, c'était celle de Gertrude Stein ; demain, ce sera *le tour du merveilleux* ensemble réuni à Bâle par Robert von Hirsch.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 22.)

idées

GÉOGRAPHIE

Garder les pieds sur terre

par MAURICE LE LANNOU

A vouloir que l'histoire et la géographie, perdant leurs couleurs vieillottes, entrent dans le jeu du changement, les réformateurs de l'antichambre ministérielle remuent à plaisir des valeurs consacrées, en suppriment certaines, agencent les autres de telle façon que l'ensemble devient méconnaissable et privé de toute vertu.

Dans le même temps que se préparaient des « états généraux » réunis à la Sorbonne par une association des professeurs d'histoire et de géographie soucieuse de défendre une raison d'être (1), une association française de géographie physique voyait le jour (2), dont le but est de remettre à sa vraie place, dans la géographie tout entière, une branche naturaliste qui en est sans doute le fondement et que l'on promet à l'oubli. Et il est vrai que tous les échos échappés de l'atelier où se mijotent les programmes scolaires annoncent des réformes redoutables.

J'ai sous les yeux un de ces « documents de travail » que l'on destine à sonder les cœurs pour les préparer à recevoir la décision dernière. On sait que l'élève du second cycle secondaire n'étudiera plus l'histoire ni la géographie, mais un salmigondis des deux dans la sauce d'une étude du monde contemporain. Admettons : une des forces des disciplines sœurs, avant l'ère des trublions, était qu'un même maître les enseignait. Mais comment accepter qu'à peu près tout de la géographie physique disparaisse de ce ragoût, « évacué », comme on dit, en quelques jours pour laisser place à l'examen des régimes socio-économico-politiques et des niveaux de développement? Cette formation risque bien de faire que l'esprit dudit citoyen sonne finalement le creux. La mesquine introduction sur « *les grands ensembles naturels du globe* », avec les « *éléments* » (sic) d'explication de leur répartition n'apprendra pas à se reconnaître dans le vaste monde, ni à mesurer l'effort du paysan ou du marin. Après avoir largué l'histoire, on veut calquer la géographie de la nature sur celle des blocs qui se partagent la planète. Mais les sols, les ciels, les eaux, les lieux, résistent, et je ne vois pas comment, les ignorant, on trouverait solution à des problèmes d'aménagement ou de pollution faits, pour le plus gros, de cette résistance.

Après avoir, en seconde, étudié, dans sa structure, sa genèse et ses problèmes, « *ce monde où nous vivons* », l'élève de première en examinera le détail selon un classement qui révèle mieux encore la rage d'abolir, avec toute sensibilité géographique, la double face d'une discipline qui associait des réflexions humanistes aux prospectives du moment.

⁂

Les « états généraux » de décembre criaient justement à la « pulvérisation », car l'entreprise vise à briser, et les déroulements dont est issue l'histoire, et les enchaînements qui établissent la géographie. Je laisse à d'autres le soin de dire ce qu'on peut penser d'une histoire disloquée. Pour ce qui est de la géographie, il est bien certain que, livrée à un thématisme qui l'aliène, elle perd toute chance d'avancer quelque conclusion personnelle sur les réalités et le devenir du monde visible. La voici réduite à une vague préface des sciences sociales, vouée à dénoncer ce qui est tout de même trop gros dans l'influence du soleil, des hautes cordillères et des masses océaniques sur la vie des groupes humains, mais empêchée d'aller plus avant et pressée de passer la main à l'économiste et au politologue.

Cette vision péjorative de la géographie vient de ce qu'on tient pour contraire à la dignité des hommes de les considérer comme tant soit peu soumis à quelque déterminisme naturel. On n'admet plus d'autre causalité que celle qui résulte du jeu des nombres et des conditions sociales au sein de la masse, voire des simples rapports de distances dans un « espace » uni animé par des « pôles » et par des « flux ». Foin donc de cette géographie physique qui faisait leur part aux granites (3) et aux calcaires, aux eaux calmes et aux débordantes, à la plaine et au bocage, aux topographies hachées qui cloisonnent et aux étendues homogènes où peuples et civilisations s'avancent à l'aise.

Il y avait lieu de conserver ces richesses et de les mieux utiliser. Sans doute peut-on admettre qu'il y traînait quelques vieilleries, et qu'il convenait de prendre en considération un monde singulièrement plus tourmenté que naguère. Mais pourquoi ne pas considérer aussi les énormes progrès réalisés au sein même de la discipline traditionnelle? « *Substituer sans nuances l'idéologie à l'humanisme* », écrit le géographe Fernand Joly, peu suspect de conservatisme, mais savant sans compromission, « *ne facilitera pas nécessairement les choses* ». Le public n'a été que maigrement mis au courant de ces progrès par quoi une géographie naturelle « *devenue science des équilibres et des équilibres physiques et biologiques de la surface terrestre* », et quittant la mesure des temps géologiques pour celle, plus proche, d'une « *dynamique à l'échelle de l'homme et de son histoire (...) cesse d'être seulement discours sur la physionomie de la Terre pour devenir aussi science géotechnique d'application* » (4).

Fernand Joly a raison. La géographie physique a parfaitement su peser et nuancer ses déterminismes. Il ne lui a manqué que de bâtir vite de claires synthèses et de les rendre accessibles au plus grand nombre. On a pu l'accuser de faire sécession et d'oublier... la géographie. Le moment est venu de réaffirmer l'unité d'une discipline qui n'a de sens que dans le global.

(1) 191, r. Saint-Jacques, Paris-5e. L'association publie un bulletin ronéotypé qui en est à son quatrième numéro.

(2) *Le Monde* du 20 décembre 1977.

(3) Je signale à ce propos le très intéressant — et très lisible — ouvrage d'Alain Godard : *Pays et Paysages du granite*, Presses Universitaires de France (coll. « Le géographe », dirigée par Pierre George), 1977, 232 p.

(4) On lira avec intérêt, du même auteur, son *Point de vue sur la géomorphologie*, publié dans les « Annales de géographie », 1977, 19 p.

Ouvrir le livre du monde

par JEAN LACROIX

DAGOGNET est à la fois philosophe, médecin, psychiatre et savant. *Ecriture et Iconographie* puis *Pour une théorie générale des formes* ouvraient une voie neuve. Il la parcourt cette fois et révèle tout le sens de l'itinéraire dans *l'Epistémologie de l'espace concret*. Cet itinéraire est celui d'une nouvelle géographie : la géomorphologie, qui s'emploie à tirer des règles générales de compréhension pour fonder enfin une science morphogénique qui déborde la mécanique. Cette science de la Terre doit devenir une discipline irremplaçable qui initie à la variété des *Formes et des Figures* et, au lieu de discourir sur un livre, éclaire le plus vieux du monde, le monde lui-même, avec ses hauts et ses bas, ses nombreuses lignes modifiées surchargées ou raturées, voire effacées. Il faut en somme unir le « tellurique » et le culturel pour mieux comprendre l'homme et le monde. Le but ultime de Dagognet est de montrer comment on peut aller d'une théorie des pierres et des blocs, de la géologie des vallées et des alluvions, des sables et des fossiles jusqu'aux recoins de l'anthropologie et de la maladie mentale.

L'espace peut-être étudié comme la vie. Ici le savant doit se proposer le déchiffrement de ces hiéroglyphes naturels que sont les pierres, les crêtes, les méandres, les bouillonnements. La tracéologie, l'étude des traces, sera le premier fondement de cette science. Elle permet de découvrir ce qui n'existe plus. Elle ne sépare pas le positif de l'imaginaire, elle raccorde, puisque la trace est comme un « non-être de l'être ». La géomorphologie libère l'imagination formelle, opère un remue-ménage cosmique, vise un espace mobile et tourmenté. Ce qui peut conduire à un drame, dont on sort par l'ouverture du champ et des axes. La Terre a ses « crimes » : vastes cratères résiduels, cassures multiples, glissements. L'espace définit la culture et son rôle, il peut animer la littérature et la politique, le « texte » qui peut être aussi bien celui de l'art et de la science.

L'étude des reliefs et des paysages est privilégiée : la pellicule, les traces, les apparences contiennent les lois de leur parution. Puisque le darwinisme s'applique au sol avant de s'appliquer aux vivants, il faut étendre son champ. Il est une capture des drames à travers un jeu de variétés d'apparences. Le créationnisme envisage un monde tout fait, définitif. Au mieux, on reconnaît des mutations à l'origine des choses, mais on estime que tout est devenu calme. En réalité, le monde ne marche pas vers l'aplanissement ou l'indifférenciation : il bouge sans trêve.

La géomorphologie, devenue géographie générale des positions et distributions, va pouvoir résoudre bien des problèmes jusqu'ici bloqués. Dagognet insiste sur les chemins : les voies de raccordement et de transfert, encore que présentes, ne sont pas visibles. Darwin a commencé à les révéler. Or cette science des chemins permet de renouveler les problèmes médicaux. La biologie oublie que les plus grandes découvertes ont d'abord été faites par des amateurs qui cherchaient à discerner les rassemblements de la dispersion-dissémination.

Le lien que Dagognet établit entre cette géomorphologie et la psychologie, la sociologie, la psychiatrie et toute exégèse va encore plus loin. La biogéographie avait été le chemin de Damas de Darwin, qui a découvert une véritable combinatoire géographique : triple juxtaposition du même, de l'autre, de l'autre dans le même. A partir de là, la géographie doit conduire à une nouvelle intelligence de l'espace : le comprendre en termes de flux, de communications et d'arrêts. Comme les nœuds dans l'espace, les groupes doivent connaître, préciser, modifier les liens qui les joignent ou les opposent.

Un individu intériorise toujours une constellation psychosociale. D'où une psychologie nécessairement communautaire, dont on peut puiser les éléments chez Freud, Moreno ou Lewis. Il faut retrouver les influences, les lignes de force, les emplacements et les réseaux qui dérivent du psychisme. Un individu malade n'est que le maillon faible d'un système psychologique qui le plonge dans la dépression ou l'inadaptation. D'où la nécessité de dessiner le diagramme des positions et des liens d'une communauté afin de pouvoir réinsérer en des lieux d'accueil possibles ceux qu'on nomme aujourd'hui les « exclus ». Réaliser les meilleurs types de liaison : tel doit être l'objet de la sociographie. Il lui appartient de découvrir et de créer des réseaux flexibles et fonctionnels capables d'animer et de révolutionner l'ensemble. L'essentiel, c'est le nombre et la qualité des « postes ». Mais il faut les lier. Tout le problème est de connaître les chemins de cette liaison.

Le philosophe a été accoutumé a lire une écriture conventionnelle. Il est temps qu'il ouvre le livre du monde. Le vivant lui-même doit être étudié à la croisée des deux forces dont il résulte : l'une, interne, héréditaire, qui lui communique des capacités modulables ; l'autre, qui les infléchit, les oriente et qui est son environnement. Le roman de la nature comporte, et continuera de comporter, de nombreux épisodes : il faut apprendre à les lire.

★ *Une épistémologie de l'espace concret, néo-géographie*, par François Dagognet, 1 vol. de 224 p., éd. Vrin.

Concepts et construits

par MICHEL CHESNAIS (*)

LES sciences sont en question. Nombre de chercheurs s'interrogent. Depuis quelques années, la géographie n'échappe pas à cette situation, pas plus qu'à la mode qui veut opposer les nouveaux aux anciens.

Le débat s'est élargi jusqu'à susciter des rencontres telle celle de Géopoint 76, tenue il y a deux ans à Genève. Le choix du thème proposé : « *Théories et géographie* », fut le résultat de la convergence des préoccupations de géographes universitaires français et suisses.

Si certains ont vu, dans cette période d'apprentissage, des orientations dangereuses, voire destructrices, pour la géographie, ceux qui l'ont partagée ont découvert progressivement que de telles techniques pouvaient constituer un instrument, mais en aucun cas se susbtituer au projet scientifique.

Sans nier pour autant les connaissances ainsi acquises, ils ont été conduits à préciser ce que pouvait représenter le « *projet géographique* ». Aussi est-ce dans un souci de clarification qu'ils ont proposé de débattre, tout d'abord, des rapports entre mathématique et méthodologie, d'une part, entre épistémologie et idéologie, d'autre part. Ce premier pas franchi, tout en laissant de nombreuses perspectives ouvertes, il est apparu que des interrogations demeuraient, faute d'une analyse suffisante, sinon des méthodes, du moins de l'objet de la géographie.

L'itinéraire suivi en quelques années conduisait à préciser de quelle manière les phénomènes sont abordés et conçus, et ainsi à franchir un nouveau pas. Sachant, en outre, que leur réflexion n'était plus le fait de quelques isolés mais qu'elle rejoignait ou atteignait des chercheurs de divers pays d'Europe, particulièrement de la communauté francophone, le débat pouvait être poursuivi.

C'est le sens qu'il faut donner à Géopoint 78, qui se tiendra en mai prochain à l'université de Lyon II. Le thème proposé : « Concepts et construits dans la géographie contemporaine », illustre ces préoccupations. Elles relèvent tout d'abord de l'analyse des concepts scientifiques en géographie. Parmi les difficultés rencontrées dans le développement d'une science, la méconnaissance des concepts utilisés ouvre les voies à toutes les insuffisances, voire à la désagrégation de la pensée scientifique elle-même. Ensuite, identifier les concepts ne suffit pas, encore faut-il expliciter leur formulation, voire leur reformulation, s'il se révèle qu'une telle progression est nécessaire. Toutefois, le débat ne saurait se limiter à ces seules considérations générales.

Aussi des applications particulières peuvent-elles retenir l'attention. De longue date, les géographes se sont préoccupés de l'étude des paysages, mais que recouvre un tel concept, comment s'inscrit-il dans une problématique qui ne saurait se limiter à dresser des catalogues d'impressions ?

On reproche volontiers aux géographes, mais aussi aux économistes ou aux sociologues, de céder à une mode en rapportant tout à l'espace. N'est-il pas temps d'examiner le concept de la production de l'espace ? Plus anciennement admis, familier des géographes depuis près d'un siècle, le concept de combinaison peut aussi appeler débat.

Ces quelques questions ne peuvent prétendre couvrir tous les problèmes qui se posent. Dans le cadre d'une réflexion générale, devenue nécessaire mais aussi inévitable, du moins constituent-elles l'amorce d'une confrontation scientifique.

★ Maître-assistant à la faculté des lettres et sciences humaines d'Avignon. Membre du « Groupe Dupont » qui associe une vingtaine d'enseignants-chercheurs des universités du Sud-Est, géographes mais aussi économistes et sociologues.

RÉPLIQUE

Une séparation dangereuse

Le Monde du 4 janvier avait publié une correspondance de M. Jean-Yves Desdoigts, de Vanves, docteur en géographie, à propos de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Elle a suscité la réponse suivante de M. Jean Peyrot, président de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie :

Notre enseignement ennuie ? C'est vrai parfois et c'est fâcheux. Mais qui ? quand ? combien ? Qui ne s'est jamais ennuyé en classe ou ailleurs, au travail, dans les loisirs ou même à lire le journal ? N'y a-t-il que dans notre enseignement d'histoire et de géographie que l'ennui soit motif à condamnation capitale ?

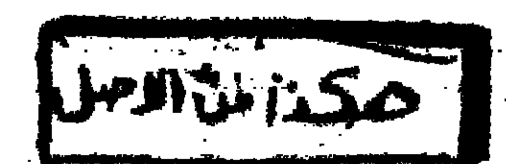
M. Desdoigts propose un remède : la séparation de l'histoire et de la géographie et la spécialisation. La liaison histoire-géographie dans le second degré est proprement française. Les résultats n'en sont pas mauvais. Quant au supérieur, la séparation est la règle. L'hyperspécialisation est justifiée au niveau de la recherche. Mais l'enseignement en crève. Elle est trop souvent un alibi à la paresse de l'esprit. L'opposition irréductible entre spécialisation et culture générale est d'ailleurs le type du problème mal posé.

Dans les universités, la géographie s'ouvre à d'autres professions que l'enseignement. Mais dans l'enseignement secondaire nous ne visons pas à faire des professionnels de l'histoire et de la géographie. L'élève, cependant, y aura sans doute appris, entre autres, que le mot « vent » ne recouvre pas les mêmes réalités en Touraine et en Avignon. Ce peut être utile pour un architecte.

Supprimer l'enseignement de la géographie pour la faire revivre est une boutade qui permet de s'afficher révolutionnaire à bon compte. Parce que certains journalistes abusent de la liberté de la presse, qui oserait demander de supprimer les journaux ?

Une partie des professeurs sont conservateurs en pédagogie. C'est vrai. Mais beaucoup cherchent à innover. Ils le font dans l'anonymat, loin des bruits de la presse ou des coteries pédagogiques. Mais, dès que vous innovez, vous vous faites taper sur les doigts et vous avez les parents contre vous. Cependant vos lecteurs peuvent être rassurés : beaucoup de professeurs d'histoire et de géographie savent intéresser et passionner leurs élèves. Conservatrices, nos positions sur l'étude du milieu local, sur la liberté de choisir dans les programmes en fonction des centres d'intérêt locaux, sur l'utilisation de l'audio-visuel, sur l'étude des civilisations, sur l'objectivité, sur l'introduction de la presse à l'école ? Conservateurs, certains projets de programmes ? Conservatrices, les initiatives qui sont prises sur le terrain dans nos régions ? Le dossier mériterait d'être ouvert. Si rappeler la valeur formatrice de l'histoire et de la géographie menacées par un utilitarisme à courte vue, c'est être partisan d'un *statu quo*, alors le *statu quo* ne me paraît ni infamant ni rétrograde.





Le Monde

étranger

Un entretien avec le premier ministre portugais

(Suite de la première page.)

» Vous savez il faut avoir une direction et il faut avoir foi dans la transformation de la société. C'est mon cas. Mais les délais nécessaires pour transformer la société dépendent de la conjoncture et des difficultés. Or, maintenant, nous avons des difficultés qui étaient imprévisibles en 1975, au début de la révolution.

— Septembre 1975, ce n'était pas tout à fait le début, quand même...

— Non. C'était ce que nous appelons l'« été chaud ». Les communistes étaient au pouvoir et avaient le contrôle de tous les mécanismes d'Etat. Ils avaient déjà un début de police politique. Ils occupaient la radio et la télévision et les moyens de communication sociale. Ils dominaient la banque. Ils avaient la majorité dans le Conseil de la révolution et dans les forces armées portugaises. Nous étions un pays qui était en train de basculer du côté soviétique. C'était clair pour tous les observateurs. Même les gens comme M. Kissinger pensaient à ce moment-là que le Portugal était perdu. C'est à ce moment-là que je vous ai parlé.

— Un peu après.

— Septembre 1975, c'était précisément le moment du virage. Mais, après cela, il y a encore eu le 25 novembre 1975 — une autre tentative de prise du pouvoir des communistes par la force. Ils entendaient détruire complètement l'économie, et même l'Etat qu'ils appellent bourgeois pour le remplacer par un Etat totalitaire. Or nous étions dans une situation très difficile : d'un côté, à moitié détruit, il y avait l'Etat ancien ; et, de l'autre, une démocratie populaire dont ne nous ne voulions pas. Il a donc fallu faire toute une série de réadaptations, de réajustements dans les structures de l'Etat et de l'économie. C'est ce que nous avons fait pendant le sixième gouvernement provisoire, et, ensuite, d'une façon plus cohérente, lors du premier, puis, maintenant, du deuxième gouvernement constitutionnel.

— Pour en venir au deuxième gouvernement, comment votre décision de former une alliance avec le Centre démocratique et social a-t-elle été accueillie par la base du parti socialiste ?

— Bien, très bien, sans problèmes. Je peux vous dire qu'il n'y a pas eu de défections : les gens nous sont venus. Le peuple a compris, après deux ans et demi de pseudo-révolution, et avec tous les abus qui ont été commis, que la liberté a un grand prix, qu'il faut préserver la démocratie — et aussi les mécanismes économiques sans lesquels c'est la misère. Et la misère n'est ni socialiste ni capitaliste : c'est la misère tout court.

La démocratie se consolide

— Etes-vous toujours aussi assuré que le Portugal sera, vers le milieu des années 80, membre à part entière de la Communauté européenne ?

— Oui, je suis optimiste. Je pense qu'on est en train d'essayer d'harmoniser des politiques sectorielles du Portugal et des pays de la Communauté, ainsi que la superstructure juridique. Il y a des difficultés. Mais je suis convaincu que, de part et d'autre, il y a la volonté politique de les dépasser.

— Pensez-vous que la démocratie est désormais fermement établie au Portugal, ou y a-t-il encore un danger réel de dictature, de gauche ou de droite ?

— Nous venons de passer une période de crises, qui, vous le savez, a été difficile. Nous avons connu, pour la première fois depuis cinquante ans, deux mois sans gouvernement, parce que le gouvernement avait été renversé au Parlement. Nous avons traversé cette période avec sagesse, et je puis dire que toutes les forces politiques se sont comportées avec modération et patriotisme. Pour moi, c'est une preuve que la démocratie est en train de se consolider. Je ne peux pas prétendre qu'il n'y a plus désormais de danger de retour en arrière ou de tentatives antidémocratiques, soit de gauche soit de droite. Mais il y a de la part des partis démocratiques et des forces armées — qui se sont comportées comme des gardiens de la Constitution et de la démocratie — une grande volonté de défendre la démocratie au Portugal. J'espère que nous pourrons maintenir ce gouvernement jusqu'à la fin de la législature, et jusqu'aux élections de 1980.

— Pensez-vous toujours qu'il sera possible, en 1978, de réduire le déficit du compte courant à 800 millions de dollars, comme le demande le Fonds monétaire international ?

— C'est notre pari. Nous y croyons non pas parce que c'est une recette du F.M.I., mais parce que c'est un impératif patriotique.

— Cela représente une diminution de 500 millions de dollars en une seule année...

— Sans doute. Ça va être une grande secousse pour le pays. Cela va entraîner une politique d'austérité au coût social énorme.

— En avez-vous discuté au sein du gouvernement avec les ministres C.D.S. ? Ils sont d'accord ?

— Tous les ministres sont d'accord. Nous n'avons pas, maintenant, des ministres C.D.S. et des ministres P.S. Il y a les ministres, qui sont tous solidaires.

— Pourriez-vous définir les grandes lignes de votre stratégie pour conjurer la crise économique.

— C'est surtout la volonté de réduire le déficit de la balance des paiements, en acceptant les conséquences de cette réduction sur l'expansion, l'emploi, l'inflation.

— Comptez-vous sur la coopération des syndicats ? Et des communistes ?

— Je pense que les syndicats vont avoir une politique responsable, et que les communistes, pour ne pas se couper des masses, vont suivre la voie de la responsabilité et du bon sens populaires. Vous savez que le parti socialiste est le parti qui reçoit le plus de suffrages des travailleurs et qu'il a une grande audience auprès des masses. Celles-ci comprennent qu'on ne peut pas tout vouloir maintenant, qu'il n'est pas possible d'augmenter le taux d'expansion, de faire une politique sociale, et en même temps de réduire le déficit extérieur. Alors nous devons choisir. Et les masses sont conscientes de cette nécessité. Alors, même si le P.C. voulait les pousser dans des manifestations irréalistes, il ne serait pas suivi. Et je ne crois pas que la direction des syndicats, même si elle est communiste, ou influencée par les communistes, se risquera dans une politique qui ne serait pas suivie par les masses.

Une pause dans la réforme agraire

— Cela implique-t-il encore une réduction du pouvoir d'achat cette année ?

— Je ne dirais pas une réduction ; mais il n'y aura pas de progrès, c'est sûr.

— Et le chômage augmenterait encore ?

— Non, on pense qu'on peut le stabiliser.

— Même avec l'effort de réduction du déficit ?

— Même avec cet effort.

— La loi Barreto continuera à être appliquée ?

— La loi Barreto, comme il a été dit dans plusieurs discours, s'appelle la loi de base de la réforme agraire. C'est sous ce nom qu'on la connaît. « Barreto », c'est le nom que les communistes lui ont donné pour combattre une personne. Mais nous, nous pensons que les personnes sont moins importantes que les idées. Ce qui compte, c'est le projet de transformation du monde rural portugais par une réforme agraire démocratique et progressiste. On est en train de le faire. Nous allons appliquer cette loi qui a été faite quand M. Barreto était ministre de l'agriculture, mais qui a été votée par l'assemblée de la République.

— Est-ce que cela signifie que des domaines actuellement collectivisés vont devenir privés ?

— Nous appliquerons la loi. Mais nous pensons qu'il faut faire une pause pour ne pas créer une situation explosive, dans le monde agraire. Nous ne voulons pas faire une politique de contrainte ni de violence. Nous estimons nécessaire, dans ce domaine et dans d'autres, une politique de concertation. Il faut obtenir le consensus des forces démocratiques et progressistes. C'est là la clef de la situation ; ne pas aller vers un extrême qui créerait un risque d'explosion sociale.

— Ceci vaut aussi pour les entreprises industrielles ?

— Certainement.

— Et les propriétaires étrangers qui attendent d'être indemnisés ?

— Ils seront indemnisés, comme vous le savez.

— Dans quel délai ?

— C'est en train d'être préparé. Afin de pouvoir compter sur les investissements extérieurs, nous voulons justement régler ces cas d'une façon acceptable pour tous les intéressés.

— Un certain nombre de gens disent que le parti socialiste a déjà été abîmé par le pouvoir. Il y aurait des cas de corruption personnelle, de ministres ou de fonctionnaires. Et le parti, dans son ensemble, serait en train de perdre le contact avec le pays et le peuple. Est-ce exact ? Si oui, que comptez-vous faire pour y remédier ?

— Ma réponse ne vous surprendra pas : c'est non. Je ne connais aucun cas de corruption. On a organisé des campagnes de presse contre ceci ou contre cela, mais on n'a jamais prouvé ce que l'on affirme. Quand on a voulu faire des enquêtes sur des questions de corruption, on n'a trouvé aucune preuve. Des lois ont été approuvées, qui donnent aux gens le maximum de liberté pour tout dire, mais dans un esprit de responsabilité : si un journaliste insinue que quelqu'un n'a pas été correct dans l'exercice de ses activités, et surtout si l'accusation vise un homme haut placé dans l'Etat, il doit pouvoir prouver ses accusations. C'est une forme d'assainissement du climat moral et politique du pays.

Le test de la popularité

« Quant à la question du contact entre le parti et le peuple, je pense que le P.S. continue d'être populaire. J'en veux pour exemple les enquêtes qui ont récemment été faites par des partis et des journaux qui ne sont pas socialistes. Elles avaient un trait commun : la popularité du parti socialiste monte ; nous sommes dans une situation plus favorable maintenant qu'il y a deux ans lors des élections. S'il y avait des élections maintenant, le parti socialiste aurait des résultats meilleurs encore. Mais il y a aussi une autre façon de connaître le sentiment des masses portugaises envers leurs dirigeants. Moi-même je fais un test permanent. Je me promène dans les rues. Je vais déjeuner dans les restaurants. Je marche. Par exemple, aujourd'hui j'ai déjeuné au centre de Lisbonne. Ensuite, avec des amis socialistes, j'ai fait une petite promenade dans les librairies de Lisbonne. J'ai parlé avec les gens. J'ai traversé le Chiado — vous connaissez, c'est le centre de la ville — à pied. Personne n'a jamais vu M. Alvaro Cunhal en faire autant. Alors, si le P.C. est si populaire, pourquoi le leader communiste ne se promène-t-il pas dans les rues comme je le fais ?

— Est-ce que vous allez souvent dans les entreprises ou les usines ?

— Ah oui ! Je vais dans les entreprises, je vais à la campagne. Je me promène dans tout le pays, et j'ai le contact direct avec les masses. Je ne l'ai jamais perdu... Nous sommes, d'autre part, un parti ouvert. Ça veut dire que tout le monde parle des choses qui se passent au P.S. Nous ne nous cachons pas. Tout le monde sait quand nous faisons nos réunions, où nous sommes, où nous vivons. »

Interrogé sur l'évolution des procès en cours, tant contre les personnalités accusées d'avoir participé aux tentatives de coups d'Etat du 11 mars 1975 et du 25 novembre 1975 que contre d'anciens agents de la police politique salazariste (PIDE), M. Soares répond :

« Même les gens de la PIDE ont été relâchés, sauf quatre ou cinq qui étaient compromis dans l'assassinat du général Delgado. Tous les autres ont été libérés. Pour un pays qui a traversé une période si dramatique, avec tellement de problèmes et de confrontations, il faut quand même une grande dose de sagesse et de prudence...

— Est-ce que ça veut dire que les gens seront plutôt amnistiés que traduits en conseil de guerre ?

— Oui. Pour moi, l'idéal c'était justement de passer l'éponge sur tous ces problèmes et de faire une politique de réconciliation entre tous les Portugais, parce entre tous les Portugais, parce que, dans une démocratie, les problèmes idéologiques et politiques doivent se résoudre par les procédures démocratiques, et non par des jugements politiques ou des persécutions. Je m'honore d'avoir présidé le premier gouvernement portugais sans prisonniers politiques depuis cinquante ans. Et dans le deuxième gouvernement constitutionnel, je veux être aussi un premier ministre qui n'a pas de prisonniers politiques, ni n'exerce de persécutions, ni contre la gauche, ni contre la droite.

— Alors, c'est l'amnistie ? Qu'attend-on ?

— Vous savez... quelquefois on ne peut pas faire certaines choses immédiatement. Cela dépend de l'Assemblée de la République. Il y a eu aussi beaucoup à faire avec les questions entre les militaires. Pour cela, il faut donner le temps au temps. »

Propos recueillis
par **EDWARD MORTIMER.**

Les chrétiens-sociaux bavarois assurent que la R.F.A. est l'héritière du Reich

De notre correspondant

Bonn. — Du point de vue juridique, « *le Reich allemand existe toujours* ». Cette affirmation est formulée par le groupe parlementaire des chrétiens-sociaux bavarois (C.S.U.) dans un document publié jeudi 23 février à Bonn, et qui se prononce pour la réunification de l'Allemagne.

A l'appui de cette analyse, les auteurs du document soutiennent que la capitulation allemande de 1945 était d'ordre exclusivement militaire, et qu'elle concernait donc la Wehrmacht, mais non l'Etat allemand. Partant de ce postulat, le texte de la C.S.U. n'hésite pas à conclure que la République fédérale est l'héritière du Reich, tandis que la R.D.A. n'est qu'« *une structure provisoire* ».

Ce manifeste, dont le quotidien libéral de gauche *Frankfurter Rundschau* dit qu'il entend « *faire revenir l'histoire vingt-cinq ans en arrière* », recourt à un vocabulaire tombé en désuétude. Comme du temps d'Adenauer, le parti de M. Franz-Josef Strauss reparle aujourd'hui de la « *question allemande* ». Les habitants de la R.D.A. sont qualifiés de « *Mitteldeutsche* » — les « Allemands du centre ». — ce qui laisse supposer qu'il y a toujours une Allemagne vraiment orientale, au-delà de l'Oder...

Le statut de Berlin

A propos du statut de Berlin, la C.S.U. n'hésite pas non plus à contredire l'interprétation des Alliés. Décrivant Berlin comme « *la capitale du Reich* », le document des chrétiens-sociaux y voit le symbole de « *l'indéfectible aspiration de la nation allemande à l'unité étatique et à la liberté* ». Quant aux secteurs occidentaux de la ville, ils constituent, selon eux, un « *Land* » de la R.F.A. La thèse des Alliés selon laquelle Berlin-Ouest n'est pas une partie intégrante de la République fédérale est clairement rejetée par ce manifeste.

Que M. Strauss et ses amis ne soient peut-être pas entièrement convaincus par leur propre argumentation ressort toutefois du fait qu'ils ne rejettent pas, *a priori*, le principe d'une négociation avec la R.D.A. C'est peut-être même à ce propos que les véritables intentions de la C.S.U. apparaissent de la façon la plus claire. Il s'agit pour elle, semble-t-il, de dénoncer une fois de plus une « *politique à l'Est* » qui ferait trop de concessions au bloc soviétique.

Commentant un tel programme, M. Egon Bahr, secrétaire général du S.P.D., et qui fut l'artisan, pour la République fédérale, des accords inter-Allemands, a estimé que l'analyse des chrétiens-sociaux bavarois ramenait l'Allemagne au temps d'une « *guerre très froide* ».

JEAN WETZ.

● *M. Siegfried Haag*, ancien avocat du groupe Baader-Meinhof, a été inculpé de meurtre jeudi 23 février par le parquet fédéral, en raison de sa participation à l'attaque contre l'ambassade de R.F.A. en Suède, qui avait fait deux morts parmi le personnel en 1975. Il n'était inculpé jusqu'à présent que de complicité de meurtre, de complicité de prise d'otages et de chantage. Lors de son arrestation, le 30 novembre 1976, M. Haag était en possession d'un revolver et de faux papiers. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

Il y a trente ans, à Prague

Le 25 février 1948, les communistes s'emparaient de tout le pouvoir à Prague. Ils dirigeaient déjà un gouvernement de coalition auquel participaient tous les partis légaux, et qui se donnait pour tâche d'appliquer le programme élaboré dans la résistance. Ils constituaient la première force du pays : aux dernières élections libres, en 1946, ils avaient obtenu 38 % des suffrages, et avec les sociaux-démocrates la gauche avait la majorité absolue. Le P.C., installé aux postes-clés, avait conquis des positions décisives dans l'administration, la police et même l'armée.

Cependant, diverses indications donnaient à penser au début de 1948 que les communistes étaient en perte de vitesse : une partie de l'opinion les rendait responsables des difficultés du pays. Leurs partenaires au gouvernement exigèrent alors, le 13 février, l'annulation de la nomination de huit commissaires de police communistes, ce que refusèrent le chef de gouvernement Gottwald et son ministre de l'intérieur. Le P.C. alerta les organisations de masse, sur lesquelles il exerçait de l'influence, pour qu'elles fassent échec aux « réactionnaires ». L'épreuve de force était engagée. Le 20 février, les ministres non communistes, à l'exception des sociaux-démocrates, de Jan Masaryk (affaires étrangères) et du général Svoboda (défense), présentèrent leur démission.

Les démissionnaires pensaient que le président de la République, Edouard Benes, les soutiendrait et qu'ainsi la situation serait assainie. Mais, vieilli, persuadé depuis Munich qu'il ne pouvait compter dans l'épreuve sur le concours des démocraties occidentales, le chef de l'Etat ne put ou ne voulut pas résister à la pression croissante des communistes, qui armaient leurs milices populaires et qui s'étaient assurés de la coopération de compagnons de route dans les autres partis. Le 25, le président Benes acceptait la démission des ministres qui s'étaient opposés au P.C. et approuvait la composition du nouveau gouvernement, présidé comme le précédent par Gottwald, secrétaire général du parti communiste.

Un représentant de l'U.R.S.S., M. Zorine, vice-ministre des affaires étrangères, suivait sur place depuis le 19 février le déroulement des opérations. Mais les interventions soviétiques dans cette crise restèrent discrètes. Il n'y avait d'ailleurs pas de troupes russes dans le pays : l'occupation ne commença qu'en août 1968, vingt ans après le « coup de Prague » et six mois après le début du « printemps ».

Masaryk conserva son poste de ministre des affaires étrangères, mais il tomba d'une fenêtre dans des circonstances encore controversées et mourut le 9 mars. Benes demeura président de la République, mais dut se retirer le 7 juin, après les élections qui donnèrent tous les sièges aux communistes et à leurs compagnons. Il mourut en septembre. Le 25 février, la Tchécoslovaquie était devenue une démocratie populaire semblable aux autres. — B. F.

Italie

« L'UNITA » (P.C.I.) : il n'y a chez nous aucun prisonnier politique.

(De notre correspondant.)

Rome. — Une nouvelle manifestation est prévue à Rome samedi 25 février, pour protester contre l'assignation à résidence, à titre préventif, de militants d'extrême gauche. Les organisateurs, qui n'ont pas reçu d'autorisation de la préfecture de police, entendent réclamer aussi « *la libération des prisonniers politiques* ».

Ce terme est utilisé « *de manière trompeuse et provocatrice* », estime l'*Unita* du 23 février, en s'en prenant à « *l'habituel groupe d'intellectuels italo-français* » qui participent à « *cette mystification* ». L'organe officiel du parti communiste poursuit : « *C'est un mensonge grotesque. Dans notre pays, il n'y a aucun prisonnier qui n'ait été jugé pour un délit, ou accusé d'en avoir commis. Les prisons comptent des membres des Noyaux armés prolétariens, des « Brigades rouges et noires », incarcérés pour leurs crimes atroces et non pour leurs opinions. Et si quelqu'un est accusé injustement (c'est possible), les lois de la République et les procédures juridiques permettent toute défense.* »

Le quotidien communiste rappelle que 2 128 attentats ont été commis en 1977, dont 553 contre des personnes. Cette violence politique a fait 31 morts et 377 blessés. « *Telle est l'activité de ces « pauvres victimes », de ces « persécutés politiques », telles sont leurs « idées »*, commente l'*Unita* avant de souligner « *l'incroyable faiblesse de l'Etat italien* », lequel est incapable de remettre à la justice la plupart de ces terroristes qui « *vont grossir le parti armé* ». Des militants d'extrême gauche ? « *Ils ne sont différents des fascistes en rien, sinon dans les paroles, et même pas toujours.* »

L'organe du P.C.I. « *demande à Sartre si, en France, une telle farce serait possible* ». Et il conclut par ces termes : « *La patience et la tolérance du peuple italien sont grandes. Mais il y a des limites à tout.* ». — R. S.

● *Les locaux administratifs du Corriere della Serra* ont été gravement endommagés dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 février par une explosion. L'attentat contre le grand quotidien milanais n'a pas été revendiqué. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Grande-Bretagne

Le gouvernement refuse d'ouvrir une enquête sur le rapatriement forcé, après la guerre des Soviétiques prisonniers des alliés

Londres. — Le gouvernement britannique a refusé d'ouvrir une enquête, comme le lui demandaient plusieurs parlementaires, sur le rapatriement forcé de citoyens soviétiques que se trouvaient dans les camps de prisonniers ou de personnes déplacées à la fin de la guerre. Conformément aux accords de Yalta, les gouvernements anglais et américain renvoyèrent en U.R.S.S., non seulement les déserteurs soviétiques ayant servi dans la Wehrmacht, mais aussi un certain nombre de civils, y compris des femmes et des enfants emmenés de force par les nazis, et qui se retrouvèrent internés dans les camps alliés en Allemagne et en Grande-Bretagne.

De notre correspondant

En 1974, lord Bethell avait publié un livre sur le destin tragique de ces réfugiés, rapatriés de force, qui périrent par milliers, soit sous les balles des pelotons d'exécution soviétiques, soit dans les camps de Sibérie. Beaucoup se suicidèrent. Sur la base de nouveaux documents officiels, publiés récemment après l'expiration légale de trente ans, le comte Nicolas Tolstoï vient de publier un livre, *les Victimes de Yalta*, très détaillé sur cet épisode que les Britanniques, de toute évidence, préféreraient oublier.

La suggestion de quelques députés, inspirés par la lecture du comte Tolstoï, d'ouvrir une enquête sur cette période a été repoussée malgré la publication de plusieurs articles vigoureux dans la presse. Dans un éditorial, *The Times* a demandé, par exemple, que les responsables des rapatriements forcés s'expliquent sur ce « crime » qui pèse sur la conscience de la Grande-Bretagne.

Selon les documents, le cabinet de guerre qui réunissait Churchill et Attlee approuva le principe du rapatriement le 4 septembre 1944 « *après une courte discussion* ».

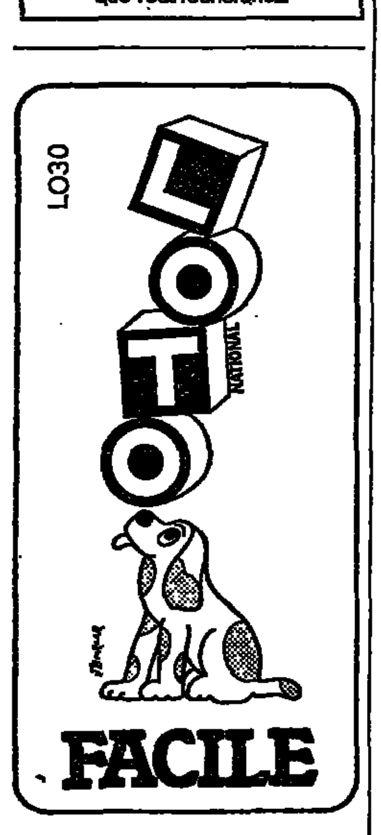
Jusqu'à nouvel ordre, aucune des personnalités mises en cause par le comte Tolstoï — y compris M. Macmillan, alors ministre d'Etat pour le théâtre d'opération de Méditerranée et qui se trouvait, en 1945, en Autriche au moment où les Cosaques prisonniers des Britanniques furent remis aux autorités soviétiques — aucun des grands commis impliqués dans l'opération de rapatriement n'a rompu le silence pour expliquer ou justifier une politique dont ils étaient les exécutants apparement zélés. Ainsi Sir Patrick Dean, au début d'une brillante carrière d'ambassadeur, écrivait en juin 1944 à propos des rapatriés de force : « *Le fait qu'ils puissent être fusillés ou plus sévèrement traités que sous la loi anglaise ne nous concerne pas.* »

Le Foreign Office considérait que tout effort pour distinguer les traîtres des réfugiés aboutirait à « *d'interminables querelles avec les Soviétiques* ».

Sir Thomas Brimelow, alors jeune diplomate (en 1968 il fut le principal responsable de l'expulsion de cent cinquante diplomates soviétiques de Grande-Bretagne), écrivait le 25 décembre 1945 : « *Tous les citoyens soviétiques doivent être rapatriés, par la force si nécessaire...* » *The Times* souhaite que ces personnalités, parmi d'autres, soient autorisées par le Foreign Office à apporter leur témoignage, et à donner des explications sur cette période difficile de la diplomatie britannique.

Les documents donnent quelques précisions sur les incidents dramatiques qui jalonnèrent le voyage de retour de ces rapatriés, souvent séparés de leur famille, emmenés de force dans des trains ou des voitures sans explication sur leur destination. Le désespoir, l'instinct de survie poussèrent les uns à se mutiler, d'autres à livrer une bataille perdue d'avance contre les soldats britanniques qui réagirent brutalement... Apparemment, ces aspects sordides de l'opération de rapatriement ne furent jamais révélés ni au public ni au Parlement. Le député travailliste Christopher Mayhew vient d'affirmer que lui-même (il était ministre d'Etat au Foreign Office en 1947), et son patron, Ernest Bevin, n'avaient pas été correctement informés de ce qui se passait réellement et avaient, malgré eux, donné de fausses informations à la Chambre. S'agissait-il d'un effort délibéré pour cacher au public de pénibles réalités ?

HENRI PIERRE.







PROCHE-ORIENT

L'Égypte fait dépendre toute détente avec Nicosie de l'extradition des meurtriers de Youssef Sebaï

Répondant à la déclaration de M. Spyros Kyprianou, chef de l'Etat chypriote grec, qui a exprimé, jeudi 23 février, le souhait de « *maintenir les relations les plus étroites et les plus amicales avec l'Egypte* », malgré les événements tragiques de Larnaca, M. Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré, jeudi, que « *la reprise des relations diplomatiques avec Chypre dépendait de l'attitude que cet Etat adopterait à l'égard des assassins de Youssef Sebaï* ». « *Si le gouvernement chypriote traitait cette affaire convenablement*, a-t-il ajouté, *la situation pourrait s'améliorer.* »

L'Egypte réclame l'extradition des deux meurtriers de l'écrivain égyptien.

La presse égyptienne, durcissant son attitude à l'égard des Palestiniens, n'hésite plus à publier des caricatures du chef de la résistance palestinienne, M. Yasser Arafat, les mains tachées de sang. Jusqu'à présent, M. Arafat était ménagé par les critiques égyptiennes. Dans le quotidien *Al Ahram*, le spécialiste des affaires palestiniennes évoque sans ambiguïté, l'éventualité d'un « *lâchage* » de l'O.L.P. par l'Egypte. Il estime que le gouvernement égyptien sera contraint, un jour ou l'autre, de « *concrétiser* » le slogan crié par la foule lors des obsèques de Youssef Sebaï «*Plus de Palestine à partir d'aujourd'hui.* »

Al Ahram écrit d'autre part : « *si les nouvelles accusant les Palestiniens d'avoir pris part à la bataille de Larnaca se révèlent exactes, l'O.L.P. aura commis la plus grande faute de son existence et aura compromis son passé et son avenir.* » Le quotidien fait endosser, directement, le meurtre de M. Sebaï, aux dirigeants de la résistance « *qui ont formulé des menaces contre l'Egypte après la visite du président Sadate à Jérusalem* » « *Même si ces menaces n'étaient pas sérieuses, elles n'ont pas moins été le feu vert qui a poussé les extrémistes à commettre des actions inconsidérées* », écrit *Al Ahram*.

Les autorités du Caire paraissent toutefois admettre que l'intervention d'un commando de l'O.L.P. aux côtés des Chypriotes — rapportée pour la première fois par l'envoyé spécial du *Herald Tribune* à Larnaca — n'a pas été prouvée. L'agence gouvernementale de presse du Moyen-Orient a en effet publié un démenti de M. Saïd Kamal, délégué de l'O.L.P. au Caire, déclarant que cette nouvelle était « *fausse, inventée de toutes pièces et propagée à des fins malveillantes, en vue de compromettre les liens de fraternité et la communauté de destin qui unissent les peuples égyptien et palestinien* ».

● *A Nicosie*, John Bierman, correspondant de Reuter et du *Guardian*, menacé de poursuites par les autorités chypriotes pour avoir écrit « *faussement* » qu'il avait vu « *un membre de la garde nationale ouvrir le feu sur un soldat égyptien fait prisonnier* », a maintenu son information, ajoutant que « *plusieurs témoins étaient prêts à confirmer le récit de l'incident* ».

● *A Jérusalem*, le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, a déclaré jeudi que les informations publiées à Nicosie, selon lesquelles Israël aurait offert son aide au gouvernement chypriote pour neutraliser les deux assassins de Youssef Sebaï, étaient « *totalement dénuées de fondement* ». — (A.F.P., U.P.I.)

A l'issue de la visite du président Assad à Moscou

L'U.R.S.S. ET LA SYRIE DÉNONCENT A NOUVEAU L'« INITIATIVE CAPITULARDE » DU PRÉSIDENT SADATE

Moscou (*A.F.P., Reuter*). — Dans un communiqué commun publié jeudi soir 23 février à l'issue de la visite du président Assad à Moscou, l'U.R.S.S. et la Syrie dénoncent l'« *initiative capitularde* » du président Sadate et soulignent la nécessité d'une « *harmonisation des activités des forces progressistes arabes au Proche-Orient* ».

Le communiqué ne mentionne pas la conférence de Genève, dont l'U.R.S.S. continue à souhaiter la convocation comme l'avait indiqué mardi M. Brejnev.

« *Les deux parties sont convaincues que les pourparlers séparés entre l'Egypte et Israël visent à compromettre le règlement global au Proche-Orient sur une base juste* », poursuit le document. Celui-ci réaffirme les positions connus des deux pays, selon lesquelles le retrait des forces israéliennes de tous les territoires occupés et le respect des droits inaliénables du peuple arabe de Palestine, dont l'« *unique représentant valable* » est l'O.L.P., sont nécessaires pour parvenir à un règlement global et juste au Proche-Orient.

La participation du ministre soviétique de la défense, M. Dimitri Oustinov, aux pourparlers de Moscou permet de supposer que l'aide militaire soviétique à la Syrie a été examinée au cours des entretiens entre les deux chefs d'Etat. Le communiqué conjoint ne contient cependant aucune référence à ce problème.

AFRIQUE

LE CONFLIT SOMALO-ÉTHIOPIEN

Djibouti dans l'œil du cyclone

Djibouti. — Qui ne se frotterait les yeux en retrouvant, intacts, les ombres et les silences de la place Menelik ? Les houles guerrières qui battent maintenant aux frontières de la jeune République, le roulement des canons sur le Harrar, celui des convois blindés venant d'Assab ; tous les nouveaux tintamarres de la corne africaine soulignent aujourd'hui, jusqu'à l'extravagance, l'immobilité, l'irréalité même de l'ancienne colonie française, œil du cyclone, où convergent et s'annulent d'énormes pressions concurrentes.

De notre envoyé spécial

Les fièvres de l'indépendance, déjà retombées, et l'accession récente (27 juin 1977) à la souveraineté internationale n'ont guère écaillé la surface des choses. A peine quelques rôles ont-ils été subrepticement redistribués. Le président Hassan Gouled soupire, désormais, dans l'ancien bureau du dernier haut-commissaire français. Le palais nougat, néo-mauresque, symbole d'un colonialisme un peu provincial, où les autorités civiles et religieuses se retrouvaient jadis pour des cocktails à la Pierre Benoit, est devenu palais de la présidence. Dans les salons courant d'air, les mêmes gros fauteuils montent la garde sous une fresque nouvelle célébrant naïvement l'indépendance. Les occupants des lieux ont changé. Mais pas les rites : mélange de raideur compassée et de lenteurs flapies.

Une proie fragile

Un premier coup d'œil ne laisse entrevoir de la guerre voisine que quelques symptômes ténus : ces herbes folles poussant entre les rails du chemin de fer, coupé depuis huit mois ; ces silences sur le port en demi-chômage ; ces ballets de Sabre français en patrouille au-dessus de l'aéroport ; ces colonnes d'AMX manœuvrant sur les caillasses vers Ali-Sabbleh... Protectrice d'une proie très fragile, l'armée française, depuis l'automne dernier, roule un peu ses quatre mille trois cents paires d'épaules et se fait ostensiblement dissuasive. Mais rien, non rien ici ne ressemble à une citadelle assiégée.

Et pourtant ! Jamais sans doute les apparences n'auront été aussi trompeuses entre Obock et l'Ogaden.

Depuis la dernière « crise » de décembre, le gouvernement contrôlé par les Issas et l'opposition afar se retournent l'accusation de tribalisme. Les Afars, hier au pouvoir, crient à la persécution et dénoncent la volonté de « revanche » qui anime les Issas. Ceux-ci s'indignent des manigances pro-éthiopiennes et antinationales des Afars. « *Veut-on provoquer une crise chypriote ici ?* », demande un président Gouled vaguement désenchanté. « *Si justice et égalité des pouvoirs ne nous sont pas rendues, la guerre civile peut éclater* », rétorquent les dirigeants afars. Comme autrefois, mais en sens inverse, on vous énumère, chez eux, les preuves d'oppression, les marques d'arbitraire et l'injuste dosage ethnique des postes de responsabilité. Avec quelque raison. Tout puissants hier, humiliés aujourd'hui : voilà Djibouti précipitée encore dans ses fortunes alternatives.

Le fragile tissu du sentiment national djiboutien, dont on subodorait le renforcement après l'indépendance, n'a pas résisté à l'empoignade somalo-éthiopienne. Les Issas au pouvoir, en dépit d'une neutralité proclamée, n'ont pu oublier qu'ils étaient Somalis. Une connivence réelle a été nouée, des volontaires ont rejoint le « front éthiopien », on a fêté, dans la presse et dans les cafés, les premiers succès dans l'Ogaden. On se sentait d'autant plus Somalien de cœur que Mogadiscio paraissait alors l'emporter. Qui pourrait sérieusement s'en étonner ?

Les Afars, de leur côté, lâchés en 1976 par la France inquiète de l'« impérialisme somali », de cette marche vers le Nord qui, depuis un siècle, les menace, ont glissé tout naturellement dans le camp éthiopien. A Djibouti même, la cité Arriba (2) s'est barricadée. Anciens députés du parti de M. Aref et jeunes « gauchistes » du Mouvement populaire de libération (M.P.L.), réunis brusquement par la solidarité afar, ont fait le voyage d'Addis-Abeba. L'Ethiopie, en distribuant des armes dans les cercles du Nord, en se posant en protectrice des frères afars, a allumé la mèche d'un utile contre-feu. Après l'attentat du Palmier en zinc et la répression anti-Afars qu'il déclencha, la « crise » politique de décembre, avec ce qu'elle implique de calculs personnels et de péripéties cloche-merliennes, s'est inscrite sur cette toile de fond. La démission du premier ministre, M. Ahmed Dini, des ministres afars et la dissidence des députés de la même ethnie, ont réintroduit la pire des menaces : deux ethnies dressées l'une contre l'autre et donnant chacune la main à une grande sœur étrangère. Le naufrage ou le partage de Djibouti à l'horizon.

Le cœur et la raison

« *C'est vrai, on a eu très peur, mais le plus gros danger est passé* », pronostiquent pourtant aujourd'hui les représentants de la France-arbitre, en se félicitant des conseils de prudence prodigués par eux à l'époque des victoires militaires somaliennes. Le retournement récent de la situation dans l'Ogaden, la contre-offensive éthiopienne, ont immédiatement résonné à Djibouti comme un tocsin. Au gouvernement et dans le camp des Issas, on réaffirme maintenant, avec une rigueur nouvelle, une politique de neutralité absolue. Si le cœur bat toujours avec celui de Mogadiscio, la raison incline à plus de circonspection. On prend doucement quelque distance...

Les Afars, en revanche, ragaillardis, invoquent « *des circonstances devenues plus favorables à la satisfaction de leurs revendications* ». Ils soutiennent, pour trois mois, disent-ils, la tentative de réconciliation du nouveau gouvernement dirigé par M. Abdallah Kamil. Afar, celui-ci a posé ses conditions au président Gouled : un rééquilibrage ethnique au sein de l'armée, et le vote d'une nouvelle Constitution donnant des pouvoirs réels à un premier ministre afar. Parlant depuis Paris, en langue somalie, sur les ondes de la B.B.C., M. Ahmed Dini répète la même chose, mais sur un ton d'ultimatum, que commente sans complaisance le président Gouled. On conçoit mal, néanmoins, que les Issas rendus au réalisme par les nouvelles venues d'Ethiopie demeurent longtemps inflexibles. « *Ici*, remarque avec flegme un diplomate anglo-saxon, *les deux communautés sont toujours comme deux trains précipités l'un vers l'autre, mais qui s'arrêtent pile au dernier moment.* »

En dehors de la présence française et des pressions internationales en faveur du *statu quo*, deux facteurs permettent d'ailleurs d'espérer que Djibouti, petit bouchon de liège dans une tempête, sortira indemne de cette grande bagarre africaine. L'Ethiopie veut surtout remettre en service, le plus rapidement possible, son chemin de fer. Or, elle ne peut le faire sans obtenir le consensus des Issas éthiopiens, qui vivent le long de son parcours. D'où la hâte avec laquelle Addis-Abeba tend la main à ces « frères égarés » qui luttaient hier aux côtés de la Somalie. Mais pourrait-elle pratiquer cette politique conciliante tout en continuant de pousser, à Djibouti, les Afars à la résistance armée ? Sans doute pas.

Somalie, Ethiopie, Issas, Afars : si tous gardent encore en main une grenade dégoupillée destinée à Djibouti, l'intérêt de chacun commande de plus en plus de n'en pas faire usage. Le calme des soirées languides sur la place Menelik n'est donc pas seulement précaire et stupéfiant. Il redevient passible.

J.-C. GUILLEBAUD.

(1) Interrompues par la guerre et par une interdiction gouvernementale aujourd'hui levée, les livraisons de khat en provenance d'Ethiopie se font aujourd'hui depuis le Yémen du Sud et la Somalie, mais à des prix quintuplés ou parfois même décuplés.

(2) Seul quartier afar de Djibouti, la cité Arriba avait été construite au temps du président Aref pour les dockers afars et leurs familles.

Tunisie

Le congrès extraordinaire de l'U.G.T.T. se propose de réconcilier les syndicats avec le parti

Tunis. — Un mois après les émeutes sanglantes qui ont entraîné la décapitation de la centrale U.G.T.T., la vie syndicale va reprendre son cours en Tunisie. Cette « *normalisation* » sera consacrée, en une journée, par le congrès extraordinaire du syndicat qui se tient samedi.

De notre correspondant

Décidé et préparé en une vingtaine de jours par un exécutif amputé de ses principaux membres, ce congrès demandé « *par la large base syndicale* » élira les treize membres permanents de la nouvelle direction exécutive (trente et un membres au total).

Une trentaine de candidatures ont été retenues. Dans cette liste on relève la présence de plusieurs membres de l'ancienne direction, dont M. Tijani Abid, actuel secrétaire général provisoire, et de sept anciens responsables syndicaux qui s'étaient opposés à M. Habib Achour et qui avaient été écartés ou exclus ces quatre dernières années. Le seul d'entre eux qui soit membre du comité central du parti socialiste destourien (P.S.D.) est M. Mustapha Mancouf. Certains observateurs voient en lui le successeur possible de M. Achour. Il est en effet de tradition que le secrétaire général de l'U.G.T.T. siège au bureau politique du parti et que c'est obligatoirement parmi les élus du comité central que sont choisis les membres de cette instance.

Le secrétaire général ne sera d'ailleurs plus élu par le congrès. Ce sont les treize membres permanents de l'exécutif qui, aussitôt après leur élection, désigneront l'un d'entre eux à cette fonction.

Au cours d'une conférence de presse tenue le jeudi 23 février, M. Tijani Abid a déclaré que les congressistes ont été élus par les syndicats de base au sein lesquels, a-t-il assuré, aucun changement n'est intervenu durant ces dernières semaines et que la procédure s'est déroulée « *démocratiquement et conformément aux statuts* ».

En constatant qu'entre la direction provisoire de l'U.G.T.T. et le gouvernement « *les relations sont bonnes* » en réaffirmant l'adhésion du syndicat au « *pacte social* » conclu l'an dernier et très vite renié par l'ancienne direction, M. Abid a donné le ton des assises de samedi.

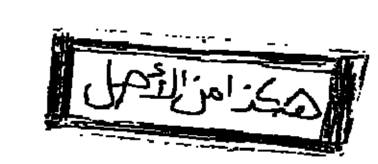
Pour mieux illustrer cette entente retrouvée — qui se manifeste déjà depuis plusieurs jours par des meetings communs P.S.D.-U.G.T.T., M. Abid a annoncé comme acquise une augmentation générale des salaires *pour le mois d'avril* en contrepartie d'une hausse du coût de la vie supérieure à 6 %.

D'après M. Abid, quarante syndicalistes (parmi lesquels M. Habib Achour et dix des douze autres membres permanents de l'exécutif), sont encore retenus dans les locaux de la police où ils sont interrogés. « *Le gouvernement nous a promis de libérer ceux dont la culpabilité n'aura pas été prouvée*, a-t-il dit. *S'il s'avère qu'ils sont coupables, nous comptons intervenir auprès du président de la République pour demander qu'ils soient graciés.* »

Pour marquer sa réserve à l'égard d'une situation syndicale en Tunisie, qui ne lui paraît pas « normale », la C.I.S.L. a fait savoir qu'elle n'enverrait pas d'observateurs au congrès.

Des réticences se sont manifestées parmi des syndicalistes tunisiens. Deux cent quarante-six membres du Syndicat de l'enseignement supérieur ont contesté implicitement les assises en affirmant dans une motion qu'ils renouvellent leur confiance à la direction syndicale emprisonnée et qu'ils s'en tiennent toujours aux décisions arrêtées avant son remplacement.

MICHEL DEURÉ.



AFRIQUE

Sénégal : la démocratie à l'essai

II. — Une heureuse exception

Pour la première fois au Sénégal depuis douze ans, la compétition électorale n'est plus réservée aux candidats du parti socialiste du président Senghor (« le Monde » du 24 février).

Le parti démocrate sénégalais — dont le chef, M. Wade, est candidat à l'élection présidentielle contre M. Senghor — et le parti africain de l'indépendance (marxiste-léniniste), seules formations légales d'opposition, présentent *leurs listes de candidats aux* élections législatives. L'introduction du scrutin proportionnel leur permettra d'être représentés à l'Assemblée.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Dakar. — Le Sénégal est une île en Afrique noire, une île qui a *pour nom « démocratie »*, entend-on souvent dire à Dakar, en cette veille d'élections. Dans cette *région* du monde, *quelle autre* capitale peut, en effet, s'enorgueillir d'un spectacle politique *aussi diversifié ?* A Dakar, *tous* les journaux de la planète entrent librement. Dans les kiosques *de l'avenue* Georges-Pompidou (ex-William-Ponty), on trouve à profusion les publications *diffusées* par l'opposition légale, bien qu'elles ne soient pas tendres envers le pouvoir. *Il n'est pas non plus très difficile* de se procurer les libelles de l'opposition « *clandestine* ». Celle-ci, *en fait, est tolérée. Pour l'instant*, du moins. Le quotidien gouvernemental *le Soleil* se plaît à *souligner que « le Sénégal n'a pas les honneurs d'Amnesty International »* : ses prisons n'hébergent aucun *détenu politique.*

Certes, l'« *ouverture démocratique* » comporte des limites *indéniables, dont la plus évidente* est l'instauration du tripartisme et son corollaire, l'exclusion du R.N.D. (Rassemblement national démocratique) hors de l'espace politique légal. Il y en a d'autres, *moins franches. Lorsqu'il rapporte*, chaque matin, les péripéties de la campagne électorale, *le Soleil réserve* la meilleure place aux propos des dirigeants socialistes. Le parti gouvernemental bénéfi*cie, à la télévision*, d'un *temps* de parole nettement supérieur à celui alloué à ses adversaires. Il dispose aussi de plus forts appuis financiers et de l'atout majeur que représente le contrôle de l'appareil d'Etat. Mais un tel déséquilibre n'est pas l'apanage du Sénégal.

Sécheresse et « tyrannie arachidière »

La démocratie senghorienne est guidée, dosée, progressive. A-t-on affaire pour autant à un simple stratagème ? Il ne semble pas. Dans une longue interview télévisée diffusée le 10 février, le chef de l'Etat avait assuré : « *Je veux ancrer la démocratie dans ce pays. Ce n'est pas moi qui l'ai apportée au Sénégal. J'ai essayé de la garder, de l'organiser.* » Deux raisons paraissent l'avoir conforté dans son désir de poursuivre le processus d'« *ouverture démocratique* ». D'une part, l'Internationale socialiste aurait exigé la consolidation du multipartisme avant l'admission, en son sein, de la formation gouvernementale sénégalaise. D'autre part, pétri de culture classique, le président Senghor, à en croire son entourage, verrait *dans le* pluralisme la condition et le signe de l'émancipation et de la maturité politiques d'une jeune *nation.*

A *soixante et onze* ans, le chef de l'Etat a dû se jeter dans la bataille pour relever le défi de son « *challenger* », qui, de son côté, sillonnait la brousse en tous sens depuis de longs mois. Au cours des deux dernières semaines de la campagne, MM. Senghor et Wade ont présidé une quarantaine de réunions publiques, portant le débat électoral jusque dans le moindre village du Sine-Saloum ou de Casamance. De cette effervescence, il *restera* forcément des traces. D'autant que les deux hommes se sont disputé, en priorité, les faveurs *du paysannat.*

Bien que le Sénégal soit l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique noire, sa population y demeure aux trois quarts rurale. Le plus souvent, le niveau de vie reste très bas. Ce n'est donc pas un hasard si M. Wade et ses amis *ont* choisi de « travailler » le milieu paysan. Dix-huit ans après l'indépendance, l'agriculture *reste largement soumise* à la « *tyrannie arachidière* », introduite par le colonisateur et dénoncée, naguère, par *René* Dumont (1). L'arachide procure au Sénégal, en moyenne, 40 % de ses recettes d'exportation. Le chiffre d'affaires de l'industrie huilière représente plus de 40 % de celui de toutes les entreprises industrielles.

*Du fait de la sécheresse qui sé*vit à nouveau au Sénégal, la campagne arachidière 1977-1978 accuse une chute de production d'environ 50 % par rapport à l'année précédente. Perte sèche pour les producteurs : 16 milliards de francs C.F.A. (2), soit un manque à gagner de 35 milliards pour l'économie natonale, compte tenu de la perte de l'important prélèvement fiscal sur le prix de vente final. Ce déficit conjoncturel est venu accentuer le mécontentement latent d'une paysannerie dont le pouvoir d'achat — en francs constants — n'a *pratiquement pas progressé* depuis l'indépendance. A l'origine de ce malaise, on trouve le système de *commercialisation* de l'arachide.

Celle-ci est le monopole d'un organisme d'Etat, l'Office national de coopération et d'assistance au *développement* (ONCAD), chargé d'acheter la récolte au producteur. S'il a libéré le paysan *de l'emprise* des traitants et des firmes commerciales d'import-export, qui faisaient la loi à l'époque coloniale, l'ONCAD, lourde machine bureaucratique, a sécrété, en revanche, une armée de *petits* et de *moyens* fonctionnaires, employés par les coopératives, que le paysan sénégalais classe, *à juste titre*, dans la catégorie des « *borom mandat* », ces salariés mensuels, donc privilégiés. Le *producteur* se *plaint* également du trop grand écart entre le prix d'achat du kilo d'arachide et sa valeur sur le marché mondial. Il comprend mal que, par le biais de la fiscalité, une partie du revenu de l'arachide tombe dans l'escarcelle de l'Etat.

Fustigeant cette nouvelle « *structure d'exploitation* » de la paysannerie, lors du congrès du P.D.S. en décembre dernier, M. Wade promit que, en cas de *victoire* électorale, il supprimerait immédiatement l'ONCAD, dont les méfaits sont d'ailleurs dénoncés, avec un bel ensemble, par tous les courants d'opposition. Nul doute que sa proposition ne rencontre un écho en *milieu* rural. Le gouvernement la tient pour démagogique, mais n'est pas de*meuré insensible, pour autant*, aux doléances paysannes. Il a accepté de payer comptant les *livraisons* d'arachide, ce qui n'était pas la règle jusqu'à présent, annonçant en outre le report *des dettes.*

Aux critiques de l'opposition, dans ce domaine comme dans d'autres, le pouvoir réplique par des « *faits et chiffres* ». Ainsi, dans une brochure intitulée *Vingt ans de gouvernement socialiste*, le parti de M. Senghor dresse un bilan fort flatteur de son action. On pourrait, aussi bien, aligner d'autres chiffres, moins brillants. Qu'il s'agisse du taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, plafonnant à 30 % ; du déficit de la balance des paiements, supérieur à 5 milliards de francs C.F.A. ; ou bien encore du service de la dette, équivalent à 12 % des recettes d'exportation.

L'attitude des chefs religieux

Mais, plus encore que le débat à propos des réalisations du régime senghorien, c'est l'attitude des chefs religieux qui, une nouvelle fois, déterminera largement l'issue des élections du *26 février. Depuis l'introduction* de l'islam, politique et religion vont de pair au Sénégal, terre à 85 % musulmane. Pour un homme public, se proclamer athée relèverait du suicide. Ainsi, le marxiste Majhemout Diop, président du Parti africain de l'indépendance, soucieux de ne pas donner prise à l'accusation, prend soin de terminer ses discours en citant un verset du Coran.

Dès le début de sa carrière politique, M. Senghor s'est ménagé l'appui des dirigeants des grandes confréries musulmanes : d'un *côté*, les Tidianes, dont Tivaouane est la ville sainte ; de l'autre, les Mourides, moins nombreux mais *mieux organisés, dont* la métropole est Touba. En faisant sienne la doctrine « *travailliste* », M. Wade nourrissait *vraisemblablement* le dessein d'arracher le soutien d'une partie des chefs Mourides dont *la foi exalte*, précisément, la valeur du travail. En fin de compte, seuls vingt-neuf marabouts, d'audience modeste, ont officiellement « *basculé* » dans le camp du P.D.S.

Depuis des mois, les responsables du parti socialiste ont, il est vrai, fait une cour assidue aux chefs religieux, leur accordant notamment de multiples audiences. En janvier, M. Senghor rendit visite, dans leurs fiefs respectifs, aux deux grands khalifes. Il déclara alors *que « les municipalités en difficulté pourraient trouver une aide dans les 4 milliards d'investissements distribués, chaque année, pour les communes, ce qui leur permettrait de résoudre les problèmes posés par les pèlerinages et les fêtes religieuses »*. Ces propos ayant suscité quelques remous au sein des délégations des organisations internationales représentées à Dakar — et qui fournissent une assistance financière au Sénégal, — le chef de l'Etat dut faire une mise au point, précisant que cette coquette somme ne serait que partiellement consacrée à l'organisation des festivités musulmanes. Assistant, le 20 février — en pleine campagne *électorale* — à la commémoration de la naissance du prophète, à Tivouane, le premier ministre, *M. Abdou* Diouf, s'est engagé quant à lui, au nom du gouvernement, à faire tout son possible pour *doter* la ville... d'une nouvelle mosquée.

L'après-senghorisme

Si les chefs des confréries n'ont officiellement donné aucune *consigne de vote*, il est clair qu'ils soutiennent tacitement le parti gouvernemental. Les sectes maraboutiques, *en premier lieu* celle des Mourides, constituent de véritables théocraties. *La* jouissance *de certains* privilèges *fonciers* leur confère une influence politique sans égale. Elles représentent la *structure* la plus *conservatrice* — voire féodale — de la société rurale sénégalaise. Aussi n'ont-elles aucun intérêt à retirer leur appui au pouvoir en place, qui a su jusqu'à présent non seulement satisfaire leurs exigences matérielles mais aussi ménager leur toute-puissance.

La cause de l'islam a de nombreux champions. L'un des plus fervents est Me Boubacar Gueye, neveu de l'ancien président Lamine Gueye. Sa plus grande originalité, dans le contexte politique sénégalais, réside ailleurs : il s'affirme « *de droite* », sans le moindre complexe. Il plaide pour la défense de la pureté de l'islam, la protection accrue de la propriété privée, la restauration de la totale liberté du commerce et la « *dénationalisation* » du secteur étatique. Avec quelques amis, M. Gueye a donc créé, en juillet 1977, un parti de droite, le Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.). M. Senghor, apparemment ravi de l'aubaine, a promis que le M.R.S. serait légalisé après les élections. Il suffira d'une légère modification de la Constitution, instituant le quadripartisme.

Dans l'immédiat, le pouvoir n'ira sans doute pas plus loin. Continuera-t-il de fermer les yeux sur les activités « *illégales* » du R.N.D. et du PAI « *clandestin* » ? Ce n'est pas sûr. En fait, au-delà de la prochaine échéance électorale, on ne peut oublier le lancinant problème de la succession qui s'inscrit en filigrane de l'expérience démocratique en cours. A cet égard, le chef de l'Etat notait dans son interview du 10 février : « *L'une de mes préoccupations majeures est de préparer l'après-senghorisme. C'est pour cette raison qu'il fallait mettre le goût de la démocratie dans le cœur des Sénégalais (...). Bien sûr, je prévois qu'un jour le parti socialiste sénégalais sera battu, qu'il y aura l'alternance. C'est une bonne chose. Mais (...) si nous savons être sérieux, garder notre intelligence, notre capacité de travail, nous pourrons conserver le pouvoir pendant vingt ans encore, comme l'ont fait les socialistes suédois...* »

Si le président avoue préparer « *l'après-senghorisme* » depuis 1967, il tarde, cependant, à précipiter le processus. Nombre d'observateurs estiment toutefois que M. Senghor n'achèvera pas son prochain mandat, cédant la place, au bout de deux ou trois ans — et conformément à la Constitution — au premier ministre, M. Abdou Diouf, son héritier présomptif depuis plusieurs années. Mais chaque fois que le chef de l'Etat est invité à préciser ses intentions à ce sujet, il se contente, laconique, de citer un proverbe, bien connu des chasseurs sénégalais : « *Quand on guette, on ne tousse pas...* ».

FIN

(1) Notamment dans *l'Afrique noire est mal partie* (1969) et *Paysannerie aux abois* (1971).
(2) 1 franc CFA = 2 centimes.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter face à la grève des mineurs

(Suite de la première page.)

Votée en 1947 par un Congrès républicain, après la grande vague de grèves de l'année précédente, cette loi avait été qualifiée par John Lewis, le tout-puissant président du Syndicat des mineurs de l'époque, de *« première poussée sauvage du fascisme en Amérique »*. Elle n'en a pas moins été invoquée une trentaine de fois, dont trois contre les mineurs.

Cette solution a cependant l'avantage de ne pas demander une intervention du Congrès. Le gouvernement conserverait donc une certaine souplesse dans son utilisation, d'autant plus que la procédure est à double détente : dans un premier temps, le président charge une commission d'enquête de lui faire un rapport justifiant que la grève crée *« un danger pour la sécurité nationale »* ; ce n'est qu'ensuite qu'il s'adresse à son ministre de la justice pour donner un ordre de réquisition. La remise du rapport peut être différée aussi longtemps que nécessaire, ce qui permet de maintenir les négociateurs sous pression et d'espérer que l'on pourra faire l'économie du deuxième temps. En tout cas, les deux tiers du public, selon un récent sondage, sont favorables à l'utilisation de la loi Taft-Hartley dans la présente grève.

3) Une autre option est la saisie par l'Etat, ou nationalisation temporaire, des mines touchées par la grève. Le gouvernement en prend le contrôle, fixe les conditions de travail et de salaires, mais il s'engage, puisqu'il ne s'agit pas d'une expropriation, à reverser aux compagnies le profit réalisé. Cette procédure a été utilisée à de très nombreuses reprises au cours de ce siècle, notamment par le président Truman, qui mit fin par ce moyen, en un seul jour, en mars 1950, à dix mois de grèves tournantes organisées chez les mineurs par John Lewis. Elle demande cependant une autorisation du Congrès, donc de longues semaines de débats au cours desquels il ne manque pas d'orateurs pour évoquer le spectre du « socialisme ».

En outre, cette option implique plus que toute autre le gouvernement dans le conflit, puisqu'il revient à l'administration de définir les conditions de travail sur lesquelles il sera très difficile de revenir lorsque les employeurs retrouveront leurs prérogatives. En même temps, elle paraît plus équitable que l'emploi de la loi Taft-Hartley, puisqu'elle impose des sacrifices, en principe, égaux aux deux parties. Aussi bien cette option semble avoir un peu plus de chances d'être retenue, si l'on en juge par les confidences faites par les très nombreux congressistes que M. Carter a reçus ces derniers jours.

Dans tous les cas, aucune de ces solutions ne pourra conduire à une reprise de la production avant plusieurs semaines. Or, en tardant à choisir, M. Carter réduit le délai pendant lequel son intervention devra produire des résultats s'il veut éviter un épuisement catastrophique des stocks de charbon et l'extension du chômage dans les Apalaches. Autrement dit, sous prétexte de sauvegarder le plus longtemps possible sa liberté d'action dans la première phase du conflit, le président l'a réduite dangereusement dans la phase à venir, la plus délicate.

MICHEL TATU.

L'HOMME D'AFFAIRES SUD-CORÉEN MÊLÉ AU SCANDALE DES POTS-DE-VIN VA ÊTRE ENTENDU A WASHINGTON.

M. Park Tong-sun, l'homme d'affaires sud-coréen impliqué dans le scandale des pots-de-vin versés à des parlementaires américains par les services spéciaux de Séoul, a quitté la Corée du Sud jeudi 23 février pour Washington, où il doit témoigner devant les personnes chargées de faire la lumière sur cette affaire.

M. Park Tong-sun doit tout d'abord se présenter devant la commission de l'éthique de la Chambre des représentants, qui commencera ses auditions le 28 février, puis devant le comité de l'éthique du Sénat, afin de révéler les noms des parlementaires auxquels il aurait remis les pots-de-vin.

Pendant son séjour aux Etats-Unis, M. Park doit également témoigner dans des procès intentés contre des parlementaires américains déjà inculpés, tel M Richard Hanna, accusé d'avoir reçu 100 000 dollars.

M. Park est assuré d'une immunité totale pour ses actes aux Etats-Unis, en échange de ces témoignages. Le scandale des pots-de-vin sud-coréens a éclaté aux Etats-Unis en novembre 1976. M. Park avait alors gagné Londres, puis Séoul. Il assure que le gouvernement sud-coréen n'était en rien impliqué dans ses activités.

Le sénateur Adlaï Stevenson, président du comité de l'éthique du Sénat a averti la Corée du Sud qu'un prêt de 500 millions de dollars, qui lui a été accordé pour la construction de deux réacteurs nucléaires, serait bloqué jusqu'à ce qu'elle fournisse des informations sérieuses sur ce scandale des pots-de-vin. — *(A.F.P., Reuter.)*

Argentine

L'ancien président Frondizi invite le gouvernement à garantir le respect des droits de l'homme

L'ancien président Arturo Frondizi (1958-1962) a déclaré le jeudi 23 février que la répression contre la guérilla gauchiste en Argentine *« était pratiquement terminée »* et a invité le gouvernement militaire à garantir *« le respect des droits de l'homme pour tous sans exception »*, indique l'agence Associated Press dans une dépêche de Buenos-Aires.

Cependant, à Genève, où la commission des droits de l'homme de l'ONU est réunie depuis le 6 février, sans que la situation en Argentine figure à son ordre du jour, la Ligue argentine des droits de l'homme a donné le 23 février une conférence de presse, nous indique notre correspondante Isabelle Vichniac. Elle a estimé que les statistiques officielles sur le nombre des détenus étaient *« totalement fausses »*. Selon cette organisation, il y aurait non pas 3 500 mais 10 000 prisonniers politiques, chiffre auquel il conviendrait d'ajouter 20 000 à 25 000 disparus et 8 000 personnes *« tuées par l'armée et les forces de sécurité »*.

D'autre part, un colloque international est organisé à Bruxelles le 25 février (1) par le groupe belge d'Amnesty International, qui a pris en charge le cas de M. Victor Benamo, ancien recteur de l'université de Bahia Blanca, détenu, avec seize de ses collègues, depuis 1976 (*Le Monde* du 1er-2 décembre 1977). M. Benamo avait, avant le coup d'Etat militaire, mis en œuvre, dans son établissement, un plan de réforme des études que les nouvelles autorités ont jugé *« subversif »*.

En revanche, le professeur Bettelheim a jugé qu'il s'agissait seulement de donner aux étudiants *« à la fois un enseignement économique général et une formation adaptée à l'analyse concrète des problèmes du développement économique d'un pays comme l'Argentine »*. Les économistes Milton Friedman et Jan Tinbergen, ainsi que le sociologue M. Alain Touraine ont démontré que le plan de réforme incriminé était conforme à tout enseignement économique digne de ce nom dans un État démocratique.

Les organisateurs du colloque — auquel participeront, notamment, l'écrivain argentin Julio Cortazar, M. Marek Halter et Me Colette Auger — annoncent qu'il aura pour objet de *« démonter, pour la presse internationale notamment, les mécanismes subtils de la répression quand celle-ci s'attaque aux fondements mêmes des pluralismes universitaires »*.

(1) Au Palais des congrès (salle Dynastie A), à 10 heures.

Colombie

Les partis traditionnels craignent une abstention massive aux élections législatives

De notre correspondant

Bogota. — Virulence des candidats et apathie des électeurs : ce contraste a dominé la campagne pour les élections législatives et locales qui auront lieu en Colombie le dimanche 26 février. On a vu les chefs de file des différentes factions d'un même parti, multiplier les accusations réciproques — plutôt que de défendre des programmes. — au milieu de la relative indifférence de la population. Les derniers sondages indiquent que, sur les 12,3 millions d'inscrits, 5 millions à peine se rendront aux urnes. Le fait que, pour la première fois, les élections législatives et présidentielle (celle-ci aura lieu en juin) ne soient pas simultanées a contribué à accroître cette désaffection de l'électorat.

Les affrontements entre conservateurs et libéraux, qui ensanglantèrent le pays il y a trente ans, appartiennent au passé. L'antagonisme entre les deux formations n'a pas dominé la campagne. Ce qui a attiré l'attention, c'est le déchirement du parti libéral. Les élections de ce dimanche lui serviront de « primaires » : celui des pré-candidats à la présidence dont les partisans déclarés remporteront le plus de voix le 26 février sera le porte-drapeau de l'ensemble du parti en juin. Il aura de grandes chances de succéder à l'actuel président, M. Alfonso Lopez Michelsen.

Des trois pré-candidats présidentiels libéraux, deux ont une possibilité réelle de l'emporter. Ils se distinguent plus par les secteurs de l'électorat qu'ils représentent que par leur programme. M. Carlos Lleras, qui fut déjà président, est considéré comme le porte-parole des secteurs traditionnels de la bourgeoisie colombienne, notamment celle du café et des textiles ; il dispose de solides bases d'appui dans les grands centres urbains, en particulier à Bogota.

Le jeu des conservateurs

M. Julio Cecar Turbay, de son côté, se définit comme le représentant des *« classes émergentes »*, c'est-à-dire d'une bourgeoisie de formation plus récente, plus financière qu'industrielle. Ses adversaires considèrent que lesdites classes ont, en fait, surgi à la faveur d'activités liées à la contrebande. Certains parlementaires, originaires de la côte Caraïbe, proches de M. Turbay, ont été mis en cause. Mais rien n'a jamais été avancé, concrètement, contre le pré-candidat lui-même, une telle campagne, cependant, a fortement nui à son image dans l'opinion publique. M. Turbay contrôle l'appareil du parti, et, de ce fait, il a l'avantage dans les campagnes, plus soumises que les villes à l'influence des « caciques » locaux. Pour cette raison aussi, il devrait être moins affecté que son rival par le phénomène de l'absention.

Reste à savoir si le pré-candidat libéral vainqueur ce dimanche réussira à faire le plein des voix de son parti. Vainqueur, M. Lleras bénéficierait sans doute du report des voix de son adversaire. Mais l'inverse est loin d'être sûr.

Cette dernière perspective est évidemment favorable au candidat conservateur M. Belisario Betancur qui, minoritaire, ne pourrait l'emporter qu'en profitant de la division des libéraux. Conscient de ce fait, M. Betancur cherche à apparaître non comme le candidat d'une formation, mais comme un homme *« au-dessus des partis »*. Paradoxalement, il a réussi à apparaître comme plus novateur que ses adversaires. Le caractère hétéroclite de l'électorat qu'il sollicite explique l'imprécision de son programme.

Aucune autre formation ne paraît à même de répéter l'expérience de troisième force de l'ANAPO, héritier du général Rojas Pinilla. Le parti n'a pu élaborer une stratégie commune pour les élections de ce dimanche. On prête un peu plus de chance au nouveau parti formé par un général à la retraite, Alvaro Valencia, qui fait campagne pour la « moralisation du pays ». Quant à la gauche, partagée entre trois formations, ses chances électorales sont minces en contraste avec ses constants progrès dans le milieu syndical.

Ces dernières semaines, la plupart des candidats, et le président Lopez lui-même, ont fait campagne contre une abstention qui, trop élevée, démontrerait une dangereuse désaffection de la population pour le système parlementaire. Aux élections législatives de 1974 (combinées avec l'élection présidentielle), les abstentionnistes représentaient 40 % de l'électorat.

Les électeurs semblent de moins en moins persuadés de la possibilité d'une évolution des partis traditionnels. Mais ils ne voient guère d'alternative. L'incapacité du président Lopez — qui apparaissait, au départ, comme un franc-tireur — à secouer le joug des notables du parti et a aggravé le phénomène.

L'institution parlementaire elle-même a contribué, ces derniers temps, à détériorer sa propre image. Le président de la Chambre, M. Alberto Santofimio, n'a-t-il pas été arrêté, en janvier, pour avoir signé des centaines de faux contrats d'*« assistance tehnique »* au Congrès ? La dernière loi électorale n'a-t-elle pas dû être annulée par le pouvoir judiciaire pour avoir été adoptée sans le quorum requis ? Et qui a oublié, à Bogota, la manière sans précédent dont fut appouvée, en novembre, un projet de loi du gouvernement convoquant une prochaine Assemblée constituante : ce projet, d'abord repoussé par l'une des Chambres, a été sauvé, en appel, grâce à une majorité non qualifiée, confié à une commission non compétente contrôlée par les partisans du gouvernement, finalement adopté malgré les protestations tumultueuses de l'opposition...

Certains militaires en ont déjà tiré la conclusion qu'il importait de mettre le Parlement au pas. Il est, en tout cas, urgent de mettre fin à des pratiques peu orthodoxes devenues monnaie courante à Bogota. Comment croire que les vainqueurs du 26 février, quels qu'ils soient, puissent le faire ?

THIERRY MALINIAK.



ASIE

Chine

Un plan décennal de développement économique va être soumis à la cinquième Assemblée nationale

Le comité central du P.C. chinois s'est réuni en session plénière, du 18 au 23 février, et a notamment approuvé les candidatures aux postes de premier ministre et de membre du gouvernement, a annoncé, jeudi, un communiqué officiel. On ignore encore qui est le candidat à la direction du gouvernement ; selon l'A.F.P., M. Hua Kuo-feng pourrait continuer à assumer ses fonctions. Le communiqué ne fait aucune allusion à la possibilité d'une restauration du poste de président de la République, supprimé en 1975.

De notre correspondant

Pékin. — Le communiqué officiel publié jeudi a confirmé que le comité central s'est réuni en session plénière pour approuver les documents qui vont être soumis à la cinquième Assemblée nationale populaire. Le texte rend compte du discours prononcé à cette occasion par le président Hua Kuo-Feng et énumère les diverses décisions transmises à l'Assemblée. Les éléments d'information les plus inédits sont les suivants :

Un projet de plan décennal pour le développement de l'économie nationale sera présenté à l'Assemblée, indépendamment, semble-t-il, du rapport sur l'activité du gouvernement. Ce plan, anti-daté de deux ans, couvre la période 1976-1985.

La nomination annoncée d'un *« procureur général du parquet populaire suprême »* confirme que ce dernier organisme est appelé à retrouver un rôle dans la Constitution révisée. On sait que la Constitution de 1975 avait confié aux organes de sécurité publique l'essentiel des attributions des anciens parquets.

Un *« nouveau texte de l'hymne national »*, enfin, a été approuvé. Les modifications apportées à l'ancienne version — qui date de la guerre contre le Japon — ne sont pas précisées. Pour le reste, l'ordre du jour de la prochaine session, tel qu'il était déjà connu, est confirmé.

Par contraste avec le communiqué laconique du comité central qui avait précédé, en janvier 1975, la session de la quatrième Assemblée nationale populaire, le texte publié jeudi est relativement long. Il est en grande partie consacré à un résumé du discours du président Hua, qui frappe par son ton très optimiste. L'accent est mis sur la stabilité et l'unité retrouvées, et l'on ne trouve qu'une seule référence à la nécessité, de *« continuer à liquider le venin et l'influence néfaste de la bande des quatre »*. Evoquant notamment la formation des nouveaux comités révolutionnaires dans les provinces et la situation *« réjouissante dans tous les secteurs d'activité »*, le président Hua a déclaré : *« Tout cela prouve avec éclat que notre pays a traversé sans à-coups la grave crise provoquée par la bande des quatre et que la nouvelle phase de notre révolution et de notre édification socialiste s'ouvre par un bon début. »* Les formules employées suggèrent que la crise appartient désormais au passé, qu'une nouvelle page est tournée et que l'heure est à présent à l'unité.

Ce ton contraste sensiblement avec celui d'articles publiés presque quotidiennement par la presse, et qui insistent sur la nécessité d'approfondir la *« troisième campagne »* dans la lutte contre la *« bande des quatre »* et ses partisans. Parallèlement, des indices confirment que de hauts personnages du régime sont encore soumis à des pressions plus ou moins vives, et des observateurs habituellement bien informés croient même savoir que le général Chen Hsi-lien, membre du bureau politique, aurait perdu il y a déjà deux mois son commandement de la région militaire de Pékin.

ALAIN JACOB.

● *La frégate de lutte anti-sous-marine « Duguay-Trouin »* fera escale à Changhaï du 1er au 7 avril, sur l'invitation du gouvernement chinois, a annoncé, jeudi 23 février, le ministère français de la défense. Ce sera la première escale d'un bâtiment de la marine nationale en Chine depuis la fondation de la République populaire en 1949.

A travers le monde

Birmanie

● QUATRE PERSONNES ONT ETE CONDAMNEES A MORT jeudi 23 février par un tribunal de Rangoun. Elles étaient accusées d'avoir tenté d'assassiner le président Ne Win et plusieurs autres dirigeants birmans. Deux des condamnés étaient des responsables locaux du Parti du programme socialiste, parti unique, et un autre appartenait à un mouvement sécessionniste. — *(U.P.I., Reuter.)*

Iran

● SIX CENT CINQUANTE PERSONNES ont été arrêtées à la suite de l'émeute qui s'est produite samedi dernier à Tabriz, où neuf personnes ont trouvé la mort et où cent vingt-cinq autres ont été blessées, a rapporté, jeudi 23 février, le quotidien du soir de Téhéran, *Ettelaat*. Deux cents personnes viennent d'être arrêtées, dont *les chefs des groupes d'émeutiers »*. Les autres *« meneurs »* ont été identifiés et sont recherchés, selon le journal.

Irlande du Nord

● L'IRA PROVISOIRE aurait reçu de nouvelles livraisons d'armes (parmi lesquelles une demi-douzaine de mitrailleuses américaines M-60 et des explosifs) de l'Organisation de libération de la Palestine. En novembre, 5 tonnes d'armes, également en provenance de l'O.L.P., en particulier des mortiers et des lance-roquettes cachés dans des transformateurs électriques expédiés de Chypre à destination de la République d'Irlande, avaient été interceptées en Belgique. — *(A.P.)*

Mauritanie

● LES SIX FRANÇAIS ENLEVES A ZOUERATE, en Mauritanie, le 1er mai 1977 et libérés par le Front Polisario le 23 décembre, ont annoncé jeudi 23 février, à Marseille, qu'ils assignaient en justice la Société nationale industrielle et minière (S.N.I.M.) qui exploite les gisements de Zouérate. Ils réclament chacun 300 000 F de dommages et intérêts pour « les préjudices moraux et physiques » engendrés par leur détention.

Suisse

● LE NOUVEAU PROJET DE CONSTITUTION SUISSE, qui comprend cent dix-huit articles, a été officiellement présenté jeudi 23 février à Berne. Elaboré par une commission de quarante-trois membres, il doit être soumis au Parlement en 1981, puis, après rédaction définitive, il fera l'objet d'un référendum. — *(A.F.P., A.P.)*

Zaïre

● L'AGENCE ZAIRE PRESSE a publié jeudi 23 février le texte d'un message adressé au président Mobutu par M. Neto, et dans lequel le chef de l'Etat angolais propose une nouvelle rencontre entre représentants des deux pays pour *« normaliser les relations entre Kinshasa et Luanda »*. Une première série de pourparlers s'était tenue en janvier à Brazzaville. — *(Reuter.)*





Le Monde

politique

La querelle du SMIC à 2 400 F

La majorité divisée en trois camps

L'article de M. Jean-Jacques-Servan-Schreiber dans *le Monde* du 21 février invitant la majorité actuelle à dire : « *Oui, le SMIC à 2 400 F est négociable. Voyons comment* » a ouvert une brèche sérieuse au sein de cette même majorité, brèche qui s'élargit de jour en jour au fil des déclarations électorales.

Face au P.S. et au P.C. qui proposent ensemble de majorer de 37 % le SMIC le 1er avril pour le porter à 2 400 F par mois (pour quarante heures de travail par semaine), les leaders de la majorité se répartissent pour l'instant en trois camps :

● M. Servan-Schreiber a proposé, jeudi 23, que la majorité, si elle gagne les élections de mars, prenne « *l'initiative, à la demande du président* » de porter le SMIC à 2 400 F « *dans le courant de 1979* », au terme d'une négociation « *sérieuse* » qui permettrait que le salaire minimal soit alors payé « *en francs Giscard* » et non en « *francs Marchais* ».

● *M. Barre* s'en tient, lui, au « programme de Blois », qui prévoit simplement une progression du SMIC « *plus rapide que celle de la moyenne des salaires* », comme cela s'est fait en 1977 (+ 3,1 % de pouvoir d'achat pour le SMIC l'an dernier). Refusant de fixer une date précise, le premier ministre se contente d'affirmer que les 2 400 F seront atteints « *au cours de la prochaine législature* » (donc au plus tard en 1983), mais certainement pas en 1978. L'important à ses yeux est que ces 2 400 F ne soient pas payés « *en monnaie de singe* » et que la progression du SMIC continue de tenir compte de la hausse des prix et de la croissance de l'économie.

● MM. Soisson et Poniatowski ont une position intermédiaire. Le premier a affirmé jeudi que le SMIC irait « *beaucoup plus loin que 2 400 F dans le courant de la législature* ». Le second avait déclaré mercredi que le SMIC pourrait augmenter en « *pouvoir d'achat... de 8 à 10 % par an* » (soit, en valeur nominale, de 15 à 18 % par an, si l'on table sur une hausse des prix de l'ordre de 7 % par an).

Doubler ou tripler le rythme actuel

Chiffrer les conséquences pratiques de ces déclarations fait clairement apparaître leurs divergences. Pour M. Servan-Schreiber, les *2 400 F accordés en 1979* en « francs Giscard » correspondraient, *grosso modo*, à une hausse de pouvoir d'achat du SMIC de 27 % en un an (8 % de hausse supposée des prix en un an), au lieu des 37 % proposés par la gauche.

Pour M. Poniatowski, la hausse annuelle de 8 % du pouvoir d'achat du SMIC permettrait d'atteindre les 2 400 F en 1982, en francs de valeur constante. Un rythme annuel de 10 % avancerait même d'un an l'échéance. Mais il faudrait, pour ce faire, à peu près tripler la cadence observée en 1976 et 1977 (3,1 % de pouvoir d'achat supplémentaire pour le SMIC au cours de chacune de ces années), donc changer *sérieusement la politique salariale*.

Les propos de M. Barre — à Blois et depuis — ne l'y montrent guère prêt. Or, si le premier ministre voulait se contenter de faire « *comme avant* », il faudrait... onze ans pour atteindre les 2 400 F payés autrement qu'en « *monnaie de singe* ». Puisque M. Barre a promis, mardi, que le cap serait franchi avant cinq ans, il faudrait qu'il se rapproche de la position de M. Poniatowski et accepte une hausse de pouvoir d'achat d'au moins 6,2 %. Soit le double de la cadence *suivie depuis deux ans*. Il ne l'a pas encore admis.

La polémique incidente sur la « *monnaie de singe* » peut d'ailleurs être éclaircie par un rappel historique. Quand, en 1968, le SMIC a été accru de 35 %, la hausse des prix français qui s'en est suivie — dans un climat économique mondial, il est vrai, différent — a été de 9 % en dix-huit mois, taux inférieur à l'augmentation actuelle du coût de la vie. Et il n'y a pas eu de diminution du pouvoir d'achat des « smicards » pendant cette période, puisque *le salaire minimal* a augmenté dans le même temps de 9 %, conformément à la loi. Les « smicards » de 1968 n'ont donc pas été payés en « *monnaie de singe* » : dix-huit mois après le « constat de Grenelle », ils avaient conservé l'intégralité du pouvoir d'achat supplémentaire qui leur avait été accordé à cette occasion. — G. M.

M. BARRE : la certitude d'un paiement en monnaie de singe.

M. Barre, qui se trouvait jeudi soir 23 février à Laval, a déclaré au cours d'une réunion publique : « *Ceux qui crient « pouvoir d'achat » devraient comprendre, une fois pour toutes, que ce qui les menace avec le programme commun, c'est justement la baisse du pouvoir d'achat. (...) Le SMIC à 2 400 F, c'est la certitude d'un paiement en monnaie de singe. C'est abuser l'opinion que de s'accrocher à un chiffre.* »

M. SOISSON : beaucoup plus loin que 2 400 francs.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré jeudi soir 23 février à Rethel (Ardennes) au micro de R.T.L. : « *Au cours de la prochaine législature, nous aurons à augmenter le SMIC dans les conditions les plus élevées que l'économie française puisse supporter. Et je m'étonne parfois de voir la bataille s'engager autour du chiffre de 2 400 francs. Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que nous accepterions par avance un chiffre avancé par les syndicats ?*

» *Je dis simplement qu'au cours de la prochaine législature le SMIC ira beaucoup plus loin que 2 400 francs, et il ira dans des conditions qui soient compatibles avec l'effort des entreprises. Nous serons ceux qui continueront la progression des bas salaires et qui permettront la réduction des inégalités en France. Mais les Français pourront juger. Il y a les promesses démagogiques de ceux qui lancent des chiffres et il y aura la réalité concrète de ceux qui permettront l'évolution des bas salaires, mais une évolution qui ne soit pas payée, comme le premier ministre l'a dit, en monnaie de singe.* »

M. SERVAN-SCHREIBER : en francs Marchais ou en francs Giscard ?

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré jeudi 23 février, à Laxou, dans la banlieue de Nancy : « *La question qui se pose est : oui ou non au SMIC à 2 400 F ? Il s'agit de dire quand, comment et avec qui nous le voulons. En francs Marchais ou en francs Giscard ?*

» *En francs Marchais, que serait ce SMIC à 2 400 F en avril 1979, avec un taux d'inflation de 30 % ? En francs Giscard, si méthodiquement, sérieusement, au terme d'une négociation — dont le prochain gouvernement, à la demande du président, prendra l'initiative, — le Parlement décide que ce SMIC est possible dans le courant de 1979, ce sera un SMIC à 2 400 F vrai.* »

M. FERRY (C.N.P.F.) : en avril, ce serait une mesure susceptible de ruiner nos entreprises.

« *Le SMIC à 2 400 francs au lendemain des élections me paraît une mesure susceptible de ruiner nos entreprises*, a déclaré M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F., le 23 février, au micro d'Europe 1. *Mais que ce soit un objectif à atteindre le plus tôt possible, dans le cadre de la politique contractuelle, alors, oui, je suis personnellement d'accord. On ira, bien sûr, au SMIC à 2 400 F, mais je doute qu'on y aille au mois d'avril, car, dans ce cas, on peut se demander ce qu'il adviendrait des petites et moyennes entreprises, pour ne parler que d'elles.* »

444 CANDIDATS A PARIS

Quatre cent quarante-quatre candidats restent inscrits dans les trente et une circonscriptions de Paris. Ils étaient 459 dimanche, à minuit. Sept d'entre eux ont vu, depuis, leur candidature rejetée par le tribunal administratif. Huit autres ont « disparu », faute d'avoir accompli les formalités légales complémentaires, dont le paiement de la caution de 1 000 F.

Ces « départs » ne changent rien au problème politique dans la capitale. En effet, parmi les partants (dont 10 U.G.P.), il n'y a aucun des candidats inscrits dimanche en dernière heure dans les circonscriptions où la majorité était primitivement convenue d'une candidature unique.

Après la validation, dont le terme était fixé au jeudi 23 février à minuit, la moyenne statistique de candidats inscrits par circonstription tombe de 14,8 à 14,3. Les deux circonscriptions championnes sont la 21e (seizième arrondissement) et la 26e (dix-huitième arrondissement) avec dix-huit candidats chacune. La moins fournie est la 5e (septième arrondissement) avec onze candidats.

M. CHIRAC DÉNONCE LES « APPRENTIS SORCIERS » DE LA GAUCHE

(De notre envoyé spécial.)

Cannes. — M. Chirac, visitant, jeudi 23 février, les Alpes-Maritimes, s'est rendu dans les circonscriptions que détiennent actuellement deux députés R.P.R., MM. Aubert et Sauvaigo (apparenté), et qui sont les candidats uniques de la majorité. A Cannes, il est venu soutenir Mme Dupuy, conseiller d'Etat, trésorière nationale du R.P.R. et ancien directeur du cabinet de Georges Pompidou, qui affronte dans son fief M. Cornut-Gentille, député sortant non inscrit, ancien ministre et maire de Cannes.

Sous un vaste chapiteau installé près du Palm Beach et devant quelque cinq mille personnes, M. Chirac a vivement attaqué *M. Cornut*-Gentille, tout comme l'avait fait avant lui Mme Dupuy et Mme Chouraqui, membre du parti radical valoisien, mais orateur national du R.P.R. M. Chirac a notamment déclaré : « *Pendant les dix années où j'ai siégé au gouvernement, je n'ai jamais vu le député de la 5e circonscription des Alpes-Maritimes. Je ne sais même pas comment il est fait physiquement.* »

M. Chirac s'en est pris avec une particulière vivacité au parti socialiste et à M. Mitterrand : « *Je n'imagine pas que l'ambition de M. Mitterrand, ou de M. Marchais, soit d'implanter le goulag en France, mais je dis que ce sont des apprentis sorciers.* »

M. Chirac, parlant à Grasse devant plus de mille personnes, s'est notamment interrogé sur les conséquences d'une éventuelle victoire de l'opposition en demandant : « *Que deviendrait un gouvernement présidé par un chef d'Etat qui est loin d'avoir fini son mandat et qui doit l'assumer normalement jusqu'à son terme, qui a reçu une mission fondamentale qui consiste à protéger les libertés et qui aurait en face de lui un premier ministre qui aurait été élu sur une option inverse, qui aurait pour mission d'instituer un marxisme autogestionnaire ? Qu'en sera-t-il demain, si ce premier ministre a à ses côtés M. Georges Marchais ?* » Et M. Chirac a répondu : « *En aucun cas une telle équipe n'est en mesure d'assumer les affaires de la France.* »

ANDRÉ PASSERON.

COMME EN 40...

Des anciens de la 2e D.B. — la célèbre division blindée à la tête de laquelle le général *Leclerc de Hauteclocque*, élevé après sa mort à la dignité de maréchal de France, entra dans Paris pour y recevoir la capitulation de la garnison allemande en août 1944 — trouvent, depuis quelques jours, dans leur courrier un opuscule de seize feuillets qui les appelle à prendre conscience du fait que « *la liberté est aujourd'hui menacée* » et que « *le pays prendra une option fondamentale en mars* ».

A proprement parler, les *auteurs de cet opuscule*, parmi lesquels M. Philippe Peschaud, président de l'Association des anciens de la 2e D.B., le Père Louis Fougerousse, ancien aumônier militaire, et les généraux Jacques de Guillebon et Jacques Massu, du cadre de réserve, n'invitent pas formellement à voter pour tel ou tel candidat de la majorité présidentielle. Mais *leurs critiques contre « les dangers du programme commun »* et, pêle-mêle, contre Karl Marx ou MM Jean Kanapa, Georges Marchais et François Mitterrand montrent assez où leur cœur ne penche pas.

Sous le titre le Pacte avec le diable, le général Massu, l'ancien responsable de la « bataille d'Alger », en 1957, pendant laquelle des parachutistes *français* devaient commettre tant de « bavures », s'en prend à la doctrine communiste, parce qu'elle « *nous emmène tout droit à la guerre civile, qui fournirait le meilleur prétexte à une intervention soviétique par voie aérienne et maritime, demandée par M. Marchais, pourquoi pas ?* »

Il conclut : « *Un éventuel chef d'Etat tel que M. Mitterrand n'a même pas d'avis sur une question aussi sérieuse que le maintien de l'arme atomique, puisqu'il propose de recourir à un référendum. Mais vous n'êtes pas débiles. Brisons-là.* »

Quant au *général* de Guillebon, polytechnicien, Compagnon de la libération et ancien directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, il écrit : « *En 1940, nous étions quelques centaines de Français libres. En 1945, il y avait quarante millions de Français libérés. Que chacun de nous s'engage pour que, en 1978, cinquante-trois millions de Français ne régressent pas en sacrifiant un peu de leur liberté au bénéfice d'un peu plus d'aisance pour se retrouver pleurant leur liberté perdue devant leur assiette vide.* »

De nombreux anciens de la 2e D.B., qui ne partagent pas, tous, les options de la gauche, se sont émus de l'existence d'un « *message* » politique de leur association. En particulier, ils n'hésitent pas à juger scandaleux l'amalgame fait entre, d'une part, la défaite de 1940 et l'occupation du territoire français par des troupes étrangères, et, d'autre part, les élections de mars 1978, qui porteront aux *responsabilités* une majorité — quelle qu'elle soit — *issue d'un scrutin démocratique* entre des citoyens français libres.

JACQUES ISNARD.

LA TOURNÉE DU PREMIER MINISTRE EN PROVINCE

M. Barre : M. Marchais veut ferrer le poisson socialiste

Le premier ministre s'est rendu, jeudi soir 23 février, à Laval, pour soutenir la candidature de l'un de ses proches collaborateurs. M. d'Aubert, qui défend les couleurs de l'Union pour la démocratie française dans la 1re circonscription de la Mayenne, dont le siège est détenu par M. Pierre Buron (R.P.R.), qui ne se représente pas.

Auparavant, à Châteaudun, il avait apporté son appui à M. Dousset (apparenté R.P.R.), député sortant de la 3e circonscription d'Eure-et-Loir. Il devait participer, vendredi 24 février à Paris, à un déjeuner-débat organisé par le Cercle de l'opinion, puis aller à Beauvais pour y soutenir la candidature de M. Lenoir, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé, candidat de la majorité présidentielle dans la 5e circonscription de l'Oise.

De notre envoyé spécial

Laval. — Une fois encore, les socialistes ont été les principales cibles du rassemblement organisé à Laval par les formations de la majorité soutenant la candidature de M. d'Aubert. Celui-ci d'ailleurs s'en est pris personnellement à son principal adversaire, M. Pinçon (P.S.), maire de la ville, qu'il a qualifié de « *caméléon* » et auquel il a reproché d'avoir pris comme suppléante « *une dame de compagnie* ». M. d'Aubert s'est également moqué de M. Mitterrand, « *cet homme usé jusqu'à la corde, ce ringard de la politique* ».

Evoquant l'interview accordée au *Monde* par M. F. Mitterrand (*le Monde* du 23 février), le premier ministre a indiqué : « *Il faut poursuivre l'effort de redressement et non pas se laisser séduire par des propositions qui relèvent de la pure imagination et dont les conséquences seraient dramatiques pour le pays.* »

Lors de son passage à Châteaudun, le premier ministre avait déclaré : « *Je ne mets pas en doute l'inspiration généreuse de ceux qui ont cru au programme commun. Mais réfléchissez seulement à ce que serait un gouvernement comprenant à la fois des socialistes et des communistes. Que se passerait-il par exemple au moment du vote du budget ? Les socialistes devraient passer sous les Fourches Caudines des communistes. Car le parti communiste, lui, n'est pas dans l'équivoque. Croyez-vous que M. Marchais ferait tout le cinéma qu'il fait actuellement s'il n'avait pas dans l'esprit la bonne pensée qu'il faut une fois pour toutes ferrer le poisson socialiste ?* »

A. R.

M. BARRE EN BALLOTTAGE A LYON ?

Un sondage IFOP effectué les 20 et 21 février auprès de cinq cent trois électeurs, pour le compte du *Progrès de Lyon*, et publié le 24 février par ce quotidien, donne les résultats suivants dans la 4e circonscription du Rhône où se présente le premier ministre : M. Raymond Barre *obtiendrait 46 % des voix* au premier tour, devançant M. Vianes (P.S.) 24 %, MM. Magnon (P.C.) obtenant 12 % des suffrages et Duputet (Ecologie 78) 9 %.

Au second tour, selon la « projection » de l'IFOP, M. Barre enlèverait le siège avec 56 % des voix contre 44 % à M. Vianes.

En 1973, M. Louis Joxe (U.D.R.) l'avait emporté au second tour dans une élection triangulaire où ses voix additionnées à celles de M. Bansillon (réformateur) totalisaient 66,6 % des suffrages. L'année suivante, au second tour de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait obtenu, dans la circonscription, 63 % des voix.

● *Le président de la République* a reçu, jeudi 23 février, une délégation de la société belge d'entraide des membres de la Légion d'honneur, conduite par le baron Pierre Clerdent, président du conseil d'administration de cette société, et du vicomte Gaston Eyskens, ancien chef du gouvernement belge.

D'autre part, le chef de l'Etat devait recevoir à déjeuner, vendredi 24 février, l'équipe de France de football.

● *ERRATUM.* — *C'est* M. Charles Saint-Prot (et non Philippe, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos premières éditions d'hier) qui a signé la tribune du 12 mars intitulée « Le renoncement ou la grandeur de la France » parue dans *le Monde* du 24 février.

POLITIQUE

L'Union pour la démocratie française

(Suite de la première page.)

Au soir du premier tour, les voix recueillies par ceux qui auront ainsi travaillé ensemble seront les mêmes.

L'objectif, enfin atteint par nous, de rassembler, d'unifier ceux qui, depuis l'élection présidentielle, poursuivent avec détermination la même œuvre de réforme, n'a de sens que si la force vient d'en bas et se trouve portée par le courant unitaire qui était si attendu — qui ne demandait qu'à déferler — dans l'efficacité.

Républicains, centristes et radicaux ont agi ensemble et gagné leur unité. Sur le terrain, peut enfin se manifester et s'organiser la solidarité de fait. Tout naturellement, elle éliminera les rivalités et les frictions, car les hommes et les idées sont si proches que, déjà, on les retrouve dans l'U.D.F.

En quelque sorte, comme Marx, à propos de la philosophie de Hegel, je dirai du vieux projet d'union des réformistes sincères qu'il marchait sur la tête et qu'il convenait de le mettre sur ses pieds.

Cette union s'est constituée à la suite d'un long travail de concertation qui s'est poursuivi, sans relâche, depuis le début de l'été 1977. Je l'avais publiquement souhaitée, dès le 25 juin dernier. L'Union pour la démocratie française n'est pas et ne sera pas la réunion d'une partie de la majorité contre une autre. Le président de la République l'a clairement expliqué à Verdun-sur-le-Doubs.

C'est l'affirmation du parti républicain, depuis Fréjus en mai dernier, qui a d'abord conduit à l'instauration d'un climat d'entente. Nous sommes fiers d'y avoir contribué de manière décisive.

Notre perspective est celle tracée par le président à Verdun-sur-le-Doubs. C'est vrai, et maintenant c'est un fait qu'il y a quatre grands courants qui portent notre vie politique : deux dans la majorité, deux dans l'opposition.

Au sein de la majorité, l'Union pour la démocratie française est la fidélité au président et la volonté d'adaptation de notre société.

Nous pensons que la majorité n'a de chances de gagner, et de se renouveler, de se transformer, d'être porteuse de l'avenir, donc de changement, que si chacun des deux courants affirme son originalité.

Nous nous référons à la notion de « pluralisme organisé » introduite en janvier 1977 par le président de la République. Nous avons, tous, souhaité l'organisation, dans le cadre du « code de bonne conduite » que j'avais proposé en mai 1977, d'élections primaires (1).

Elections primaires dont Valéry Giscard d'Estaing a dit, au déjeuner de l'Elysée, qu'elles représentaient une forme supérieure de démocratie directe et de respect de l'électeur.

La création de l'Union pour la démocratie française répond à ces orientations ; je dirai : à ce devoir.

La présentation par elle dans les circonscriptions, pour le bon choix des électeurs, d'un candidat de l'U.D.F. à côté de celui du R.P.R. marque l'achèvement d'une évolution vers *une nouvelle majorité* qui s'exprimera dans la clarté (2).

Seule d'Union pour la démocratie française peut apporter à cette nouvelle majorité les électeurs, nombreux, mais désorientés, qui se disent satisfaits de l'action du président de la République, qui ne partagent pas le projet collectiviste du programme commun, mais qui, voulant exprimer *une volonté de changement*, n'apercevaient plus que le parti socialiste.

La réalité, c'est qu'un grand nombre de ceux qui, en 1974, ont choisi Valéry Giscard d'Estaing l'ont fait parce qu'il incarnait le changement. Beaucoup ont été déçus ; il faut le reconnaître et le dire franchement. Nous le savons.

Non qu'ils mettent en cause la sincérité des intentions, ou qu'ils doutent de la détermination de celui qu'ils ont élu.

Bien au contraire, en cette période d'incertitude, ils se tournent tout naturellement vers lui. Mais le rythme du changement leur a paru trop lent, les blocages trop nombreux, les conservatismes trop puissants. Et c'est vrai !

A ceux-là, nous disons aujourd'hui qu'il ne faut pas rechercher la voie du changement dans l'incohérence, manifeste, du programme commun. L'alliance des socialistes et des communistes est, d'ailleurs, profondément atteinte. Elle ne porte plus en elle l'espérance mais l'aventure.

L'Union pour la démocratie française — et il était temps ! — représente aujourd'hui la voie raisonnable, en vérité la seule, du changement de la France dans le maintien des équilibres économiques et la stabilité des institutions politiques ; à l'opposé du désordre et de tout son cortège de cruautés.

Avec l'U.D.F., il est possible de donner en mars au président « du changement » les moyens parlementaires, enfin, de sa politique. Il est possible de donner une nouvelle dimension et un nouveau souffle à l'action engagée.

« *L'union est un combat* », disent les communistes. C'est une belle formule. Et c'est vrai : l'union se veut ; elle se conquiert. Mais nous ne recherchons pas le combat d'une moitié de la France contre l'autre — au contraire. Là est notre identité : unir les Français par leur combat commun.

Nous ne consacrons pas nos forces à agresser ceux avec qui nous devrons bien, ensuite, conduire les destinées de la France et de sa jeunesse.

Oui, nous menons un combat, mais un combat pour que, au-delà des différences qui sont le propre d'une société démocratique, les Français redécouvrent ce qui, dans leur histoire, dans leur culture, dans leur mode de vie, et maintenant dans la tempête économique, les rapproche et les unit.

Car, au-delà de l'union, notre objectif de longue portée est l'unité des Français face au grand défi du « changement de monde » où la France doit gagner.

JEAN-PIERRE SOISSON.

(1) Un sondage réalisé par la SOFRES entre le 14 et le 17 février pour le parti républicain sur un échantillon de mille personnes donne une idée de la manière dont a été accueillie la création de l'U.D.F. par les divers électorats de la majorité. Se sont déclarés favorables à cette création 66 % des électeurs centristes, 61 % des électeurs du P.R. et 40 % des électeurs du R.P.R. Se sont déclarés opposés 10 % des électeurs centristes, 10 % des électeurs giscardiens et 35 % des électeurs gaullistes. Ne « savent pas » : 24 % des centristes, 29 % des giscardiens, 25 % des gaullistes.

(2) Le même sondage indique que, dans l'électorat du R.P.R., 15 % des personnes interrogées considèrent que la création de l'U.D.F. est dirigée « contre le R.P.R. » ; 41 % considèrent qu'elle est dirigée « contre la gauche » et 16 % « contre les deux ».

M. MAUROY NE CROIT PAS AU REFUS DE DÉSISTEMENT

Dans une interview publiée par *le Matin*, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., déclare : « *J'ai toujours pensé et dit qu'il n'était pas possible que les communistes refusent d'appliquer la règle du désistement automatique en faveur du candidat de gauche le mieux placé. (...) Je n'ai pour ma part jamais pris au sérieux cette menace de refus de désistement. Je n'ai jamais pensé une minute qu'elle puisse être mise à exécution. En revanche, je mesure le risque que fait peser le fait de recourir — même indirectement — à cette menace. Les répercussions psychologiques d'un tel comportement peuvent être importantes sur l'électorat socialiste. Si la direction du P.S. reste, envers et contre tout, unitaire, son électorat risque de le devenir moins. (...)*

» *Si Georges Marchais renonce à ses attaques dans les derniers quinze jours de la campagne, cela facilitera sûrement les reports dans les deux sens au second tour.* »

M. Mitterrand : le problème c'est de savoir s'il y a une volonté d'accord au P.C.

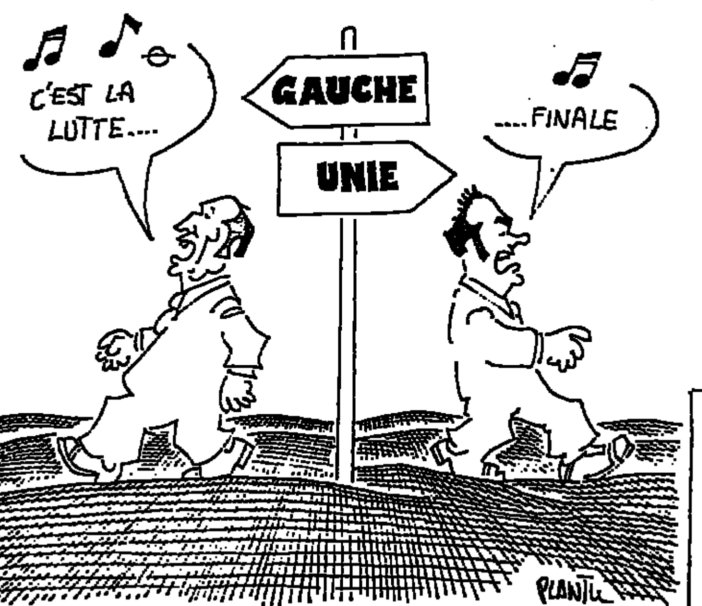
M. François Mitterrand, qui était jeudi 23 février l'invité de l'émission de France-Inter « Le téléphone sonne », a expliqué en ces termes l'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun.

« *Le comité directeur du parti socialiste, au mois de novembre, après plusieurs appels à la bonne entente et au bon accord, a proposé une discussion sans condition, sans préalable, sans délai. La réponse a été très dure. Il y a eu une petite rencontre au niveau du comité de liaison entre Charles Fiterman, notre ami Pierre Bérégovoy et François Loncle, radical de gauche. En l'espace de vingt minutes tout a té bâclé. Le parti communiste a refusé cette négociation. Au début du mois de janvier, une conférence nationale du parti communiste s'est tenue et a encore refusé de façon très brutale toute conversation avant les élections. C'est l'époque où le parti communiste a décidé que, au-dessous de 21 % de suffrages au premier tour de scrutin, il considérait comme difficile sinon impossible de pratiquer l'union de la gauche au deuxième tour. Voilà les faits.*

» *Le problème est de savoir si les propositions qui nous sont faites peuvent être interprétées comme une véritable volonté d'accord. C'est ça le problème. Or, comme l'infléchissement verbal vers la notion d'un accord politique, désistement, formation de gouvernement, a été assorti de toute une série de considérations fort désagréables pour le parti socialiste, sommé de revenir à l'union alors que nous ne l'avons pas quittée. (...) Je pense qu'il faut absolument, et c'est ce que je dirai d'un ton très calme et amical, il faut absolument que cessent ces attaques inadmissibles, injustifiées contre le parti socialiste, si l'on veut aborder une période où l'on pourra débattre utilement des intérêts de la gauche tout entière. (...)*

» *S'il s'agit de se mettre autour d'une table pour actualiser un programme commun que le parti communiste a refusé d'actualiser depuis maintenant plus de cinq mois, c'est une entreprise inutile, qui risquerait de tourner court, et de gâcher les chances de la gauche, qui restent très grandes, qui sont très grandes, de l'emporter le 12 et le 19 mars. (...)*

» *Il faut que l'on retrouve un climat de travail et d'union. C'est une condition indispensable, pour faire un bon accord. Et chacun de ceux qui m'écoutent comprend bien cela. Lorsque dans une famille, on vient comme cela, en disant nous allons nous arranger autour de la table, et qu'aussitôt un des membres de la famille passe aux insultes et aux injures, naturellement cela ne crée pas de bonnes conditions pour arriver aux accords.* »



(Dessin de PLANTU.)

LA RÉPUBLIQUE S'EST AFFAIBLIE CHAQUE FOIS QU'ELLE A GLISSÉ VERS LE RÉGIME D'ASSEMBLÉE déclare M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a inauguré jeudi matin 23 février l'exposition « Cent ans de République », présentée aux Archives nationales. A cette occasion, il a déclaré notamment que « *la République est le bien commun des Français* » et qu' « *il appartient au président de la République de préserver nos institutions républicaines* » (*Le Monde* du 24 février.)

Le chef de l'Etat estime que la République a connu « *deux périodes très actives et très fortes* » : les trente premières années de la III[e] République et les vingt années de la V[e]. « *Ces deux époques sont très fortes*, a-t-il dit, *parce que (...) il y a eu alors un bon équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, sans confusion entre les deux. Le gouvernement gouvernait et le Parlement faisait les lois. C'est, je crois, une règle fondamentale si l'on veut assurer le progrès de la République en France. Chaque fois, au contraire, que la République a glissé vers le régime d'Assemblée, pour une cause ou pour une autre, la République s'est affaiblie, et la France avec elle.* »

LA L.C.R. PLAIDE POUR UN DÉSISTEMENT AUTOMATIQUE ENTRE LE P.C. ET LE P.S.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a déclaré jeudi 23 février, à Rive-de-Gier (Loire) : « *Au deuxième tour, on votera inconditionnellement pour le candidat ouvrier du P.C. ou du P.S. arrivé en tête le 12 mars. Il est regrettable que le P.S. et le P.C., qui se réclament de l'autogestion, n'aient pas demandé l'avis des travailleurs au moment de la signature du programme commun, alors que, dès 1972, il n'était pas bon, car il conservait la société capitaliste.* »

M. Daniel Bensaïd, membre du bureau politique, est intervenu dans le même sens jeudi à Paris. De plus, il a indiqué que l'annonce du désistement automatique entre le P.C. et le P.S. « *peut assurer la victoire de la gauche* ». Ce succès serait, à ses yeux, « *une plus grande garantie pour la classe ouvrière que les 21 % de voix souhaitées par le P.C.* ».

● *Le tribunal administratif de Nice*, saisi à la requête du préfet des Alpes-Maritimes, a jugé que M. Didier Duffaud, appelé du 7[e] régiment du génie d'Avignon, remplissait les conditions légales pour être enregistré comme candidat aux élections législatives. M. Duffaud se présente sous l'étiquette de la Ligue communiste révolutionnaire dans la 2[e] circonscription de M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, et face au général François Binoche (gaulliste de progrès). — *(Corresp.)*

INCIDENTS ÉLECTORAUX A TOURS ET A CAGNES

L'épouse du candidat socialiste de la 1[re] circonscription d'Indre-et-Loire, Mme Paul Lussault, a été blessée d'un coup de barre de fer à la mâchoire, jeudi soir 23 février, à Tours par trois hommes descendus d'une camionnette. La victime était alors occupée à coller des affiches du parti socialiste en compagnie de sept autres personnes.

● Les vitres d'une quinzaine de voitures, appartenant à des militants du parti communiste, qui étaient en stationnement devant la permanence de ce parti, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), ont été brisées, jeudi soir, 23 février, par six ou sept hommes selon un témoin. Après avoir commis leur méfait, les inconnus se sont enfuis à bord d'une voiture. La police a ouvert une enquête.

M. FRÈCHE (P.S.) DÉNONCE UN CLIMAT « PRÉFASCISTE »

(De notre correspondant.)

Montpellier. — M. Georges Frèche, député P.S., maire de Montpellier, a dénoncé, jeudi 23 février, dans une conférence de presse, le climat selon lui « *préfasciste* » qui s'installe dans la ville. M. Frèche fait état de plusieurs incidents dont sont victimes des militants socialistes.

Ainsi l'appartement de Mme Alice Albernhe, militante socialiste et ancienne déportée de la Résistance, a été tout récemment « visité » par effraction et cambriolé. Déjà, le 10 février, M. Albin Tixador, mutilé de la guerre 1914-1918 et ancien résistant, lui aussi militant socialiste, avait porté plainte pour menaces proférées au téléphone par une voix d'homme déclarant parler au nom de l'Union des résistants. Ces menaces se renouvelaient tous les jours.

D'autres menaces visent des rapatriés, des Français musulmans, des israélites, des universitaires de gauche.

En ce qui concerne les rapatriés, devait dire M. Frèche, « *la prochaine fois je donnerai des noms et je dirai qui paie ces hommes et qui paie ces commandos qui parcourent la France* ».

Le maire de Montpellier a regretté qu'aucune enquête n'ait encore abouti. Il a déclaré : « *Je m'adresse au préfet. C'est à lui de faire respecter l'ordre républicain. A quoi servent les écoutes téléphoniques légales ? Je demande que l'ensemble des Montpelliérains, y compris la majorité libérale, prennent en main l'ordre public.* » — R.B.

Bibliographie

UN UTILE SURVOL DE « LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE »

Noël Copin est, depuis mars 1977, chef du service de politique intérieure d'Antenne 2, après avoir dirigé, pendant dix ans, celui de notre confrère *la Croix*, dans les colonnes duquel il avait donné maintes preuves de la clarté et de la rigueur de son esprit didactique. On retrouve ces vertus dans son manuel sur *la Vie politique française*.

En moins de deux cents pages l'auteur ne peut évidemment tout dire sur le « le président, le gouvernement, le Parlement et les partis », mais son étude n'est pas pour autant superficielle. N'échappent à son analyse rapide ni l'excessive limitation des prérogatives parlementaires, ni la désinvolture avec laquelle les gouvernements traitent les « questions » des membres des Assemblées de la V[e] République, ni la fragilité des avantages du système majoritaire.

Noël Copin s'interroge — « *N'y a-t-il pas de nouvelles formes de démocratie à inventer ?* » — et il juge aussi, par exemple lorsqu'il fait observer : « *Une Constitution doit pouvoir permettre l'alternance au pouvoir. Elle n'a pas vraiment fait ses preuves tant qu'une telle éventualité ne s'est pas produite.* »

Un bon canevas de réflexion pour ceux qui s'intéressent au fonctionnement de nos institutions et un guide utile pour tous ceux qui s'apprêtent à voter. — R. B.

★ Noël Copin. *La Vie politique française.* Les Editions Ouvrières, 195 pages, 28 F.

La philosophie rend-elle sourd ?

Agrégés de philosophie, spécialistes de politique étrangère, en veston sombre avec des cravates marine et bordeaux, ce sont les candidats apparemment les mieux élevés qui ont été invités au débat électoral sur TF 1 jeudi 23 février. Mais, dès que M. Kanapa, membre du secrétariat du P.C., et M. Lecanuet, président du C.D.S., ouvrent la bouche, le premier, gouailleur, tirant sur sa pipe, le second, plus tendu et contracté, toute urbanité disparaît : « *Insolent ! Soyez honnête ! On n'est pas en classe ! Vous mentez ! Vous trichez encore !* »... D'autres aménités fusent.

M. Kanapa accuse son adversaire de sacrifier l'indépendance de la France, de la mettre à l'encan : les capitaux français fuient tandis que l'étranger s'empare de nos usines. Il est mensonger — poursuit-il — de faire porter sur la hausse des matières premières la responsabilité de l'inflation. A part le pétrole et le café, le prix des matières premières importées a diminué de 4,1 % de 1974 à 1977, et la baisse est de 9,3 % pour les métaux non ferreux.

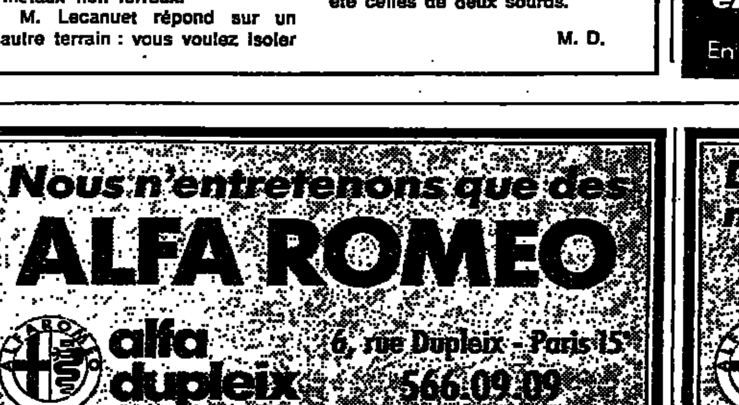
M. Lecanuet répond sur un autre terrain : vous voulez isoler la France, l' « *arracher à l'Europe* », en faire une démocratie populaire « *à la tchèque* » ! Quel peuple vit mieux qu'en France ? N'avez-vous jamais vu les queues dans les magasins de Moscou ? Le porte-parole du P.C. se défend de prendre « *des modèles à l'Est* » et d'approuver toutes les initiatives de l'U.R.S.S., mais il ne cite comme condamnation par son parti que celle de l'intervention soviétique à Prague, en 1968. Un mot vient aux lèvres de M. Lecanuet, qui semblait se retenir de le prononcer depuis quelque temps : vous êtes « *stalinien* », vous avez « *revendiqué l'honneur de l'être* », mais aujourd'hui « *vous avez honte* » de votre modèle devant les Français et vous avancez « *masqué* ».

Une information tout de même, quand M. Lecanuet lui dit : « *Le ministre des affaires étrangères d'un gouvernement de la gauche, ce pourrait être vous* », M. Kanapa répond : « *Oui.* » Seules répliques de ce dialogue, sans humour et sans sourires autres que sarcastiques, à n'avoir pas été celles de deux sourds.

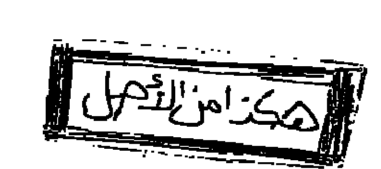
M. D.









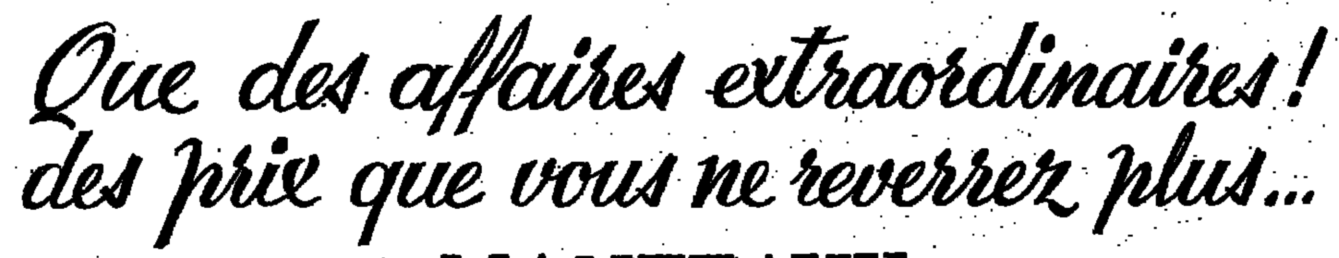


هكذا من الأصل

Fin de Saison

SAMEDI 25 FEVRIER et jours suivants*

BRADERIE MONSTRE AUX FOURRURES DU NORD



MANTEAUX

Astrakan pleines peaux	~~3 850 F~~	2 450 F	Rat d'Amérique ranch pastel dark	~~6 250 F~~	4 150 F
Astrakan pleines peaux Swakara noir ou marron	~~6 750 F~~	4 350 F	Lapin naturel	~~1 350 F~~	750 F
Flanc de Rat d'Amérique	~~4 850 F~~	3 350 F	Lapin couleur	~~1 650 F~~	1 150 F
Flanc de Marmotte	~~2 450 F~~	1 550 F	Ragondin	~~4 850 F~~	3 250 F
Agneau Borégos	~~1 250 F~~	450 F	Opossum d'Amérique	~~4 750 F~~	3 450 F
Mouton couleur	~~2 450 F~~	1 650 F	Skungs	~~5 850 F~~	4 150 F
Patte d'Astrakan	~~2 650 F~~	1 750 F	Phami	~~5 250 F~~	3 850 F
Patte de Kalgan	~~2 650 F~~	1 750 F	Rat naturel	~~6 250 F~~	4 350 F
Renard morceaux	~~3 250 F~~	2 250 F	Marmotte	~~8 250 F~~	6 250 F
Opossum d'Australie	~~4 250 F~~	2 750 F	Queue de Vison	~~6 250 F~~	4 650 F

VESTES

Lapin Nankin	~~1 250 F~~	740 F	Agneau de Toscane	~~2 350 F~~	1 450 F
Mouton doré	~~1 650 F~~	920 F	Opossum d'Australie	~~3 150 F~~	1 850 F
Flanc de Marmotte	~~1 850 F~~	920 F	Astrakan marron	~~4 750 F~~	3 150 F
Patchwork de Renard	~~1 650 F~~	1 100 F	Blouson Lapin	~~280 F~~	140 F
Tête de Phami	~~1 650 F~~	1 150 F			

Collection VISON

Vison milleraies	~~7 750 F~~	4 650 F	Vison ranch pleines peaux	~~10 750 F~~	8 250 F
Vison du Canada pastel pleines peaux	~~7 850 F~~	5 450 F	Vison ranch pleines peaux	~~9 250 F~~	6 850 F
Vison Dark allongé	~~14 750 F~~	11 150 F	Vison pastel	~~10 250 F~~	8 250 F
Vison black allongé	~~12 850 F~~	9 250 F	Vison saphir	~~15 850 F~~	11 450 F

Collection PRESTIGE

Manteaux longs et capes du soir en
Zibeline, Chinchilla Vison black diamond, emba, saga, majestic, blanc, pastel, koh.i.noor, saphir, lunaraine, etc.
escompte jusqu'à 43%

* JUSQU'A EPUISEMENT DES STOCKS BRADES

• Service après vente
• Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
• Les plus larges facilités de paiement

115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10e
près Gare du Nord



100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16e. métro Muette

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

LES PARTIS ET LES HANDICAPÉS

La plupart des formations sont favorables à une forte augmentation du minimum social

Interrogé par quatre grandes associations de paralysés et d'infirmes civils (1), les partis politiques se sont presque tous déclarés favorables à une augmentation *« dans un délai limité »* du minimum social servi aux personnes handicapées, qui serait porté de 52 à 80 % du SMIC et qui serait à l'avenir indexé sur le SMIC (2).

Seul le R.P.R. se prononce pour un minimum social à 70 % du SMIC tandis que le parti républicain estime « juste et raisonnable » le seuil de 80 %, sous réserve qu'une telle réforme « s'effectue par étapes ».

Le P.C.F. propose que l'allocation d'aide sociale aux enfants handicapés soit versée comme une allocation familiale ordinaire, et augmentée dans un premier temps de 50 %, et que l'allocation destinée aux handicapés adultes soit d'abord portée à 1 300 F puis revalorisée pour atteindre 80 % du nouveau SMIC. Le parti radical pense, pour sa part, que « dans l'avenir il conviendra de faire davantage ». Le P.S. a décidé de porter immédiatement l'allocation aux handicapés adultes à 1 300 F par mois et de la revaloriser progressivement pour que ce minimum social puisse rejoindre le SMIC. Le Mouvement des démocrates de M. Jobert motive assez curieusement son approbation : d'accord pour *les 80 %* du SMIC, précise-t-il, *« le handicapé total ayant un peu moins de besoins qu'une personne en activité »* ; mais il est *« toutefois évident que ce minimum doit être indexé sur le SMIC »*.

Un bel enthousiasme

Soulignant ce bel élan d'enthousiasme des partis pour une forte augmentation du minimum social des handicapés M. André Trannoy, président de l'Association des paralysés de France, a observé, mardi 21 février, au cours d'une conférence de presse, qu'il y a peu d'années encore une telle revendication était jugée exorbitante par certains.

Unanimité, aussi, pour la simplification des démarches en vue de la délivrance des appareillages — chaises roulantes, prothèses, etc. — le P.C.F. allant même jusqu'à proposer une prise en charge à 100 %, et le droit à l'appareillage sur simple présentation de la carte d'invalidité.

Unanimité, enfin, pour favoriser le reclassement professionnel des handicapés, plus particulièrement pénalisés par la conjoncture économique.

Là où les avis divergent le plus, c'est sur le statut des associations de handicapés. Ces dernières demandent à conserver *« le droit de créer et gérer librement leurs réalisations »*, et pour ce faire d'être subventionnées partiellement par l'État ou les collectivités locales. Le parti républicain estime que *« la liberté implique l'indépendance financière et que les associations peuvent recevoir des subventions de l'État et des collectivités locales, lorsque leurs activités ou leurs réalisations ont le caractère d'un service »*. La réponse du P.C.F. est presque identique. Le R.P.R., lui, est moins réticent : les associations doivent rester à ses yeux *« gérants libres de leurs réalisations »* ; mais rien n'est dit de leur subvention, de leur contrôle ni du système actuel qui les fait vivre en grande partie grâce à la solidarité publique... Sur ce point, le P.S. suggère une formule de gestion tripartite : usagers, professionnels et collectivités locales et une décentralisation des structures.

D'autre part, le P.S. est le seul à proposer, pour mettre fin *« au procédé scandaleux d'appel à la charité publique »*, la création d'un fonds national de lutte contre les handicaps et inadaptations, mobilisant différentes sources financières. Quant au P.C.F., il insiste sur la notion de libre choix, pour les handicapés, entre le placement en atelier protégé et le maintien à domicile, ce qui suppose, dans ce dernier cas, la rémunération effective d'une tierce personne et l'extension des aides à domicile aux handicapés.

« Dans l'ensemble, a conclu M. Henri Théry, secrétaire général du comité d'entente pour les « journées nationales », *les huit partis qui ont répondu au questionnaire restent vagues sur la façon de financer toutes ces réformes, qu'ils se déclarent prêts à accepter. Mais l'important, pour nous, est de pouvoir faire entendre notre voix et de faire savoir que l'essentiel, pour les handicapés reste le droit à des ressources décentes. Car il ne peut y avoir de politique des handicapés sans une politique des ressources. »*

JEAN BENOIT.

(1) Association des paralysés de France (95 000 adhérents) ; Confédération nationale des sourds de France ; Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés ; Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail.

(2) Le Mouvement des radicaux de gauche, le P.S.U. et la Fédération des républicains de progrès n'avaient pas fait connaître leur réponse le 21 février. D'autre part, le questionnaire des associations n'avait pas été adressé à un certain nombre d'autres formations (Ecologistes, Lutte ouvrière, etc.).

M. Marchais : ce problème concerne l'ensemble des travailleurs

M. Marchais a présenté, mercredi 22 février, le livre *Handicaps, handicaper* (1), qui résume les travaux d'un colloque organisé par le P.C. l'été dernier sur les handicapés avec la participation de cinquante-deux associations de toutes tendances. *« Notre parti*, a-t-il déclaré, *attache la plus grande importance aux problèmes des handicapés. Cette question ne concerne pas seulement les spécialistes, mais l'ensemble des travailleurs. »*

Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique et responsable du secteur « Cadre de vie » du P.C.F., a déclaré pour sa part : *« Les propositions découlant du programme commun actualisé »* pour *« une grande politique sociale »* basée sur la lutte contre les inégalités.

Il s'agit d'abord d'améliorer immédiatement les ressources et les moyens d'existence des handicapés et de leurs familles, ainsi que la prévention et le dépistage des handicaps. *Le P.C.F.* propose la protection des travailleuses enceintes et la prise en charge à 100 % des dépenses de santé des personnes handicapées, la réparation de tous les dommages subis dans le cas des accidents du travail ou des maladies du travail. Mme Bertrand, qui préconise également l'abrogation de la loi d'orientation des handicapés, a conclu : *« Tout doit être mis en œuvre pour permettre aux personnes handicapées de participer à la vie de la cité, surtout dans les domaines de l'emploi, de la communication et de l'information, de l'urbanisme et des transports, dans une perspective résolument décentralisatrice et antibureaucratique, et dans la pleine reconnaissance du fait associatif. »*

(1) *« Handicaps, handicaper »*, présenté par Christian Hernandez, responsable de la commission Handicapés du P.C.F., Editions sociales, 223 p., 36 F.

Un syndicat patronal des entreprises de travail temporaire dénonce l'« étatisation » prévue par le programme commun

« L'activité des entreprises de travail temporaire sera prise en charge par l'Agence nationale pour l'emploi », indique le programme commun de 1972. Commentant cette affirmation, à moins de trois semaines des élections, Mme Bessis, président du PROMATT (Syndicat des professionnels du travail temporaire), nouvelle organisation patronale créée après la scission intervenue au sein de l'UNETT (*le Monde* du 30 décembre 1977), a déclaré, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 23 février, que *« ni les entreprises utilisatrices ni les travailleurs ne gagneraient à cette étatisation, le contribuable non plus »*.

« Si les entreprises de travail temporaire (E.T.T.) occupent en permanence 180 000 Français, a poursuivi Mme Bessis, *dont plus de 100 000 jeunes, si le travail temporaire constitue une filière vers l'emploi permanent pour les 800 000 Français qui y transitent chaque année, c'est avant tout parce que la capacité d'initiative de centaines d'entreprises de services, aiguillonnées, d'ailleurs, par une vive concurrence, l'a rendu possible. Des structures administratives ne pourraient accomplir la même mission dans des conditions de succès équivalentes* (1). *Enfin, si l'on tient compte des sommes considérables versées au Trésor public par les E.T.T. en matière de T.V.A. (1,2 milliard chaque année pour ce seul poste) et d'impôts directs, leur substitution par un service public entraînerait une charge supplémentaire importante pour le contribuable. »*

Au cours de cette conférence de presse, il a été également indiqué que le PROMATT, créé le 5 janvier dernier, comptait actuellement soixante entreprises (dont les trois « grands » de la profession, BIS, Manpower et ECCO), gérant six cents établissements et représentant 43 % du chiffre d'affaires réalisé en 1977 par la profession.

Ce chiffre d'affaires, qui est de l'ordre de 6 milliards de francs pour l'ensemble du millier d'E.T.T., n'aurait pas augmenté en 1977 par rapport à 1976, mais en 1976 la profession avait enregistré une très forte reprise, après la « chute » de 1975. *« Le taux de mortalité des E.T.T. s'élève à 15 % l'an*, a poursuivi Mme Bessis. *Par exemple, sur environ deux cents E.T.T. créées entre le 1er janvier 1976 et le 31 décembre 1977, 76 % avaient un capital inférieur à 40 000 F, alors qu'elles devraient disposer de ressources minima d'environ 150 000 F pour pouvoir faire face à leurs obligations financières du début. »*

D'où le problème du cautionnement, qui a été le principal motif de la scission au sein de l'UNETT, destiné à garantir les entreprises utilisatrices contre les « défaillances » des E.T.T. en matière de paiement des charges sociales.

Pour adhérer au PROMATT, qui propose, d'autre part, la création de services médicaux propres au travail temporaire, il est obligatoire soit d'adhérer à la société de caution mutuelle des E.T.T. (SOCAMETT), soit d'obtenir une garantie individuelle, fournie par une banque ou une compagnie d'assurances.

Enfin, le PROMATT propose aux partenaires sociaux d'*« entamer la discussion d'une convention collective nationale »*. Actuellement, cette négociation est au point mort : la C.F.D.T., hostile au principe même du travail temporaire, n'a pas participé aux réunions qui ont déjà eu lieu, et la C.G.T., qui a signé en 1969 un accord particulier avec Manpower-France, n'accepte pas les propositions patronales actuelles, notamment en matière de contrat de travail et de droit syndical.

(1) L'Agence nationale pour l'emploi, consultée, n'est pas de cet avis. Elle estime, comme des exemples locaux le prouvent, qu'elle pourrait prendre en charge l'activité des E.T.T., à condition, bien sûr, de lui en donner les moyens au plan national.

Vu de l'étranger

ROME : l'année de la France

De notre correspondant

Rome. — « L'année 1978 sera celle de la France », *écrivait, au début de janvier, le* Corriere della Sera. *Depuis plusieurs semaines, les journaux italiens consacrent une grande place au scrutin des 12 et 19 mars, tandis que plusieurs chaînes de télévision, publiques ou privées, ont prévu des débats sur ce thème. La proximité des deux pays et leur parallélisme — une taille semblable, deux partis communistes puissants, un pouvoir en place depuis longtemps, l'inflation et le chômage — expliquent cet intérêt.*

Est-ce à dire que cinquante-six millions d'Italiens retiennent leur souffle en attendant les premières « fourchettes » du jour « J », à 20 heures ? « La plupart ne s'intéressent déjà pas à l'actuelle crise gouvernementale à Rome. Pourquoi voulez-vous qu'ils s'intéressent à un futur changement politique à Paris ? », *souligne avec philosophie M. Vittorio Gorresio, éditorialiste de la* Stampa.

Cela n'empêche pas les événements français d'être mieux suivis ici que ne le sont les événements italiens en France. Un cadre moyen de la démocratie chrétienne « situe » M. Chirac, alors que la majorité des députés R.P.R. ignorent sans doute le rôle-clé que joue M. Aldo Moro en Italie...

Rien ne permet, toutefois, d'affirmer que les partis politiques font traîner la crise dans l'attente des résultats du 19 mars, ou qu'ils s'empressent, au contraire, de la conclure avant cette échéance. Ils se débattent dans une situation trop délicate à Rome pour attacher une telle importance à un événement extérieur. Il ne faut pas oublier qu'avec la candidature du P.C.I. au pouvoir et la perspective de trois scrutins (élections locales, référendum, présidentielle), 1978 peut être, tout autant, l' « année de l'Italie ».

*La démocratie chrétienne verrait d'un bon œil le maintien de l'actuelle majorité en France, et les socialistes de M. Craxi soutiennent spontanément le parti de M. Mitterrand. Mais que dire des communistes ? Jusqu'à présent, le P.C.I. a gardé le silence, et on laisse entendre qu'il se taira jusqu'au 19 mars. A moins qu'on ne l' « utilise » trop manifestement dans un sens ou dans l'autre. Il réagirait alors de la même façon que l'année dernière (*le Monde *du 10 novembre 1977), quand communistes et socialistes français se servaient — en le déformant — de son* « compromis historique ».

Ce silence est un désaveu pour le P.C.F., qui a d'ailleurs vainement essayé de provoquer une prise de position du P.C.I. ; mais elle n'aurait pas été en sa faveur. Toute la stratégie de M. Berlinguer étant fondée sur « une large entente des forces populaires », *on s'étonne, à Rome, que M. Marchais n'ait même pas voulu maintenir, à défaut d'une entente plus large, au moins l'union de la gauche. Les milieux proches de la direction du P.C.I. affirment ne pas croire, comme explication au revirement des communistes français, à l'intervention de la* « main de Moscou ». *Le P.C.F., estiment-ils, a vécu pendant des années sur une fausse idée de la crise, y voyant une invention du pouvoir. Puis il s'est rendu compte des difficultés économiques qui suivraient une éventuelle victoire de la gauche, et il a eu peur d'en faire les frais. D'où son attitude.*

Les communistes italiens évitent d'ajouter que le durcissement du P.C.F. les sert. Il met en relief leur modération, et la valeur de leur « grande entente », qui s'est révélée, jusqu'à présent, plus solide que l'union de la gauche en France.

Un net succès du P.C.F. affaiblirait M. Berlinguer

Une défaite de l'actuelle majorité se répercuterait certainement en Italie. La démocratie chrétienne craint sans le dire que certains partis politiques — à commencer par le P.C.I. — n'y voient une raison de remettre en cause l'accord qui, d'ici là, aurait pu être conclu à Rome. Un grand succès de M. Marchais affaiblirait M. Berlinguer, conforterait ses adversaires au sein du P.C.I. et obligerait peut-être ce dernier à s'affirmer davantage. Si la France basculait à gauche, les Américains surveilleraient l'Italie de plus près et s'opposeraient à tout nouveau pas des communistes en direction du pouvoir. Alors que, si les choses restaient en l'état, et si le P.C.F. perdait son pari, M. Berlinguer pourrait continuer plus facilement sa longue marche, sans avoir besoin de se presser ni de hausser le ton.

ROBERT SOLÉ.

● *Le comité pour la célébration du 8 mai*, que préside M. Debu-Bridel, rappelle dans un communiqué qu'*« en 1976 et 1977, malgré la décision unilatérale du président de la République, l'anniversaire du 8 mai 1945 fut célébré à l'appel de toutes les associations d'anciens combattants avec un éclat particulier »*. En vue des élections de mars, le comité ajoute : *« Demain, le peuple français a la parole ; souverain, il doit exiger le rétablissement du 8 mai comme fête nationale fériée et chômée. »*

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XIX bis. — LORRAINE : des ministres aux avant-postes

par PATRICK JARREAU

Après avoir examiné la situation électorale dans les départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle (« le Monde » du 24 février), nous l'étudions dans les deux autres départements qui font partie de la région Lorraine.

VOSGES : plusieurs écheveaux

Les Vosges ont longtemps été placées sous la tutelle de *M. Christian Poncelet*, député de Remiremont de 1962 à son entrée au Sénat, en septembre 1977, date à laquelle il a également quitté le gouvernement après avoir appartenu aux cabinets Messmer, Chirac et Barre. Cherchait-il une retraite, *comme l'ont dit certains*, au moment où la situation économique des Vosges, frappées par la crise du textile, devenait difficile, et alors que la majorité était contestée ? Pour d'autres, M. Poncelet entendait, au contraire, consacrer *plus* de temps à son département, et éviter, précisément, que la gauche n'y devienne prépondérante.

Epinal

On ne s'étonnera pas, en tout cas, que, dans la *première circonscription* (Epinal), où M. Marcel Hoffer, député sortant (R.P.R.) ne se représente pas, le candidat du mouvement gaulliste *soit l'ancien directeur de cabinet* de M. Poncelet, M. Philippe Séguin, conseiller référendaire de la Cour des comptes, âgé de trente-cinq ans, aujourd'hui chargé de mission au cabinet du premier ministre. Ce « parachutage » était rendu nécessaire par la division qui régnait au sein du R.P.R. local, partagé, en fait, depuis que *M. Hoffer s'était rallié à la candidature* de M. Giscard d'Estaing en mai 1974. Cette division s'est accentuée, en mars dernier, lorsque l'éclatement de la municipalité socialo-centriste avait entraîné la constitution de deux listes comprenant l'une et l'autre des membres des mêmes partis, et, notamment, des R.P.R. M. Seguin a rétabli une *unité au moins* apparente parmi les militants gaullistes, dont les querelles laissaient perplexe la direction nationale du mouvement, et il mène une campagne très « personnelle » faite de porte-à-porte dans les immeubles et de rencontres aux sorties des usines.

Les choses vont moins bien du côté des partis non gaullistes. Un accord, dont l'existence est contestée, aurait été conclu, au mois de *juillet*, entre les *formations* de la majorité, partageant les deux sièges de sénateurs entre M. Poncelet et *M. Albert Voilquin, député* (P.R.) de Neufchâteau, et prévoyant que, aux élections législatives, la majorité serait représentée par un candidat R.P.R. à Epinal et à Remiremont, un représentant du P.R. à Neufchâteau et un candidat « majorité présidentielle » à Saint-Dié. L'arrivée inopinée dans le département, au *mois d'octobre*, de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel, qui était depuis plusieurs semaines en quête d'une circonscription et qui avait arrêté son choix sur Saint-Dié, bouleversait ces plans. Pour tout arranger, M. Stoléru était accompagné de M. Hubert Maigrat, conseiller technique à son cabinet, ancien responsable de la C.F.D.T. chez Peugeot à Mulhouse et membre du secrétariat national du P.R., qui entendait se présenter à Epinal. Or, M. André Bœuf, secrétaire de la fédération radicale, y était, lui aussi, candidat ; ce fut lui qui obtint, le 13 janvier, l'investiture des partis non gaullistes, et donc celle du... parti *républicain !* M. Maigrat fit un esclandre et obtint de son parti qu'il lui rende son *étiquette*. Une tentative de M. Servan-Schreiber pour aller soutenir son candidat jusque dans l'antre de l'ennemi — la permanence de M. Maigrat — fut fermement éconduite par les amis du candidat giscardien. MM. Bœuf et Maigrat s'interpellent *désormais* par voie de communiqués de presse.

Devant ce spectacle inhabituel, M. Serge Thibers (U.S.), directeur du cabinet de M. Pierre Blanck, maire d'Epinal, se donne le chic de *s'installer* au balcon parmi *les* Spinaliens et d'observer avec un sourire les déchirements d'une *majorité qu'il ne se soucie pas* d'attaquer. Le P.S. paraît en effet en mesure de dépasser les 29,2 % que M. Blanck avait obtenus en *1973* au premier tour et qui, s'ajoutant aux voix du P.C. et du P.S.U., avaient mis le candidat socialiste, au second tour, à un point de la victoire. M. Robert Alexandre (P.C.), conseiller municipal de La Chapelle-devant-Bruyères, peut également progresser, malgré la présence de M. Marc Martinez (L.O.). Cependant, si la gauche *détient* les cinq cantons de la circonscription (quatre au P.S., un au P.C.), elle n'a pas progressé autant qu'on s'y attendait aux *élections municipales* (elle a, malgré tout, enlevé Epinal et Golbey), et, en *1974*, *M. Giscard d'Estaing avait obtenu 53,3 %* des voix...

Saint-Dié

L'arrivée de M. Stoléru à Saint-Dié (2e circonscription), où M. Maurice Lemaire (R.P.R.), ancien ministre, quatre-vingt deux ans, élu depuis 1951, ne se représente pas, a donc provoqué des mouvements divers. Pour le secrétaire d'Etat au travail *manuel, il s'agissait de se présenter* dans une circonscription *où* la gauche avait, plus encore qu'à Epinal, frôlé la victoire en 1973, et où se posent des problèmes d'emploi et de reconversion dont la majorité devait faire la preuve qu'elle était apte à les traiter.

Une vive altercation épistolaire a opposé M. Stoléru à M. Poncelet, chacun soupçonnant l'autre de vouloir s'assurer la haute main sur le département, tandis que la perspective de voir M. Maurice Jeandon, qui avait enlevé la mairie à la gauche en mars 1977, devenir le suppléant du secrétaire d'Etat, provoquait la *démission de trois adjoints* au maire. Finalement, M. Stoléru choisissait M. Jean-Marie Jolliez, le seul candidat de la liste de M. Jeandon qui n'ait pas été élu. Mais le secrétaire d'Etat a affaire, maintenant, au sein de la majorité, à M. Roger Souchal (R.P.R.), ancien député, spécialiste du « parachutage », qui, député de Nancy de 1958 à 1970, a été battu deux fois par M. Servan-Schreiber à Nancy, et qui *se montre ici un redoutable* concurrent.

M. Christian Pierret, membre du comité directeur du P.S., animateur du CERES, fait campagne, depuis l'été dernier, avec pour *suppléant M. Pierre Noël*, ancien maire de Saint-Dié, candidat du P.S.U. en 1967 et en 1968 et du P.S. en 1973. Pratiquant le porte-à-porte, les réunions d'appartement, mais aussi visitant les communes, M. Pierret explique les positions du parti socialiste sur les solutions qu'il faut apporter à la crise du textile, non sans s'entendre accuser de tenir un langage différent de celui de la direction du P.S. Cette accusation lui est *surtout* adressée par le parti communiste, qui présente M. Christian Staphe, adjoint au maire de Senones, municipalité gagnée par l'union de la gauche l'an dernier. Le candidat communiste s'efforce de lier sa campagne aux problèmes de la vie quotidienne dans cette région. Mme Léone Desmet (M.R.G.), MM. *Michel* Collarde (écologiste autogestionnaire), Henri Gilles (écologiste) *et Patrice André* (L.O.) ont peine à se faire entendre dans le brouhaha de la vie politique déodatienne, de même que M. André Alessandrini (F.N.).

Remiremont

M. Gérard Braun, suppléant de M. Poncelet et député sortant, tente de conserver le siège de la troisième circonscription (Remiremont), celle qui, après Saint-Dié, a *le plus à souffrir* de la crise du textile, en grande partie responsable du chiffre de sept mille sept cents chômeurs, dans le département, en décembre dernier. L'occupation de l'usine Montefibre a révélé la combativité des travailleurs dans une région où, il y a encore une dizaine d'années, le paternalisme patronal réussissait encore à contenir les revendications. Pourtant, le parti communiste a perdu, l'an dernier, la mairie de Gérardmer, et son candidat, M. Serge Leoste, ne paraît pas le mieux placé pour mettre M. Braun en ballottage. M. Jean Valroff (P.S.), maire de Saint-Etienne-lès-Remiremont, de tendance CERES, paraît mieux en mesure de progresser, tandis que le député sortant est gêné par la candidature de M. Pierre Crouvezier (U.D.F.-rad.), et, à un moindre degré, par M. Jean Chauffour (Mouvement Furnon). Lutte ouvrière présente Mme Dominique Carat.

Neufchâteau

Dans la 4e circonscription *(Neufchâteau, Mirecourt) où* M. Albert Voilquin (P.R.), élu depuis 1958, devenu sénateur, ne *se représente pas*, la désignation de M. Hubert Voilquin, maire de Vittel, cousin du précédent, comme candidat du parti républicain, n'est pas allée sans difficulté. Il l'a finalement emporté sur ses concurrents, tandis que le *R.P.R., en guise de représailles contre* l'attitude de l'U.D.F. à Epinal et à Remiremont, lui oppose M. Alain Jacquot, et le C.D.S. M. Pierre Coanet.

Malgré la progression du P.S. dans la circonscription, M. Serge Beltrame (CERES), maire de Contrexéville, qui a pour suppléant *M. François Bolmont* (courant 1), maire de Neufchâteau, aura de la peine à réduire l'écart qui séparait les voix de gauche, en 1973, de celles de M. Voilquin, réélu au premier tour, et du candidat réformateur (plus de 70 % au total). *Le* P.S. devrait cependant améliorer son score, de même que le P.C., dont *la candidate est Mme Maria* Rouyer, seul conseiller municipal communiste de Miremont, où la gauche est en minorité. Enfin, L.O. présente Mme Noëlle Friess.

MEUSE : Verdun assiégée

Dans la Meuse, la majorité tente d'endiguer la montée de la gauche qui, depuis l'accession de M. Jean Bernard (P.S.) à la mairie de Bar-le-Duc, lors d'une élection partielle, en décembre 1970, n'a pas cessé de progresser.

MM. Louis Jacquinot (U.D.R.) et André Beauguitte (P.R.) avaient été élus pour la première fois en 1932. L'« usure du pouvoir » avait entraîné en 1973 la défaite de M. Jacquinot devant M. Bernard ; elle pourrait provoquer, cette année, celle de M. Beauguitte, qui a perdu la mairie de Verdun en mars dernier, obtenant, de surcroît, le plus faible nombre de voix sur sa liste. La majorité avait résisté lors des élections cantonales de 1973 et 1976, mais, aux *élections municipales de 1977*, outre Verdun et son agglomération, la gauche l'a emporté à Commercy. Les trois principaux maires du département sont aujourd'hui socialistes.

Dans la 1re circonscription (Bar-le-Duc, Commercy), M. Gérard Longuet (P.R.), directeur de cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, tente de reprendre son siège à M. Bernard. Originaire de Briey (Meurthe-et-Moselle). Agé de trente-deux ans, M. Longuet avait entamé sa campagne en accueillant le président de la République lors de la deuxième visite de celui-ci dans la Meuse, en août 1977. Il a visité les deux cent trente communes de la circonscription et s'est donné pour programme de tenir deux cents réunions publiques avant le premier tour. Après MM. Blanc, Beucler, Dijoud et d'Ornano, M. Stirn, *Mme Pelletier et M. Henri Giscard* d'Estaing doivent lui accorder leur soutien, dans le cours d'une campagne essentiellement dirigée vers les milieux agricoles, auxquels M. Giscard d'Estaing avait consacré sa visite d'août dernier.

Face à cette offensive, M. Bernard rappelle que la gauche a amélioré son score, aux élections municipales, à Bar-le-Duc, où elle a été réélue avec 67 % des voix e nmoyenne. La réaction de défense des Meusiens contre une politique qui tend à faire de *leur* département un « département vert » n'a pas été atténuée par les initiatives du gouvernement, alors que l'on comptait plus de trois mille quatre cents chômeurs en décembre. *Le* parti communiste, dont le candidat est M. Bernard Serrier, ne ménage pas ses critiques au P.S., mais les rapports entre les deux partis, au sein des conseils municipaux, ne paraissent pas affectés par le débat national qui les oppose. Au demeurant, la majorité n'est pas plus unie, puisque M. Jacques Mourer, conseiller général et maire d'Ancerville, *fait* concurrence à M. Longuet avec l'appui du R.P.R. Enfin, M. Michel Leblanc, conseiller général et maire de Nancois-sur-Ornain, se réclame, lui aussi, de la majorité, sous le sigle de l'Union des Français de bon sens. A l'extrême gauche, le Front autogestionnaire présente M. Bernard Gamot, Lutte ouvrière, Mlle Michèle Cohen.

Tout a été tenté pour persuader M. Beauguitte, député sortant de la 2e circonscription (Verdun, Montmédy), soixante-seize ans, que, en se présentant à nouveau, après son échec aux élections municipales, il offrait le siège à la *gauche, c'est-à-dire à M. René* Vigneron, nouveau maire de Verdun. Le général Marcel Bigeard a été envoyé « en mission » à Verdun : M. Beauguitte a refusé de se retirer, et il a prévenu qu'il ne se désisterait pas au second tour si l'ancien secrétaire d'Etat à la défense le devançait. Le général Bigeard a renoncé, tandis que le chef de l'Etat, dit-on, tente vainement de joindre M. Beauguitte au *téléphone*. En désespoir de cause, le P.R. a investi, contre le député sortant, M. Claude Biwer, *conseiller* général et maire de Marville, et le R.P.R. a choisi *M. Gérard* Biévelot, conseiller *général de* Charny-sur-Meuse. M. Vigneron est naturellement avantagé par cette situation. Ayant conquis successivement le canton est et la mairie de Verdun, il peut compter sur le report, au second tour, des voix communistes qui se seront portées sur M. Daniel *Mayer (P.C.), maire de Bouligny*, dans le secteur minier. MM. Robert Pestor (L.O.) et Jean-Louis Babin (Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne) se partageront les voix de l'extrême gauche.

Dans ce tableau, les élus gaullistes étaient U.N.R. en 1958 et 1962, U.D.-Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. Les modérés étaient indépendants en 1958, républicains indépendants à partir de 1962. Les centristes étaient ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962, du P.D.M. en 1967 et 1968, du C.D.P., du Mouvement réformateur ou du C.N.I.P. en 1973.

	MOSELLE					MEURTHE-ET-MOSELLE					VOSGES					MEUSE					TOTAL LORRAINE				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	51	62	67	68	73
Gaullistes	2	5	4	5	3 a	3	3	3	4 b	—	2	3	3	3	3	—	1	1	1	—	7	12	11	13	6
Modérés	1	2	2	3	1	3	4	3	3	4	—	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	8	7	8	7
Centristes	5	1	1	—	3	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	1	1	—	4
Socialistes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
Communistes	—	—	1	—	1	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	2
Non-inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	—	—	—	—	1 c	—	—	—	—	3	—	—	—	1

(a) M. Messmer, nommé premier ministre, retrouvera son siège dans une élection partielle le 29 septembre 1974.

(b) M. Souchal, démissionnaire, sera battu par M. Servan-Schreiber le 28 juin 1970 ; M. Fouchet quittera l'U.D.R. en janvier 1971 ; M. Richoux s'inscrira au groupe P.D.M. à la fin d'octobre 1972.

(c) M. Jacquinot, indépendant en 1958, puis U.N.R., U.D.-Ve et U.D.R.

D'un département à l'autre

CORREZE. — Dans la 1re circonscription (Tulle), M. Esquieux a déposé sa candidature avec l'étiquette du M.R.G. et des Républicains de progrès. Les instances départementales du M.R.G. reprochent *au P.S. de tromper par des* renseignements erronés les militants et sympathisants, « *l'accord sur les candidatures conclu entre les deux partis ne concernant pas la Corrèze* ». Les radicaux de gauche corréziens visent ainsi M. Vaux (P.S.), qui affirmait être le candidat unique des deux formations de la gauche non *communiste et qui avait publié*, à l'appui de ses dires, une lettre datée du 14 février, signée de MM. François Mitterrand et Robert Fabre. — *(Corresp.)*

HAUTS-DE-SEINE. — M. André *Rousseau, qui menait la liste* PARC (Participation des Antoniens aux responsabilités communales) aux dernières élections municipales à Antony, nous prie de préciser que c'est à titre personnel qu'il a apporté son soutien à M. Patrick Devedjian, candidat du R.P.R. dans la 13e circonscription *(le Monde* du 18 février). D'autre part, M. Michel Héliot, adhérent du PARC, nous indique que c'est en tant que représentant du P.R. qu'il se présente comme suppléant de M. Henri Ginoux (C.N.I.P.), député sortant et candidat dans cette même circonscription.

VAL-DE-MARNE. — Dans l'enquête publiée dans *le Monde* du 23 février, c'est par erreur que la candidature de M. Michel Collinot (Front national) dans la 1re circonscription (Villejuif) n'était pas mentionnée. D'autre part, M. Patrice Gassenbach, président de la fédération départementale du M.R.G., nous indique *que MM. Bunelier et Saal, qui* se présentent respectivement dans les 3e (Ivry, Vitry) et 7e (Fontenay), n'ont pas l'investiture du M.R.G. Il nous précise qu'en se maintenant, « *au mépris des déci-* [ils] *s'excluraient d'eux-mêmes du M.R.G.* ». Dans la 2e circonscriptions (Choisy-le-Roi), contrairement à ce que *le Monde* avait indiqué, l'Union pour la démocratie française sera représentée : c'est Mme Marie-Geneviève Sadier qui a été investie. Enfin, dans la 8e circonscription (Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges), M. Claude Lupy, autogestionnaire, a retiré sa candidature.

YVELINES. — M. Bernard-Georges Nicolaïeff, candidat du Mouvement des démocrates, se présente dans la 5e circonscription (dont le député sortant est M. Robert *Wagner*, R.P.R.), *et non dans* la 4e circonscription, comme nous l'avions précédemment indiqué *(le Monde* du 24 février).

D'autre part, les trois organisations d'extrême gauche groupées sous le sigle « *Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs* » (L.C.R., O.C.T. et C.C.A.) présentent plusieurs candidats. Il s'agit de M. Jean-Pierre Laspougas, cheminot, membre de la L.C.R., dans la 1re circonscription *(dont le député sortant* est M. Pierre Bourson, P.R.), de Mme Fabienne Lauret, membre de l'O.C.T., dans la 3e circonscription (dont le député sortant est M. Gérard Godon, R.P.R.), de M. Jean-François Colin, membre de l'O.C.T., dans la 7e circonscription (dont le député sortant est M. Pierre Ribes, R.P.R.), et de Mme Monique Sahan, membre de la L.C.R., dans la 8e circonscription (dont le député sortant est Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, M.R.G.).



J'aime Jersey ...Comme nous, vous n'échapperez pas au "coup de cœur" pour cette petite île de 20 km sur 10 km, petit Etat indépendant rattaché à la Couronne d'Angleterre et ancré à 20 km seulement des côtes de France.

La nature s'est particulièrement surpassée en la gratifiant d'un climat d'une grande douceur et d'un ensoleillement exceptionnel.

Dans une ambiance de complet dépaysement, 75000 habitants charmants savent vous accueillir et vous faire partager leur joie de vivre.

4 côtes merveilleusement différentes vous attendent : du sable fin au kilomètre, de hautes falaises, couvertes de bruyère, d'adorables petits ports et, à l'intérieur, des fleurs à profusion dans une campagne verte et vallonnée.

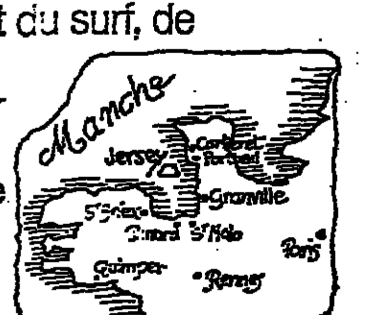
Dans une petite voiture de location, découvrez les mille facettes de l'île. Videz une bonne bière brune dans l'un des pittoresques pubs. Savourez un homard grillé dans une vieille auberge. Expulsez vos toxines en faisant du surf, de l'équitation, du golf...

Le grand palace n'est pas un luxe, les prix y sont très bienveillants (on s'habille le soir pour le dîner dansant) et les petites pensions possèdent cet irremplaçable charme anglais.

Parlons shopping. Prévoyez un sérieux budget. A Saint-Hélier, la capitale - un Londres en miniature - vous aurez bien du mal, en effet, dans les deux célèbres rues piétonnes King's Street et Queen's Street, à résister à l'avalanche spectaculaire des marchandises détaxées.

Le printemps est la période idéale pour être heureux quelques jours à Jersey. Partez vite en sachant, dès maintenant, que vous n'aurez plus qu'une seule envie : y revenir !

Bon voyage !



Jersey par avion : Paris, grandes villes de l'Ouest
Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Carteret, Portbail, Grandville.



CH. HEMAR CONSEIL - LA CRÉATHÈQUE

Pour recevoir une très belle documentation en couleur, ayez la gentillesse de retourner ce coupon à **Office National du Tourisme - Service France LM 2 Jersey (Ile Anglo-Normande)**

Consultez votre Agence de Voyages.

Nom ____________________

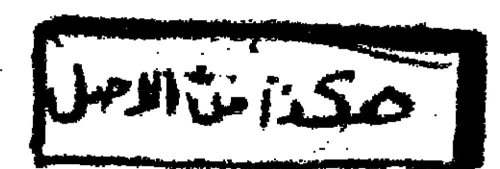
Adresse ____________________

____________________ LM 2

Avec BIA, Jersey est à 70 minutes de Paris Orly Sud. Plusieurs vols par semaine.

Réservations : 934.50.08

BIA BRITISH ISLAND AIRWAYS



Le Monde des loisirs et du tourisme

LE « MEILLEUR DOMAINE SKIABLE D'EUROPE » SOUS LA CRITIQUE DES ÉTRANGERS

En France, l'ennui et l'« arnaque » commencent en bas des pistes

DEPUIS cinq ans la « neige française » se vend bien auprès de la clientèle étrangère. C'est ce qu'affirment, en chœur le secrétariat d'Etat au tourisme, les membres de l'association France-Ski International (F.S.I.) qui regroupe les quinze plus grandes stations françaises, et le Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (S.E.A.T.M.).

En 1976, les stations françaises ont reçu 363 000 étrangers ; le taux de croissance de cette clientèle est de l'ordre de 20 à 30 % par an, précise-t-on de toutes parts. Pourtant, sur le marché international de la neige, la France est encore loin derrière l'Autriche, qui a accueilli il y a deux ans 1 207 000 skieurs étrangers et la Suisse, 962 000.

« Les Allemands sont nos plus gros clients étrangers », reconnaissent les directeurs des stations, membres de France-ski International : si 140 000 d'entre eux ont skié sur les pistes françaises en 1976, 760 000 autres ont préféré les neiges autrichiennes, tandis que 500 000 descendaient les pentes suisses. Les stations françaises grignotent petit à petit le marché étranger des sports d'hiver. Mais les « villages » autrichiens, suisses et italiens demeurent de très sérieux concurrents, difficiles à détrôner auprès de la clientèle internationale des sports d'hiver.

Pourtant, en 1982, la « neige française » devrait, aux termes d'une récente étude de marché, recevoir 770 000 étrangers, les plus forts contingents étant constitués par les Allemands (250 000), les Belges (150 000), les Anglais (70 000), les Italiens (60 000), les Espagnols (60 000) les Suisses (40 000), les Américains et les Canadiens (30 000), les Japonais (30 000), les Scandinaves (30 000).

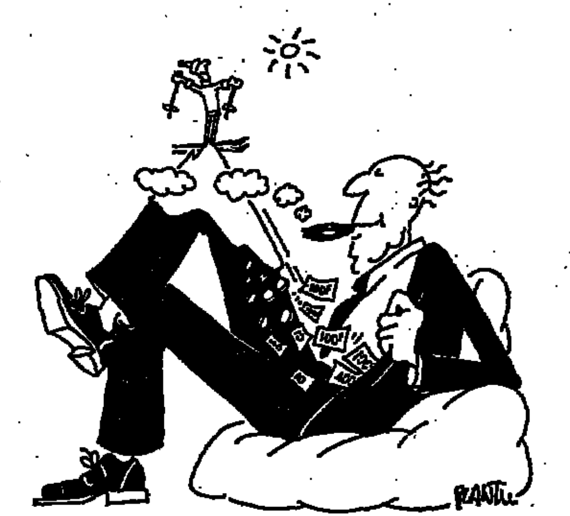
L'un des « points forts » des stations françaises réside dans la qualité du ski que l'on y pratique. Les étrangers interrogés dans douze stations françaises, suisses, autrichiennes, italiennes, par une agence d'ingénieurs-conseils à la demande du secrétariat d'Etat au tourisme, de France-ski International et du service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne estiment généralement que le domaine skiable français est « le meilleur d'Europe » grâce à son étendue, à la variété et à la longueur de ses pistes, à la densité de ses équipements en remontées mécaniques, à la qualité de la neige. La construction des stations « en front de neige » qui permettent de chausser ses skis au pied des immeubles d'habitation est, d'autre part, très appréciée par la clientèle étrangère, qui déplore en Suisse, en Autriche les longs déplacements nécessaires pour atteindre les premières remontées mécaniques.

« Usines à ski »

Mais les louanges s'arrêtent là. Les étrangers se montrent souvent très critiques à l'égard des « usines à ski », faites pour les skieurs actifs à 100 % ; ils préfèrent la « chaleur » et le caractère « pittoresque » des stations-villages suisses ou autrichiennes ; ils s'étonnent, d'autre part, du manque d'hospitalité des Français, du mauvais accueil qui leur est réservé, du comportement xénophobe d'une partie du personnel des stations. Un effort de formation des employés permanents de ces stations devient urgent, conclut l'étude.

La France serait aussi le pays de « l'arnaque » en tout genre. Seul le prix du forfait remontées mécaniques est jugé raisonnable par les étrangers, qui ne se plaignent pas du coût de leur séjour (dont ils admettent qu'il soit élevé, mais qui est, selon eux, équivalent au séjour dans les stations suisses ou autrichiennes), mais de l'incessante obligation d'avoir à payer des prestations complémentaires, « ce qui accroît le sentiment subjectif d'être exploité et de payer très cher chaque service proposé », *notent les responsables de l'enquête. Ils ajoutent :* « En station, l'hôtelier trop pressé de rentabiliser est prêt à tout pour y parvenir ; la commercialisation de l'après-ski est trop poussée, l'étranger a toujours la main au portefeuille, ce qui lui donne l'impression de se faire piller. On veut faire fortune trop vite, principalement dans l'hôtellerie et en restauration ». *Dans le domaine des prix, les stations italiennes seraient les moins chères.*

Les skieurs souhaitent « brûler de l'énergie » sur les pistes et hors des pistes. En station, ils se plaignent régulièrement d'ennui, d'absence d'animation réelle. Le phénomène est général, mais il est particulièrement net en France. « Autant la partie « ski » a fait l'objet d'une conception et d'une centralisation des moyens, autant la partie « loisirs » se trouve éparse, mal coordonnée et sans adaptation claire aux besoins exprimés par la clientèle », *précise l'étude.*



(Dessin de PLANTU.)

« Suivez si vous pouvez... »

Enfin, l'une des principales critiques formulées par les étrangers à l'égard des stations françaises concerne les écoles de ski. « A une certaine époque, leur renommée s'est construite, notamment, sur la qualité de l'enseignement du ski qui était donné. Il ne semble plus qu'il en soit de même aujourd'hui », *affirment les experts.* « L'école de ski française, *note un skieur américain,* c'est le « follow me », technique : « Je pars devant et » vous me suivez comme vous » pouvez... » *Le nombre des élèves par cours serait trop élevé. Les étrangers s'étonnent aussi de la méconnaissance de langues étrangères de la part des moniteurs de l'école de ski française qui,* « s'ils voulaient donner quelques conseils à leurs clients, ne le pourraient pas ».

L'amélioration de la qualité des prestations offertes par les stations françaises passe aussi par une modification des structures de celles-ci. Il leur manque trop souvent un vrai « patron », capable de coordonner toutes les actions entreprises et responsable de toute la promotion de la station ; presque toujours les « pouvoirs » sont dispersés, rendant quasiment impossible une gestion rationnelle de ce qu'il faut bien appeler aujourd'hui « l'entreprise ski ».

CLAUDE FRANCILLON.

Nouvelle tendance rive gauche

DES HOTELS AVEC DES HOTES

RIVE gauche, entre Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés, deux hôtels s'écartent volontairement des routes toutes droites tracées par les grandes chaînes hôtelières. Sous leur toit, et sous leurs trois étoiles, le client n'est pas un numéro. Leur hall ressemble à un salon, et le voyageur n'a pas l'impression de se trouver indifféremment à New-York ou à Tokyo. Ceux qui dirigent ces hôtels ne sont pas des gens du métier. Ils ont voulu qu'on se sente chez eux comme chez soi. Comme la « nouvelle cuisine » légère et inattendue, une « nouvelle hôtellerie » aux dimensions plus humaines serait-elle en train de naître ?

Deux lanternes de cuivre indiquent l'entrée de l'hôtel de l'Abbaye-Saint-Germain, rue Cassette. On traverse une cour blanche et pavée. Entre cette cour et un espace aménagé en jardin, l'hôtel bénéficie d'une situation exceptionnellement calme dans ce quartier de noctambules.

Accueil chaleureux : une paire de lampes chinoises sur une console diffuse une lumière douce. « *La maison, quand nous l'avons reprise, était un foyer d'étudiants,* déclare Gisèle Lafortune, qui dirige l'hôtel avec son mari. *Nous l'avons transformée sans architecte mais avec l'aide d'un ami décorateur. Pour nous, le voyageur doit se sentir ici un invité plus qu'un client. Le soir, nous fermons la porte cochère, celui qui entre a l'impression d'entrer chez lui.* »

Nouveaux venus dans la profession — elle était secrétaire de direction et lui exploitait un garage avec son père — Gisèle et Pierre-Antoine Lafortune ont donc préféré la personnalisation à la standardisation. Au rez-de-chaussée, plusieurs petits salons ont été aménagés : sièges en cretonne dans l'embrasure d'une fenêtre, canapés autour de la cheminée, où le soir on allume un feu, grande pièce donnant sur le jardin. Avec ses fauteuils en rotin blanc et ses coussins verts, elle ressemble à une serre.

Chacune des quarante-cinq chambres est différente, papiers peints aux tons chauds, lits de cuivre, meubles qui, pour être anciens, ne font pas trop « style », carrelages discrets dans les salles de bains. Gisèle Lafortune a mis un an à tout aménager.

La personnalisation a été très, même trop appréciée. Les gentils beurriers blancs du petit déjeuner, le seul « repas » servi avec les consommations, et uniquement pour les pensionnaires, se sont envolés comme... des petits pains ! Quant aux couverts de métal argenté, on a dû renouveler le stock trois fois en quatre ans.

FLORENCE BRETON.

(Lire la suite page 14.)

La politique des loisirs dans la bataille électorale

Le P.R. : « Nous mettrons en place un titre-vacances... »

Après Mme Andrée Lefrère, membre du comité central du P.C.F. (« le Monde des loisirs » du 11 février), et M. François Terrasson, membre du conseil d'administration de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (18 février), c'est au tour de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, d'exprimer, au nom du parti républicain, les grandes lignes de la politique que son parti préconise en matière de loisirs.

● *Quelle importance accordez-vous aux loisirs des Français ?*

— Une politique des loisirs est une des dimensions essentielles d'un projet de société. Ce constat rejoint les désirs des Français, dont un sondage a montré, en 1977, qu'ils plaçaient les loisirs aux premiers rangs de leurs préoccupations.

» La notion de loisirs a évolué. On ne devrait plus aujourd'hui définir les loisirs en seuls termes de consommation et par une simple opposition à l'autre temps, celui du travail. Le temps libre ne suffit pas à faire le temps de loisir. Le temps libre, déjà amputé du temps perdu — dans les transports, par exemple — ne peut être réduit au seul temps du repos, nécessaire pour reconstituer la puissance de travail de chacun. C'était la conception étroite du dix-neuvième siècle. Le temps libre s'est ensuite élargi au temps de l'évasion, celui des grandes migrations des populations urbaines, celui des vacances indispensables, mais qui ressemble trop souvent à une fuite, à une volonté de rupture avec le monde du travail et celui des grandes cités.

» Le temps du loisir doit aujourd'hui permettre l'épanouissement personnel, un temps sans contraintes, un temps enrichi. Et c'est ainsi que culture et environnement sont deux clefs essentielles pour la réalisation d'une aspiration aujourd'hui fondamentale.

● *Quelles améliorations vous proposez-vous de réaliser, en matière de loisirs, au cours de la prochaine législature ?*

— La politique des loisirs, telle qu'elle a été définie par le gouvernement et annoncée dans le programme de Blois comme dans la Charte de la qualité de la vie, s'articule autour de trois axes : développer les efforts entrepris pour permettre à tous d'accéder aux loisirs, en général, et aux vacances, en particulier ; mieux intégrer les loisirs dans la vie quotidienne ; développer la diversité et la qualité des loisirs.

» Sur le premier point, celui de l'accès aux vacances, je crois que nous sommes sur la bonne voie. Cette année, près de 28 millions de personnes partiront pour les seules vacances d'été. Chaque année, 600 000 à 700 000 Français accèdent, pour la première fois, aux vacances. Ceux qui ne partent pas sont souvent tenus par des contraintes professionnelles, comme les agriculteurs ou les commerçants, par leur âge ou, tout simplement, par leurs propres choix. Qu'on ne dise pas que 45 % des Français ne peuvent pas partir pour des raisons financières ! Ils sont, en réalité, moins de 20 % et c'est encore beaucoup trop. Nous poursuivrons l'effort, en accroissant les aides à la personne, en multipliant les modes d'hébergement les moins onéreux : les gîtes ruraux dont le nombre a doublé en sept ans, le camping (1 million d'emplacements en 1970, 1,6 million aujourd'hui, 800 000 nouvelles places dans les cinq prochaines années.

» Le deuxième volet de notre action consistera à mieux aménager le temps des loisirs en étalant les vacances et en intégrant mieux les loisirs dans la vie quotidienne. Il faut refuser l'assimilation abusive : « loisirs = départ ». Ce qui veut dire s'orienter vers un aménagement plus souple du temps libre, car ce n'est pas l'augmentation de la durée des vacances qui répond à cette préoccupation. Il faut réconcilier la ville et les loisirs, et le temps du travail avec celui des loisirs. Cela ne se fera pas en un jour. Cela suppose plus de liberté dans l'organisation personnelle des rythmes de vie, le développement des horaires variables, la multiplication des contrats de travail à temps partiel. Nous faciliterons l'accès aux équipements de loisirs existants, comme je viens de le faire en demandant à certains musées de rester ouverts jusqu'à 20 heures. Nous préparons des formules nouvelles comme les cartes d'abonnement polyvalentes (cinémas, musées, activités sportives, etc.), les spectacles de mi-journée et de fin d'après-midi.

» Troisième volet de notre politique : la diversité et la qualité des loisirs. C'est le temps privilégié des retrouvailles avec soi-même au travers d'activités créatrices et d'un accès plus large à la culture. Ce doit être aussi le temps de la rencontre et de la solidarité. Je regrette que les relations entre les pays d'accueil et leurs hôtes demeurent beaucoup trop commerciales, ou, plus exactement, qu'elles n'aillent généralement pas au-delà. Mais il y a, aujourd'hui, des initiatives fort prometteuses, et nous les soutenons. Les loisirs, c'est aussi le moment de redécouvrir le milieu naturel. Dans les cinq prochaines années, nous créerons dix mille kilomètres de sentiers de grande randonnée et quatre cents gîtes d'étapes. La surface des espaces protégés sera doublée, cinq nouveaux parcs nationaux, cent réserves terrestres et marines seront créées. Autour des grandes agglomérations, nous équiperons des bases de loisirs et de plein air, à l'exemple de celle que nous avons décidée en baie de Sallenelles près de Caen.

» Pour qu'elles soient efficaces, ces mesures doivent être accompagnées par une véritable pédagogie des loisirs : les classes de neige, les classes vertes, les classes bleues, les activités de découverte du milieu naturel dans le tiers temps pédagogique, les centres permanents d'initiation à l'environnement, etc. Les enseignants, les animateurs sociaux, les associations ont, à cet égard, un rôle essentiel à jouer dans les prochaines années.

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 14.)

DES HOTELS AVEC DES HOTES

(Suite de la page 13.)

Rue de l'Université, une façade blanche qui date de l'époque Restauration, des primevères blanches à la fenêtre. Sur le porche, on lit : « Hôtel Lenox ». Ici, un jeune couple Jean et Evelyne Buchert — il était ingénieur et elle pharmacienne — ont fait toute confiance à deux architectes : François Ceria et Alain Coupel. « *L'hôtel était à l'abandon. Nous n'avons pas touché la façade, qui faisait partie intégrante de la rue. A l'intérieur, nous avons conservé l'essentiel, c'est-à-dire les corniches et les pans de bois qui donnaient son caractère à l'immeuble.* »

Comme son voisin de l'Abbaye, l'hôtel Lenox rayonne d'un charme particulier. Les canapés sont fleuris, les lampes en pâte de verre sont roses et bleues, un treillis blanc sépare le salon de la salle à manger et lui donna du jour. Le plus réussi est l'envolée de l'escalier. Barreaux noirs, marches laquées blanc à l'anglaise, moquette bleu marine et sur les murs un papier « transparent » qui hésite entre le bleu, le gris et le mauve. Toutes les parties communes ont été traitées de cette même façon intime et feutrée.

« Faire vivre les pièces... »

Contraste voulu : de la pénombre du couloir, on pénètre dans des chambres colorées. Bleues, vertes, orangées, avec des lits blancs et des rideaux croisés. Ici aussi chacune d'elles (il y en a trente-quatre) est différente. « *Nous avons abaissé le plafond de chaque entrée pour permettre au volume de la chambre qui est relativement réduit de se développer*, précise François Ceria. *Nous avons aussi joué avec les armoires. Elles sont petites, rondes comme des guérites et peintes en blanc pour contraster avec l'ensemble des pièces et les faire vivre...* »

Mais le jeu ne s'arrête pas là. Il se développe dans toute sa subtilité au dernier étage où ont été aménagés des duplex. « *Sous les combles*, poursuit l'architecte, *nous avons volontairement plaqué des éléments contemporains, escaliers, rampes blanches en tubes, balcons, qui créent par rapport aux gros murs, au toit à deux pentes et aux pans de bois une forme nouvelle et actuelle.* » Chaque duplex, comme chaque chambre, a sa salle de bains blanche, classique, éclairée naturellement. Un liseré dans le carrelage rappelle la couleur de la chambre, et Evelyne Buchert y a disposé ses plantes vertes.

Est-il besoin de dire que ces duplex sont retenus d'avance et habités longtemps ? La chambre d'hôtel devient appartement. N'était-ce pas le souhait de ceux qui l'ont créée ?

FLORENCE BRETON.

★ Hôtel de l'Abbaye-Saint-Germain, 10, rue Cassette (6e). Chambres de 157 à 190 F.

Hôtel Lenox, 9, rue de l'Université (7e). Chambres de 140 à 180 F ; duplex : 221 F.

« Nous mettrons en place un titre-vacances »...

(Suite de la page 13.)

● *Comment mettrez-vous en œuvre cette politique ?*

— Nous avons commencé par la réflexion et l'étude. Nous disposons du rapport de la commission Jacques Blanc sur le développement du tourisme familial et social. Nous avons aussi les propositions de Paul Dijoud, sur les loisirs des jeunes. Nos objectifs sont incorporés dans les cent dix mesures de la charte de la qualité de la vie. Sous ma responsabilité, celle-ci sera méthodiquement appliquée par le comité interministériel de la qualité de la vie, qui définira la politique des loisirs, par la délégation à la qualité de la vie, dont le responsable sera Jean-François Saglio, et par les services du tourisme. Une large décentralisation sera encouragée notamment par le biais des schémas régionaux de développement des loisirs et des chartes culturelles passées avec les collectivités locales.

● *Faut-il aider financièrement les plus défavorisés à partir en vacances ?*

— Cette aide existe déjà et elle est importante. Le montant de l'ensemble des contributions aux vacances (billets S.N.C.F., bons des allocations familiales, aides des collectivités locales et des services sociaux, participation des comités d'entreprise) est évalué à 800 millions de francs. Nous aiderons davantage les plus démunis par le canal des caisses d'allocations familiales. Le montant distribué sur la forme de bons-vacances, en sera doublé en cinq ans pour atteindre 500 millions de francs. Cela permettra d'aider un million d'enfants de plus. Les critères d'attribution de ces aides devront d'ailleurs être simplifiés et harmonisés sur l'ensemble du territoire.

» Nous avons décidé de mettre en place un titre-vacances, qui sera vendu aux entreprises et rétrocédé par celles-ci à leurs salariés après bonification. Les avantages financiers ainsi obtenus échapperont à l'impôt sur le revenu.

● *Sera-t-il déductible pour les entreprises ?*

— Rien n'est encore arrêté. J'ai demandé à un inspecteur de l'économie nationale d'étudier la question. Il me remettra son rapport avant le 1er mars.

● *L'aménagement du temps et l'étalement des vacances deviendront-ils des réalités ?*

— Nous progressons. Les résultats obtenus par la mission pour l'aménagement du temps en ce qui concerne l'étalement des vacances dans l'industrie automobile le prouvent. La délégation à la qualité de la vie sera dotée en hommes et en crédits pour poursuivre cet effort. Je ne pense pas qu'on puisse aménager le temps de façon dirigiste. C'est un domaine où il convient de convaincre plutôt que de contraindre par la loi ou le règlement. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de mieux aménager le temps... des autres.

Un grand ministère ?

» Nous retenons trois axes principaux pour notre politique d'aménagement du temps. En premier lieu, nous développons les programmes locaux d'aménagement du temps. Quatorze villes en 1976 et 1977, douze de plus en 1978. La mission pour l'aménagement du temps leur apporte une assistance technique (et accessoirement financière) pour élaborer et mettre en place un meilleur aménagement des horaires d'activités (industrielles, administratives, scolaires) afin d'améliorer la circulation, pour animer les villes en employant mieux les équipements collectifs dont les horaires d'ouverture sont mieux adaptés et en lançant, comme à Dijon en 1977, des opérations pendant les mois d'été pour ceux qui ne partent pas en vacances ou qui sont déjà revenus.

» En deuxième lieu, il faut améliorer l'aménagement du temps du travail. Environ un million deux cent mille salariés bénéficient de l'horaire variable dans le secteur privé. La Délégation à la qualité de la vie devra s'efforcer d'étendre ce système dans le privé, comme dans les services publics.

» En troisième lieu — mais cela ne veut pas dire que c'est le moins important — nous améliorons l'étalement des vacances. Nous développerons l'expérience de l'étalement des fermetures d'entreprises inaugurée dans l'industrie automobile et nous chercherons à convaincre les chefs d'entreprise de passer à la formule du roulement. Dans ce but, quarante mille brochures vont être adressées aux chefs d'entreprise de la région parisienne et de la région Rhône-Alpes. Au cours de la deuxième quinzaine de février, une campagne d'information du grand public sera menée par nos services et ceux de l'Equipement afin que chacun prépare au plus tôt ses grandes vacances et évite, dans toute la mesure du possible, les plus mauvaises dates de départ.

» J'étudie avec le ministre de l'éducation nationale l'extension des vacances par zone aux grandes vacances et la possibilité de diviser la région parisienne en deux zones pour les vacances d'hiver. Enfin, la bonification du titre-vacances par les entreprises pourrait être modulée en fonction des dates de départ, les titres utilisés hors saison devenant beaucoup plus avantageux.

● *Etes-vous partisan de la création d'un grand ministère des loisirs ?*

— Il est étonnant de voir rechercher l'amélioration de nos conditions de vie dans la création de nouvelles administrations auxquelles on se dit si souvent allergique ! Instituer un ministère des loisirs conduirait à créer une administration supplémentaire et irait donc à l'encontre du travail interministériel dont relèvent nécessairement les loisirs. Comment ne pas voir que ce problème intéresse nécessairement plusieurs administrations, qu'il a des aspects multiples ? Ce qu'il faut c'est mettre en place une structure de concertation, de coordination et d'animation qui rassemble les différents partenaires intéressés. On croit toujours avoir tout réglé en proposant la création d'un « grand ministère » cela ne répond pas à la complexité de la réalité.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

CARNET DE VOYAGES

● **Sur le lac de Constance.** — L'office régional du tourisme du lac de Constance et de la vallée du Rhin propose sur la rive autrichienne de ce lac des séjours voués à la nature. Des plages, deux réserves, des sentiers praticables pour les cyclistes conviendront aux sportifs. La ville de Bregenz séduira les amateurs de vieilles pierres. Son festival accueillera, du 20 juillet au 23 août, sur la plus grande scène lacustre du monde, l'opérette « les Mille et Une Nuits », de Johann Strauss.

★ Office du tourisme. Inselstrabe 15 A - 6900 Bregenz (Autriche).

● **La ruée vers l'or.** — Ustensiles : une casserole (peu importe la taille), un ruisseau et du sable aurifère, près de San-Francisco. Mode d'emploi : plonger la casserole dans le ruisseau ; évacuer doucement le sable. Particules et pépites d'or se trouvent — peut-être... — au fond de la casserole. Les prospecteurs amateurs trouveront, à l'ouest du Pecos, tous les vestiges de la ruée vers l'or et quelques filons.

★ Douze jours à San-Francisco. 3 790 F. Toutes agences de voyages.

● **Week-ends en Languedoc-Roussillon.** — Le comité régional de tourisme et les principaux syndicats d'initiative de la région Languedoc-Roussillon diffusent, pour la deuxième année consécutive, une brochure rassemblant quarante idées de week-ends.

★ Comité régional de tourisme Languedoc-Roussillon, 12, rue Foch, 34000 Montpellier.

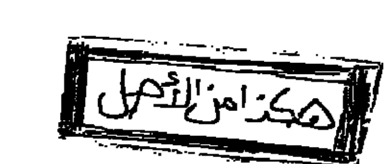
● **Le Club à Avoriaz.** — Le Club Méditerranée ouvrira, à Noël 1978, un village de cinq cents lits à Avoriaz, dont l'architecture s'intègre à celle de cette station de ski. Le nouveau village se situera dans le haut de la gamme proposée par le Club à ses adhérents. Son financement est assuré par Laffitte Pierre, société civile de placements immobiliers, créée par la Banque Rothschild.

BISON DÉBILE ?

Bison futé pleure : « Snif, snif... » *L'air « désespéré » (sic) :* « Moi avoir vu dans fumée que, cet été, pas possible, les 29 juin, 13 et 26 juillet : 2 000 kilomètres de bouchons... Snif, ça va être catastrophe... » *Une voix off renchérit :* « Cet été ça va être dur, même pour Bison futé. » *Cela, c'est le script du film numéro un.*

Le suivant est du même tonneau. Trois bisons tentent de consoler le pauvre Bison futé. Le premier s'appelle Bison bizness (Dieu ! que c'est amusant). Et il a des idées à revendre : « Moi dire entreprises fermer les bons jours » *; Bison studieux, lui, dira* « école fermer plus tôt », *quant à Bison tepee (?), elle s'apprête à* « recommander location semaine ». *Il n'en faut pas plus pour rendre courage et espérance à notre ami. Ecoutons-le :* « Bon alors moi garder courage. Ça marchera... »

Futé ou... débile, ce pauvre Bison ? Pour qui prend-on les auditeurs des chaînes nationales et les téléspectateurs de TF 1 et d'Antenne 2 ? — J.-M. D.-S.



Des jeunes dans les vieilles pierres

Les résultats du concours des chantiers bénévoles de jeunes ont été rendus publics par la Caisse des monuments historiques. Le premier prix (30 000 francs) a été décerné à l'Association Etudes et chantiers pour l'aménagement de la vallée du Scorff (Finistère et Morbihan). Deux seconds prix *ex aequo* (20 000 francs) ont été attribués à deux associations affiliées à REMPART : la Société archéologique de Chelles, qui réhabilite les vestiges de l'abbaye de cette ville, Notre-Dame de Chelles (Seine-et-Marne), pour y installer un musée lapidaire ; *l'Association du Vieux-Châtel, qui* met en valeur les restes de la forteresse de Châtel-sur-Moselle (Vosges). Douze autres prix de 5 000 francs et 10 000 francs ont été décernés.

D'autre part, le premier prix (25 000 francs) du concours d'animation de sites et de monuments historiques a été remporté par l'Association du Vieux-Châtel, qui envisage la création d'un foyer culturel permanent dans la forteresse et y organise depuis deux ans des fêtes avec l'aide de la population locale.

Parmi les quinze autres prix décernés, *l'Association des Amis* de Gratot (Manche) et celle des Amis de Saint-Montan (Ardèche), qui restaure un village *médiéval* abandonné, *ont* reçu le second prix *ex aequo* (20 000 francs).

Jardinage

LE RETOUR DES CACTUS

BIEN qu'elles continuent d'alimenter le crayon d'humoristes à court d'idées et servent parfois de cadeau perfide offert par un gendre faussement naïf à une belle-mère peu avenante, il faut cependant convenir que les cactées sont un peu oubliées depuis vingt à trente ans. Phénomène de mode, lié à un style de vie et de mobilier qui *a fait du ficus et du philodendron* les deux mamelles de la décoration d'intérieur.

Il semble aujourd'hui que les cactées, et plus largement les plantes grasses ou succulentes, veuillent faire un retour en force. D'un entretien facile, supportant *l'oubli des arrosages, bien adap*tées aux appartements modernes à hygrométrie très faible et qui apportent la lumière nécessaire, les cactées peuvent aussi constituer des jardins extérieurs sur le balcon ou la terrasse durant les beaux jours.

On ignore bien souvent que ces plantes ne sont *arrivées en* Europe qu'au seizième siècle dans les bagages des conquérants retour d'Amérique. Elles devaient rapidement se répandre dans les zones désertiques du bassin méditerranéen, et les figuiers de Barbarie, si communs aujourd'hui, datent de cette époque. Il fallut attendre le début du dix-neuvième siècle pour voir se multiplier les collections et les *cultures de cactées dans* notre pays, et sans doute le très bel ouvrage du botaniste de Candolle qu'illustra Redouté fut un élé*ment dans l'apparition de nom*breux amateurs cactophiles (ou cactomanes !)

Du repos, les pieds au sec

Sans tomber dans les excès de la passion, il est incontestable que les cactées offrent de grandes possibilités pour le décor intérieur, grâce à la diversité de leurs milliers d'espèces, la grande variété de leurs formes et la facilité de leur culture. Leur adaptation à la sécheresse et aux zones désertiques s'est traduite par la transformation des feuilles en aiguilles qui ont le triple avantage de limiter la perte d'eau par évaporation, de s'opposer à l'action du vent et du soleil en créant une véritable toison, de se défendre contre l'appétit des herbivores.

Il est très important pour cultiver les cactées de se souvenir de leurs origines qui imposent un *régime assez particulier où l'eau* sera distribuée avec une grande parcimonie. Seul l'hivernage sous abri, obligatoire en toute région autre que méditerranéenne, peut poser quelques problèmes. On peut laisser les pots à proximité d'une fenêtre et si possible dans un endroit frais de l'appartement *(entre 5 et 15 °C). Il est* souhaitable de faire pivoter d'un demi-tour les pots, régulièrement. On évitera ainsi de fâcheuses inclinaisons de la plante à la recherche d'un maximum de lumière. Certains amateurs roulent leurs pots dans un papier journal et conservent ainsi leurs *plantes dans une cave. Bien* entendu, l'arrosage sera complètement stoppé de novembre à mars, c'est un point capital. Lorsque les plantes se réveillent après plusieurs mois d'un long repos les pieds au sec, on voit en général apparaître de nouveaux aiguillons très colorés ou de jeunes pousses. A ce moment, il est nécessaire d'humecter à nouveau légèrement la terre.

Eviter les pots trop grands

Le sol doit être composé d'un mélange très poreux, bien aéré, qui évitera tout risque d'humidité stagnante. Trop d'eau, et c'est bien vite la classique pourriture du collet des racines. On trouve dans le commerce d'excellents mélanges terreux pour cactées, mais il est facile de préparer sa propre composition en respectant les proportions suivantes : 1/3 de sable grossier, 1/3 de terre de jardin, 1/3 de terreau. Le rempotage est nécessaire tous les deux à trois ans. Il faudra éviter les pots trop grands par rapport à la taille des plantes, et bien soigner le drainage en disposant un lit de gravillons sous le mélange terreux. Ce petit travail se fait *toujours* avec un compost bien sec, et, contrairement aux rempotages de toutes les plantes d'appartement, il ne faut pas arroser avant une à deux semaines. La période idéale demeure le début du printemps, et l'on reprend de légers arrosages quand la végétation repart.

En général, les cactées se bouturent avec une grande facilité car les racines se développent facilement sur les coupes. Cette *technique simple de multiplica*tion exige simplement de laisser sécher la plaie une dizaine de jours avant de la planter très peu enterrée dans un mélange pour cactées bien sec. Les racines apparaissent en quelques semaines, et l'on peut alors procéder à de légers arrosages. Les graines de cactées germent facilement, mais il faut plusieurs années de patience pour obtenir des sujets dépassant quelques *centimètres. Les amateurs s'amu*sent aussi à imiter les professionnels en greffant des espèces différentes l'une sur l'autre. Ce n'est pas difficile, et l'on peut ainsi obtenir ces curieuses plantes à tronc vert et chapeau rouge.

Fleurs de nuit

La floraison des cactées est le plus souvent aussi spectaculaire que fugace. Les corolles très lumineuses durent quelques heures, parfois quelques jours. Très curieusement, un grand nombre d'entre elles attendent le crépuscule pour s'épanouir. Faut-il voir un symbole dans ces fleurs blanches qui naissent avec la nuit, s'offrent sous la lune aux insectes pollinisateurs qui les fécondent et meurent à l'aube ? Seuls les cactus épiphytes, qui vivent sur les arbres et exigent une humidité atmosphérique abondante, comme l'*Epiphyllum* ou le *Zygocactus truncactus* (cactus de Noël), peuvent justifier une culture pour fleurir l'appartement. Pour les autres, la *floraison* n'est qu'un moment très limité pendant lequel la plante modifie quelque peu son apparence immuable au fil des saisons.

Mais le choix des espèces est si vaste que l'on peut imaginer d'harmonieux mélanges entre les *Cereus* en forme de cierge : l'*Echinocactus*, ce coussin hérissé d'épines ; le *Ferocactus* aux magnifiques aiguillons ; le *Gymnocalycium* ; la gamme immense des *Mammilarias*, le *Myrtillocactus geometrizans*, magnifique cierge bleu qui doit son nom aux *fruits comestibles* à l'apparence de myrtilles vendus sur les marchés du Mexique ; l'*Opuntia cactus* à raquette, dont la variété *Ficus indica* est le classique figuier de Barbarie ; le *Rhipsalidopsis gaertnerii*, ou cactus de Pâques, qui fleurit au printemps, ou encore le cactus de Noël, dont la floraison termine l'année, comme son nom, *Zygocactus*, sert de finale à bien des encyclopédies du jardinage.

La mode revient aux jardins mexicains, où l'on regroupe dans une petite terrine de jeunes cactées en imitant avec quelques jolis cailloux et des sables colorés l'infini du désert. C'est de ce type de plantation que dérivent les jardins dits *japonais où l'on* ajoute aux plantes grasses quelques sujets en céramique dont l'effet est souvent discutable.

Pour confectionner ces petits jardins, comme pour toute manipulation, il est prudent de se munir de gants épais ou d'utiliser une pince à cactées, que l'on peut remplacer par une bonne pince à cornichons. Certaines espèces possèdent des aiguillons en forme de dards incurvés qui se fixent douloureusement dans l'épiderme.

Même avec beaucoup de soins, il sera difficile — sauf dans le Midi — de récolter comme en leur pays d'origine des figues de Barbarie, des *chilitos dulces*, des *tunas passados*, des *carambullos* et autres baies, pas toujours délicieuses mais fort comestibles, *comme de teindre* ses tissus à l'aide de carmin extrait des cochenilles femelles parasitant certaines opunties. Et il est tout à fait déconseillé de se lancer discrètement dans la culture du *Lophophora williamsii*, dont l'absorption provoque des ivresses colorées et des hallucinations musicales et que l'on connaît mieux sous le nom de peyolt.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

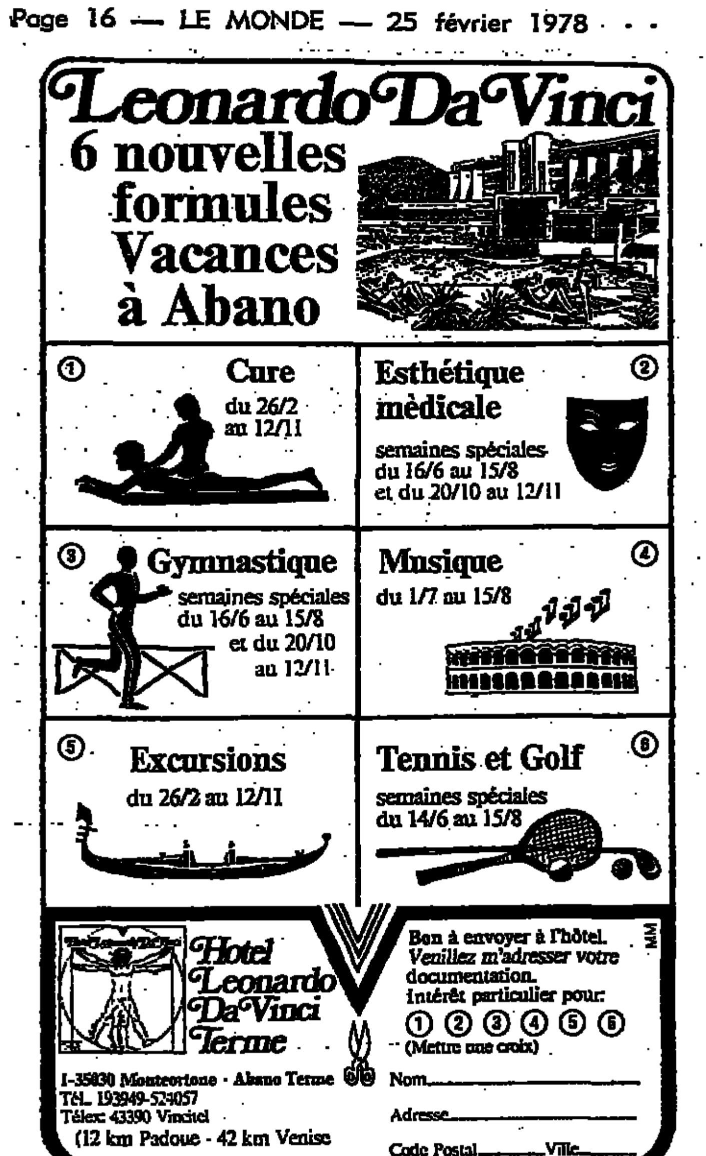
A LIRE ET A VOIR

● *Guide des cactus*, par Walter Haage, Delachaux-Niestlé, éditeur. Un ouvrage de base *pour les passionnés.*

● *Connaître et bien soigner les cactus*, par Annette et Patrick Mioulani, Ed. de Vecchi. *Tout récent, ce livre a le mérite* d'être pratique, simple et bien adapté aux besoins de l'amateur débutant. Nombreuses photos et tours de main.

Muséum national d'histoire naturelle (Paris) ; Jardin exotique de Monaco ; Jardin exotique d'Eze-sur-Mer (Alpes-Maritimes) ; Jardin exotique de Sanary-Bandol (Var) ! et, sur demande écrite, l'une des plus extraordinaires collections du monde réunie par Marnier-Lapostolle : Les Cèdres, Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes).





Plaisirs de la table

«PLUS DE PÈRES, RIEN QUE DES FILS...»

REVOICI la saison des guides. Le Kléber paraîtra le 15 mars mais, en avant-première, M. Jean Didier a remis à la presse les résultats du désormais célèbre challenge de l'académie Kléber-Colombes pour 1978.

Le thème en était simple, et son titre l'indique précisément : « *Tel père, tel fils* ». Ainsi, mais pour Paris seulement, devions-nous classer les maisons dont un fils (ou une fille) succédant à son père (ou à sa mère) maintient la tradition d'une maison de qualité et de gourmandise.

Bien évidemment, les « grands » en sont exclus. Il eût été ridicule de considérer Claude Terrail ou Louis Vaudable comme fils de leur père et de ne pas leur attribuer, à eux seuls, le succès de *la Tour d'Argent* ou de *Maxim's*. Et si certains confrères ont tenu à citer Jean-Claude Vrinat ou Claude Barnagaud, ce fut peut-être leur erreur. Il n'importe.

Le lauréat, donc, de ce challenge 1978 est Michel Olivier. Nous sommes quatre sur huit à l'avoir mis en tête. Trois ne l'ont pas même cité, ce qui semble indiquer, à moins d'un ostracisme peu digne, quelque méconnaissance du problème. Passons...

Ayant mis le fils de Raymond en tête, pour mon compte personnel, j'ai cité ensuite André Allard (représentant sa chère Fernande, sa femme, qui, en cuisine, a repris la poêle des mains de sa belle-mère) ; Jean-Claude Moussié, fils de Jean, dont le *Bistro 121* reste un modèle ; Guy Nouyrigat *(Pierre-Traiteur)* ; Mazarguil *(Chez Georges)* ; René Ayral *(le Cochon d'Or)* et enfin M. Barthélemy, parce que le *Bœuf gros sel* de la rue du Volga et le souvenir de Léon (son père) me sont chers.

Ont été classés, et seul l'embarras du choix m'empêcha de les ajouter à ma liste personnelle, Michel Petit (petit-fils, il est vrai, de Benoît), dont aussi bien le lecteur sait que j'aime son restaurant *Chez Benoît* comme le modèle même du vrai bistrot, M. Rouzeyrol, fils d'Isidore *(l'Artois)*, et Louis Moissonnier *(Chez Moissonnier)*.

Voilà donc, avec Michel Oliver (on mange de mieux en mieux en son *Bistrot de Paris* de la rue de Lille), un lauréat digne des treize précédents. Car cela fera quatorze années que le challenge existe. Et Jacques Manière, qui fut notre lauréat 1969, a eu l'idée heureuse de réunir tous les « challengers » (comme il ne faut sans doute pas dire ?) en un déjeuner qui se perpétuera. Je donne ici cette liste des élus depuis *Lucas-Carton* (1965) jusqu'à Michel Oliver (1978). Les thèmes étaient différents chaque année. La liste néanmoins est éloquente : *Chez les Anges ; Allard ; Prunier ; Manière ;* le *Vivarois ;* le *Moulin de Mougins ;* l'*Auberge des Templiers ; Le Duc ;* la *Barrière de Clichy ;* le *Bristol ;* André Daguin, de l'*Hôtel de France*, à Auch ; le *Chiberta* et son jeune chef J.-M. Bédier.

Panorama gourmand qui résume assez bien ces quelques lustres, les réussites valables et... l'utilité du chroniqueur.

LA REYNIÈRE.

La bouteille du mois

Champigny-le-tonique

UN médecin, le docteur *Guyot*, parlant de ces rouges (cépages cabernet franc et cabernet sauvignon) autour de Champigny, disait qu'ils réunissent « toutes les qualités désirables pour des vins alimentaires : saveur ferme et agréable, bouquet suffisant, couleur parfaite, générosité, action digestive et tonique prolongée ».

Eh bien ! j'aime ce mot nullement péjoratif de « vin alimentaire ». Un vin à boire en mangeant. Un vin qui nourrit et enchante l'action de manger ! Ces vins des environs de Saumur, sur les pentes voisines des abords des communes de Souzay, Varrains, Dampierre, Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg et Parnay sont les meilleurs de Loire, d'une belle couleur rubis foncé, au parfum de violette et de fraise des bois, de chair tendre mais de bonne garde.

Les anciens se souviennent du clos célèbre de M. Cristal. Ce qu'il en reste, aujourd'hui propriété des Hospices de Saumur, subit le sort des entreprises humaines dont personne n'est responsable, dit Pierre Bréjoux. Parlons plutôt de deux vins récemment rencontrés.

Chez Laurent, avenue Gabriel, le Château de Chaintres (B. de Tigny, propriétaire à Dampierre-sur-Loire), excellent, alerte, et *qui m'enchante sur la salade de* homard (mais oui !) tout autant que sur des côtes d'agneau.

Au Restaurant du Marché (59, rue de Dantzig), le Château de Targé (F. Ferry, propriétaire à Parnay) dont l'arôme se développant en fin de dégustation rappelle celui du Médoc de bon aloi. Sur l'omelette aux truffes comme sur le cassoulet (et jusqu'à la tourtière landaise incluse) ce Château de Targé 1975 enchante.

Ce Champigny, dont Curnonsky, qui m'y avait initié, disait qu'il était « son meilleur ami d'enfance », est de petite production. Il ne saurait figurer à toutes les cartes. Notez donc ces noms et, si vous les rencontrez...

— L. R.

Philatélie

N° 1525

LIECHTENSTEIN : Série « Bâtiments ».

Les six timbres composant la nouvelle série d'usage courant représentent divers bâtiments, constructions marquantes de la principauté du Liechtenstein.

50 R, Tour d'habitation Balzers-Mäls.

70 R., La cure de Mauren.

80 R., Maison paysanne Schellenberg.

90 R., La cure de Balzers.

1,00 Fr., Ecole de musique Rheinbergerhaus.

1,10 Fr., Vaduz Mitteldorf.

Maquettes de Georg Malin. Impression hélio. Courvoisier, S.A., La Chaux-de-Fonds, Suisse.

ISLANDE : Touring Club.

Le cinquantième anniversaire du Touring Club d'Islande a donné lieu à l'émission d'un timbre-poste commémoratif de 45 kr. bleu.

Dessiné par Pröstur Magnusson, d'après une photo de Grétar Eiriksson. Impression taille-douce. Courvoisier S.A., La Chaux-de-Fonds, Suisse.

MONACO : Première partie du *programme 1978.*

La première partie du programme 1978 préparé par l'Office des émissions de timbres-poste de Monaco, dont l'émission est dès maintenant prévue pour le 2 mai prochain, comprend seize figurines postales ainsi que les quatre timbres « préoblitérés » déjà émis, en janvier.

150e anniversaire de la naissance de Jules Verne (1828-1978) : 0,05 F, « Les Naufragés de l'air » ; 0,25 F, « L'Abandonné » ; 0,30 F, « Le Secret de l'Ile » ; 0,80 F, Robur le Conquérant ; 1 F, *Maître Zacharius* ; 1,40 F, Le Château des Carpathes ; 1,70 F, Les Enfants du Capitaine Grant, et 5,50 F, Effigie de Jules Verne et allégories.

Inauguration du Centre de Congrès de Monte-Carlo : 1 F et 1,40 F.

Coupe du Monde de Football, Argentine 1978 : 1 F.

Tricentenaire de la naissance du compositeur Vivaldi : 1 F.

Accord « Ramonage » : 0,80 F et 1 F (pour la protection des eaux du littoral).

Série « Europa » C.E.P.T. : 1 F, la Cathédrale de Monaco, et 1,40 F, la Principauté vue de l'est.

Série « Préos » : au type « Tour de l'Horloge » émis le 17 janvier 1978 ; nouvelles valeurs par surcharge sur celles parues le 1er avril 1977 : 0,58/0,54, 0,73/0,68, 1,15/1,05 et 2/1,85 F.

Au total, ces émissions s'élèvent à 36,06 F si on tient compte des deux « Europa » imprimés, en plus des feuilles de trente, en feuillet dentelé contenant cinq valeurs de chaque séparées par une bandelette.

Sans feuillet, l'émission de seize timbres est à 19,60 F et la série « Préos » 4,46 F.

Il est agréable à remarquer que les valeurs d'affranchissement sont raisonnables et qu'elles correspondent aux tarifs usuels, donc plus à la portée des usagers et philatélistes.

CANADA : le programme 1978.

Trente-quatre timbres et un bloc-feuillet figurant sur le programme des émissions 1978 communiqué par les postes *canadiennes* ; six timbres sont d'usage courant et vingt-huit figurines commémoratives.

Janvier (18). — 2 timbres. Le faucon pèlerin et CAPEX 78 (voir chronique n° 1 522).

Mars (7 et 31). — 5 timbres. Valeurs d'usage courant, trois, et Jeux du Commonwealth, deux.

Avril (26). — 2 timbres. Capitain James Cook.

Mai (19). — 2 timbres. Développement des ressources.

Juin (10). — 3 timbres et un bloc. Exposition philatélique internationale CAPEX 78.

Juillet (6). — 3 timbres. Valeurs d'usage courant.

Août (3, 15 et 21). — 6 timbres. Jeux du Commonwealth, quatre ; Exposition nationale du Canada, un, et Mère d'Youville, un.

Septembre (6). — 4 timbres. Les Inuit et les voyages.

Octobre (28). — 3 timbres. Série « Noël ».

Novembre (15). — 4 timbres. Navires et Brise-glaces.

ADALBERT VITALYOS.

MIETTES

● *Bien sûr, la Côte Saint-Jacques, à Joigny, est une bonne maison.* Bien sûr, M. Michel Lorain a 15/20 sur ses deux toques rouges chez Gault-Millau, deux étoiles au Michelin et seulement un coq rouge au Kléber, ce qui paraît plus sage. Bien sûr aussi, les prix sont nets, et il faut en tenir compte. Mais ce lecteur qui a payé 25 F une part de tarte aux pommes n'en est pas revenu. Du reste, il n'y reviendra plus, me dit-il...

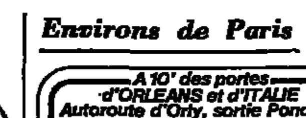
Mais, surtout, ce qui l'étonne, c'est que, à une lettre de réclamation, l'hôtelier n'ait pas répondu. Je m'étonne, moi, de son étonnement. Rares sont les restaurateurs qui répondent aux réclamations. Hélas !

● *A signaler, par contre*, dans le même département, les prix doux et la très honnête cuisine d'une petite maison, *Le Gâtinais* (22, rue de la République, à Saint-Valérien (89150), tél. 66-62-78).

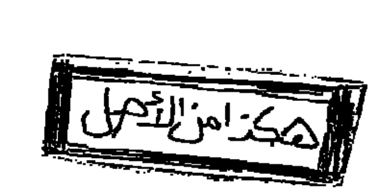
Cette rubrique est libre de toute publicité.











Jeux

échecs N° 750

LA DÉCOUVERTE

(Championnat des Etats-Unis, 1977)
Blancs : W.S. BROWNE
Noirs : R. BYRNE
Défense hollandaise.

1. d4 f5
2. Cç3 (a) Cf6 (b)
3. Fg5 (c) d5 (d)
4. F×f6 (é) é×f6 (f)
5. é3 Fé6 (g)
6. Fd3 g6
7. Df3 (h) ç6
8. Cg-é2 (i) Cd7
9. h3!!(j) Db6(k)
10. g4! D×b2 (l)
11. Tb1 Da3
12. g×f5 Pf7 (m)
13. T×b7 Fb4 (n)
14. 0-0! (o) 0-0-0 (p)
15. T×b4!! D×b4
16. Fa6+ Rç7 (q)
17. Tb1 Dd6 (r)
18. Tb7+ Rç8
19. Tb3+ Rç7
20. Tb7+ Rç8
21. é4! (s) Cb8 (t)
22. Cb5!! (u) ç×b5
23. Dç3+ Cç6 (v)
24. é5! Dç7 (w)
25. é6! (x) abandon (y).

NOTES

a) Parmi les armes dont disposent les Blancs pour lutter contre la hollandaise, citons, outre cette sortie du C-D, 2. Fg5 ; 2. Dd3 et 2. Cf3, Cf6 ; 3. ç3. Le coup du texte menace immédiatement d'occuper le centre par 3. é4.

b) Contre Debarnot à Las-Palmas en 1976, Larsen répondit par 2..., g6 mais cela n'empêche en aucune façon l'avance é3—é4. Le plus simple semble être 2..., d5 avec la suite possible 3. f3, ç5! ; 4. é4, é5! ; 5. Fb5+, Fd7 ; 6. F×d7+, C×d7 ; 7. C×d5, ç×d4 ; 8. Cé2, f×é4 ; 9. f×é4, Cg-f6 avec avantage aux Noirs ; par exemple, *10. Fg5, Da5+ ; 11. Fd2,* Dç5 : 12. C×f6+, C×f6 ; 13. Cg3, h5! ; 14. Df3, h4 ; 15. Cé2, D×ç2 ; 16. Df5, D×é4 ; 17. Dé6+, Pé7 ; 18. Fb4, Cd5 ; 19. F×é7, Cf4! ; 20. Dç4, R×é7 ; 21. abandon *(Pomar-Larsen, 1975).*

c) D'autres possibilités sont 3. é4, f×é4 ; 4. f3 et 3. g4, d5! ; 4. g5, Cé4 ; *5. C×é4, f×é4 ; 6. f3, Pf5 comme dans* la partie Spielmann-Mieses, Berlin, 1920.

d) On a aussi tenté avec des fortunes diverses 3..., b6 ; 3..., ç6 ; 3..., d6 ; 3..., é6 ; 3..., g6 ; 3..., Cç6 et 3..., Cé4.

e) *Cédant la paire de F pour doubler les pions noirs et créer dans le camp ennemi une structure rigide et gênante.*

f) Et non 4..., g×f6 ; 5. é4 !

g) Il faut trouver le bon plan, soit 5..., Cç6 suivi de Fé6, de Dd7 et de 0-0-0, soit g6 suivi de Fh6 et éventuellement de f4. Encore plus simple est la suite 5..., ç6 et 6..., Fd6.

h) Une case active pour la D. Cette manœuvre est supérieure à la suite 7. Cg-é2, Fd6 ; 8. Dd2, 0-0 ; 9. Cf4, F×f4 ; 10. é×f4 (Krogius-Tolush, Leningrad, 1958).

i) Et non 8. h4 (une attaque automatique), h5 ! ; 9. Dé2, Fd6 ; 10. 0-0-0, b5 ; 11. f3, b4 ; 12. Ca4, Cd7 ; 13. é4, f×é4 ; 14. f×é4, Fg4 ; 15. Cf3, *0-0 ! (Smejkal-Zwaig, Raasch, 1969).*

j) Cette position exige un examen. Les Blancs n'ont rien à gagner en attaquant banalement sur la colonne h (9. h4, h5 ! ; 10. Cf4, Pf7) *ni en poursuivant par 9. Cf4, Pf7 ;* 10. Dg3, Fd6 ! ni en continuant par 9. Dg3, Pf7 ; 10. 0-0-0, Da5 ; 11. Rb1, 0-0-0. La seule possibilité consiste pour les Blancs dans l'avance g2-g4 ! qui mettra en évidence la faiblesse des pions noirs f6-f5.

k) 9..., h5 est inutile ; 10. Cf4, Pf7 ; 11. 0-0-0 menaçant tout de même g4 ! La sortie de la D est peu *convaincante. A considérer est peut-être* 9..., Fd6 ou bien 9..., Cé5 ?! ; 10. d×é5, f×é5.

l) Un grand saut dans l'inconnu mais 10..., f×g4 ; 11. h×g4 laisserait aussi les Noirs en difficulté en raison de la menace F×g6+.

m) Naturellement 12..., g×f5 n'améliorerait en rien la position des Noirs.

n) Menace 14..., F×ç3+ et enferme la Tb7.

o) Un très fort coup : si 14..., F×ç3 ; 15. Tb3 ! et les Blancs regagnent leur pièce avec un net avantage de position.

p) *Jouant le tout pour le tout.*

q) Et non 16..., Rb8 ? ; 17. Tb1.

r) Si 17..., Dé7 ; 18. Dg3+, Dd6 ; *19. Tb7+. Les Noirs sont obligés de* prendre au R la case de fuite en d6-é7.

s) Naturellement 21. Cb5 est possible (21..., ç×b5 ; 22. Tb6+, Rç7 ; *22. T×d6, R×d6) mais le grand* maître américain prépare méthodiquement le renforcement de son attaque tout en maintenant sa terrible menace de découverte.

t) Et non 21..., d×é4 ; 22. C×é4, Dé7 ; 23. Dg3. Les Noirs espèrent la *suite 22. é5, C×a6 ! ; 23. é×d6, R×b7.* A noter que 21..., Td-é8 ne sauvait rien après 22. é×d5, F×d5 : 23. C×d5.

u) Menaçant 23. C×a7 mat et 23. C×d6+.

v) Si 23..., Dç6 ? ; 24. T×b8+.

w) Si 24..., b4 ; 25. T×b4+ et 26. é×d6 et si 24..., f×é5 ; 25. d×é5.

x) Bien sûr, 25. T×ç7+ gagnait aussi.

y) Si 25..., D×b7 ; 26. D×ç6+ et si 25..., Fé8 ; 26. T×b3+.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 749

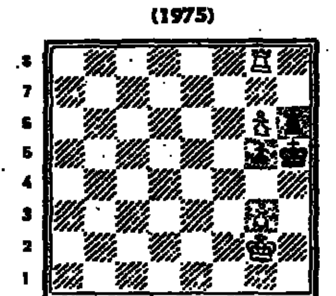
J. ROSINEK, 1975

(Blancs : Ra8, Dd2, Tg3, Ch6, Pa7, b6, h3. Noirs : Rç8, Dh7, Fé4, Pç5, d5, é5, h2.)

1. Dg2, h1=D ! ; 2. D×h1, A) 2..., é5 ; 3. Cf7 ! D×f7 ; 4. Tg8+ !, D×g8 ; *5. b7+ suivi de b8=D* ; B) 2..., é4 ; 3. Tg8+ !, F×g8 ; 4. Cf7 !, D×f7 ; 5. D×é4 suivi de 6. b7+, etc.

Problème

A. MILLER
(1975)



BLANCS (4) : Rg2, Tg8, *Pg3*, g6.

NOIRS (3) : Rh5, Th6, Pg5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 747

LA CHUTE MYSTÉRIEUSE

Aux trois tables du « Tournoi des champions » de 1974, le fameux Belladonna fut le seul à chuter la manche. Il est vrai que la défense ne lui avait pas facilité la tâche.

Nord : ♠ A D 6 / ♥ R D 8 5 3 / ♦ 10 6 4 / ♣ 7 4

Ouest : ♠ 2 / ♥ A 7 4 2 / ♦ 8 7 5 / ♣ A R D 8 6

Est : ♠ V 9 4 3 / ♥ 10 9 6 / ♦ V 9 3 / ♣ V 10 9

Sud : ♠ R 10 8 7 5 / ♥ V / ♦ A R D 2 / ♣ 5 3 2

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Flint	Avarelli	Sheehan	Bellad.
—	—	passe	1 ♦
2 ♣	2 ♥	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

(Système romain — 1 carreau : ouverture en Canapé).

Ouest attaqua *le roi, l'as et la* dame de trèfle coupée par le 6 de pique du mort. Belladonna joua ensuite *le 3 de cœur pour le* valet sec. Ouest prit avec l'as et rejoua le 8 de trèfle. *Comment le déclarant aurait-il dû jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Quel est le danger ? Il faut se protéger contre le valet d'atout quatrième en Est et prendre deux précautions : 1° Couper le quatrième trèfle de la main pour ne *pas gaspiller un gros atout, et* aussi pour se raccourcir ; 2° Jouer de la main les cartes maîtresses *qu'Est a le moins de chances de* couper, et terminer ensuite au mort afin de jouer d'autres cartes maîtresses que le déclarant surcoupera si Est coupe.

Voici la solution : après avoir coupé le quatrième trèfle, le déclarant donne un coup d'atout (la dame), puis il réalise deux gros carreaux (as roi) en espérant que personne ne coupera. Il remonte au mort avec l'as de pique et, si Est a quatre atouts (cas de la donne réelle), le déclarant tire le roi de cœur, puis la dame de cœur, sur laquelle il jette son dernier carreau :

♥ D 8 ♦ 10

♠ V 9 ♥ 10

♠ D R 10 ♦ D

A la douzième levée, Est doit couper et Sud surcouper.

Comment Belladonna a-t-il chuté ? A-t-il voulu réaliser sa tierce majeure à carreau après avoir coupé le quatrième trèfle ? Ou bien a-t-il tiré as dame de pique en espérant un partage 3-2 des atouts ? Le scoring ne l'indique pas !

A la table où Lebel était le déclarant, Sharif, en Ouest, avait attaqué as et roi de trèfle, as de cœur et la dame de trèfle. Lebel avait coupé et avait joué le roi de *cœur pour défausser* un carreau, puis il avait tiré l'as de pique et coupé un cœur pour se raccourcir. Il avait réalisé ensuite as et roi de carreau, la dame de pique, la dame de cœur et cœur...

LA DÉCOUVERTE DE ROUSSEAU

Dans cette donne jouée dans un tournoi à Montluçon, l'expert Rousseau avait découvert que le chelem pouvait être réussi. Le lecteur va-t-il trouver pourquoi ?

Nord : ♠ A R / ♥ A D 7 4 3 / ♦ 9 2 / ♣ A R 7 6

Ouest : ♠ 10 6 / ♥ 8 6 2 / ♦ R 10 3 / ♣ D 9 5 4 3

Est : ♠ D V 9 8 4 2 / ♥ R V 9 5 / ♦ 7 / ♣ 10 2

Sud : ♠ 7 5 3 / ♥ 10 / ♦ A D V 8 6 5 4 / ♣ V 8

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	2 ♥	2 ♠	3 ♦
passe	3 SA	passe	4 ♦
passe	6 ♦	passe	passe...

Ouest entame le 10 de pique pour le roi et la dame. Le déclarant fait aussitôt l'impasse à carreau. Ouest prend avec le roi de carreau et contre-attaque le 8 de cœur. *Comment Sud doit-il jouer* à la table pour gagner le PETIT CHELEM A CARREAU ?

Le chelem est-il gagnable si, après la levée du roi de carreau, Ouest rejoue pique au lieu de contre-attaquer cœur ?

Note sur les enchères :

Avec cinq levées et demie d'honneurs, il faut ouvrir de « deux » (et laisser aux amateurs de « cache-cache » l'ouverture de « un »). La surenchère de « 2 ♠ » est courageuse, mais Est propose ainsi au partenaire une défense contre une manche ou un chelem adverse. Sur « 3 SA », Sud a un problème en tournoi par paires. Toutefois, il est normal de faire un effort à « 4 ♦ » avec l'intention ensuite de passer si Nord dit « 4 SA ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 27

UN PAVÉ DANS LA MARE

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	AEBP?TZ			
2	?E+EIDFR	TAPEZ	H 8	52
3	AAEEUST	DEFIBR (E) Z	12 A	98
4	AEUS+HLA	ETA	13 A	21
5	AU+OIGEN	HALETES	B 9	24
6	—EUCLNR?	SAGOUIN (a)	15 B	30
7	IODHNRT	C (A) NULER	A 1	90
8	HN+AOPTV	DROIT (b)	14 F	22
9	V+AULMQE	CHOPANT	4 A	28
10	LMR+EAEU	VAQUA	E 3	30
11	L+IIIOSW	ARMURE	15 J	29
12	III+IBNX	SLOW	F 7	35
13	IIIIN+JE	BOX	C 3	28
14	IIIJN+IS	NIE (c)	6 3	20
15	IIIJN+EE	SIL	8 F	20
16	III+EOGM	ENJEU	M 11	24
17	IIIOGM+E	BOXEE	C 3	17
18	IIO+ULNV	MEGIE	11 G	16
19	U+EOLSSY	OLIVINE (d)	K 5	20
20	SU+CNUAE	YOLES	L 1	30
21	AEEDFTT	AUCUNES (e)	I 3	67
22	ADTT+MSK	FEE	14 I	22
23	DMTT+P	YAKS	1 L	66
24	DRT décomposé	TOMAS	9 E	25
25		RAD	10 A	4
26		RI	D 11	2
27		RIT	D 11	7
			Total	848

(Château des Rotoirs - Eure. Tournoi par paires, 2e manche.)

Neuf cents pages, 2 kilos, cent cinquante mille entrées, telles sont les caractéristiques du nouveau Grand Dictionnaire du scrabble, *d'Annie Carillon et Béatrice de Goutel, qui traite toutes les combinaisons de sept et huit lettres. Un tel appareil peut paraître disproportionné avec les 23 004 mots de sept lettres et les 33 689 de huit lettres (y compris les formes conjuguées) qui y sont répertoriés. C'est que chaque tirage est présenté au lecteur exactement comme il l'est souvent à un scrabbleur en train de jouer : les sept lettres du chevalet, plus une lettre d'appui. Ainsi A A C E N P S « sec » donne CANAPÉS, + E = PANACÉES, + H = PANACHES, + L = CAPELANS, + M = CAMPANES, + O = SAPONACÉ, + R = PANCRÉAS, + T = ESPAÇANT.*

Il en résulte que chaque mot de huit lettres apparaît plusieurs fois dans l'ouvrage : PANACÉES correspond aux tirages

A A C E E N P + S,
A A C E E N S + P,
A A C E E P S + N,
A A C E N P S + E,
A A E E N P S + C,
A C E E N P S + A.

Le Grand Dictionnaire *donne également les renseignements fournis par le « petit » (Hachette 1976), c'est-à-dire tous les scrabbles « secs » (en sept lettres) ; il reproduit également, hélas ! certaines de ses lacunes (RAPIATS, CRAINTE), mots refusés (RADINES), barbarismes (CORROMP). Les scrabbles en huit lettres semblent avoir été traités sérieusement. Notons cependant quelques lacunes : FIGEMENT, OMBRETTE, et beaucoup de « familles, ordres et embranchements » que le règlement autorise à employer au singulier : ACRIDIEN, CNIDAIRE, MALVACÉE, OPHIDIEN. La densité de l'ouvrage est telle qu'on voit mal comment les éditions ultérieures pourront corriger ces lacunes.*

Tel qu'il est, ce dictionnaire constitue une aide extrêmement précieuse pour les scrabbleurs de tous les niveaux.

★ *Grand dictionnaire du scrabble,* d'A. Carillon et B. de Goutel. Hachette, prix : 100 F.

RÉSULTATS

1. Renson-Lavigne (Belgique), 840 (99,06 %).
2. Desmoulins - Charlemagne, 831 (98 %).
3. Mme Lumbroso - Pialat, 803 (94,07 %).

NOTES

a) *HOUA,* A 6 perd 4 points.
b) *CHITON* (prononcer k, mollusque), 4 A, 22.
c) Ou JE en D 7.
d) Ou VIOLINE ou INVIOLE.
e) Se met au pluriel dans des expressions comme : *D'aucunes ont trouvé ce scrabble.*

PENTASCRABBLE
de MICHEL PIALAT

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

ABCILO ? — ACELNSU — AAFILT ? — AAEILRS — EMQSSUU. — *TOTAL* : plus de 550 points.

Exceptionnellement, ce pentascrabble sera primé par deux *Grand dictionnaire du scrabble* (Hachette). Tirage au sort en cas d'ex aequo.

Solution du problème n° 26

```
RU(D)ERALE
E T E
L I T
I L E
S I S
O S T
N E E
S E R R E R A I
  A
```

ERRERAI, H 2, 66 — ELISONS, 1 B, 98 — UTILISER, 2 A, 86 — RU(D)ERALE, A 1, 146 — (D)ETESTERA, 3 A, 92 — *TOTAL* : 488 points.

Où scrabbler à Paris ?

● *P.L.M. Saint-Jacques,* boulevard Saint-Jacques, mardi, 20 h. 45 ; samedi, 14 h. 45. Tél. 589-89-80, poste 22 00.

● *Scrabble-Club de Paris,* 20 bis, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly, mardi, 14 h. 30 ; mercredi et vendredi, 15 heures ; vendredi, 21 heures. Tél. 624-25-35.

● *Le bridgeur,* 12, rue Marbeuf, 75008 Paris, lundi, 19 h. 45 ; mercredi, 21 h. ; samedi, 21 h., tél. 359-40-23.

● *Top-Club,* 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne, lundi, 14 h. 30 ; jeudi, 21 heures. Tél. 604-29-95.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Hippisme

COURSES AU BRÉSIL

« Si tu vas à Rio, n'oublie pas de monter là-haut... » Pour l'amateur de courses, le fameux refrain mérite un additif : « Si tu vas là-bas, fais *visite à Gavea... » Gavea, c'est l'hippodrome de Rio-de-Janeiro.*

L'Amérique du Sud prend une place grandissante dans la chronique hippique mondiale : Empery, *l'un des meilleurs chevaux européens de l'année 1976, se rattachait directement, par sa mère, à l'élevage chilien ;* Canonero, *vainqueur d'un Kentucky Derby, était vénézuélien ; les milliardaires du monde entier se battirent, voilà quelques années, pour racheter au Pérou une demi-sœur de* Vaguely Noble *(finalement, ce fut Daniel Wildenstein qui l'emporta) ; notre* Emerson, *père de* Rescousse, *de* Percale, *de* Mismaloya, *etc., fit d'abord carrière au Brésil qui vient d'importer d'Angleterre* Karabas, *père de l'excellente* Torona, *que, malheureusement, on ne reverra plus (elle a succombé, cet hiver, à des coliques). Bref, quand certains économistes prédisent que l'Amazonie sera un des greniers de l'univers au vingt et unième siècle et que le Minas-Gerais fournira une large partie de l'uranium avec lequel le monde se chauffera et fera tourner ses moteurs, on peut tout aussi bien imaginer — le cheval de course naissant de la fortune, et la fortune de telles révolutions industrielles — que l'avenir de Longchamp ou d'Epsom se situe là : à Gavea. Goûtées les ardeurs de Copacabana (elles ne sont pas que solaires, bien qu'il y fît 42 °C à l'ombre voilà trois semaines), l'œil ayant fixé l'admirable spectacle de la ville explosant de dynamisme au pied du « Pain de sucre » et du gigantesque Cristo Redendor du Corcovado, une des premières visites du turiste en voyage est donc pour ce haut lieu des courses d'Amérique latine.*

Premier étonnement : il s'insère au cœur même de la ville. On nous dit en France que Paris est — hippiquement parlant — la ville la plus privilégiée du monde, avec Longchamp, Auteuil et Vincennes à ses portes. C'est vrai par rapport à l'Angleterre, la grande ancêtre, et à la plupart des pays. Ce ne l'est pas quand on considère Rio. L'hyppodrome y voisine avec un hôpital et le jardin botanique. Dans la topographie parisienne — et ces voisinages aidant, — on pourrait l'imaginer entre la Salpêtrière et le Jardin des plantes.

Second étonnement : les tribunes — dont les pierres de taille détonnent au milieu du béton des édifices alentour — sont la copie conforme, en modèle un peu réduit, de notre Auteuil d'avant les hasardeux travaux de 1975. La date de construction figurant sur le socle d'une statue à la gloire du fondateur du Jockey-Club brésilien — 1903 — fournit l'explication. C'était l'époque où il n'y avait, en Amérique du Sud, de bon goût qui ne fût inspiré par la France. Les aventuriers du caoutchouc sacrifiaient des fortunes à construire à Manaus, au cœur de l'Amazonie, un opéra qui fût une réplique du palais Garnier (image aujourd'hui poignante, et qui fait rêver à la formidable épopée qui s'est jouée ici, que celle de ces ors et de ces marbres cernés par toutes les déliquescences de l'Equateur).

Offrir un prétexte à jouer

La piste, en revanche, n'a rien à voir avec les nôtres : 2 000 mètres d'une parfaite ellipse de sable, aux deux virages et aux deux lignes droites identiques. C'est, en relativement grand, le profil type des pistes américaines, des « pistes à jeu ».

Historiquement, il y a eu — et il y a encore — deux grandes conceptions des courses à travers le monde : une conception qu'on peut appeler « sportive », qui est née en Angleterre, et dans laquelle vivent l'Europe hippique, l'Australie, l'Argentine ; une conception de « courses casino », en vigueur aux Etats-Unis, au Japon, au Brésil. Dans le premier cas, les épreuves de la piste ont pour finalité la désignation des meilleurs chevaux, sujets dont on attendait, au siècle dernier, une amélioration de toutes les races équines et de la cavalerie militaire. Les aspirants étalons sont appelés à s'affronter sur des parcours de plus en plus sélectifs, en portant de plus en plus de poids, à rencontrer leurs aînés dans des conditions de moins en moins favorables ; bref, à se frotter à tout un éventail de difficultés, dont seuls les meilleurs triomphent. Dans les « courses casino », le cheval ne compte guère plus que la bille de la roulette, sauf qu'il offre un spectacle moins désincarné et plus coloré. Il ne s'agit plus de désigner les meilleurs. Il s'agit d'offrir un prétexte à jouer.

Dans cette perspective, la variété des parcours n'a plus de sens et devient même un inconvénient : seule, une uniformité des conditions du jeu permet des comparaisons et des martingales comme les apprécie le joueur des casinos. On court donc toujours sur la même distance, ou presque, pas trop éprouvante (1 300 à 1 600 mètres) afin que la « bille » puisse servir souvent et que l'effectif suffise à faire fonctionner la roulette au rythme de dix à douze courses par jour (au lieu de sept ou huit chez nous).

En fait, les deux principes ont, à l'usage, révélé des contradictions. Nos courses aux conditions et aux distances variées, sur des hippodromes différents, ont fait la part belle à un élément n'ayant plus rien à voir avec la qualité intrinsèque du cheval : la tactique de jockey. A la limite, on a vu celle-ci supplanter celle-là, des chevaux heureux, à la carrière bien menée, mieux réussir que d'autres, pourtant meilleurs, et entrer à leur place au haras. A l'inverse, les courses sans tactique des « hippodromes casino », où les chevaux vont le plus vite qu'ils peuvent dès le départ et se retrouvent en piste au moins vingt-cinq fois par an (au lieu de huit ou neuf, en moyenne chez nous) ont révélé des qualités que ne détectaient pas les nôtres et qui, dans la transmission de l'hérédité, sont apparues importantes : l'aptitude à un effort moins long, mais continu, sans appel à un « second souffle » ; une grande robustesse du squelette, permettant la répétition fréquente des efforts ; un équilibre du caractère et du système nerveux faisant accepter ceux-ci sans rechigner. Beaucoup de techniciens des courses considèrent, maintenant, que notre système — théoriquement idéal — de sélection s'est fourvoyé et que c'est la conception américaine, où le souci de sélection était ignoré, qui a réalisé la meilleure.

LOUIS DENIEL.

Le Monde

société

Le pourvoi en cassation de Mᵉ Klaus Croissant est déclaré irrecevable

La chambre criminelle de la cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a déclaré irrecevable jeudi 23 février le pourvoi formé, le 16 novembre dernier, par Mᵉ Klaus Croissant (*le Monde* du 18-11-1977), contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour de Paris, qui le jour même avait donné un avis favorable partiel à la demande d'extradition de la République fédérale d'Allemagne.

La motivation de l'arrêt de la Cour suprême, rendu sur le rapport du conseiller Pierre Faivre, après les observations de Mᵉ Philippe Waquet, avocat de Mᵉ Croissant, et les conclusions de M. Julien Aymond, avocat général, est extrêmement claire : *« Par l'arrêt attaqué, la chambre d'accusation statuant en application de l'article 16 de la loi du 10 mars 1927 a donné son avis, motivé sur une demande d'extradition présentée par le gouvernement d'un pays étranger ; en vertu du même texte, la chambre d'accusation statue en pareil cas sans recours. Cette disposition exclut le pourvoi en cassation. »*

Dans sa plaidoirie, Mᵉ Waquet n'avait pas contesté que la chambre d'accusation donnait effectivement un avis sans recours en matière d'extradition. Mais il avait soutenu que le pourvoi de Mᵉ Klaus Croissant devait cependant être déclaré recevable. Selon lui, en effet, dans son arrêt, la chambre d'accusation « *s'est refusée à l'examen du but politique de l'Etat requérant en faisant prévaloir l'article 4 de la convention franco-allemande du 29 novembre 1951 sur l'article 5 de la loi du 10 mars 1927* ».

« Votre jurisprudence traditionnelle, a déclaré Mᵉ Waquet, *ne doit-elle pas être reconsidérée à l'instar du Conseil d'Etat, qui a décidé d'annuler, le 24 juin 1977, le décret d'extradition visant M. Astudillo Calleja, réclamé par l'Espagne. Le cas de ce sujet espagnol était régi, outre la loi de 1927, par la convention franco-espagnole du 14 décembre 1877. (...) Comme la convention franco-allemande, la convention franco-espagnole est muette sur les extraditions demandées dans un but politique par l'Etat requérant. C'est en se fondant sur les buts politiques de l'Etat requérant que le Conseil d'Etat a annulé le décret d'extradition Calleja, prenant en considération les dispositions de la loi de 1927, « dont les règles complètent sur » ce point les stipulations de la » convention d'extradition conclue » entre la France et l'Espagne. »*

« Vous avez dit dans un arrêt du 7 janvier 1955 que la loi de 1927 s'appliquait toujours aux points non prévus par la convention particulière. C'est le cas en l'espèce (...). La chambre d'accusation, en agissant ainsi, a exposé son arrêt à la censure de la Cour de cassation », devait conclure Mᵉ Waquet.

N'ayant pas été suivi par la chambre criminelle, il lui reste à plaider devant le Conseil d'Etat pour soutenir le recours en annulation du décret d'extradition que Mᵉ Klaus Croissant avait également déposé le 16 novembre 1977.

M. Peyrefitte est satisfait des nouveaux « juges de paix »

L'expérience des « juges conciliateurs » — des bénévoles chargés depuis un an, dans certains départements, de résoudre les litiges mineurs — sera prochainement étendue à l'ensemble de la France. Un projet de décret, en préparation à la chancellerie, pourrait être signé dans une quinzaine de jours, a indiqué, jeudi 23 février, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, au terme d'une journée de travail qui a réuni les nouveaux « juges de paix » désignés à titre expérimental, il y a un an.

Ces quatre-vingt conciliateurs, venus des Alpes-Maritimes, de la Haute-Marne, de la Gironde et de Loire-Atlantique, se sont déclarés très favorables à la poursuite d'une expérience qui, selon M. Peyrefitte, « s'est épanouie en milieu rural mais est restée limitée dans les villes ». Ce sont au total cinq mille conciliateurs qui pourraient donc être désignés à bref délai par les présidents des cours d'appel.

Tous resteront bénévoles selon le souhait unanime des participants à la réunion de la chancellerie. Essentiellement recrutés parmi les retraités (75 %), notamment des professions judiciaires et para-judiciaires, ces « juges de paix » ont jusqu'à présent été le plus souvent saisis, à la campagne, pour des conflits de voisinage, et, en milieu urbain, pour des conflits familiaux (pensions alimentaires, héritages) ou de copropriété.

« Le conciliateur, a conclu le garde des sceaux, est la rencontre d'un besoin et d'un devoir : besoin d'un public perdu, qui ignore le code et reste plein d'une crainte révérencielle devant le système judiciaire ; désir de gens de soixante ans qui, ne se sentant pas diminués, veulent se rendre utiles et exercent leur mission avec enthousiasme. »

POINT DE VUE

L'affaire Croissant, le gouvernement et le droit

par PIERRE DELVOLVÉ (*)

L'AFFAIRE Croissant a au moins un mérite, celui d'avoir montré qu'il existe en France d'ardents défenseurs des libertés. Nul ne saurait s'en plaindre, et surtout pas le ministre de la justice. Encore faut-il que cette défense s'exerce à bon escient.

A lire tant d'articles, de pamphlets, de slogans, on a l'impression qu'en extradant Klaus Croissant, le gouvernement a violé le droit et lésé un innocent : du coup, c'est Klaus Croissant qui est la victime, et le gouvernement, le coupable.

Le procès de l'un est en cours : on ne saurait anticiper sur le jugement. Celui de l'autre a été porté devant l'opinion publique : il n'est sans doute pas trop tard pour instruire le dossier.

⁂

L'accusation porte d'abord sur le fond : le gouvernement aurait violé le droit d'asile.

Il est vrai que, selon le préambule de notre Constitution, « *tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République* ». *Mais, pour être générale,* cette formule constitue essentiellement une déclaration d'intention dont la portée n'est pas immédiate : il y faut encore des mesures d'application en précisant les modalités. Au surplus, même si cette disposition pouvait être directement invoquée, il faudrait démontrer que le cas de Klaus Croissant y correspond : il y aurait beaucoup à dire sur la persécution dont il est l'objet et sur l'action qu'il a menée. Le moins qu'on puisse constater, c'est que ni l'une ni l'autre ne sont évidentes.

On invoque encore la convention de Genève de 1951 qui interdit l'extradition d'un réfugié, défini comme une personne « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques* ». Ici le texte s'impose certainement au gouvernement. Encore faut-il que l'intéressé ait le statut de réfugié. Or si, au mois de *juillet dernier, Klaus Croissant* en a demandé la reconnaissance à l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides, nulle décision en ce sens n'est encore intervenue. Certes, si une réponse positive est donnée, elle aura un caractèr *recognitif et produira effet du* jour de l'entrée de l'intéressé sur le territoire français : l'extradition de Klaus Croissant sera alors rétroactivement viciée. Le gouvernement a donc pris un risque en la prononçant et l'exécutant sans attendre la décision de l'OFPRA. Mais il n'était pas juridiquement tenu d'atermoyer. *Il lui suffisait de constater que Croissant* n'avait pas la qualité de réfugié pour ne pas avoir à en tenir compte : en cela, il n'a pas lui-même statué sur cette qualité ; il s'est borné à considérer qu'elle n'était pas encore reconnue.

Reste le reproche d'avoir procédé à l'extradition de Klaus Croissant pour des raisons politiques, alors que la loi du 10 mars 1927 l'interdit. Ce texte confie à la chambre d'accusation le soin d'apprécier si de telles raisons existent : or celle-ci a répondu par la négative.

⁂

Ainsi du fond l'on passe à la procédure. La première demande du gouvernement allemand remonte au 19 *juillet 1977 : Klaus Croissant* a été écroué le 30 septembre ; l'audience de la chambre d'accusation s'est tenue le 2 novembre ; un délibéré de quinze jours a suivi et a débouché sur l'avis favorable du 16 novembre.

Le même jour, le décret d'extradition a été pris et exécuté. L'extrême rapidité de cette décision et de sa mise en œuvre a particulièrement choqué. Elle est sans doute insolite ; elle n'est pas pour autant *illégale.*

L'adoption de la décision, immédiatement après l'avis de la chambre d'accusation, est intervenue à un moment régulier. Le gouvernement était tenu d'attendre cet avis : il l'a fait. Entre-temps, il avait pu *préparer sa décision en considérant* les deux issues possibles de la consultation de la cour : il était au rouge, il pouvait d'ores et déjà envisager ce qu'il ferait lorsque le feu passerait au vert. Lorsque l'avis favorable a été rendu, il pouvait, en pleine connaissance de cause, et sans plus attendre, adopter sa décision et remettre en marche le mouvement.

Le moment de l'exécution pouvait alors succéder sans délai à celui de *la décision. Le décret d'extradition,* comme toute décision administrative, bénéficie du privilège de la décision exécutoire, qui permet de procéder à son exécution immédiate indépendamment de tout recours à un juge. Sans doute un juge, ultérieurement, *peut remettre en cause la décision :* mais tant qu'il ne l'a pas écartée, elle s'impose à l'administration comme aux administrés. C'est ce que, avec le doyen Vedel, on nomme désormais l'« autorité de chose décidée » : la jurisprudence et la doc*trine la reconnaissent* constamment et unanimement. R. G. Schwartzenberg l'a *magistralement* exposée et justifiée (1), notamment par « les exigences inhérentes au maintien de l'ordre et à la satisfaction des besoins du public.. Il importe à l'in*térêt général* que le fonctionnement de l'administration ne soit pas entravé »

C'est pourquoi, normalement, aucun recours ne peut faire obstacle à l'application d'une décision administrative, en l'espèce comme dans *d'autres affaires*

Le recours en cassation ? Il ne pourrait être conçu que contre l'avis de la chambre d'accusation. Or le législateur de 1927 a exclu tout recours contre cet avis. Qu'on n'invoque pas à son encontre une juris*prudence laissant ouvert le recours* en cassation, lorsque celui-ci n'est pas expressément écarté : la Cour de cassation, par une jurisprudence constante de 1931 (2) à 1975 (3), a toujours jugé précisément que le pourvoi en cassation était exclu contre les avis de la chambre d'accusation en matière d'extradition. C'est seulement lorsque, sans aborder le fond même de l'affaire, la chambre d'accusation se prononce sur l'application de la procédure d'extradition que le recours en cassation est possible (4). Tel n'est pas le cas au sujet de Klaus Croissant : statuant au fond, l'avis de la chambre d'accusation est insusceptible de recours. *Il n'y a donc* pas lieu d'invoquer l'article 569 du code de procédure pénale, selon lequel le recours en cassation contre les arrêts est suspensif, puisqu'en la matière un tel recours est exclu et que, s'il existait, il porterait non sur des arrêts mais *sur des avis, ce qui suffirait à empêcher* l'effet suspensif.

Le recours pour excès de pouvoir ? Il est, lui, certainement possible contre le décret d'extradition, comme l'admet le Conseil d'Etat depuis longtemps (5) : celui-ci s'est même reconnu, le 24 juin 1977 (arrêt Astudillo Calleja), le droit d'examiner non seulement la régularité formelle du décret, mais l'appréciation du fond de l'affaire émise par la chambre d'accusation. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur cette intrusion du juge administratif dans le domaine judiciaire, la première condition de l'indépendance du pouvoir judiciaire étant sans doute sa soustraction au contrôle administratif. Quoi qu'il en soit, incontestablement recevable, le *recours pour excès de pouvoir est,* non moins incontestablement, dépourvu d'effet suspensif. Ici encore R.-G. Schwartzenberg est définitif : « *Même contestées devant le juge, les décisions administratives demeurent obligatoires. Leur effet obligatoire n'est pas suspendu. Elles continuent de recevoir exécution, de garder force et vie... Le pourvoi n'entame pas cet effet obligatoire ; il ne le suspend pas.* » Certes, il existe une procédure de sursis à exécution : avant de statuer au fond, le Conseil d'Etat peut ordonner la suspension de la décision ; mais tant qu'il ne l'a pas fait, la décision peut et, même, doit être exécutée.

Le gouvernement, en extradant Klaus Croissant avant même que le *Conseil d'Etat ait été saisi, a évidemment* empêché tout sursis. Il a profité de facilités que lui offrent nos mécanismes juridiques. Mais il n'a fait que mettre en œuvre des modalités d'action qui valent en tous domaines et pour toutes autorités publiques.

Il a couru néanmoins un *risque :* celui de l'annulation ultérieure du décret d'extradition par le Conseil d'Etat. Pratiquement, elle arriverait trop tard pour Klaus Croissant. Juridiquement et politiquement, elle constituerait une sanction éclatante. En l'état actuel du dossier, on ne voit pas qu'elle puisse être prononcée.

Sur le strict terrain juridique, on ne relève pas d'irrégularité. Et si, à propos d'autre chose, un magistrat coiffé de sa toque dit le contraire, il ne faut pas le poursuivre pour manquement au devoir de réserve, mais lui faire repasser sa licence en droit.

⁂

On pourra penser que si l'extradition de Klaus Croissant est conforme en *droit, ce droit lui-même est inique. Summum jus, summa injuria.* Faut-il changer le régime juridique de l'extradition et n'en admettre l'exécution qu'après l'épuisement des voies de recours ? C'est un vaste problème, que seul le législateur peut résoudre. *Tant que la loi n'est pas modifiée,* le gouvernement peut régulièrement utiliser les facilités qu'elle lui offre.

Le droit n'est pas tout. S'il en avait la possibilité juridique, le gouvernement n'était tenu ni de prendre le décret d'extradition ni de l'exécuter instantanément. *Il pouvait attendre.* Mais ce n'est plus une question de légalité : c'est un problème d'opportunité. Dans le cadre que lui fixe le droit, le gouvernement dispose, à cet égard, d'un pouvoir discrétionnaire d'appréciation. En l'espèce, il a pu considérer plusieurs risques. D'un côté, il ne s'agissait pas de livrer Klaus Croissant à des tortionnaires : la République fédérale n'est ni l'Ouganda, ni le Chili, ni le Cambodge. Elle a aussi des juges, et des recours contre ces juges.

En outre, l'Allemagne fédérale, à la différence de la France, a accepté, en ratifiant la convention européenne des droits de l'homme, le droit de recours individuel. Klaus Croissant, au terme de la procédure judiciaire allemande, pourra saisir la commission européenne des droits de l'homme ; celle-ci pourra elle-même transmettre l'affaire à la Cour euro*péenne. Klaus Croissant n'est pas* « privé du dernier recours ». D'un autre côté, le gouvernement pouvait peser le risque de son maintien en France. Compte tenu des terroristes, une prise d'otages comme moyen de chantage n'était pas exclue. Quel défenseur du droit se serait substitué à eux pour que le droit ne soit pas bafoué ? La sécurité des Français pouvait être menacée. Sa préservation n'est pas tout à fait étrangère aux missions du gouvernement.

Il lui appartenait de trancher. En se comportant comme il l'a fait, il a exercé ses responsabilités. Il n'a pas pour autant violé la légalité.

(1) L'autorité de chose décidée, 1969, notamment, pp. 73 et suiv.
(2) 19 décembre 1931, Dalloz hebdomadaire, 1932, p. 101.
(3) 20 septembre 1975, Dalloz Sirey. Informations rapides, p. 215.
(4) 27 février 1964, Bulletin de la chambre criminelle, p. 179 ; 17 *février* 1970, *ibidem*, p. 153.
(5) Conseil d'Etat, 28 mai 1937, Decerf, Sirey, 1937.3.73, note de M. Pierre Laroque.

(*) Professeur à la faculté de droit de l'université des sciences sociales de Toulouse.

● *« Le Monde » condamné pour diffamation.* — Pour diffamation envers M. Charles Javilliey, commissaire retraité de la police nationale, M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, a été condamné jeudi 23 février à *2 000 F d'amende* et à 3 000 F de dommages-intérêts envers le requérant. Un article paru dans le numéro du 23 avril dernier, consacré à une tout autre affaire, évoquait incidemment les poursuites dont avait fait l'objet le commissaire Javilliey dans *l'affaire du Fetich's Club. Une erreur* regrettable mentionnait la « condamnation » de l'ancien policier alors que celui-ci avait été relaxé le 28 juin 1974 par la cour d'appel de Dijon.

● Le Provençal *condamné pour diffamation.* — Le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a condamné, jeudi 23 février, le journal *le Provençal* à 1 000 francs d'amende et 2 000 francs de dommages et intérêts pour diffamation envers M. Charles Debbasch, président de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille-III, après un article paru dans ce quotidien le 2 mai 1977.

Dans cet article intitulé *Esprit de tolérance ?* le rédacteur accusait d'intolérance M. Debbasch. Le jugement devra être publié dans quatre quotidiens.

A propos de l'enlèvement de M. Noël Daix

Une lettre de Mᵉ André Soulier

Après la publication dans le numéro du Monde daté du 9 février 1978, d'un article consacré à l'enlèvement du magistrat lyonnais, M. Noël Daix, nous avons reçu de Mᵉ André Soulier, avocat et adjoint au maire de Lyon, la lettre suivante :

Dans le numéro du journal *le Monde* daté du 9 février, je relève, page 11, sous la signature de MM. Pierre Georges et Bernard Elie, à la suite de la citation d'une partie des déclarations qui m'avaient été demandées par une agence de presse lors de l'enlèvement de M. Noël Daix, le passage suivant :

« *... Lorsqu'on cherche à faire un rapport entre son enlèvement et telle ou telle affaire (...) on risque de tomber dans l'erreur* », déclarait mardi Mᵉ Soulier, avocat et adjoint au maire de Lyon (maj.), qui n'hésite pas à régler des comptes anciens.

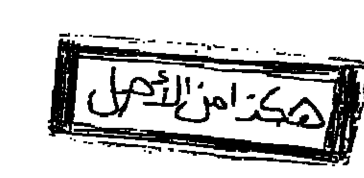
Je ne sais s'il faut protester ici contre la technique de l'amalgame politico-judiciaire, l'usage péjoratif et malicieux de mots choisis, sembl-t-il, à dessein ou l'imagination de vos collaborateurs.

Je sais, en revanche, que ne les ayant pas rencontrés ni physiquement ni par téléphone, je ne vois pas ce qui a pu les autoriser à écrire que je réglerais en cette *malheureuse* occasion « des comptes anciens » dont je ne sais ni sur quoi ils porteraient ni avec qui il conviendrait de les régler. J'ai tenu simplement en la circonstance à témoigner de l'estime que je n'ai cessé d'avoir depuis près de vingt ans pour M. Daix, magistrat irréprochable dans son œuvre d'instruction.

Il serait sans doute bon pour Lyon, les magistrats et les avocats, que l'on écarte une bonne fois pour toutes, pour s'en tenir aux faits, les légendes, les affirmations purement gratuites pour mieux créer la sensation ou comme en l'espèce l'allusion d'autant plus alléchante (ou inquiétante) pour le lecteur qu'elle demeure voilée ou mystérieuse.

Tenant dans la vie judiciaire à une considération professionnelle déjà ancienne que les interprétations ou inductions de vos collaborateurs n'ont pas « hésité » à atteindre, je vous prie de bien vouloir publier la présente lettre dans son intégralité, conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881.

● *L'explosion du seizième arrondissement : sixième victime.* — Mme Jeanine Laffont, âgée de quarante-quatre ans, concierge de l'immeuble situé 28, avenue de Lamballe, est décédée des suites de ses blessures à l'hôpital de la Pitié, après les explosions dues au gaz qui se sont produites vendredi 17 février, dans le seizième arrondissement à Paris. Le nombre des victimes s'établit donc à six morts et six disparus.



VOILE

Les mystères de la jauge

La quatrième et dernière étape de la course à la voile autour du monde a commencé mercredi 22 février. Le départ a été donné à Rio-de-Janeiro, à 17 h. G.M.T. (18 heures, heure française). Les premiers concurrents sont attendus à Portsmouth (G.-B.) à la fin du mois de mars.

Dans ce genre d'épreuve, le classement le plus important est celui qui est établi en fonction du « temps compensé ». Le mode de calcul en est complexe et fait intervenir la notion de « rating », ou jauge. Loïc Caradec, navigateur à bord de Gauloises II — voilier français vainqueur de la troisième étape Auckland-Rio — explique ci-dessous comment est établie la jauge d'un bateau de course et comment est calculé son classement en temps compensé.

Le premier bateau qui passe la ligne d'arrivée dans une course au large n'est pas forcément le premier au classement.

En effet, les grands vont plus vite que les petits, et il suffirait alors de naviguer sur la coque la plus longue pour — théoriquement — être sûr de l'emporter sur ses adversaires (1). Or le but des courses est de juger de la valeur de l'équipage et non de la *taille* du bateau.

Aussi introduit-on le « temps compensé », c'est-à-dire le temps réel corrigé du handicap du bateau. Ce handicap vise à donner à tous les équipages les mêmes chances de gagner : il ramène en effet le facteur « bateau » au même niveau pour tout le monde et, en définitive, l'équipage vainqueur sera en principe celui qui aura le mieux exploité les capacités de sa machine.

Traitées par ordinateur

Comment calcule-t-on ce handicap ? Chaque bateau, avant sa première régate, reçoit la visite d'un jaugeur officiel de la Fédération de voile de son pays. Cette personne passe plusieurs heures à prendre les mesures de la coque, des voiles et du gréement. Ces mesures sont ensuite traitées — maintenant par ordinateur — suivant une formule complexe appelée International Offshore Rule (règle internationale de course en haute mer, la fameuse « jauge IOR ») établie par l'Offshore Racing Council. Le résultat de ce calcul est une longueur, généralement exprimée en pieds, et appelée le *rating* ou jauge. Ce *rating* est, à partir de ce moment, la caractéristique essentielle du bateau de course : il est inscrit sur le certificat de jauge officiel, sans lequel le bateau ne peut être engagé au départ d'aucune course. Les démêlés actuels d'Eric Tabarly et le *Pen Duick VI* portent justement sur l'existence de ce certificat.

De plus, les organisateurs de la Course autour du monde attribuent une « *allégeance d'âge* » qui diminue le rating de 0,8 % par année écoulée entre la mise à l'eau du bateau et l'an 1975 ; cela afin de maintenir compétitifs les bateaux anciens qui n'ont pas profité des progrès accomplis dans les dernières années par l'architecture navale.

En bref, le *rating* résume les possibilités de vitesse d'un bateau.

Flyer et *King's Legend* ont la même vitesse, même s'ils sont vent donc, en gros, naviguer à la même vitesse, même si ils sont très différents l'un de l'autre (*Flyer* a deux mâts, et *King's Legend* n'en a qu'un).

Comment faire maintenant pour comparer, d'une manière équitable, les grands bateaux — l'immense *Condor* « jauge » 68,8 pieds — et les petits — *Traité de Rome* jauge 35,7 pieds ? On détermine, à l'aide du *rating*, le temps théorique nécessaire au bateau pour parcourir un mille marin (1 852 mètres). C'est le *Basic Speed Figure*... que l'on obtient en appliquant la formule :

$$B.S.F. = \frac{5\,143}{\sqrt{R} + 3.5} \text{ secondes par mille.}$$

Ainsi pour *Great-Britain II*, B.S.F. = 436,9 secondes par mille, pour *Gauloises II*, B.S.F. = 531,7 secondes par mille.

On détermine alors la longueur de la course, ou de l'étape, en se fondant sur le tracé d'une *route « moyenne » que devraient* suivre la majorité des concurrents et l'on déduit, grâce à la formule, le temps que devrait mettre chacun à parcourir cette distance « théorique ».

Pour la quatrième étape de la course autour du monde, cette distance est de 5 500 milles entre Rio-de-Janeiro et Portsmouth. A *raison de 436,9 secondes par mille, Great-Britain II* devrait donc mettre pour la couvrir 667 heures 33 minutes ; et *Gauloises II*, à raison de 531,7 secondes par mille, devrait mettre 812 heures 19 minutes, soit 144 heures 46 minutes de plus que *Great-Britain II*. On dit que *Great-Britain II* « rend » 144 heures 46 minutes à *Gauloises II*.

Si donc *Gauloises II* passe la ligne d'arrivée moins de 144 h. 46 min. après *Great Britain II*, il le bat en temps compensé.

Dans cette course, les handicaps sont donnés par rapport à *Great-Britain II*, mais pourraient aussi bien l'être par rapport à n'importe quel autre concurrent (2), puisque seules les différences importent. Par exemple : *Great-Britain II* « rend » 83 h. 50 min. à *Flyer* et 144 h. 46 min. à *Gauloises II*. Donc le handicap entre *Flyer* et *Gauloises II* est de 144 h. 46 min. — 83 h. 50 min. = 60 h. 56 min. Donc *Flyer* « rend » 60 h. 56 min. à *Gauloises II*.

Gauloises II peut donc arriver à Portsmouth après *Flyer* puisqu'il est plus petit, mais pas plus de 60 h. 56 min. derrière s'il veut le battre.

LOIC CARADEC.

(1) C'est le pari qu'a tenté le navigateur français Alain Colas en faisant construire un voilier de plus de 70 mètres pour la Transatlantique en solitaire, épreuve où seul compte le classement en temps réel.

(2) En général c'est le bateau ayant le plus fort *rating* de la course qui est pris comme bateau « étalon ». C'est le cas de *Great-Britain II* depuis le début de la deuxième étape en raison d'une modification du *rating* de *Condor*, due à son changement de mât au cours de la première étape.

BOXE

MOHAMMED ALI « CITOYEN D'HONNEUR » DU BANGLADESH

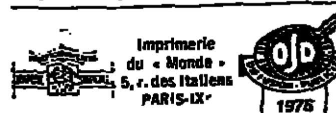
Le boxeur Mohammed Ali, ancien champion du monde des poids lourds, qui vient d'effectuer une visite à Dacca, a été nommé, mercredi 22 février, consul général honoraire du Bangladesh à Chicago. Il avait, auparavant, été fait « citoyen d'honneur » de ce pays par le général Ziaur Rahman, chef de l'Etat.

Désormais titulaire d'un passeport bangalais, il a déclaré : « *Je représenterai maintenant le Bangladesh partout. Il y aura un drapeau du Bangladesh dans ma maison, dans mon nouveau bureau à Chicago et sur ma voiture. Lors de mon prochain combat pour reconquérir le titre mondial, je veux que la presse me présente comme un citoyen bangalais.* »

Mohammed Ali a l'intention de passer deux mois par an au Bangladesh. — (Reuter.)

● *Un boxeur américain* âgé de seize ans, Michael Flynn, est décédé sur le ring, jeudi 23 février, au cours d'un tournoi disputé à Memphis (Tennessee). Il aurait été victime d'un arrêt cardiaque.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

BIBLIOGRAPHIE

« L'ANNÉE BATEAUX 1977-1978 »

Voici le premier album d'une série qui évoquera chaque année les grands événements de la saison écoulée. Réalisée sous la direction de Gérald Asaria et d'Erwan Quméré, l'ouvrage se signale par les nombreux documents en couleurs dus au grand photographe breton ou choisis par lui. La Coupe de l'America est à l'honneur, mais une large place est faite à la course au large, aux séries olympiques, aux Ton Cups, à l'exception malheureusement des rencontres disputées en Nouvelle-Zélande et en Australie à la fin de 1977 (One Ton, Half Ton).

La voile et le moteur occupent respectivement environ les trois quarts et le quart de ce grand album qui, outre des illustrations peu communes, rassemble des informations précieuses pour l'amateur. Ce livre étant également publié en anglais il est naturel que la signature de chroniqueurs britanniques très en vue, comme Jack Knights, apparaissent ici à maintes reprises. On comprend moins bien que les résultats des épreuves, commodément regroupées « in fine », apparaissent sous des titres en langue anglaise. — N. J. B.

★ Editions de Messine, 21, rue Pergolèse, Paris, 240 pages, format 240 × 315, illustré, relié, 140 F.

FOOTBALL

Plus de frontières pour les joueurs de la Communauté européenne

La Commission des Communautés européennes et l'Union *européenne des associations de* football (U.E.F.A.) ont adopté, jeudi 23 février à Bruxelles, une résolution autorisant à partir de l'automne 1979 les clubs à recruter et à aligner en compétitions nationales des ressortissants des neuf pays de la Communauté. Cette résolution permettra donc aux footballeurs professionnels de bénéficier du principe de la libre circulation des travailleurs inscrit au traité de Rome.

Toutefois, afin de permettre aux fédérations de procéder aux *modifications de statuts nécessaires*, des dispositions transitoires ont été prévues pour la saison 1978-1979, où les clubs auront le droit d'aligner deux joueurs venus de la Communauté en première et deuxième division professionnelle en plus de deux joueurs étrangers à la Communauté (1).

Dès la saison prochaine, on peut donc *s'attendre à un exode* massif des meilleurs footballeurs allemands, néerlandais, voire français vers les richissimes clubs italiens ou, peut-être demain, espagnols.

Il est difficile de prévoir dès aujourd'hui toutes les conséquences de ce phénomène, mais il risque, en France, de hâter *l'adoption de certaines mesures* de sauvegarde destinées à maintenir les meilleurs joueurs sur le sol national.

D'autre part, les instances fédérales et l'Union nationale des footballeurs professionnels vont sans doute intensifier leurs revendications pour obtenir des aménagements fiscaux et notamment l'adoption de « plans de carrières » qui permettraient aux joueurs opérant en France de se constituer chaque mois un pécule exonéré d'impôts qu'ils toucheraient en fin de carrière. — G. A.

(1) Ces mesures restrictives ne concernent pas les clubs amateurs, qui peuvent utiliser en nombre indéterminé des joueurs originaires de la communauté.

Une entreprise nantaise condamnée pour rupture de contrat publicitaire

De notre correspondant

Rennes. — Un arrêt de la seconde chambre civile de la cour d'appel de Rennes, prononcé *mardi 21 février*, illustre l'importance du « phénomène télévision » chez les annonceurs publicitaires. Ainsi, les emplacements publicitaires en bordure des stades ne visent-ils qu'un seul objectif : celui des caméras de télévision. C'est dans ce but que la société nantaise les Docks de l'Ouest signait, le 18 mars 1974 avec le Football-club de Nantes un contrat de location d'un panneau publicitaire pour une durée de trois ans et moyennant une redevance annuelle de 24 000 francs.

Estimant que son panneau n'était pas suffisamment filmé lors de la retransmission télévisée des matches, la société les Docks de l'Ouest avait sollicité du tribunal de grande instance de Nantes la résolution du contrat. Déboutés de leur demande le 10 mars 1977 et condamnés à verser 72 057 francs au Football-club de Nantes, les Docks de l'Ouest ont vu ce jugement confirmé par la cour d'appel de Rennes qui, considérant le rappel de mauvaise foi, les a condamnés au paiement *de 1 500 francs* de dommages et intérêts au Football-club de Nantes, en remboursement des frais de procédure.

Faisant référence au schéma figurant au dos du contrat et indiquant de façon précise l'emplacement du panneau du stade choisi en accord entre les deux parties, la cour a souligné que les Docks de l'Ouest avaient eu « *tout le loisir de peser les avantages et les inconvénients et d'apprécier les chances d'une retransmission télévisée* » qui dépend essentiellement du déroulement du jeu et sur laquelle le Football-club de Nantes n'a pas de prise.

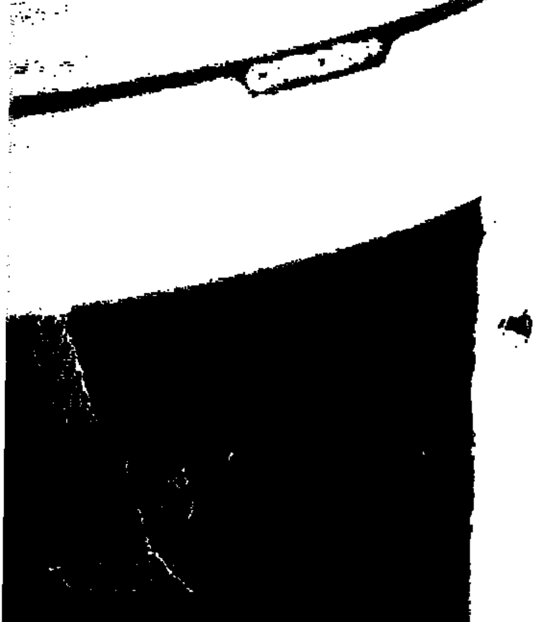
YANN ENJEU.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

NATATION. — *A Brisbane, dans le Queensland, la jeune australienne Tracey Wickham a battu, jeudi 23 février, le record du monde du 800 mètres nage libre en 8 min. 30 sec. 53. Elle a amélioré de 77/100e le précédent record qui appartient à sa compatriote Michelle Ford.*

TENNIS DE TABLE. — *A la suite de la grève des pongistes français aux championnats nationaux (le Monde du 21 février), M. Georges Duclos, président de la fédération, a publié un communiqué pour dénoncer cette attitude. Un comité directeur étudiera cette situation samedi 4 mars.*

OMNISPORT. — *Nouvelle revue annuelle*, Sport palmarès *vient de paraître. Son propos est d'établir le bilan des disciplines sportives en France et de dresser le palmarès des records du monde, d'Europe et de France. Un certain nombre d'articles et de photographies accompagnent ces références chiffrées.* Sport palmarès *compte cent trente-six pages, son prix de vente est de 12 F.*



ÉDUCATION

Les syndicats d'enseignants précisent leurs revendications pour « l'après-mars »

A vingt-quatre heures d'intervalle, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ont présenté leurs propositions pour l'éducation, dans la perspective de l' « après-mars 1978 ».

Le programme du SNES comporte un chiffrage détaillé — en postes et en crédits — valable dès la rentrée 1978 « et au-delà ».

Ce catalogue de mesures a déjà été soumis au parti communiste et au parti socialiste, qui ont eux-mêmes présenté leurs chiffrages. « Nous notons, a observé M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint, que le P.S. prévoit la création de quarante mille postes, tous emplois confondus, alors que le P.C. en propose quarante-cinq mille, non compris les quinze mille auxiliaires à titulariser. De toute façon, notre chiffrage est supérieur. »

Le programme du SGEN s'attache davantage à l'esprit même de la fonction éducative qu'aux chiffrages. Cette « plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats » va être soumise aux partis de gauche pour « confrontation ».

• SNES : soixante-dix mille postes

Les mesures proposées par le SNES reposent sur deux idées principales : assurer un enseignement de qualité pour tous et revaloriser le métier d'enseignant. Selon le SNES, certaines des mesures proposées « *doivent connaître au moins un début substantiel de réalisation dès la rentrée 1978.* »

● *Vers des classes de vingt-cinq élèves maximum dans tout le second degré :* en un premier temps, les effectifs seraient abaissés à vingt-cinq élèves en 6e et en 5e ; à trente élèves en 4e, 3e et 2e ; à trente-cinq élèves en première. Ces mesures exigeraient douze mille postes supplémentaires.

● *Maintien et extension des travaux dirigés :* dix heures de dédoublement en 6e et 5e pour les classes de vingt-cinq élèves ; cinq heures en 4e et trois heures en 3e, etc., ce qui représenterait 5 160 postes supplémentaires au total.

● *Soutien et rattrapage :* moyens accrus en heures d'enseignement par la création de 22 500 postes.

Dans ces trois mesures, priorité serait donnée pour la rentrée 1978 à celles touchant les classes de 6e, 5e et 2e.

● *Elargir les capacités d'accueil, et assurer effectivement tous les enseignements* (en particulier artistiques et l'éducation physique) : construction de 550 collèges (coût : 5 800 millions de francs), création de 50 000 places pour le second cycle et les sections de techniciens supérieurs (4 500 postes supplémentaires). Pour assurer la formation de jeunes sortis du système scolaire sans qualification et celle de travailleurs : création de 7 500 postes.

Les enseignants

● *La durée de formation* des enseignants du deuxième degré doit être de cinq années après le baccalauréat.

● *Recrutement :* augmentation « massive » dès 1978 des places au CAPES, au CAPET et à l'agrégation.

● *Rémunération et conditions de travail :* salaire minimum à 120 % du SMIC, refonte de la grille des fonctionnaires ; alignement des maxima de service de tous les enseignants non agrégés du second degré sur celui des agrégés. Suppression des auxiliaires par la création de 15 000 postes.

Au total, l'ensemble des mesures conduirait à « *créer plus de 70 000 postes* », une partie « existant » déjà, par des crédits en heures supplémentaires notamment.

• SGEN-C.F.D.T. : corps unique et autonomie

Le SGEN-C.F.D.T., qui demande le SMIC à 2 500 F dès le 1er septembre 1978, propose la création en deux ans de deux cent mille emplois de titulaires dans l'éducation et la recherche, ce qui suppose la transformation de tous les emplois actuels de non-titulaires. Ces deux cent mille emplois incluent tous les niveaux d'enseignement et toutes les catégories.

Le SGEN propose ensuite la réalisation d'un corps unique de « *tous les personnels enseignants d'éducation et d'orientation* » d'ici à 1980, ce qui signifie une formation de même durée et une égale rémunération. L'unification du corps enseignant se ferait par alignements successifs sur la catégorie supérieure, à commencer par les instituteurs. Pour les personnels (administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé) le SGEN demande la réduction du service à trente-cinq heures.

Pour « *rendre l'initiative aux établissements* », le SGEN demande la suppression de la fonction de recteur et la « *suppression pure et simple de l'inspection* ». C'est au « *conseil d'établissement* » qu'il reviendrait de régler les problèmes pédagogiques et de fixer les programmes.

Dans les collèges, où les classes de vingt-cinq élèves seraient dédoublées pour certaines disciplines, l'horaire hebdomadaire comprendrait deux heures d'éducation manuelle, deux d'éducation musicale, deux d'arts plastiques et cinq d'éducation physique. Cet horaire ajoute quatre heures à celui actuellement en vigueur (vingt-huit au lieu de vingt-quatre en sixième), mais le SGEN précise que l'actuel découpage en heures et en disciplines serait « *à revoir* ». En tout état de cause, la « *charge de travail totale* » d'un élève n'excéderait pas trente heures par semaine, y compris le travail à la maison ou en bibliothèque.

Du relèvement du montant des bourses à la « dépénalisation » des drogues

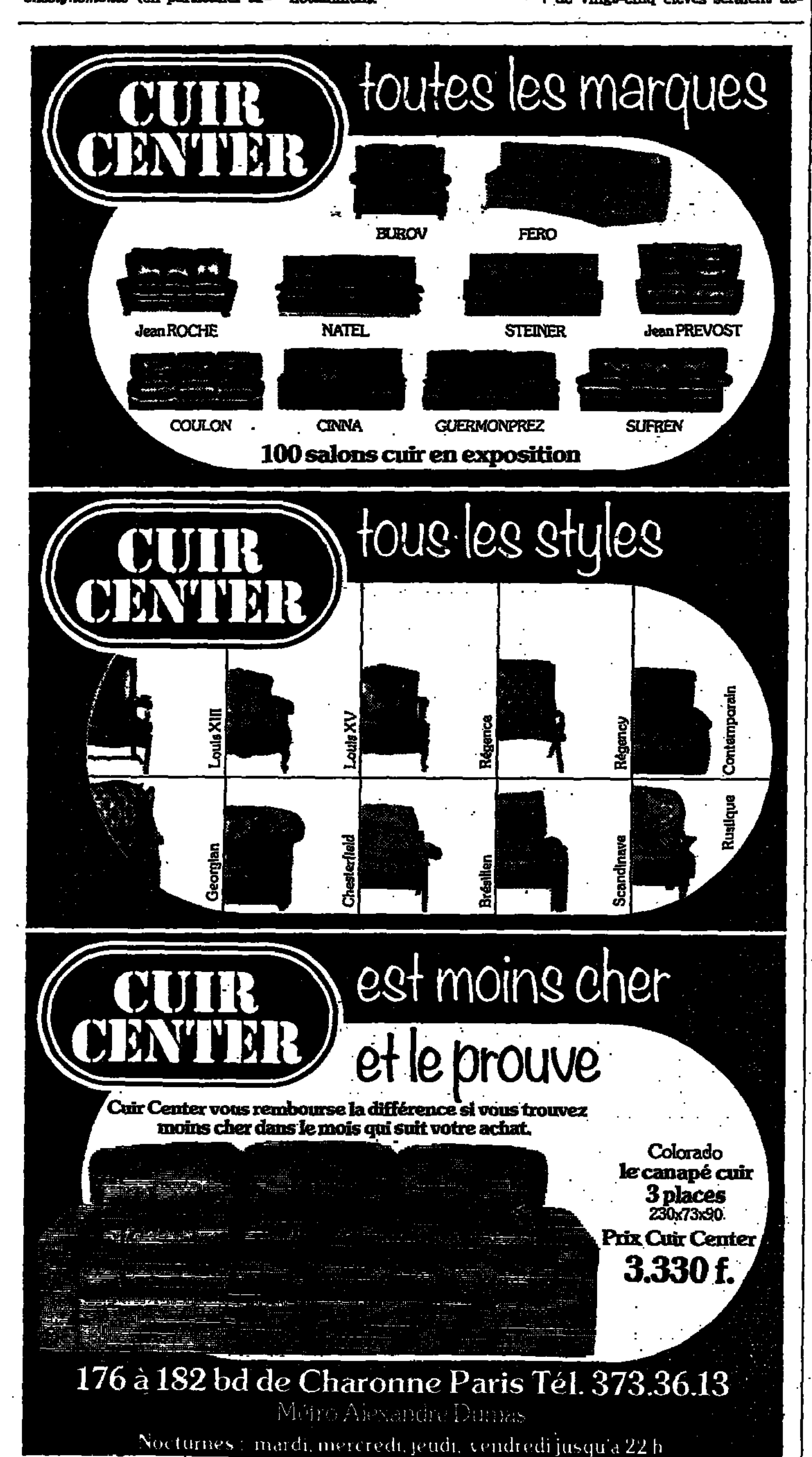
DEUX CENTS PROPOSITIONS DES JEUNES SOCIALISTES

Le Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) a annoncé la publication d'un livre, *La vie est à nous*, où il analyse la situation des jeunes et présente plus de deux cents propositions en leur faveur. Parmi celles-ci, le M.J.S. demande, en cas de victoire de la gauche, le relèvement de 15 % du montant des bourses de l'enseignement supérieur et la progression de 10 % du nombre des boursiers dès la rentrée prochaine. Les jeunes socialistes réclament l'application aux étudiants du statut de « jeunes travailleurs en formation » et, à terme, l'institution d'un présalaire.

Le M.J.S. préconise aussi l'augmentation des postes ouverts ou mois de juin prochain aux concours de l'agrégation et du CAPES et une refonte du statut des apprentis. La scolarité obligatoire sera effective jusqu'à seize ans, et les pouvoirs publics veilleront au strict respect de la législation du travail. L'apprentissage durera trois ans et les salaires seront relevés : 40 % du SMIC la première année, 60 % la deuxième et 80 % la troisième.

★ M.J.S. : 41, boulevard Magenta, 75010 Paris. Tél. : 201-44-43.

● RECTIFICATIF. — Un erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Les difficultés dans l'académie de Versailles » (*le Monde* du 24 février). Il fallait lire dans le troisième paragraphe : « *En réponse à une lettre de M. Pierre Hervé, secrétaire général de la FEN des Yvelines...* » et non M. André Henry.



SCIENCES

APRÈS L'ACCIDENT DE COSMOS-954

Le Canada cherche à obtenir une indemnisation de l'Union soviétique

De notre correspondant

Montréal. — *Après l'accident de Cosmos-954, qui s'est écrasé fin janvier dans le nord du Canada, la délégation de ce pays aux Nations unies vient de présenter un rapport au sous-comité scientifique et technique du comité d'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Cette note n'est qu'un des éléments de l'action entreprise par le gouvernement canadien à la suite de la chute du satellite. Les questions proprement juridiques liées à cette affaire seront évoquées le mois prochain devant un sous-comité juridique qui se réunira à Genève.*

Parallèlement, le Canada continue des tractations avec l'Union soviétique pour essayer d'obtenir le remboursement des frais déjà engagés dans la recherche des débris et l'évaluation de la pollution causée par les restes du réacteur nucléaire dont était équipé le satellite.

Par la voix de l'académicien Eugène Fédorov, le gouvernement soviétique a souligné, mardi 21 février aux Nations unies, qu'il avait offert au gouvernement canadien de l'aider aux recherches, en même temps qu'il l'avertissait de la rentrée des débris du satellite dans l'atmosphère terrestre.

« Nous disposons d'appareils extrêmement perfectionnés à cet égard, surtout pour déceler la radioactivité dans la neige », *a dit le professeur Fédorov.* « Mais, *a-t-il ajouté,* le Canada a préféré faire appel aux experts de l'armée américaine. Cela est évidemment son droit, mais cela change la situation et pose un problème juridique entre les deux pays. »

Le Canada, soutenu en cela par le président Carter, a proposé aux quarante membres du sous-comité (auquel participe l'Union soviétique) la création d'un groupe de travail composé d'experts qui chercheraient à définir pour la communauté internationale les règles de conduite concernant l'emploi de réacteurs nucléaires dans l'espace. Les solutions envisagées vont d'un contrôle plus sévère à l'interdiction pure et simple d'utiliser ce genre de réacteurs. Il est possible d'agir au niveau des caractéristiques de la matière radioactive, utilisée en particulier en ce qui concerne sa période de désintégration.

Sur le plan juridique, le Canada entend voir apporter aux problèmes posés par la chute du Cosmos « *une réponse graduelle et exhaustive* ». La délégation canadienne songe à proposer une révision des instruments internationaux existants et d'enrichir éventuellement ceux-ci en élaborant un document supplémentaire qui régirait l'utilisation des génératrices nucléaires dans l'espace (lequel pourrait prendre la forme de principes directeurs présentés à l'Assemblée générale pour adoption ou d'une intervention où figureraient des engagements juridiques exécutoires).

Le gouvernement américain, de son côté, paraît souhaiter que les orbites proches de la Terre soient, dans le futur, interdites aux engins porteurs de réacteur nucléaire : la présence d'un tel réacteur serait seulement autorisée à bord des vaisseaux interplanétaires.

Le Canada a l'intention de présenter à l'Union soviétique une « note » pour la chute du Cosmos et ses conséquences, qui s'élève déjà à un million de dollars. Les recherches entreprises pour retrouver les débris se sont étendues sur 50 000 kilomètres carrés et les recherches aériennes et au sol se poursuivront dans les semaines à venir et probablement jusqu'au dégel. On ne sait pas encore si le noyau du combustible irradié est resté intact après la rentrée dans l'atmosphère. La surveillance de la faune et de la flore, la protection des habitants (très peu nombreux et nomades il est vrai), coûteront encore de fortes sommes. Cet incident sans précédent permettra de préciser un aspect encore flou du droit de l'espace.

En vertu du traité de 1967 et des accords qui en découlent, l'Etat qui lance un objet spatial est responsable des dégâts qui peuvent être causés par celui-ci. Pour cela, cependant, il faut qu'il établisse clairement sa propriété et demande la restitution des épaves, ce que l'Union soviétique n'a pas fait jusqu'à présent.

ALAIN-MARIE CARRON.

AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Les travaux de la « zoothèque » et de la ménagerie pourraient commencer en septembre

Accepté en juillet 1976, le plan de rénovation de la galerie de zoologie du Muséum national d'histoire naturelle devrait commencer à être réalisé d'ici à quelques mois. Tous, y compris au plus haut niveau, reconnaissent l'état lamentable de la galerie (fermée depuis douze ans) et la nécessité d'accorder au Muséum les moyens d'y remédier (*le Monde* du 3 avril 1973 et du 3 juillet 1976).

Pour 1977 et 1978, 20 millions de francs ont été affectés à la rénovation de la galerie de zoologie et 17 millions de francs à la remise en état des laboratoires et de la ménagerie du Jardin des plantes. Mais une invraisemblable cascade de procédures administratives a retardé les opérations.

Au cours d'une rencontre, le 22 février, avec les membres de l'Association des journalistes scientifiques, M. Jean Dorst, directeur du Muséum, a annoncé que les trois derniers obstacles administratifs (avis de la commission de décentralisation, avis de la commission régionale des opérations immobilières et de l'architecture, autorisation de programme du ministère des finances) venaient d'être levés. Des appels d'offres vont être lancés et M. Dorst espère que les travaux commenceront en septembre prochain. Ils porteront d'abord sur la « zoothèque » (trois étages souterrains dans le Jardin des plantes), où sera entreposée une partie des collections du Muséum.

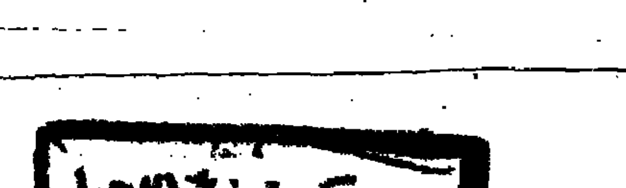
La ménagerie du Jardin des plantes — « *la honte du Muséum* », selon M. Dorst — devrait, elle aussi, commencer à être réaménagée en septembre.

Les ministères des universités et de l'environnement ont attribué chacun 1,5 million de francs à cette rénovation.

Mais pour doter Paris d'une ménagerie moderne et aménager au Jardin des plantes un centre de démonstration de protection de la nature, il faudrait, selon M. Dorst, 100 millions. Le parc zoologique de Vincennes aurait, lui aussi, besoin de 100 millions de travaux.

● *Le prix des trois physiciens* a été décerné, pour 1978, à M. André Maréchal, directeur de l'Institut d'optique et délégué général honoraire à la recherche scientifique et technique. Ce prix a été fondé en 1951 à la mémoire de trois savants français morts en déportation — Henri Abraham, Georges Bruhat et Eugène Bloch.

[M. André Maréchal est né le 10 décembre 1916 à La Garenne (Seine). Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est agrégé de physique et docteur ès-sciences. De 1961 à 1968, il est délégué général à la recherche scientifique et technique, puis de 1968 à 1969, directeur de l'école supérieure d'électricité. Depuis 1968, il est directeur de l'institut d'optique et depuis 1969, directeur de l'école supérieure d'optique. Ses recherches ont porté essentiellement sur l'optique instrumentale.]



DÉFENSE

La réorganisation de l'état-major du SDECE est confirmée

Le ministère de la défense, auquel est rattaché le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), n'a fait, jeudi 23 février, aucun commentaire de source officielle sur les informations publiées dans *le Monde* daté 24 février, à propos de la remise en ordre actuelle au sein des services secrets français.

Toutefois, dans les milieux autorisés, on admet l'existence d'une réorganisation en cours de l'état-major du SDECE, et on l'attribue principalement au départ en retraite de plusieurs fonctionnaires qui occupaient leurs postes depuis de longues années. On laisse entendre que ces remplacements — on parle au total d'une demi-douzaine de personnes touchées — ont probablement donné lieu à des frustrations de la part de certains fonctionnaires du SDECE qui attendaient de recevoir, à l'ancienneté, de nouvelles responsabilités.

Ce sont ces frustrations ou ces rancœurs qui pourraient, dit-on toujours de même source, expliquer certaines « fuites » des informations diffusées sur les mouvements de personnel au sein du service.

On ajoute, cependant, que la remise en ordre s'accompagne du limogeage de responsables qui « porteraient le chapeau » de certaines négligences constatées depuis plusieurs mois. En particulier, ces mêmes milieux autorisés croient pouvoir indiquer que le SDECE a été la cible, récemment, de tentatives de « pénétration » de services étrangers et que le travail de réorganisation intérieure entrepris depuis quelque temps devrait permettre d'améliorer encore les résultats déjà obtenus dans le recueil et l'exploitation des renseignements, avec le souci de rendre plus dynamique le fonctionnement administratif des services.

● RECTIFICATIF. — Une ligne omise dans notre dernière édition du 17 février a rendu incomplète la liste des nominations militaires publiée à l'issue du conseil des ministres du 15 février. Ainsi manquait la promotion au titre de contrôleur général des armées, du contrôleur des armées Philippe Dureuil.

● RECTIFICATIF. — Des lignes omises dans nos premières éditions du 24 février ont rendu inintelligibles deux passages de notre article sur le malaise du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). Il fallait lire :

« C'est que le climat s'est progressivement détérioré, en sept années et demie, à l'intérieur du SDECE, et plus précisément au sein de la direction du contre-espionnage, sous la responsabilité du colonel de Jenvry. » (...)

« On entend souvent dire, dans plusieurs administrations destinataires de la « production » du service, que le travail du SDECE n'est pas toujours à la hauteur des investissements engagés. »

● *Des intercepteurs Mirage F1* des 5e et 30e escadres de chasse de l'armée de l'air française, à Orange et à Reims, participeront, le mardi 28 février, à un exercice de défense aérienne avec des chasseurs embarqués de la VIe flotte américaine en Méditerranée. Cette manœuvre, baptisée Dasix, aura lieu dans les approches maritimes du sud-est de la France.

MÉDECINE

UNE COMMISSION DE COORDINATION DES ÉTABLISSEMENTS PSYCHIATRIQUES EST CRÉÉE EN ILE-DE-FRANCE

Le *Bulletin municipal officiel* du 24 février annonce la création d'une commission chargée de coordonner le développement des quatre hôpitaux psychiatriques de la région parisienne (Sainte-Anne, Maison-Blanche, Perray-Vaucluse et Esquirol). Elle examinera en particulier la politique d'investissement et de rénovation de ces établissements, qui ont actuellement une gestion autonome. Elle répond au souci d'éviter un déséquilibre en matière d'équipement psychiatrique dans la région parisienne, à la suite de l'entrée en vigueur de la politique de « sectorisation », qui a transformé les besoins dans ce domaine et provoqué en particulier l'apparition d'une « surcapacité » en lits psychiatriques.

Cette commission, présidée par le préfet de la région Ile-de-France, M. Lucien Lanier, comprendra notamment l'adjoint au maire de Paris chargé de la liaison avec l'Assistance publique de Paris, et les présidents des conseils d'administration des quatre établissements concernés.

● *Une boutique de santé a été ouverte dans le treizième arrondissement de Paris* afin de constituer un centre de réflexion et d'initiatives critiques par rapport au système de santé actuel : la préparation de débats publics, un travail de réflexion avec des organisations syndicales ou autres préoccupées également de problèmes de santé et la tenue de permanences constituent les principales directions de l'activité de cette association. (75, rue Clisson, Paris 75013, le mardi, de 17 heures à 19 heures; le samedi, de 15 heures à 18 heures.)

RELIGION

Seul cardinal japonais

Mgr PAUL YOSHIGORO EST DÉCÉDÉ

Le cardinal Paul Yoshigoro Taguchi, archevêque d'Osaka, est mort le 23 février des suites d'une maladie rénale. Agé de soixante-quinze ans, Mgr Taguchi était le seul cardinal japonais. Sa mort ramène les effectifs du Sacré-Collège à 132, dont 117 électeurs du pape en cas de conclave.

[Né à Nagasaki en 1902, Mgr Taguchi, ordonné en 1928, avait fait des études à Rome avant d'être sacré évêque en 1941 et nommé archevêque d'Osaka en 1969. Créé cardinal en 1973, il était le second Japonais à être élevé à cette dignité, après Mgr Tatsvo, mort en 1970.]

LETTRES

● *Le souvenir de Marie-Noël.* — Une « veillée littéraire » consacrée à « la vie, l'œuvre et le rayonnement » de Marie Noël, morte il y a dix ans, à l'âge de quatre-vingt-six ans, est proposée par « La maison pour tous » de Courbevoie (14, square de l'Hôtel-de-Ville. Tél. : 333-63-52). De son côté, la bibliothèque de Courbevoie (7, boulevard Aristide-Briand. Tél. : 333-58-98) présente une exposition jusqu'au 2 mars en hommage au grand poète. Enfin, la télévision diffuse sur TF 1, le dimanche 26 février, à 10 h. 30, une évocation de Marie Noël.

CARNET

Réceptions

— Le général d'aviation Serguei Kapalkine et le capitaine de vaisseau Alexandre Golovtchenko, attachés militaires, ont donné jeudi 23 février, dans les salons de l'ambassade de l'U.R.S.S., une réception pour fêter le soixantième anniversaire de la fondation de l'armée soviétique.

Naissances

— M. et Mme Pierre Cazier ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-fils,

Yann,
chez Catherine et Jean CAZIER, à Londres, le 27 janvier 1978, et

Olivier,
chez Marie-Hélène et Louis FORGET, à Washington, le 20 février 1978.

— Le docteur Jacques KHAYAT, Mme, née Monique Benghouzi, et Patrick, ont la joie de faire part de la naissance de

Inès,
le 17 février 1978.

23, rue des Morillons, 75015 Paris.

— M. François LE MONNIER et Mme, née Mina Dajez, Eléonore et Thomas, ont la joie d'annoncer la naissance de

Elisa,
le 11 février 1978.
19, rue Cayeux, 60250 Mouy.

Mariages

— M. et Mme Francis HAGUENAUER,
Le bâtonnier et Mme Gérard CAHN,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Véronique et Jean-Yves,
qui sera célébré le 5 mars 1978 à Colmar.

5, rue Mallet-Stevens, Paris (16e).
19, rue du 1er-Cuirassier,
68000 Colmar.

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Henri ALBAGNAC,
P.-D.G. des Papeteries Albagnac.

dans sa quatre-vingt-septième année.
Villeneuve-sur-Lot.

— Les familles de Cara, Cartier, Ottavi, Cases et Dupin ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoine de CARA,
née Simone Colin,
survenu subitement le 7 février 1978, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, dans l'intimité, à Cenon (33).

M. Robert Cunin et Mme, ses enfants,
Mme Marthe Dezons, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor CUNIN,
née Yvonne Narcy,

survenu le 22 février 1978, dans sa soixante-dix-septième année.

Le service religieux suivi de l'inhumation dans le caveau de famille auront lieu le samedi 25 courant, dans la plus stricte intimité.

12, allée Barbès.
93190 Livry-Gargan.

— Les anciens de la 4e D.M.M. ont le regret d'annoncer le décès subit de leur camarade,

colonel Roger ESMILAIRE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
valeur militaire,
ancien officier
aux 2e et 6e Tirailleurs marocains, survenu à son domicile.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 février 1978, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph d'Enghien.

Ils évoquent à cette occasion le souvenir de leurs camarades tombés en Italie, en France et en Allemagne pendant les campagnes 1944-1945.

— Le docteur Edmond Giffard,
M. et Mme Robert Villers, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Romain, George, Bejin, Edouard et Seminel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André GIFFARD,
née Julie Romain,
survenu à Saint-Malo, le 5 février 1978, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation a eu lieu à Versailles le 8 février 1978, au cimetière des Gonards, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Corentin KEROUEDAN,
ancien conseiller commercial
près l'ambassade de France
à Londres (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
ancien officier
des forces navales françaises libres,
survenu dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Mahalon (Finistère-Sud).

De la part de son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ainsi que de toute sa famille.

10, les Hérons,
Domaine Saint-François-d'Assise,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
21, avenue A.-Guillou,
29110 Concarneau.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Louis LAMARRE,
décédé à Meudon, à l'âge de soixante-neuf ans.

[Journaliste à « l'Echo de Paris » et à « Paris-Soir » avant la guerre, Louis Lamarre avait été parmi les premiers engagés volontaires dans les Forces françaises libres. A la libération, il collabore à « Ce Matin-Le Pays », à « l'Aurore », puis au « Parisien libéré » comme grand reporter ; il assume également dans ce journal la responsabilité de la rubrique scientifique.]

— M. Claude Lebarbier, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Claude LEBARBIER,
née Antoinette Lavalley,
survenu à Paris, le 20 février 1978, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

1, rue des Terres-Franches,
78510 Triel-sur-Seine.

— M. Etienne Léger,
Les docteurs Henri et Marie Schuster et leurs enfants,
M. et Mme François Léger et leurs enfants,
font part du *décès de*

Mme veuve Jean LEGER,
née Alice Gougère,
leur mère et grand-mère, survenu le 20 février, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

— M. Roger Simon,
M. et Mme Michel Bisquarra et leurs enfants,
M. et Mme Georges Blin,
M. et Mme Charles Sudres,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne SIMON,
survenu le 22 février 1978, à Paris, 14, square Desaix.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Annette, Paris (15e), samedi 25 février, à 13 h. 45.

— Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 22 février, à l'hôpital militaire de Saint-Mandé (Val-de-Marne), du

général
Henry de WIDERSPACH-THOR,
dont les obsèques seront célébrées le samedi 25 février, à 15 heures, en l'église d'Allex (*Drôme*).

[Né le 13 janvier 1905 à Paris, Henry de Widerspach-Thor sort de Saint-Cyr dans l'infanterie. Capitaine, il est fait prisonnier le 9 juin 1940 et, rapatrié sanitaire, il est affecté en 1941 à la subdivision du Tafilalet (Maroc), puis à l'état-major particulier de l'infanterie, avant d'être, en novembre 1942, au 1er bureau de l'état-major de l'armée. En octobre 1944, avec le grade de commandant, il sert dans la 1re armée française.

Colonel en 1952, il commande le 23e régiment d'infanterie en Tunisie de 1955 à 1957, et sert, de 1957 à 1959, au 5e bureau de l'état-major des armées. Il commande ensuite la subdivision de l'Eure et, en 1969, le groupe de subdivision de Chartres. Avec le grade de général de brigade, *il est placé en deuxième section* (cadre de réserve) en 1962.]

Remerciements

— Mme Alice Blosse,
M. et Mme Michel Blosse, leurs enfants,
Et toute la famille,
très *touchés* de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

M. Jean BLOSSE,
ingénieur E.S.O.,
président fondateur honoraire
de la Société BLOSCOP,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements pour le réconfort apporté dans cette douloureuse épreuve.

— Mme Emile Goumain et sa famille, profondément touchées des marques de sympathie témoignées lors du décès du

colonel Emile GOUMAIN,

expriment leurs sincères remerciements.

— La famille et les amis de

M. Maurice MAYER,

remercient ceux qui sont venus témoigner par leur présence que ce deuil était bien le leur.

Ceux qui ont couvert de fleurs magnifiques une tombe refermée à jamais.

Ceux qui ne cesseront de penser à lui avec émotion.

Ceux qui ne pourront jamais guérir d'une mort qui les prive du rayonnement et de l'amour de

M. Maurice MAYER.

— Mme A. Pauzat et son fils Frédéric-Bernard, profondément émus des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

M. Ambroise PAUZAT,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Mme Jacqueline Quercia,
M. et Mme Roger Quercia,
expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Mme Marcel QUERCIA.

— Mme Lucien Rollat et sa famille, très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Lucien ROLLAT,
adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu du

magistrat général
René CAMADAU,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, et restent fidèles à son souvenir.

De la part de Mme René Camadau.

— Pour le quatrième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Pour le cinquième anniversaire du décès de

Mme Jeanne FAHY,
née Criton,
une messe sera dite à l'église Notre-Dame de Vincennes, le lundi 27 février 1978, à 19 heures.

— Le 26 février, il y a cinq ans, disparaissait

I. S. RÉVAH,
professeur au Collège de France.

Sa veuve, Claire Révah, demande d'avoir une pensée pour lui.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

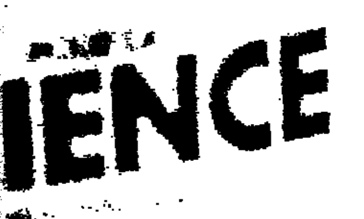
— Lundi 27 février, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. Rahim Aminepour-Alanbourche : « Rôle politique et socioculturel des mosquées dans l'histoire de l'Iran ».

Communications diverses

— M. Raymond Barre a remis le 23 février, à l'hôtel Matignon, les insigne de grand-officier de l'ordre national du Mérite à notre consœur Geneviève Tabouis, qui fêtait jeudi son quatre-vingt-sixième anniversaire.

— *Les groupes Assurances et Banque et Bourse des anciens Sciences-Po* organisent, le 28 février, un dîner-débat animé par le professeur Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique de Villejuif, qui présentera le « Dossier cancer en 1978 ».

Renseignements et inscriptions : *Association des anciens Sciences-Po*, 187, boulevard Saint-Germain. Téléphone : 548-91-62.





culture

Cinéma

« La voix de son maître »

Douze chefs d'entreprise parlent face à la caméra. « Héritiers » ou managers, traditionnels ou progressistes, ils expliquent la conception qu'ils ont de leur rôle, de leur pouvoir et de sa légitimité, de la place des syndicats, de l'autogestion. *Entre Jacques de Fouchier*, président de Paribas, qui affirme que *« l'entreprise ne peut vivre que dans le cadre d'une constitution monarchique »*, et Gilbert Trigano, P.-D. G. du Club Méditerranée, qui se définit *« avant tout »* comme *« un G.O. parmi les .G.O »* (gentil organisateur) ; entre Guy Brana, directeur du groupe Thomson-Brandt, qui regrette qu'en France la politisation syndicale *« truque »* les relations sociales, et Michel Barba, P.-D. G. de Richier, qui préfère un syndicalisme manipulé par le parti communiste que manipulé par des gangsters, comme parfois aux Etats-Unis, il y a plus que des nuances.

Mais, derrière la variété des propos, se profile un « discours » commun sur la compétence, l'efficacité, les exigences nouvelles du commandement, les contraintes économiques. *« Il n'y a pas de différence entre un patron de droite et un patron de gauche*, explique Alain Gomez, inspecteur des finances, P.-D. G. de Saint-Gobain emballage et un des fondateurs du CERES (minorité du parti socialiste), auquel il n'appartient plus. *Parce que, dans cette société, c'est comme au bridge, il n'y a qu'une seule règle du jeu. »*

Ce « discours » à plusieurs voix, les deux jeunes réalisateurs de « La voix de son maître », Gérard Mordillat, vingt-huit ans, et Nicolas Philibert, vingt-sept ans, assistants de René Allio *(Moi, Pierre Rivière...)*, ont voulu le mettre en scène de la façon la plus dépouillée qui soit. Pas de dialogue, encore moins de débat, dans ce film politique produit par l'INA (Institut national de l'audiovisuel) et Laura-Productions, avec la collaboration du C.N.R.S. Les auteurs n'ont pas cherché non plus à brosser une galerie de portraits, de « personnalités » ; ils sont restés sur le terrain idéologique, s'intéressant non aux individus mais aux représentants d'une classe sociale.

Seuls contrepoints aux propos des chefs d'entreprise : des plans d'usine, de bureaux, de H.L.M. ; vision d'un monde géométrique, glacé, où de rares travailleurs anonymes répètent les mêmes gestes dans le cliquetis des chaînes de montage ou dans le silence de bureaux-aquariums. Image d'un ordre parfait qui fait froid dans le dos.

« Dans l'entreprise, les gens veulent être aimés. C'est idiot : ils ne sont pas là pour ça. » (Francine Gomez, P.-D. G. de Waterman, membre de la commission de politique économique générale du C.N.P.F.).

JEAN-MARIE DUPONT.

★ Studio Logos, Olympic.

« RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE », de Steven Spielberg

Vers 1902, en expédiant des astronomes barbus sur la Lune, Georges Méliès inventait le cinéma de science-fiction. Soixante-quinze ans plus tard, Steven Spielberg, le réalisateur de *Duel* et des *Dents de la mer*, relate dans ses moindres détails une « rencontre du troisième type » — celle qui implique contact et « *dialogue* » *avec des êtres venus* d'ailleurs. Aucun rapport évidemment entre les élucubrations fantaisistes du vieil artisan français et les fastes technologiques du jeune Américain. Aucun rapport, sinon peut-*être, par-delà le gouffre des années*, les formidables progrès de la science et l'évolution de nos mythes, le même recours à la magie du cinéma, la même invitation à croire à l'impossible, le même goût du *merveilleux. Les enfants de Méliès* furent innombrables. C'est l'un d'eux qui vient de matérialiser à Hollywood-sur-Galaxie l'un des rêves les plus anciens et les plus fous de l'homme.

⁂

Les Sélénites du *Voyage dans la Lune* étalent des diablotins agressifs. Sur les intentions des extra-terrestres de Spielberg, on commence par se poser des questions. Amis ou ennemis ? Envahisseurs redoutables ou visiteurs pacifiques ? Les premières manifestations de leur approche sont plutôt inquiétantes. *Brusquement, dans une paisible maison* de l'Indiana, les jouets du gosse, les appareils domestiques, la télévision, le réfrigérateur, l'aspirateur, sont pris de convulsions et refusent d'obéir. A la suite d'une panne des centrales électriques, la région est plongée dans une obscurité totale. Et c'est alors qu'apparaissent au milieu des étoiles des cercles lumineux se déplaçant à une vitesse vertigineuse. Partagés entre l'épouvante et la curiosité, les habitants de l'Indiana se pressent sur les routes. *Embouteillages et carambolages* sont les conséquences immédiates du carrousel des OVNI.

Ce qui va suivre sera l'affaire de quelques personnages choisis entre mille. *Un brave bougre d'électricien (Richard Dreyfuss) remarquable par* sa conscience professionnelle et son entêtement à trouver la clé d'une vision qui l'obsède. Une jeune *femme* dont le petit garçon a mystérieusement disparu. Un savant *français (François Truffaut) que les* phénomènes observés plongent dans une vive agitation. D'autres savants, des policiers, des militaires...

Un bonheur éternel

Tous finissent par se rejoindre au point de rendez-vous que leur ont fixé par télépathie les extra-terrestres : un *monticule rocheux* situé dans le Wyoming et baptisé la tour du Diable. C'est là — sur une aire d'atterrissage construite dans le plus grand secret — que s'immobilise le vaisseau spatial, gigantesque anneau lumineux qui ne cesse d'émettre les *cinq notes d'un code musical. C'est* là surtout que réponse est donnée à l'angoissante question concernant les intentions des voyageurs. Réponse rassurante au possible : non seulement les occupants de la sou*coupe libèrent les quelques spéci*mens humains dont, par curiosité sans doute, ils s'étaient emparés (et parmi eux l'enfant de la jeune femme), mais ils invitent un petit groupe de témoins à prendre place dans leur engin. Ils poussent même la cordialité jusqu'à se présenter (si l'on peut dire) en chair et en os : silhouettes filiformes, genre statues de Giacometti, certes étranges, mais moins monstrueuses, moins *différentes*, qu'on ne pouvait le craindre.

Il y a quelque chose de religieux, une sorte d'euphorie ineffable dans l'atmosphère de ces dernières séquences. A croire que c'est un bonheur éternel que les messagers du cosmos sont venus apporter aux Terriens. Cet optimisme, qui contraste avec les hantises et les terreurs dont sont généralement révélateurs les récits de science-fiction, accentue le caractère féerique du film. Nous sommes loin des problèmes que posait Kubrick dans *2001, l'odyssée de l'espace. Et, malgré le mysticisme* ambiant, très loin également d'une quelconque réflexion philosophique ou métaphysique. Au fond, comme *la Guerre des étoiles*, ces *Rencontres du troisième type* ne sollicitent de notre part qu'innocence, fraîcheur d'âme, capacité d'émerveillement. Compte avant tout le spectacle, l'époustouflant spectacle.

Dans ce domaine, la réussite est totale. A grand renfort de trucages et d'« *effets spéciaux* » *(Douglas Trumbull)*. Steven Spielberg littéralement nous fascine. Impossible de dissocier ici le talent créateur de l'ingéniosité technique, le succès de l'entreprise de son coût de production (19 millions de dollars). Plutôt que de mise en scène, c'est de mise en orbite qu'il faudrait parler à propos de ce colossal gadget. Provoquant une admiration naïve, communiquant un plaisir enfantin, le film de Spielberg échappe aux pesanteurs ordinaires de la critique. Il n'est ni bon ni mauvais, il est autre. Fantastique dans tous les sens du terme. Sidérant autant que sidéral.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Saint-Germain Huchette, Hautefeuille, Gaumont-rive gauche, Gaumont-Champs-Elysées (v.o.), Richelieu, Marignan, Français, Gaumont-Sud, Wepler (v.f.).

Expositions

Les trésors de « la Favorita »

(Suite de la première page.)

Ces propos n'ont nullement pour but d'enlever de son intérêt à l'actuelle présentation des tableaux modernes de la collection Thyssen-Bornemisza, présentation qui est d'ailleurs aussi bonne que le permet *l'aridité des salles du musée de la* ville. Ils voudraient seulement suggérer que, après les avoir vus à Paris, on aille les revoir à Lugano avec l'ensemble de la collection, d'autant que la villa « la Favorita » a été spécialement construite pour l'accueillir par le père de l'actuel propriétaire.

Justement célèbre et considérée comme une des premières d'Europe, *la collection* des maîtres anciens a été constituée pour l'essentiel entre les deux guerres, au moment où commençaient à se démembrer les grandes collections anglaises et celles qui s'étaient faites à Berlin sous l'œil vigilant de Von Bode, Heinrich Thyssen guettant le chef-d'œuvre avec tant de passion que, *mirabile dictu*, il parvint même à faire revenir d'Amérique certaines pièces de première importance.

Très riche en œuvres de l'école allemande (Altdorfer, Cranach, deux des plus beaux Dürer et Holbein qui existent), la première collection Thyssen a été conçue dans un esprit encyclopédique, puisque Canaletto, Fragonard et Tiepolo y voisinent avec Memling, Van Eyck, Rubens, Greco, Zurbaran, Frans Hals, la *Sainte Catherine d'Alexandrie*, du Caravage, et des œuvres de renommée universelle, comme le *Chevalier*, de Carpaccio, et la *Giovanna Tornabuoni*, de Ghirlandajo.

Il y avait bien aussi quelques toiles du dix-neuvième siècle (Leibl, Menzel), mais, dans ses grands *moments, la collection s'arrêtait à* Goya, et le propos du baron Hans-Heinrich Thyssen a été de créer un répondant moderne et contemporain à l'ensemble réuni par son père. Ne parlons que de ce qui nous est *montré, et qui commence par un* Van Gogh et un Lautrec, lesquels paraîtraient l'un et l'autre assez pâles, si l'incendie, les feux de l'admiration et du plaisir ne s'allu*maient aussitôt avec un splendide* Derain (le *Pont de Westminster*) qui est une des œuvres les plus monumentales, les plus glorieusement épanouies de l'époque fauve.

Le chef-d'œuvre absolu

A gauche du Derain, un bel ensemble d'expressionnistes allemands : Heckel, Schmidt-Rottluff, Pechstein, *un Macke délicieux (Promenade à trois)*, Beckmann à son meilleur *(Quappi en rose)*, ce qui ne lui arrivait pas tous les jours, Nolde dans ses eaux d'encre et ses plus sombres nuées, le tout ponctué par un éclatant Delaunay, une *Parisienne* de 1913, qui pourrait être aussi bien une Munichoise, tant le peintre fait ici brillamment le pont entre l'héritage fauve et l'expressionnisme.

Du côté du Nord, des hommes de sensibilité germanique, on verra encore un paysage tardif de Kokoschka, un mystérieux et inquiétant Oskar Schlemmer, plusieurs Feininger, où le thème de la rue, des « lumières de la ville » est évoqué de façon très prenante, et voici ce qui est peut-être « wunderkammer » de la collection : Klee, Moholy-Nagy, deux Mondrian (tout le monde n'a pas ça chez soi) et surtout un Kandinsky lyrique, incroyable de force, de profondeur, de passion (n° 40), un des chefs-d'œuvre absolus du peintre.

Le cubisme ? Malgré la présence de deux esquisses « nègres » de Picasso, du *Compotier* de 1910, d'une très amusante *Tête d'homme* de 1913-1914 (qui est aussi une tête de femme), le ton de cette partie de la collection est peut-être un peu moins soutenu, la *Femme à la mandoline* de Braque (1910) *étant assez pâle, et les* deux Juan Gris appartenant à l'époque où l'invention du peintre, déjà âgé, faiblit et se dessèche. Mais voici une surprise, un Gleizes bourré de dynamite, une fois n'est pas coutume, *et quatre Léger superbes. Comme à* Beaubourg, comme cette année à la FIAC, Léger apparaît ici comme une sorte de champion toutes catégories, le prince d'un ordre qui intègre toute *l'énergie, tout l'optimisme lyrique de* la modernité, et l'*Escalier*, un des « contrastes de formes » exécutés juste avant la guerre, nous a paru être, avec le Derain et le Kandinsky, le tableau le plus remarquable de la collection, un des héros de « la Favorita ».

La suite de la collection fait une très large part au surréalisme, qui y apparaît dans ses grands moments (deux paysages de Tanguy, deux admirables Miro), mais aussi dans ses aspects de facilité narrative et d'inutile gesticulation. Ne nommons personne et signalons tout de même à l'attention de ceux que ce genre de peinture intéresse, quelques Dali très bien peints, un charmant Chagall de jeunesse (les autres sont épouvantables), un très prenant Max Ernst dadaïste et deux Chiricos récents, dont l'inspiration, malgré tout ce qu'a pu dire le peintre, n'est pas très différente de celle des toiles de l'époque métaphysique, comme le montre la comparaison entre l'*Après-midi d'automne*, de *1914, et l'Archéologue ou le Trouvère*, de 1966 et 1973.

Quant à la période contemporaine, la discrétion là encore s'impose : aucun choix ne peut dans ce domaine faire aujourd'hui l'unanimité. Certains tableaux nous ont paru assez faibles, d'autres, au contraire, évoquent avec éclat l'apport de Bacon, de Vieira da Silva, de Pollock, de Nicolas de Staël : une petite toile de ce dernier, un paysage sicilien peint deux ans avant sa mort, est, en particulier, une merveille de rigueur, de sensibilité, de radieuse luminosité. Un dernier mot : nous avons été très heureux de voir les tableaux modernes de la collection Thyssen-Bornemisza, mais nous ne serions pas non plus mécontents de voir les tableaux anciens, les chefs-d'œuvre que nous évoquions au début de cet article. Ils ont été exposés à Londres en 1961 : pourquoi ne viendraient-ils pas un jour à Paris ?

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 20 mai. La colection Thyssen, pour sa partie ancienne, est visible à Lugano, de Pâques au début d'octobre, chaque vendredi, samedi et dimanche.

■ Le Syndicat français des artistes interprètes (S.F.A.-C.G.T.) se déclare étonné d'apprendre par la presse (« le Monde » du 17 février) l'existence d'un plan minimum d'urgence du Syndicat des directeurs d'entreprises d'action culturelle (SYNDEAC). Le S.F.A. « dénie au SYNDEAC le droit de parler au nom de tous les professionnels de l'action culturelle, de la même façon qu'il dénie au Bureau de liaison de l'industrie cinématographique (BLIC) le droit de parler au nom de tous les professionnels du cinéma ».

Musées

CONTROVERSE AUTOUR DU PIERO DELLA FRANCESCA ACHETÉ PAR LE LOUVRE

Le portrait de Sigismond Malatesta par Piero della Francesca, récemment acheté à New-York par le musée du Louvre (« le Monde » du 9 février), pour une somme de huit millions de francs environ, pourrait être passé illégalement d'Italie aux Etats-Unis. *La magistrature de Florence* vient d'ouvrir une enquête à ce propos sur plainte déposée par l'une des héritières du comte Contini-Bonacossi, qui, à sa mort en 1955, avait laissé une des plus riches collections particulières d'Italie, comportant, outre le tableau de Piero della Francesca, des œuvres d'Uccello, Tiepolo, Titien, Cimabue, Velasquez, Murillo...

A la suite d'accords entre les héritiers et l'Etat italien, une partie de la collection était tombée dans le domaine public — elle est exposée en permanence au palais Pitti à Florence — tandis que l'autre était partagée entre les héritiers. Selon la plaignante, ceux-ci pouvaient vendre les tableaux à condition qu'ils ne quittent pas l'Italie.

Si l'enquête établissait que le portrait de Malatesta a effectivement quitté l'Italie illégalement, le Louvre pourrait être amené à le rendre à ce pays, comme ce fut le cas pour un portrait présumé de Raphaël, acquis par le musée de Boston, via la Suisse.

Parmi les œuvres exportées de la collection Contini figurent une crucifixion de Giovanni Bellini, vendue au Louvre en 1972, et une nature morte de Zurbaran, achetée par un millionnaire californien.

Théâtre

« Le Pain dur », de Claudel

Le Pain dur, *de Paul Claudel, créé le 18 janvier à la Maison de la culture d'Amiens, vient d'y être représenté pendant un mois. Mis en scène par Dominique Québec, aidé pour la dramaturgie par Daniel Compère, ce spectacle est accueilli à Aubervilliers, pour quelques soirées, par le Théâtre de la Commune, que dirige Gabriel Garran.* « Je suis un peu un rescapé, et, au sein des contradictions, je témoigne », *dit Dominique Québec, expliquant les difficultés auxquelles se heurtent ceux qui tentent de maintenir la vocation première des Maisons de la culture : la création théâtrale.*

« Ces établissements — il n'y a qu'à regarder leur architecture — ont été conçus d'abord pour être des théâtres, *dit-il*. Pourquoi en confier la responsabilité à des gestionnaires, pourquoi les réduire à un rôle de diffusion, ou les contraindre à se transformer en administrations qui pallient les insuffisances des activités culturelles de toutes sortes ? » *Directeur de la Maison de la culture d'Amiens, Dominique Québec, en accord avec son conseil d'administration, se dit nique Québec, en accord avec son accord d'administration, se dit avant tout homme de théâtre :* « Il n'y a pas d'animation possible La présence des comédiens le temps des répétitions, leurs interventions nombreuses auprès du public, font vivre la maison différemment. »

C'est novembre, dedans, à l'abri d'une pluie *« qui tombe à torrent sans aucun espoir »*. Le grand crucifix a été décroché de son clou — il fallait bien suspendre à sa place un portrait de Louis-Philippe. Chez Toussaint Turelure, président du conseil des ministres, la croix du Christ est par terre, contre le mur, de travers, comme en dépôt. Il n'y a rien d'autre sur le plancher nu, rien qu'une *table et* quelques *sièges*. La maîtresse de Turelure, Sichel, accueille Lumir. Celle-ci, déguisée en garçon, jeune Polonaise révolutionnaire, est venue pour obtenir la somme qu'elle a prêtée au fils de la maison, Louis, rencontré en Algérie. Sichel expose à Lumir sa machination, la persuade de pousser Louis à supprimer Turelure pour avoir l'argent.

Ainsi le fils tuera son père, ou plutôt le fera mourir de peur. Dès lors les manœuvres de Sichel, la juive, la chanteuse qui dans cette province n'exerce plus son art, réussiront toutes. Elle épousera l'héritier et ira, reniant sa race, jusqu'à tromper son père, le *financier* Ali Habenichts. A Louis, qui commence à ressembler comme un double à son père disparu, elle dira pour conclure, renonçant à la vie parisienne : *« Eh bien, nous nous présenterons aux élections ! »*

Pouvoir de l'argent, industrialisation, contradictions de la colonisation en cours, déchirements de l'Europe centrale : tout dans cette pièce se situe dans l'histoire de la monarchie de Juillet. Claudel, à la veille de la première guerre condiale, écrivant (après *l'Otage)* ce deuxième volet de sa trilogie, a peint un parricide, « représenté » l'absence de Dieu, le vide. C'est dans ce rien, prison hermétique des intérêts, que s'entre-déchirent les personnages mis en scène par Dominique Québec.

Jacques Alric est un énorme Turelure, un de ces « conservateurs bornés » que l'avènement du chemin de fer passionne. Sa vigueur obstinée est mêlée d'hésitations : le rusé est un naïf. Même naïveté chez son *fils*, ici Olivier Picq. Les femmes tiennent les fils. Sichel l'intrigante est interprétée par Maria Laborit, vêtue d'une robe rouge et décolletée. Avec son visage régulier, ses cheveux longs et l'assurance de sa beauté, elle affronte l'autre femme, la *différente* Lumir : Laurence Février, toute en violence contenue, sensuelle et pure à la fois. Dans son regard une intensité qui vient de loin.

Détachés les uns des autres, ces partenaires d'une partie de cartes avec la mort s'attirent et se repoussent, se frôlent à de brefs moments de tendresse ou de haine, ou dansent une sinistre *valse. Georges Mavros*, autre père que d'une certaine manière on assassine, joue l'homme d'affaires juif, un Ali Habenichts stylisé, un peu en dehors des figures que décrivent les quatre comédiens livrés à leur seule force. Sans presque aucun décor, dans la lumière froide du calcul, ils disent la musique des phrases de Claudel jusqu'à l'incantation.

MATHILDE LA BARDONIE.

★ Théâtre de la Commune, Aubervilliers, jusqu'au 1er mars, 20 h. 30 ; Soissons, le 3 mars ; Douai, le 5 mars.

Musique

« L'Ormindo », de Cavalli à Lyon

Fidèle à sa réputation, l'Opéra de Lyon nous offre un spectacle tel qu'on n'en peut voir nulle part ailleurs en France, l'Ormindo *de Franscesco Cavalli (1602-1676), chef-d'œuvre d'émotion et d'humour d'une des plus grandes époques de l'art lyrique, le dix-septième siècle vénitien. Ceux qui s'ennuient en écoutant Lully n'ont aucun souci à se faire : le rival auquel le surintendant royal parvint à couper la route de Paris n'est en rien comparable à cette banquise musicale... Bien au contraire, Cavalli, comme Monteverdi, écrit une musique qui est l'apothéose de la liberté, de la parole transfigurée par le chant, à un degré que l'on ne retrouvera guère que chez Mozart et chez Verdi, avec d'ailleurs des « codes » stylistiques plus contraignants.*

Liberté baroque, c'est aussi libertinage de carnaval à Venise, et Cavalli, comme son maître dans le Couronnement de Poppée, *ne se soucie d'aucune « étiquette » moralisante. Le livret de* l'Ormindo *est plus coquin encore que celui de* Cosi fan tutte *auquel il fait parfois songer, bien que sa conclusion soit plutôt celle de* l'Enlèvement au sérail.

Deux officiers victorieux chantent leur amour, se confient mutuellement les médailles de leurs maîtresses et constatent avec stupéfaction qu'il s'agit de la même personne : l'épouse de leur vieux roi. Qu'à cela ne tienne, celle-ci choisira entre eux. Chacun fait sa déclaration, mais la jeune femme ne voit pas la nécessité de choisir : son mari étant impuissant, « elle a de l'amour de reste pour deux », et la figure du « triangle amoureux » lui convient parfaitement.

D'ailleurs, le roi lui-même recommande à sa femme d'être « aimable » avec ses deux officiers. Et, comme chez Monteverdi, un page délicieux (Colette Alliot-Lugaz), des suivantes malicieuses (Benedetta Pecchiolo et Merete Sanders) et une nourrice égrillarde (Riccardo Cassinelli, travesti inénarrable) viennent chanter d'immorales morales sur les embûches de l'amour et le danger de le prendre au sérieux en invitant le public à faire comme la reine.

Ayant ainsi flatté les fantasmes sensuels des spectateurs, le librettiste s'inquiète cependant de tout faire rentrer dans un ordre au moins approximatif. Une autre princesse parvient à conquérir l'un des officiers avec divers enchantements magiques ; la reine s'enfuit avec Ormindo, l'amant qui lui reste ; le roi, furieux, les fait arrêter et empoisonner, puis se lamente sur la dépouille de ces jeunes êtres charmants ; heureusement, un serviteur intuitif (Christos Grigoriou) ne leur a versé qu'un soporifique, et le roi généreux abandonne et sa reine et sa couronne à Ormindo.

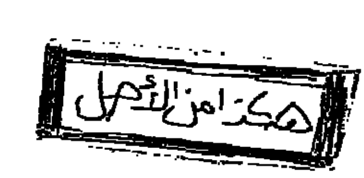
Ce livret n'a certes pas l'intensité shakespearienne de ceux de Monteverdi, mais, malgré quelques complications, il fournit un aussi bon support que celui de Cosi *qui n'est pas moins parodique et farfelu. Cavalli fait chanter ses personnages sans la moindre pudeur, dans la gloire de leur amour triomphant, dans leurs soupirs les plus sensuels, dans leurs déclarations les plus libertines, mais aussi dans leur vérité profonde.*

Cette musique parfaite, qui ruisselle et enchante comme l'eau dans les jardins de Grenade, a été relevée et orchestrée à merveille par Raymond Leppard pour le Festival de Glyndebourne de 1967 et c'est encore à une jeune équipe anglaise que Louis Erlo a confié le soin de la créer en France. Stewart Bedford la dirige avec une délicatesse et une intensité frémissantes, entouré par un excellent Orchestre de Lyon et un féerique continuo d'instruments anciens.

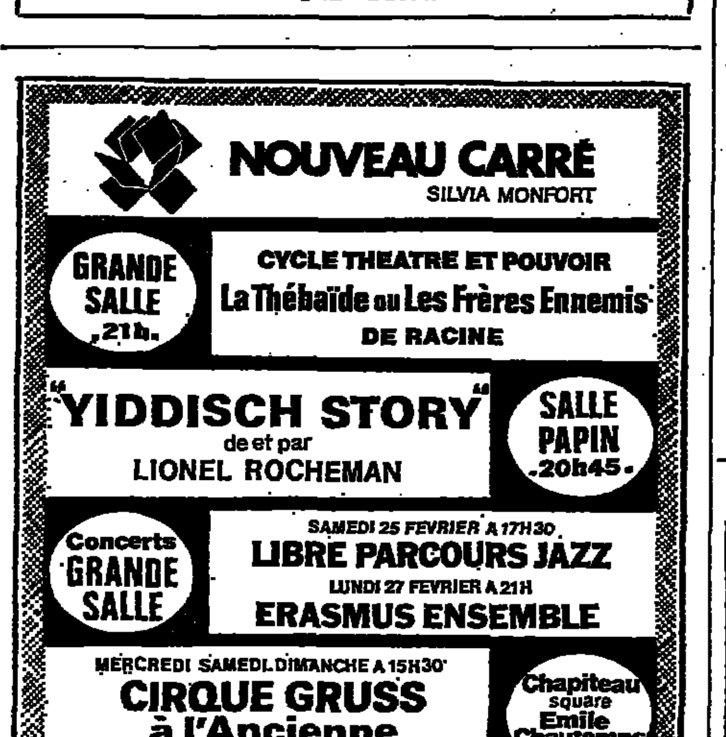
La mise en scène de Michaël Geliot est aussi libre et subtile, toute de malice, que la musique, avec une équipe de chanteurs pleins de sel : Eric Tappy surtout, Ormindo de grande stature dont la voix étincelle dans cette musique à son zénith ; Rosanne Creffield, la reine ingénue libertine à la grâce de Botticelli, avec cette voix où rêvent tant de charmes, le séduisant Peter Christoph Runge, Frangiskos Voutsinos, le vieux roi dont le renoncement ne manque pas de grandeur, Rosario Andrade, la princesse délaissée dont la voix et le visage recèlent des pouvoirs à la fois magiques et comiques. Tous nous enchantent dans la ravissante symphonie en blanc des décors et costumes d'Alexander McPherson, et l'on souhaite qu'une production aussi belle et parfaite vienne à Paris et voyage à travers la France.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Opéra de Lyon, les 24, 25 février (20 h. 30) et 26 février (17 heures).



هكذا من الأصل









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Britannicus.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
T. E. P., 20 h. 30 : Nekrassov.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 20 h. 45 : Yiddish Story (Rocheman chaud) ; 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Inti Illimani ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel du Xe, 20 h. 30 : Penalty ; 22 h. : l'Etalon... net.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : le Songe par Alphia.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie McDeath; Amour maternel.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.

Vendredi 24 février

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite et Zoo Story.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Marchands d'avenir.
Théâtre Saint-Médard, 19 h. et 22 h. : Cendrillon.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Claudine, les enfants pleurent.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

La danse

Elysée-Montmartre, 21 h. : Grands Ballets d'Afrique noire.
Centre Mandapa, 21 h. : Apsara.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Marty, sol. J. Rhodes (Lalo).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Alfred Brendel (Schubert).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Orchestre de chambre J. Barthe (Vivaldi).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble Pro Musica de Paris (Bach, Rameau, Telemann, Vivaldi).
Couvent des dominicaines, 20 h. 45 : Vetera et Nova (Vivaldi, Corelli, Haendel).
Eglise Notre-Dame du Liban, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Musica (Vivaldi, Mozart, Fasch, Haendel, Corelli, Haydn).

Les chansonniers

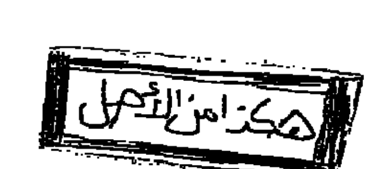
Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Salle J.-Vilar, 20 h. 45 : *Ensemble intercontemporain*, dir. P. Boulez (Messiaen, Stockhausen, Ligeti, Boulez, Carter).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Pain dur.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Leny Escudero.
Choisy-le-Roi, Théâtre, 21 h. : le Roi Lear.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 45 : l'Honneur perdu de Katharina Blum.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Ecole normale de musique de Paris.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Maximilien Robespierre.
Meudon, C. C., 21 h. : Jean-Roger Caussimon.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Musique d'Aperghis.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Petit Mahagonny.
Sucy-en-Brie, C. C., 21 h. : Groupe chorégraphique de Paris.
Yerres, Studio 209, 21 h. : la Matriarche.







SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Païsa, de R. Rossellini ; 18 h. 30 : l'Amour d'une femme, de J. Grémillon ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (20 h. 30 : Véronique ou l'Eté de mes treize ans, de C. Guilmain ; 22 h. 30 : La République est morte à Dien-Bien-Phu, de Kanapa, de la Couture, Devillers).

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à J. ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (734-42-95).

ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Saint-Ambroise, 16e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), en soirée.

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

CINEMA CHINOIS (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : le Détachement féminin rouge.

LA *COCCINELLE A MONTE-CARLO* (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), en soirée ; Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

CROIX DE FER (A., v.f.) (*) : jusqu'à jeudi : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi, à partir de vendr. au Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Jean-Renoir 9e (874-40-75) ; Olympic, 14e (542-67-42).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 6e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-69-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (380-50-70), jusqu'à J. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de V. ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) en matinée.

Les films nouveaux

HARO, film français de Gilles Behat. Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA VOIX DE SON MAITRE, film français de G. Mordillat et N. Philibert. Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

AUM SHIVA, film français de Claude Lamorisse. La Pagode, 7e (705-12-15).

GILIAP, film suédois de R. Andersson (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS LA LEGION, film américain de D. Richards (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

ANN ET ANDY, film américain de R. Williams (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Balzac, 8e (359-52-70).

BEN GOURION, film anglais de S. Hesera (v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

ÇA FAIT TILT, film français de André Hunebelle. Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

RENCONTRES DU 3e TYPE, film américain de S. Spielberg (v.o.) : Saint-Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (v.f.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à J. ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54), à partir de V. ; Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) jusqu'à J. ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) jusqu'à jeudi ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), à partir de vendredi ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JESUS DE NAZARETH (It.-Ang.) (première partie) v. ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25). — V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi ; Saint-Germain-Village, 5e (633 - 87 - 59), à partir de vendredi : Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. ang. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46), à partir de vendredi ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'à jeudi : Olympic, 14e (542-67-42).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

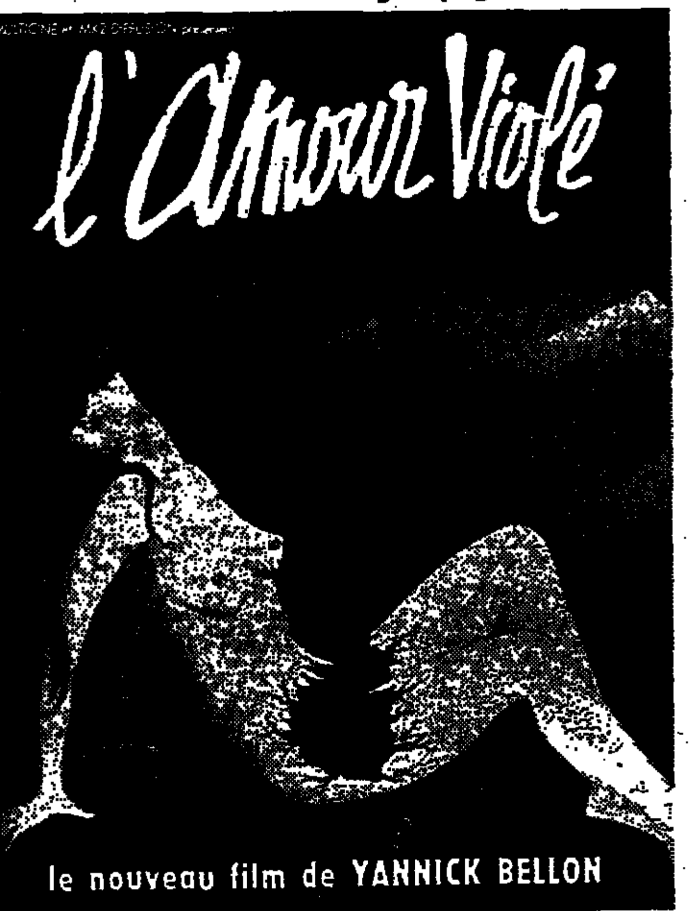
(Suite des programmes page 26.)



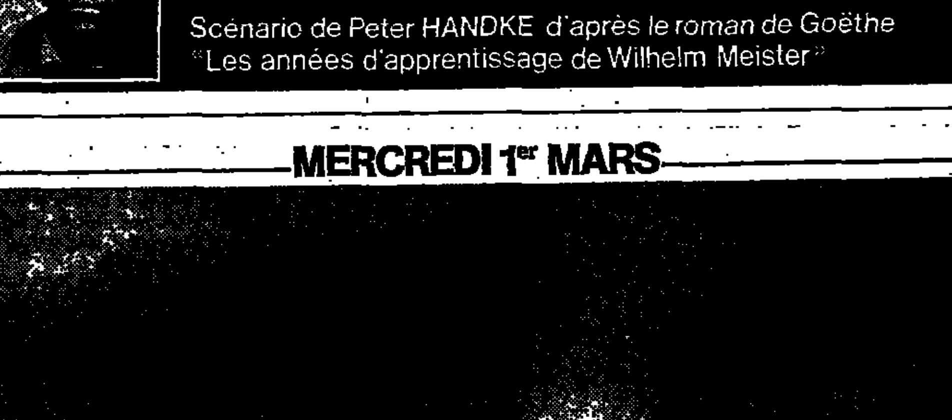


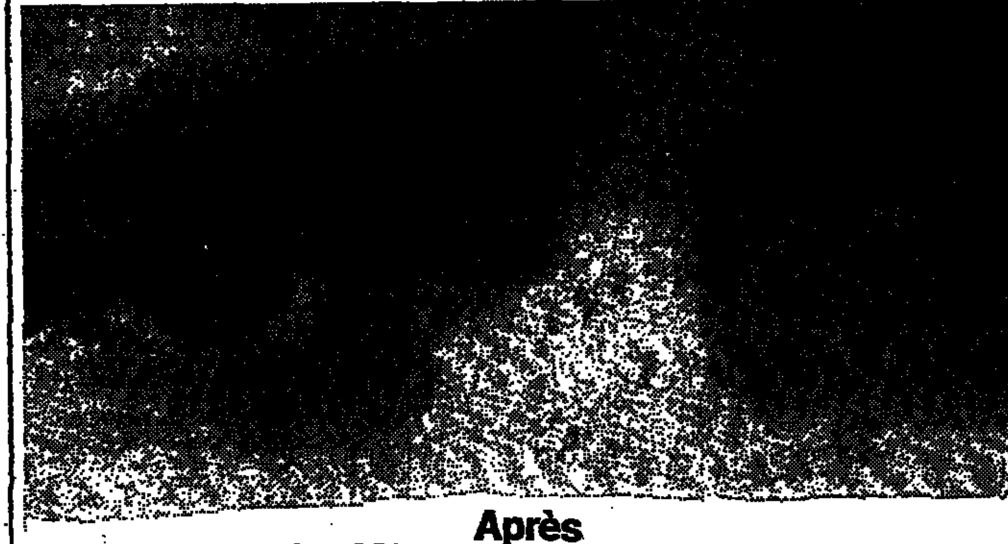












SPECTACLES

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29), à partir de vendredi.

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29), jusqu'à jeudi ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.

PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

RAONI (Fr.-Belg.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

SAFRANA (Maur.) : la Clef, 5e (337-90-90) (débats ven. et mar. à 21 h. 45).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.

SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TENDRE POULET (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UN COUPLE EN FUITE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (231-51-16) jusqu'au jeu. ; v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

UN RISQUE A COURIR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It. v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio-J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS, (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : *Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.*

Les festivals

AU NOM DU PROGRES : Palais des arts, 3e (272-62-98) : la Grogne contre Paris ; le Pillage.

MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 20 h. : Aïda ; 16 h. 15, 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.

CINEMA POLONAIS (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : la Clepsydre.

A. TANNER : Studio Galande, 5e (033-72-71) : la Salamandre.

MARGUERITE DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

CINEMA BRESILIEN (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 45 : Féminin pluriel.

H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Les hommes préfèrent les blondes.

TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Le cœur est un chasseur solitaire.

C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Temps modernes.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : les Marx au grand magasin.

PASOLINI-FELLINI Acacias (17e) (v.o.) (754-97-83) : 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.

STUDIO 28, 18e (606-36-07 (v.o.) : la Part du feu.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o), I, 13 h. : Ivan le Terrible ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 15 : Cabaret ; 0 h. 30 : A l'est d'Eden. — II, 14 h. : Pink Narcissus ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : l'Epouvantail ; 20 h. : Pierrot le Fou ; 22 h. : A bout de souffle.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 30 : Cinq pièces faciles ; 20 h. 15 : Frankenstein junior ; 22 h. : les Damnés ; 0 h. 30 : Bobby Deerfield. — II, 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : The Yellow Submarine ; 16 h. : Nous nous sommes tant aimés ; 18 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 0 h. 15 : Délivrance.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-37-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

BERTHA BOXCAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BULLITT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.).

CENTRE TERRE, SEPTIEME CONTINENT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e, (359-51-70).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOUR DE FETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64 44).

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.-v.f.) : *Escurial, 13e (707-28-04).*

1789 (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Merc. et J., le matin, à 9 h., perm. à partir de V.

OLIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

NETWORK (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e Studio Bertrand, 7e, Templiers, 3e.

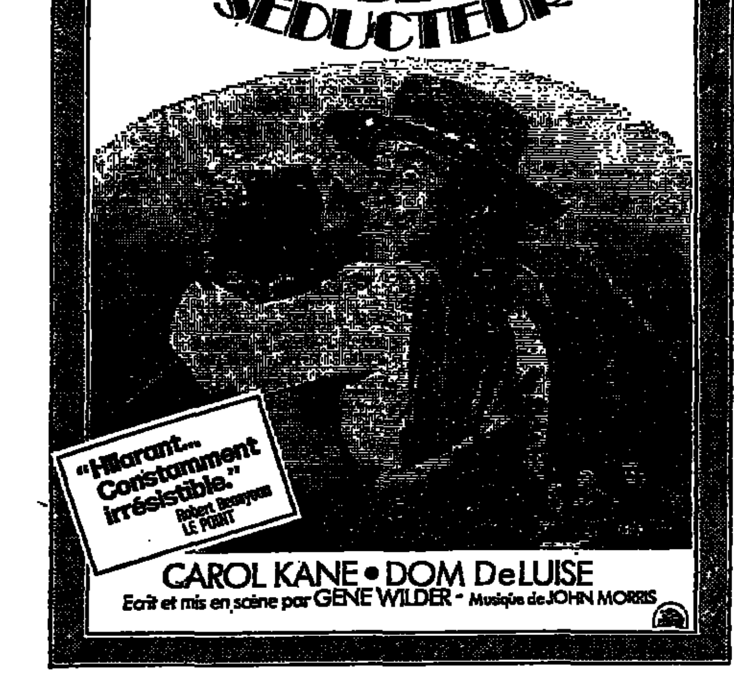
LE PHARE DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

QUAI DES ORFEVRES (Fr.) : Actua Champo, 5e (033-51-60), jusqu'au 28.

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Le Ranelagh, 16e.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).



RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

● Police de charme

Serpico : d'Amérique, bien sûr, nous vient ce nouveau héros de série policière cousue main, série qui succède au film du même nom de Sydney Lumet (sorti en France en mai 1974). Le limier (Al Pacino dans le film, David Birney pour la télévision) est beaucoup plus beau, tout à fait « *in* » et encore plus gentil que Columbo. (Samedi, TF 1, 21 h. 30.)

● L'Algérienne de Rossini

Les habitués d'Aix-en-Provence n'ont pas oublié Elvira, la pulpeuse Italienne qu'incarnait Jane Berbié, qui fit tant rire les festivaliers de 1970. Bien que son amant, Lindoro, soit aux mains d'un bey des plus sanguinaires, tout finit bien, comme il convient à un opéra-bouffe que Rossini s'est amusé à mener au galop. Le film, réalisé pour la RAI, est italien ; la distribution et le chef aussi ; l'orchestre et les chœurs sont allemands ; et les sous-titres français. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● Un témoin de Varsovie

Un homme, un jour, le magazine de Jean-Marie Cavada, *semble bénéficier désormais* d'une programmation régulière. Le jour, c'est le 19 avril 1943, qui marqua le début de la révolte du ghetto juif de Varsovie. L'homme, c'est Marcel Edelman, qui participa en toute première ligne au soulèvement contre les armées nazies (dimanche, A 2, 21 h. 40).

● Le successeur de Liebermann

M. Bernard Lefort, qui succèdera en 1980 à M. Rolf Liebermann à l'administration du Palais Garnier, répond aux questions de MM. Marcel Landowski, conseiller culturel du maire de Paris, Jack Lang, conseiller socialiste de Paris, Bernard Dort, professeur de musique et de théâtre, Alexis Payne, mélomane (dimanche, FR 3, 21 h. 35).

D'une chaîne à l'autre

I.N.A. : SUSPENSION DE LA GRÈVE

● Le travail a repris, ce vendredi 24 février, à l'Institut national de l'audiovisuel, en grève depuis le 1er février. Dès le jeudi 23 février, les grévistes, réunis en assemblée générale, avaient en effet décidé de suspendre leur mouvement. Dans un communiqué, les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J. soulignent toutefois que « *cette suspension ne signifie nullement l'arrêt de l'action, qui continuera notamment durant le déroulement de la négociation* » avec la direction générale de l'Institut.

D'autre part, la section C.F.D.T. de la Société française de production a annoncé, le jeudi 23 février, la levée de son mot d'ordre de grève lancé pour ce vendredi, en raison de « *l'aboutissement des négociations à l'INA* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 24 FEVRIER

— *M. Fernand Icart*, ministre de l'équipement, intervient sur R.M.C., à 18 h. 30.

— *M. René Piquet*, membre du bureau politique du P.C., et *Mmes Simone Veil*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et *Edith Cresson*, membre du secrétariat national du P.S., débattent de « la politique sociale », sur Europe I, à 19 heures.

— Un débat réunit *MM. Alexandre Sanguinetti*, membre du bureau du R.P.R., *Georges Sarre*, conseiller municipal (P.S.) de Paris, *Henri Malberg*, membre du comité central du P.C., et *André Diligent*, secrétaire général du C.D.S., sur France-Inter, à 19 h. 15.

SAMEDI 25 FEVRIER

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, participe au magazine « Samedi et demi », sur A 2, à 12 h. 30.

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— Les journalistes posent « Dix questions » à *MM. Jacques Limouzy*, député R.P.R. du Tarn, et *René Piquet*, membre du bureau politique du P.C., sur Radio-Andorre, à 13 h. 10.

DIMANCHE 26 FEVRIER

— *M. Pierre Mendès France*, ancien président du conseil, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe I, à 19 heures.

● PRECISION. — Le dossier historique sur les rapports entre l'Egypte et l'Etat d'Israël de 1917 à 1978 que diffuse France-Culture le samedi 25 février à partir de 14 h. 5 se compose d'interviews exclusives de personnalités, enregistrées séparément dans chacun des deux pays et de documents d'archives. Contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* daté 19-20 février, M. Ezzedine Kalak, dirigeant de l'O.L.P., ne participe pas à cette émission.

VENDREDI 24 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Monsieur chasse, de G. Feydeau, avec M. Roux, W. Sabatier, Fr. Fleury, Y. Godeau.

22 h. 20, Magazine musical : La musique est à tout le monde (avec l'orchestre de la Garde républicaine).

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2



20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletière ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (le boire et le manger).

Avec MM. L. Bréchard (Papa Bréchard, vigneron du Beaujolais) ; J.-B. Chaudet (Marchand de vin) ; J. de Coquet (Lettre aux gourmets, aux gourmands, aux gastronomes et aux goinfres sur leur comportement à table et dans l'intimité) ; P. Troisgros (Cuisinier à Roanne) ; S. Tsuji (Etude historique de la cuisine française) ; Mme N. Châtelet (le Corps à corps culinaire) ; et O. Kahn (la Petite et la Grande Cuisine).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, Télé-club : « Ubu roi », d'A. Jarry, musique de Cl. Terrasse, chorégraphie de Dirk Sanders. Avec J. Bouise, R. Varte, H. Deschamps, H. Virlojeux. Réal. J.-C. Averty.

Première diffusion : 1965.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (huitième partie : Les nourrisseurs du monde, d'E. Leguy et Fr. Wulliaume, réal. D. Mosmann).

21 h. 30, Série documentaire : Les maîtres-d'œuvre (La trame et la chaîne), de J. Lallier et M. Tosello.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture : Picabia, par H. Juin, avec O. Revault d'Allonnes, M. Le Bot, J.-J. Brochier, B. Delvaille ; 21 h. 30, Musique de chambre : la pianiste P. Clidat (Rachmaninoff), la violoniste S. Blanc et le pianiste A. Clidat-Pipo (Weber), le violoncelliste J. Wiederker (Philippot), les violonistes C. Lorrain et G. Devries (Honegger, Hubeau) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Les lieux de fête : Strip tease ; à 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Cycles d'échanges franco-allemands (retransmission en direct de Stuttgart), Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. U. Segal, avec S. Marcovici, violon : « Ruy Blas », ouverture (Mendelssohn), « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » (Bartok), « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, opus 97, Rhénane » (Schumann) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : grands crus, « Da Capo », Yves Nat : Stravinsky, Schubert, Liszt, Brahms ; 0 h. 5, Russiana : Scriabine, Arenski, Rachmaninov ; 1 h. 30, Suite de ballets français : Jolivet.

SAMEDI 25 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission du C.N.D.P. : Initiation au russe ; 12 h. 12, Emissions régionales ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h., Restez donc avec nous (avec La petite maison dans la prairie) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Petula Clark) ; 21 h. 30, Série policière américaine : *Serpico* ; 23 h., *Téléfoot*.

0 h., Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission du C.N.D.P. : Entrer dans le jeu ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto-chansons ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 15 h., Rugby : Biarritz contre le stade toulousain en direct ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes (Les molosses, les manchots empereur) ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Les héritiers (Le codicille), de J. Trebota ; 22 h. 5, Magazine : Voir, de J.-P. Bertrand, J.-G. Cornu et A. Pujol ; 22 h. 55, Drôle de baraque.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse nationale d'allocations familiales : Demain les vacances ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission lyrique : « l'Italienne à Alger », de Rossini, par S. Bruscantini, L. Valentini, N. Palacios-Rossi, U. Benelli, les chœurs et l'orchestre de l'Opéra national de Dresde, dir. G. Bertini.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Aigui (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui, pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Egypte-Israël, 1970-1978, par Eric Laurent.

16 h. 20, Le livre d'or : l'académie de musique ancienne de Londres ; 17 h. 30, Entretiens avec O. Tsatsos ; 18 h. 30, Entretiens de Carême ; 19 h. 25, Communauté radiophonique des programmes de langue française ;

20 h., Carte blanche : « Vous êtes Bormann », de L. Corosi, avec C. Vernier, D. Manuel, C. Vires ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Concours international de harpe : Ravel, Katchaturian, J.-M. Damase, K. Ph. E. Bach ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises : Darius Milhaud ; 11 h., Jour « J » de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 : la critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118... Récital par le quatuor Pastor Fido : *Vivaldi, Telemann, Bach* ; *15 h. 45*, Discothèque 78 : vient de paraître ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA... Catalogue électroacoustique illustré : Al Jareau, D. Dufour, C. Clapaud, The Roxy London WC2, Parmegiani ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Euryanthe » (Weber) ; 20 h. 5, Musiques oubliées ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Automne du Moyen Age, l'ensemble Syntagma Musica et le studio Laren : Moritoen, Solage, Guglielmus, Grenon, Binchois, Dufay, Liebert, Ockeghem, Busnoys, *de La Rue, J. Des Prez, H. Isaac*, Childeling, Siemens, Susato ; 23 h., France-Musique la nuit... Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 26 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton français : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

17 h. 50, FILM : TAXI, ROULOTTE ET CORRIDA, d'A. Hunebelle (1958), avec L. de Funès, P. Dubost, G. Bertil, R. Bussières, A. Poivre (N., rediff.).

Les vacances mouvementées d'un chauffeur de taxi parisien parti pour l'Espagne avec sa famille et qui transporte, sans le savoir, un diamant volé.

La mythologie du Français moyen.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE CERVEAU, de G. Oury (1968), avec J.-P. Belmondo, Bourvil, D. Niven, E. Wallach, S. Monti, F. Valois et H. Genes.

Deux petits truands français, adeptes du « système D », préparent le cambriolage d'un train spécial de l'OTAN en même temps qu'un génial cambrioleur anglais qui dispose, lui, de moyens perfectionnés.

Le comique bien français de la Grande Vadrouille, *alourdi par un budget colossal et des gadgets trop fignolés.*

22 h., Magazine culture : Expressions, de M. Bruzek.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue : Cousons, cousines ; 10 h. 30, A propos... les jeunes, un avenir incertain ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : « Jeux », de Cl. Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jean 78 ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Pom, pom, pom, pom ; 14 h. 30, Dessins animés ; 14 h. 36, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 30, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 20, Muppet show ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 45, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour (le ghetto de Varsovie, le 19 avril 1943, M. Marek Edelmann).

22 h. 45, *Journal.*

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 35, Documentaire : Les maîtres d'œuvre (La trame et la chaîne, reprise de l'émission du 24 février) ; 17 h. 30, Espace musical : Concerto pour violon et orchestre de Brahms, par J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France (Monsieur Surcouf de Saint-Malo, d'A. Conte et J.-L. Dejean, réalis. H. Toulout) ; 20 h. 30, Pirates de la mer (La marée blonde) ; 21 h. 20, Journal.

21 h. 35, L'homme en question : M. Bernard Lefort.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle André Delvaux) : RENDEZ-VOUS A BRAY, d'A. Delvaux (1971), avec A. Karina, B. Ogier, M. Carrière, R. van Hool, M. Sarcey, P. Vernier. (Rediffusion.)

En 1917, un jeune pianiste est appelé, dans une maison isolée de la région parisienne, par un ami mobilisé. En arrivant, il trouve, à la place de celui-ci, une femme inconnue.

D'après une nouvelle de Julien Gracq, un étrange va-et-vient dans le temps et dans l'espace. Envoûtement d'une mise en scène aux arabesques musicales.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Aigui (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., *Regards sur la musique* ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Beethoven ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente « Pom, pom, pom », de J. Audiberti ; 16 h. 5, Récital d'orgue au studio 103, par Raymond Dareiuy : J.-S. Bach, C. Prospert... avec D. Bellugi, flûte à bec ; 16 h. 45, Conférences de Carême ; 17 h. 35, Rencontre avec Philippe Ariès, à propos de « La mort ensauvagée » ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Les patrons », par J.M. Fombone et A. Orr ; 23 h., Black and Blue.

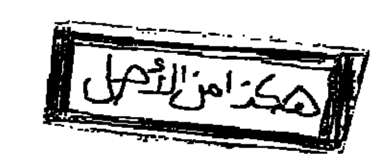
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche, en direct du Théâtre d'Orsay... Michel Debost, flûte, Christian Ivaldi, piano : Hummel, Hindemith, Messiaen ; 12 h., Des notes sur la guitare : Amérique latine ; 12 h. 40, Opéra bouffon : « le Charlatan » ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Cosi fan tutte » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste de Nanie Bridgman (Jesus Aldo, Schutz, Ward, Couperin, Bach, Berg).

19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Mata... de Falla, Ginastera ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... musique de chambre



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS recherche un

DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE OU EN SOCIOLOGIE

possédant une solide formation de base en statistiques et ayant eu une première expérience dans le domaine de l'analyse de la communication (structure d'un réseau, contenu des messages, échange d'informations,...).

Le candidat animera des études de psychologie sociale liées à la planification du développement des techniques de télécommunications.

Adresser C.V. détaillé, photographie et prétentions sous référence 6388 à

Ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Dans le cadre de son développement REGIE-PRESSE PETITES ANNONCES recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

susceptible d'animer un département de publications techniques ou spécialisées.

UN CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

qui devra s'intégrer dans une équipe chargée des Petites Annonces d'un quotidien national. Préférence sera donnée à un professionnel connaissant le marché de l'immobilier.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 218 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

VILLE D'ATHIS-MONS 91200 (Essonne) *recrute à compter du 1er mai 78* par voie de mutat. ou sur titres **UNE DIRECTRICE DE CRÈCHE** Ouverture prévue le 1er septembre 1978. Avantages statutaires. Logement de fonction. Adresser candidat. avec C.V. à Mme le Maire d'ATHIS-MONS 91205.

GESTION 2000 *pour déplacements Afrique* **INGÉNIEURS** CHEFS DE CHANTIERS Montage - Tuyauterie Références anglais exigées 102, rue La Fayette, Paris 10e Tél. 246-42-01

CHERCHE PERSONNE SERIEUSE POUVANT S'OCCUPER ENFANT 6 ANS ET MENAGE. 11 h 30 à 17 h, lundi au vendr. Ecr. n° 6657 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

Importante Société DOUALA recherche **CHEF COMPTABLE** camerounais, 30 ans minimum, D.E.C.S. + 1 ou 2 certif. expertise. — Ecrire à AIR LIQUIDE, 16, r. Aldebert, MARSEILLE-6e.

Sté de Presse enfantine recherche pour son service gestion **COLLABORATEUR** Dynamique D.E.C.S. Ecole Sup. Commerce, option gestion finance. Ecr. n° 734965 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ORGANISME PARISIEN recherche **INGÉNIEUR ou EQUIVALENT** ALLEMAND COURANT + ANGLAIS LU

Pour analyse et rédaction en français de textes scientifiques et techniques sur *matériaux* de construction.

Env. C.V. + photo et prétent., à A.M.P. (No 4.422/F) 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra

UNITE ENFANCE, MAISON DE LA CULTURE (93) CHERCHE **ANIMATEUR PLASTICIEN** (préférence) 15 mars - 15 juillet. 4.692 F brut. Ecrire avec C.V., Ecole AMBOURGET, 5, rue des Mimosas, 93600 Aulnay-sous-Bois.

Société de comptabilité et gestion d'entreprise recherche pour

DROME SUD COMPTABLE

confirmé avec expérience cabinet exigée. Position cadre. Envoyer C.V. et prétentions au n° 9.708, P.P.H., 26000 Valence.

Caisse primaire assurance maladie 18014 BOURGES recherche médecin psychiatre orientation infanto-juvénile, poste plein tps. Etabl. neuf. S'adr. au Directeur.

emplois régionaux

MERLIN GERIN

offre POUR PREMIER EMPLOI

à de

jeunes ingénieurs électrotechniciens

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

attirés par la carrière

FONCTION COMMERCIALE,

la possibilité de se former dans les usines de GRENOBLE avant d'être détachés dans les différentes

Agences régionales

Ces postes exigent :

— Dynamisme,
— Esprit d'entreprise,
— Facilité d'adaptation et de contact,
— Goût et disponibilité pour les déplacements.

Connaissance en langues appréciée (anglais, espagnol). Larges possibilités d'évolution dans le groupe MERLIN GERIN pour les candidats de valeur.

C.V. manuscrit détaillé + prétentions s/référ. 8024 à :

PP CABINET J. VITTE PSYCHOLOGIE & PROMOTION — 15, bd du Maréchal-Leclerc, 38000 GRENOBLE. Discrétion assurée.

IMPORTANT ORGANISME IMMOBILIER Recherche pour la région Provence

JEUNE INGÉNIEUR

E.C.P. ou similaire

Expérience souhaitée 2 à 5 ans du bâtiment pour prendre en charge son secteur B.E.T.

Adresser lettre manuscrite C. V. et photo à HAVAS 91 455 MARSEILLE, qui transmettra.

CEPHOTEL (Centre de perfectionnement à la gestion hôtelière)

STAGE REMUNERE DE GESTION HOTELIERE

organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan, dans le cadre de son Ecole hôtelière de VANNES. *Recrutement de la PREMIERE* PROMOTION. Condit. exigées :

— Age minimum 21 ans, recrutement mixte ;
— Niveau classes terminales ;
— Expérience professionnelle *minimum 2 ans ;*
— Dégagés des O.M. pour les jeunes gens.

Rémunération de CONVERSION (loi de juillet 1971)

— Durée de la formation : DIX MOIS ;
— Début des cours : OCTOBRE 1978, à VANNES.

Adresser candidatures manuscr. avec photo à : CEPHOTEL, 17, rue Pasteur, 56000 VANNES.

Cabinet comptabilité Centre Ouest Niort 79 recherche COMPTABLE confirmé. Ecr. HAVAS, n° 5.114, B.P. 304, 79009 NIORT CEDEX.

Venez vivre en Bretagne

P.M.I. leader dans sa branche recherche **VENDEUR CONFIRMÉ** Statut cadre Parfait bilingue allemand Domicilié en Bretagne, avec déplacements réguliers *en Allemagne.* Env. C.V. avec photo + référ. HAVAS RENNES, n° 940 B.

ORGANISME PUBLIC recrute **DES TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE** Niv. baccalauréat F2 ou B.T.S. pour maintenance de matériel médical. Adresser C.V. à H 8.178 HAVAS BORDEAUX, qui transmettra.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues : service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
Cours d'été à Londres, Norwich, Sussex, Reading et Birmingham.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.). 26-32 Oxford Street, London W1A 4DY.

secrétaires

Pour son service diffusion

BURBERRYS LONDRES recherche **SECRÉTAIRE BILINGUE**

français-anglais, expérimentée. Sérieuses références. Bonne présentation exigée.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. BURBERRYS DIFFUSION, 1, rue Drouot, PARIS (9e).

Architecte GARCHES recherche SECRETAIRE sténodactylo à plein temps. — Téléph. 970-40-80.

demandes d'emploi

Urbaniste 37 a., spéc. montagne, 13 a. exp. chef ag. archi. + doct. urb. + ét. jur. + diplôm. archi. 78. Rés. Hte-Gar., ét. ttes prop. Ecr. n° 2336, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune femme 28 ans, divorcée *Suissesse, d'origine thaïlandaise,* parlant anglais et désirant parfaire son français, recherche emploi dans famille avec enfants, nourrie, logée + minimum FF 1.200 par mois. (Cuisine chinoise, permis de conduire.)

Faire offre s/chiffre 17 21 541 à PUBLICITAS S.A. rue de la Banque 2, CH-1701 FRIBOURG - SUISSE

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

autos-vente

divers

BMW 525 - 528 - 728 Ex. tt 1977 et 1978, peu roulé. 63, rue Desnouettes. 533-69-95.

CHELLES AUTOMOBILES

CITROEN GS *Manon,* 22.000 km., 15.500 F. — OPEL Ascona 12 LS, 1977, vert métal., 23.000 F. — OPEL *Manta* GT/E, 1977, blanche, 28.000 F. — OPEL 2100 DLS, 1977, blanche, 24.000 km., 31.000 F. — MINI 1000, beige, 1977, 14.000 F. — CITROEN Dyane 6, rouge, 1977, 13.000 F. 18, av. Foch, 77500 CHELLES. 957-53-02.

locat.-autos

LOCATION VEHICULES MOINS CHERE EXPRESS ASSISTANCE 504-01-50

occasions

PIANOS NEUFS depuis 6.800 F. occasion 3.500. Crédit. Daudé, 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

L'immobilier

Immobilier (information)

FUNDAMENTA
BAHIA DE ROSAS - AMPURIABRAVA

- Villas à partir de 985 000 pesetas.
- Studios à partir de 725 000 pesetas.
- Terrains à partir de 450 000 pesetas.

Villas avec appontements sur les canaux.

Grandes facilités

ROSAS : place San Pedro 4 GERONA, ESPANA
Bur. à AMPURI-ABRAVA et SANTA MARGARITA.

Pour plus de renseignements, renvoyer ce bon avec vos nom et adresse :

NOM ....

ADRESSE ....

.... Tél. ....

VILLE ....

bureaux

PRÈS DÉFENSE BUREAUX 800 M2 Sur berges de Seine petit immeuble très agréable. Prix raisonnable. *Vente directe par propriétaire.* Téléph. : M. DE BOYSSON 788-50-20

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes Statuts Informations juridiques Secrét., Tél., Telex, Bur. - A partir de 100 F/mois. PARIS (11e) - 355-78-80 PARIS (17e) - 229-18-04 PARIS (10e) - 770-16-80

Boutiques

EXCEPTIONNEL pour investiss. MURS DE BOUTIQUE 150 m2, centre ccial Charras. Rentabilité 11 %. — Tél. : 926-13-12 ou 91-88.

fonds de commerce

Boulevard de COURCELLES *Boutique 50 m2 + sous-sol 60 m2.* C.B. 75.000 F. — Tél. : 622-27-79.

Paris-banlieue Pontoise BOUTIQUES TS COMMERCES *Tél. : CERI 359-12-77*

pavillons

BONNEUIL LIMITE *CRETEIL* 69 BIS, AV. PASTEUR 10' Me - Villa, parc 2.000 m2 arborisé, 100 m2 plain-pied, habitation ou profession + living 40 m2, 3 chbres, gd cft, grenier aménageable, garage. Prix 1.050.000 F. Crédit. Visite samedi, dimanche, 10 à 18 h.

PIERREFITTE GARE PAV. meulière 5 pièces s/ss-sol. Tout confort. Gar. Sur 265 m2. 350.000 F. — 826-24-43.

78-COIGNIERES *Sans agence* Société vend directement ses derniers pavillons 5 et 6 p. Disponibles de suite (336.000 à 489.000 F) Terrains jusqu'à 850 m2 Prêts spéciaux Taux intéressant Tél. : Mlle WAND, 14 h. à 18 h., dimanche et lundi : 062-73-07 et mercredi : 233-77-40.

terrains

GROUPE IMPORTANT achète comptant région parisienne **TERRAINS LOTISSABLES** minimum 5.000 m2. Ecrire **STÉ DEVIQ** *place de la Gare,* 60500 CHANTILLY.

A vendre, Golf de SAGONE, 150 m de la mer, terrain à constr. 3.000 m2 viab. Vue impr. sur mer et montagne. Téléph. après 19 h : (36) 73-03-44

Vends. REGION QUERCY 9 ha 50 seul tenant, comprenant bois et prés + friches. Très beau site. Libre. A SAISIR : 138.000 F.

SEVRES - Terrain avec beaux arbres - sur hauteurs Quartier résidentiel 6 bis, r. du Bel-Air - 246-36-37.

ARGENTEUIL COTEAU Terrain de 400 m2 avec permis de construire : 160.000 F MOUSSY-LE-VIEUX 600 m2 : 120.000 F Tél. : 584-00-23/24

LE PARC DU PERREUX 810 m2 - Façade 20 mètres 1.167 m2 - Façade 20 mètres Possib. de réunir les 2 lots THUMAL - 883-12-11

SOLOGNE A vendre Terrains viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière, également terrains pour création étangs. Tél. le matin de 9 h à 11 h au 15-16 (38) 35-00-58

propriétés

561 PROPRIÉTÉS de la fermette au château Autour de Paris : 0 à 120 km

L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

FORÊT RAMBOUILLET Propriété (ex-ferme aménagée), grande cuisine, livg cathédrale 80 m2, salon, 1 ch., bains, 2 wc. 1er ét. 3 ch., bns, wc, chauff. 2 maisons indép. Parc 7.000 m2. piscine. RARE. 1.100.000 F. Agence Buissonnet, GAZERAN, *Téléphone : 483-19-70*

Village à 1 h. 15 Paris par A-6. FERME gd stdg. Récept. 135 m2, 6 ch. Tt cft. Maison amis 4 p. Dép. 2.000 m2 paysagés. Px just. Lecanchois, Nemours. 428-02-07.

SOLOGNE *A vendre* terrains et territoires de 4 à 100 HA avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Tél. matin : 9 h. 30 à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

MONTMORENCY - Ppté neuve en « L » s/sous-sol total, 228 m2 habitables. Hall, séjour, 6 P., 2 salles de bains. Tout confort + 139 *m2* dépend. s/1.118 m2 terrain. - Prix : 1.000.000 F. Tél. : 826-24-43

immeubles

VAVIN Sur verdure, immeuble parfait état Studios tt confort 31 - 41 m2 à vendre occupés. - 266-19-00.

VILLENEUVE-ST-GEORGES Centre - Bon immeuble 29 APPTS - 2 BOUTIQUES Téléph. : 389-16-36

constructions neuves

CHATOU 33 av. *Guy-de-Maupassant (par rue Maurice-de-Vlaminck)*

LES TERRASSES DE CHATOU Studios à partir de 137.000 F. 2 p. p. à partir de 145.000 F. 3 p. p. à partir de 202.000 F. 4 p. p. à partir de 279.000 F. 5 p. p. duplex à part. 365.000 F. Tous appartem. avec terrasse. Sur pl. tous les jours sf mardi, 14-20 h., 976-92-68, ou SOCIETE ACHE, 5, rue de Monceau, 75008 PARIS. Téléph. 924-24-87.

MEUDON-BELLEVUE Résidence « *Les Balysis* » APPARTEMENTS de QUALITE Studio 30 *m2*, 4 pièces 95 m2, 5 pièces 122 *m2*. Prix *moyen* pondéré 6.100 F le m2 ferme et définitif. Habitable immédiatem. APPT TEMOIN, s/pl. : sam., dim. 14-19 h., semaine 18-20 h., 34, av. Galliéni. Tél. : 027-14-13. Réalisation et vente : COCIM, Marc Fleury SARL, T. 387-84-30, 35, r. de la Bienfaisance, Paris.

villas

LE VESINET Calme et résidentiel BONNE MAISON 1925 Réception, 3 chambres, bains, tt confort, garage, jardin 620 m2. PRIX : 630.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

78 POISSY - Résidentiel près Centre, 5 mn gare Part. de préférence à part. vd belle maison ancienne *2 étages, bon état, 250 m2* habitables, sur 600 m2 terrain clos, 10 pièces, 2 bains, 2 w.-c., cave, greniers, cuisine, chauffage central mazout, tt confort, téléphone. Prix 750.000 F. Téléphone : 015-86-48

CARRIERES-SUR-SEINE Rue Vaucanson (face stade Houilles) Reste 2 villas neuves 6 et 7 P. Cft électriq., jdin clos, 446.000 F. et 488.000 F. Livrables de suite. S/place sam., dim., 14-19 h., ou sur r.-vs Agence de la Plaine 913-29-29/58/06.

Limite ST-GERMAIN, standing. NEUVE, 7 P., s/ss-sol, gar. 3 v. Jd. 700 m2. 680.000 F. 027-57-40.

ISSY-LES-MOULINEAUX s/HAUT. BELLE MAISON 1900 9 p. + maison amis + 1 200m2 jardin. DORESSAY T. 548-43-94.

CLES en mains **VILLAS** dans parc boisé

5 pièces 167 m2 557 000 F. avec 870 m2 de terrain. 5 pièces 187 m2 652 000 F. 1 étage, avec 900 m2 de terrain.

DOMAINE DE LA FUTAIE Pontchartrain

Sur place : tous les jours (sauf mardi) de 14 h. à 19 h.

Tél. : 489-18-43

LA VARENNE villa bord de *Marne,* living, cuisine, 4 chbres, salle de bains, terrasse + bungalow 35 m2, avec cheminée rustique, bar, salle de bains, chauff. central. Impeccable, jardin avec jeu de boules + berge privé. Px total 1 000 000 de Francs, gros crédit. TEL. : 883-01-47.

maisons de campagne

LOT-ET-GARONNE Mais. rénovée, meubl. 218 m2 + jard. Près plan d'eau. 190.000. Windrum, St-Sernin, 47120 Duras.

URGT. Vds cause départ mais. sise ds village Hte-Provence, site exc. Gorges Verdon. Murs pierre de pays, exc. état. 120 m2. Eau. Sanit. Electr. Exp. Sud. Terr. couverte. Px 170.000. Tél. 16 (92) 72-34-90 ou écr. M. PARKIET, à CHASTEUIL 04120 Castellane.

A VENDRE EN BRETAGNE **RÉGION VITRÉ (35)** près grande forêt, jolie pièce d'eau avec chalet, tt cft compris chauff. centr., puits, barbecue extérieur, cheminée pierres. Le tout 1 ha. S'adresser Cabinet DIARD, Argentré-du-Plessis 35370 - Téléph. : (99) 49-61-13

fermettes

Part. vd gde ferme typique à restaurer, toit. neuve, sur 2 ha clos. Eau. Elect. 500 m agglom. 45 km N.-O. Toulouse. 300.000 F à déb. — Tél. : (61) 21-31-07.

manoirs

50 km EST - PAR A-4 MANOIR XVIIIe, CARACTERE, 9 P. Annexe Henri-IV. *Rivière* - Douves - 19 HA 1/2 parc, 1/2 pré. Cadre rare. MICHEL et REYL - 265-90-05.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement **REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté** literies, salons, toutes marques. **MOBILIA** téléphone : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).

Appareils ménagers

EXCEPTIONNEL sans suite HOTTES ASPIRANTES de cuis. 110/220 v., tr. gde marque, mod. recyclage, band. frontal, acier inox, côtés moulés blancs, neuv., emball. *Px norm. public 850 F,* jusqu'à épuisement du stock : 260 F l'unité, par 3 pces 250 F l'une. CIRATEL T. : 578-09-44, 49, rue de la Convention, 15e.

Artisans

Peintures, papiers peints, tissus, moquettes. travail soigné. HOME-NET. TEL. : 906-81-96.

Exécution rapide de tous vos travaux de maçonnerie, plomberie, chauffage, électricité, carrelages et peintures. Agréé E.D.F., garantie biennale et décennale. Tél. : 906-81-96.

LIBRE PEINTRE appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. : 464-35-27 et 036-44-04.

Bijoux

Vend diamants 2,07 : 15 000 F. diamants 1,25 : 10 000 F. TEL. : 834-40-48.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET ACHAT-ECHANGE BIJOUX-ANTIQUITE, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

COURS PARTIC. D'ANGLAIS à domicile. Téléphone : 325-00-42 (entre 18 heures et 20 heures).

ANGLAIS INTENSIF 1 mois, Neuilly : 637-56-40. ANGLAIS A DOMICILE par anglophone : 637-56-40.

Débarras

DÉBARRAS 2000 TEL. : 326-81-35.

Meubles

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat - Exposition - Vente, 50, r. Université, 7e, 544-29-48, 41, rue Dulong, 17e, 227-10-40.

Moquette

RABAIS 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquettes toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE EXCLUSIV. DE FOURRURE. **GRAND CHOIX** VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, Paris-15e. **Tél. : 575-10-77**

Rencontres

RENCONTRES Relations directes bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

Mme **DUMONTET** MARIAGES - discrétion 22 r. du 4 Septembre PARIS 2e - 742.83.44

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS

Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.

Maître RUCKEBUSCH

tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.

Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux. **Mme DESACHY** 44, Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

Photos

Faites photographier vos objets de valeur, les assureurs le recommandent ; en cas de vol vous éviterez les contestations et faciliterez les recherches. OLIVIER CABON : 734-95-01. Réf. aupr. commissaire-priseur.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Vacances Tourisme Loisirs

Château bordelais près océan. Hôtes payants, Pâques excurs., amb. sympa. T. 265-16-69, mat.

A ANGLES *(Vendée)* 6 km plages location GRANDE PIECE, cuis.-salle à manger, eau ch. fr. sur évier, cuis. av. four, frigo, batterie cuis. compl., fer à repasser, etc. Lit 140 bien équipé av. couvert., garde-robe, w.-c., dans le jdin, 850 F juill. ou août. Espaces verts, poss. garer voit. Pêche, 250 F à la réservation. H. PECHEREAU Le Clos Cottet, 85750 ANGLES.

EN CORBIERES maison meublée + jardin, tout confort, 40 km mer, 5/6 personnes, juin à septembre 800 F la semaine

RENCONTREZ LES ANGLAIS. Séjournez donc dans une ferme *ou un petit hôtel-pens. au serv.* personnalisé, avec des prix raisonnables y compris remises pr les enfants et pour les périodes hors saison. Notre sélection de près de 250 lieux d'hébergement comprend de vieilles maisons *historiques comme des bâtim.* mod. Brochure sur demande au Dept. F H, Farmhouse Holidays, 14 High Street, Godalming Surrey GU7 1ED ANGLETERRE.

Auberge du Vieux Village, Aubres, 26110 Nyons, pens. 120 F. TEL. : 75-27-91-11 demander *le* 404 à AUBRES.

HAUTES-PYRÉNÉES SKI BAREGES, A LOUER : studio 4 pers., tt cft, résid. av. ascenseur. ETE-HIVER Mme Charrier, 32, av. Foch, 65100 Lourdes. Tél. heures rep.) 15-62 94-23-03.

LE SOLEIL !!! **NICE** *LOCAT. 15/30 JOURS* Vastes ch. mbl. Rénov. 77 kitch. + frigo impec., calme, mer à 300 m., parkg aisé, no dogs. Doc. illustrée par retour. Villa CONZUELLO, 37, av. GROSSO.

SÉJOUR SKI EN SUISSE JEUNES 980 F sem. tt compris. Possibilité adultes du 26-2 au 5-3 ou 16-4 au 23-4. COFRAVEL Téléph. : 526-92-63.

BANL. GRENOBLE Loue du 1er au 15-4 villa 5 p. cft, jdin, (76) 88-96-67.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE

Prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE

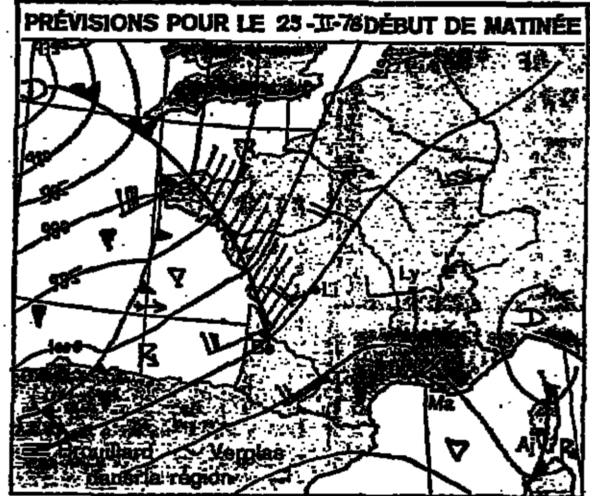
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE

TEL. : 534-04-29. Entre 9 et 20 h. ou écrire TOM DELANTY YACHT « BELLATRIX » SYMI DODECANESE (GRECE).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 février à 0 heure et le samedi 25 février à 24 heures :

Samedi, la zone pluvieuse, qui abordera en début de matinée les côtes atlantiques, atteindra vers le milieu de la journée la Normandie, le Bassin parisien, le Massif Central et la Méditerranée occidentale ; en fin de journée, elle se situera sur l'est de la France. Les pluies seront temporairement assez fortes, quelques orages pourront se produire en mer et sur les versants sud-ouest des massifs montagneux. Les chutes de neige ne seront observées qu'en moyenne ou haute montagne. Les vents seront généralement assez forts ou forts, de secteur sud-ouest dominant. De forts coups de vent pouvant atteindre la tempête affecteront le matin les régions voisines de l'Atlantique et de la Manche.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 23 février ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 21 et 12 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 11 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 12 et 8 ; Lyon, 15 et 11 ; Marseille, 19 et 15 ; Nancy, 12 et 4 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 15 et 14 ; Paris-Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 23 et 7 ; Perpignan, 14 et 11 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 3 et 2 ; *Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 14* et 12 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 13 degrés ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, 3 et 2 ; Bonn, 8 et 7 ; Bruxelles, 10 (min.) : Iles Canaries, 22 et 14 ; *Copenhague, —1 et —3 ; Genève, 11* et 5 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 14 et 9 ; Madrid, 14 et 8 ; Moscou, —12 et —20 ; New-York, 1 et —2 ; Palma-de-Majorque, 20 et 10 ; Rome, 16 et 10 ; Stockholm, —3 et —6.

LOTO

TIRAGE N° 8

DU 22 FEVRIER 1978

5 — 13 — 14 — 31 — 37 — 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 19

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1 752 746,50 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	75 117,70 F
5 BONS NUMEROS	6 858,50 F
4 BONS NUMEROS	115,90 F
3 BONS NUMEROS	8,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 1 MARS 1978

VALIDATION JUSQU'AU 28 FEVRIER 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 février 1978 :

UN DECRET

● Portant publication de l'accord de coopération culturelle, *scientifique et technique* entre le gouvernement de la République française et le gouvernement révolutionnaire de la République de Cuba, signé à Paris le 16 janvier 1975.

UN ARRETE

● Portant dévolution à l'établissement public Télédiffusion de France d'actions de la Société monégasque d'exploitation et d'études de radiodiffusion (SOMERA) en application de la loi du 7 août.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 006

HORIZONTALEMENT

I. Ses jours sont comptés ; N'étonne personne en se promenant à poil. — II. Procure aux dentistes une clientèle supplémentaire ; Ne pas craindre de se donner du mal ; Rampait. — III. Son accent traduit une certaine *indécision* ; Eclate en plein épanouissement ; Sont interdites aux bus. — IV. Note ; Sur le point d'éclater. — V. L'enfance l'inspira ; Sacrifia des avantages futurs à une immédiate satisfaction ; Remplit souvent des rides. — VI. Exigent bon pied, bon œil ; Instruisaient par l'exemple. — VII. Génies ; Prénom. — VIII. Provisoirement entreposés ; Nouer. — IX. Durée arbitraire ; Certainement amer. — X. *Salé et poivré* ; Quittait ce bas-monde ; En France. — XI. Soutins ; On les tient par la queue. — XII. Animal ; Abréviation ; Bloc rouge. — XIII. Caressent plus qu'elles ne cinglent ; N'emporta certainement pas un bon souvenir de Lyon. — XIV. Cri ; Veste autrichienne ; Conjonction. — XV. Barbon transformé en jouvenceau ; Fournissaient le gîte à nos ancêtres ; Molle créature.

VERTICALEMENT

1. A donc toutes les chances de paraître beau ; La souffrance des pauvres ne le laissa point insensible. — 2. Promesses d'épanouissement ; Allaient et venaient sur le champ. — 3. Cours élémentaire ; Elément d'une charpente. — 4. Coûteux convive ; Orientation ; En Hollande. — 5. Seraient encore utiles... n'eussent-elles que la peau et les os ; C'est la nuit quand elle frappe. — 6. Duc, tyran et chevalier ; Fin de participe ; Faisait lui-même son marché. — 7. Moins pures ; S'abusèrent (épelé). — 8. Terme de mépris ; Ensemble des parties génitales de certains animaux ; Quelle malchance d'avoir une telle veine ! — 9. Département ; Evolue dans trois dimensions ; Cent fois remis sur le métier. — 10. Roulée ; Chef de train ; A suivre de près ! — *11. Qu'on ne saurait remettre* ; Ne passera donc pas. — 12. Varient beaucoup selon les croyances ; Mesure ; Dont on ne peut plus tirer profit. — 13. Sans importance ; Méprisée par un œnophile. — 14. Durée d'une harmonie improductive ; Article ; Auxiliaire précieux ; Nid dynastique. — 15. Enchaîne des fils d'Albion ; Ne reste pas insensible.

Solution du problème n° 2 005

Horizontalement

I. Trouvères. — II. Rosseries. — III. Ossu ; Ic. — IV. Uranium. — V. Aèrent. — VI. Epi ; Es ; An. — VII. Rit ; Phi. — VIII. Suèrent. — IX. Esses ; Osa. — X. Issu. — XI. Défense.

Verticalement

1. Trotteuse. — 2. Ros ; Ussé. — 3. Ossuaires. — 4. Usure ; Irène. — 5. Vé ; Arêtes. — 6. Erines ; Is. — 7. Ricin ; Ptose. — 8. EE ; Utah ; SS. — 9. S.S. ; Nigaud.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Visites, conférences

SAMEDI 25 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Neu : « Hôtel de Sully ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Pennec : « Hôtel de Chaulnes ».

15 h., entrée, porte de Trenouaille, Mme Vermeersch : « Chef-d'œuvre de la sculpture au Louvre ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Chapuis : « De Paris à Nohant » Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., Musée national des arts et traditions populaires, métro Sablons : « L'habitat rural » L'Art pour tous).

15 h., Grand Palais : « Le siècle de Rubens » Mme Angot).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., à droite du parvis : « Notre-Dame » Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 13, rue Scipion : « Hôtel Scipion-Sardini » Histoire et Archéologie).

15 h., sous les arcades de l'Odéon : « Le Sénat, Palais du Luxembourg » (Mme Perrand).

16 h. 30, Grand Palais : « Exposition Rubens » (Mme Hager).

15 h., 128, rue de l'Université : « L'hôtel de Lassay » M. de La Roche).

15 h., place Gambetta : « Le village de Charonne » (Paris inconnu).

15 h., 107, rue de Rivoli : « Le Moyen Age et la Renaissance ».

15 h., 7, rue de Jouy : « Les hôtels d'Aumont et de Sens » (Paris et son histoire).

15 h., métro Cardinal-Lemoine, M. Guasco : « Collèges des Irlandais et des Ecossais » (Templin).

15 h., 4, boulevard Saint-Maurice, à Charenton : « Les grandes caves Nicolas » (Tourisme culturel).

11 h., exposition Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 15 h. 30, 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale ».

14 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Davy, MM. Amadou, d'Ares, Carny, Gardere, Ponceau, Héron de La Chesnaye : « L'ordre du Temple », projections (Atlantis).

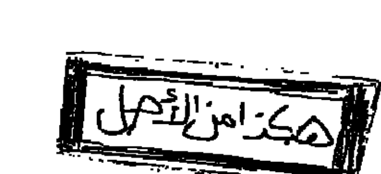
14 h. 15, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme Avray : « L'ambiance, facteur d'équilibre ».

M. l'abbé Jean Toulat : « La peine de mort. Qu'en pense l'Eglise ? », Me Garson : « Les élections législatives » (Club du Faubourg).

17 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. R. Beauvilain : « Népal, royaume des dieux ».

21 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Recherche et vérité » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

L'immobilier



Le Monde économie-régions

AGRICULTURE

LE CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A.

M. Debatisse appelle les agriculteurs à lancer des « actions » après les élections

La dernière journée du 32e congrès de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), qui s'est tenu les 22 et 23 février, à Versailles, a été marquée par une intervention de M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. C'était la première fois qu'un responsable d'un mouvement ouvrier s'adressait à un congrès paysan. Le secrétaire général de F.O. a rappelé les actions menées par sa centrale en liaison avec la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. pour la défense des consommateurs Il a fait ensuite une analyse de la situation économique en insistant sur nécessité de poursuivre la construction européenne. Enfin, il a rappelé son attachement à un syndicalisme indépendant des partis politiques et des idéologies. Le secrétaire général de F.O. a été très applaudi ainsi que M. Michel Debatisse, qui, dans son discours de clôture, a lancé un avertissement aux partis politiques — il faudra tenir les promesses — et demandé aux agriculteurs de « préparer des actions » pour défendre leurs revendications après les élections législatives.

« Qu'on se le dise ! »

Il faut rendre justice à M. Michel Debatisse : le président de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.) sait mieux que nul autre contrôler un congrès. Après les conciliabules, après l'opposition déclarée d'une vingtaine de départements contre ses « *méthodes dictatoriales* », il prend la parole, et une vingtaine de minutes plus tard il est longuement applaudi. Tout d'un coup, les délégués paraissent unis comme jamais, soutenant les orientations que vient de définir l'orateur.

C'est qu'au cours de sa déjà longue carrière syndicale, M. Debatisse a acquis une parfaite maîtrise de la psychologie paysanne. On a gardé dans les campagnes, le goût des joutes oratoires. On respecte et on redoute toujours celui qui sait se jouer de ses adversaires par le verbe. Or, le « paysan de Palladuc » a une éloquence parfois brouillonne, mais très efficace auprès des auditoires agricoles.

Il en a fait la démonstration jeudi. Tous les thèmes qui font « tilt » dans le cœur d'un exploitant ont été abordés : la rude vie des champs, le sens des responsabilités des agriculteurs, le goût de l'effort en commun, les écrasantes contraintes de la modernisation forcenée, le terrible exode rural, la nouvelle importance de l'agriculture dans les équilibres économiques mondiaux, la nécessité de la discussion pour s'accorder... Il a même pu administrer à ses contestataires une leçon de tactique en leur rappelant comment, « jeune turc », il a évincé les « vieux crocodiles » qui dirigeaient la centrale paysanne dans les années 50. Il est vrai qu'il a quelque peu enjolivé l'histoire.

Bref, le congrès a rendu hommage au chef, à celui qui sait parler. Hommage d'autant plus remarqué qu'il n'y a pas d'hommes parmi ses détracteurs qui soient en mesure de lui donner la réplique à la tribune.

Après les applaudissements, les commentaires. *Aussitôt le discours terminé*, alors qu'il restait à adopter résolutions et motions, les délégués se sont élancés dans les couloirs du Palais des congrès : « *Très bien, très important, très bon, ah ! bravo.* » Puis ont suivi les premières analyses : « *Ce discours lançait un avertissement aux hommes politiques, il invitait aussi les agriculteurs à une réflexion sur leur avenir* », a noté un familier des assises paysannes.

Des propositions inquiétantes

La réflexion sur l'avenir d'abord. M. Debatisse a abordé brièvement le sujet mais il est apparu une modification sensible dans la matière de la traiter. Jusqu'à présent la « doctrine » syndicale reposait sur la poursuite de la modernisation d'une agriculture qui devait rester l'affaire des paysans. Jeudi constatant pour la première fois publiquement que la phase de modernisation tirait à sa *fin* et *qu'au* moins un tiers des exploitants auront disparu faute de successeurs d'ici à 1990, le président de la F.N.S.E.A. a envisagé une agriculture *qui* offrirait une place à des citadins et où co-existeraient des exploitations hautement productives d'une part et de subsistance d'autre part. Sans apporter de réponse aux problèmes posés, M. Debatisse a amorcé un débat qui sera sans doute très important dans les années à venir.

La politique ensuite et *surtout*. « *Il faut qu'on se le dise* » a répété plusieurs fois le président de la F.N.S.E.A., certaines propositions faites à l'occasion de la *campagne électorale* sont « *inquiétantes* ». Qu'il s'agisse des modalités de fixation des prix agricoles, des relations entre le gouvernement et les organisations *professionnelles*, des négociations européennes, de la politique sociale... Hasard ou coïncidence, toutes les propositions mises en cause sont celles de la gauche et *plus* particulièrement du parti socialiste. Certes, M. Debatisse s'est bien gardé de désigner nommément quelque parti que ce soit, mais les allusions étaient transparentes.

Il a aussi vivement critiqué les hommes politiques qui veulent « *créer la zizanie* » au sein de l'organisation. Or on sait qu'il existe un différend entre les dirigeants de la commission agricole du P.S. et les responsables de la F.N.S.E.A. On sait également que les opposants au président de la F.N.S.E.A. se recrutent essentiellement au parti *socialiste*. Toutefois, en mettant l'accent sur ce point, M. Debatisse s'est montré fort habile, car la masse de la paysannerie reste attachée à l'unité syndicale en dépit de toutes les analyses montrant la réalité des conflits d'intérêt entre catégories d'exploitants.

Les dirigeants de la fédération de *Loire-Atlantique*, qui a été exclue par le congrès, ont bien senti le danger. Ils ont aussitôt déposé un recours devant la commission des statuts et conflits pour demander leur réintégration. Malgré tout, M. Debatisse pourrait arriver à faire accréditer la thèse selon laquelle la gauche prendrait la responsabilité d'une scission syndicale. Elle apparaîtrait alors comme le diviseur qui affaiblirait l'audience de la paysannerie.

Dans le même temps, M. Debatisse a rappelé que sous sa bannière les agriculteurs constituaient encore une force de manœuvre puissante. Et il les a invités à se mobiliser pour « *préparer des actions* » dès le lendemain du deuxième tour des élections législatives afin de soutenir les revendications sur les prix agricoles et les montants compensatoires monétaires européens. Certes M. Debatisse pourra faire valoir qu'il n'a pas donné de consigne de vote, que ses avertissements s'adressaient à tous les partis politiques. Toutefois il a noté que les actions revendicatives seront menées « *pour que l'agriculture joue son rôle dans le sens fixé par M. Valéry Giscard d'Estaing* ».

« *M. Debatisse a clairement dit son choix, ce n'est pas le mien* », disait en quittant Versailles le président d'une fédération départementale du Sud-Ouest, l'un des signataires de la motion intitulée « *l'unité syndicale implique le pluralisme* ».

ALAIN GIRAUDO.

MANIFESTATION A QUIMPER CONTRE LES MONTANTS COMPENSATOIRES

Quelque deux mille agriculteurs du Finistère — l'une des fédérations opposées à la F.N.S.E.A., — ont manifesté le 23 février, à Quimper contre les montants compensatoires monétaires qui constituent un frein aux exportations agricoles françaises. Après un rassemblement et un défilé dans les rues de la ville, une centaine de manifestants ont occupé le bureau du maire, M. Marc Becam, secrétaire d'État aux collectivités locales. Celui-ci a refusé de se rendre à la mairie « occupée », mais a fait savoir qu'il « *alerterait le premier ministre* » sur les problèmes des agriculteurs. Les manifestants, qui se sont retirés vers 23 heures, se sont déclarés prêts à poursuivre l'action en liaison avec d'autres fédérations départementales (*A.F.P.*)

ÉTRANGER

En Espagne

La nationalisation de la sidérurgie serait étendue

De notre correspondant

Madrid. — *Le mot* « nationalisation » *circule beaucoup en ce moment dans les milieux économiques espagnols. Il s'applique aussi bien à la sidérurgie qu'au transport de l'énergie électrique et aux centrales nucléaires. Les trois complexes sidérurgiques dont dispose l'Espagne, aux Asturies, en Biscaye et à Valence, subissent un déficit global de 60 milliards de pesetas, soit 3 milliards et demi de francs. La production d'acier, qui avait pratiquement triplé entre 1960 et 1970, plafonne autour de onze millions de tonnes par an depuis 1974, ce qui équivaut à peu près à la consommation du pays.*

Les perspectives sont plutôt sombres : après avoir progressé de 6,5 % en moyenne jusqu'en 1973, le P.N.B. n'a augmenté que de 1,5 % l'an dernier, et cette année la croissance serait pratiquement égale à zéro. Or la consommation d'acier suit de près *la courbe de croissance*. Pour secourir les maîtres de forges en difficulté, l'intervention de l'Etat est devenue indispensable. Il semble même difficile d'éviter la *nationalisation, ou,* en *tout cas*, l'encadrement des deux grands complexes qui sont aux mains du privé.

La crise est d'autant plus ressentie qu'une grande partie de l'appareil productif est récent et qu'il n'a pas été amorti. Elle a touché en priorité le dernier-né des *grands ensembles* de sidérurgie intégrés, celui de Sagonte, dans la région de Valence. Le projet de Sagonte était ambitieux, puisqu'il prévoyait une capacité *finale de production de 6 millions* de tonnes. Or à peine ses principaux actionnaires, Altos Hornos de Viscaya et U.S. Steel, voient-ils démarrer les premières *installations qu'ils déclarent forfait*. L'échéance est immédiate : à la fin de février, il n'y aura pas d'argent dans les caisses pour payer les cinq mille cinq cents ouvriers de *Altos Hornos del Mediterraneo*, nom de l'entreprise.

L'Etat devra donc intervenir et administrer la société à titre provisoire, en attendant de prendre la décision — qui paraît inéluctable — de la nationaliser. L'autre grand complexe privé, *Altos Hornos de Viscaya*, situé dans la région de Bilbao, risque de se trouver dans une situation comparable dans le courant de l'été. Il connaît déjà de sérieuses difficultés. Aussi, l'Etat sera-t-il sans doute amené à intervenir : au ministère de l'industrie, on exclut, pour l'instant, une mesure de nationalisation, étant donné que les *propriétaires* de la société ne l'ont pas encore demandé.

Supprimer des emplois

Avec la prise en charge de Altos Hornos del Mediterraneo, l'Etat contrôlera plus de la moitié de la production d'acier. Il en assure déjà environ 40 % grâce à ENSIDESA (entreprise nationale sidérurgique), dont les hauts fourneaux et les aciéries des Asturies dépendent de l'Institut national de l'industrie. Pour faire face à la crise, le gouvernement a déjà décidé de relever les prix de l'acier de 15 %. Il est en train de mettre au point un plan de restructuration du secteur, qui implique une sous-utilisation croissante de la capacité productive : le taux d'utilisation, qui était de 75 % l'an passé, devrait être de 65 % cette année.

La production du complexe de Sagonte sera sans doute limitée à 2 millions de tonnes, au lieu des 6 qui avaient été prévues. La production totale d'acier, qui devait être de 18 millions de tonnes en 1980, restera probablement au-dessous de 12 millions.

« *C'est notre première crise industrielle*, dit-on dans les milieux gouvernementaux. *Lors de la grande dépression de 1930, l'Espagne n'était pas encore un pays industrialisé. Or nous ne sommes pas préparés pour affronter une telle crise : il faudra supprimer des emplois, alors que les Espagnols sont habitués à la stabilité de l'emploi dans l'entreprise publique. Notre potentiel sidérurgique est moderne. Il est donc difficile de faire accepter qu'il ne serve à rien.* »

Il est également difficile pour le gouvernement de M. Adolfo Suarez de prendre une mesure de nationalisation. On l'a bien vu ces derniers jours lorsque le groupe de travail, chargé d'élaborer un nouveau plan d'énergie, a préconisé la nationalisation du réseau d'électricité de haute tension et le monopole de l'État dans la construction des centrales nucléaires à partir de 1987. Aussitôt de vives réactions se sont manifestées au sein du ministère de *l'industrie*, très sensible à l'effet qu'une telle initiative peut avoir sur l'état d'esprit des milieux d'affaires, déjà en pleine crise de confiance.

Au ministère, on indique qu'une nationalisation de l'électricité ne s'impose pas, étant donné que le secteur marche bien. Environ 70 % de la production et du *transport de l'énergie électrique* sont aux mains du privé. Les collaborateurs de M. Oliart, le ministre de l'industrie, propose une rationalisation du secteur, son contrôle par des *délégués du gouvernement*, et la formation d'un personnel public qualifié.

« *Avec notre plan, le secteur serait facilement nationalisable si la gauche venait au pouvoir. Mais ce n'est pas à un gouvernement centriste de faire une telle opération.* » De même, les partisans de l'entreprise privée estiment qu'il est trop tôt — au sortir de quarante années d'un régime qui a privilégié le grand capital — pour demander le monopole de l'Etat dans la construction de centrales nucléaires, car une *telle* revendication risque de décourager les investissements dans ce domaine, ainsi que dans beaucoup d'autres.

La gauche ne manque évidemment pas d'observer que, si la nationalisation est une mesure jugée utile quand une entreprise privée est en faillite, elle devrait l'être aussi quand une affaire, ou un secteur d'importance stratégique, marche bien.

CHARLES VANHECKE.

SOCIAL

OCCUPATION CHEZ KODAK

Deux cent cinquante grévistes réclament « du temps pour vivre »

Rideau de fer, jeudi 23 février après-midi, au siège social de Kodak à Paris : derrière les grandes portes en verre fumé d'un « immeuble de standing », dans le nouveau quartier de la gare de Lyon, les lourdes grilles ont été abaissées. Le personnel du siège est prisonnier ; les visiteurs ou porteurs de plis, tout étonnés de ne pouvoir pénétrer dans les luxueux locaux, discutent à travers le grillage et s'accroupissent parfois pour glisser les documents urgents. Dehors, près de quatre-vingts ouvriers de l'usine de Vincennes réclament, en vain, un rendez-vous avec la direction, qui a bloqué toutes les entrées. Vers 16 h. 30, les manifestants profitent de l'ouverture momentanée d'une porte pour s'engouffrer dans l'immeuble et occuper le hall d'accueil, qui, vendredi matin, était toujours aux mains des manifestants, renforcés dans la nuit par d'autres grévistes.

Une banderole a été fixée aux fenêtres : « Les 4 × 8 veulent du temps pour vivre. » *Depuis octobre dernier, deux cent cinquante ouvriers de l'usine de Vincennes débrayent chaque samedi. Ils veulent être mieux payés et surtout avoir plus de loisirs. Répartis en quatre équipes, ces salariés travaillent sept jours de suite, soit cinquante-six heures, avant de se reposer deux jours. La période suivante, sept jours à nouveau, le matin, l'après-midi ou la nuit par roulement, et toutes les huit semaines arrive le « grand repos de quatre jours ». Sur un an, la durée moyenne hebdomadaire est certes de quarante heures, mais les « 4 × 8 » n'ont qu'un dimanche libre par mois, car cette formule de travail en équipe ignore les jours de fête et les fameux week-ends. En outre, les conditions de travail ne sont pas fameuses : tous ceux qui fabriquent le produit d'émulsion recouvrant les films Kodak effectuent leurs tâches dans le noir et manient des solvants dangereux.*

En octobre, les ouvriers se sont mis en grève, spontanément, pour une question de salaire : ils n'admettent pas que la prime de fin d'année soit calculée sur le salaire de base, et non pas sur le salaire réel, y compris la prime de « tierçage », ce supplément financier qui compense le travail en équipe. Pas besoin de règle à calcul : cela fait une perte de 700 à 800 F. Et puis, des discussions sur le genre de vie ont été engagées, et elles ont abouti à une nouvelle revendication. Le projet de la C.F.D.T. consistant à créer une cinquième équipe pour réduire la durée du travail à trente-trois heures et demie et augmenter le nombre de dimanches de repos a été repris par les grévistes.

Ces ouvriers, qui sont peu syndiqués (5 % environ), ont pris à leur compte les revendications syndicales. « C'est notre grève », *déclarent certains d'entre eux, et la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. appuient cette action, au départ spontanée.*

Quant à la direction, elle refuse depuis octobre toute discussion de même que tout contact avec la presse. « Au début, *affirment des ouvriers*, la direction nous disait : « Vous avez raison, mais il y a le plan Barre. » Maintenant, elle nous dit : « On négociera en avril, après les élections. » *Mais les ouvriers des « 4 × 8 » ne l'entendent pas ainsi. Et la découverte du siège social, de son confort luxueux, a renforcé leur conviction.* « Kodak, *disent-ils*, peut et doit payer. » *La prime d'abord et puis la mise en place d'une commission d'étude sur la création de la cinquième équipe. Décidés mais réalistes, ces ouvriers ne veulent pas tout tout de suite. Et ils savent bien que tout le monde n'est pas prêt à accepter une réduction de la durée du travail qui entraînerait aussi celle du salaire. Ce dernier serait ramené de 3 000 à 3 800 F par mois à 2 300 et 3 000 F. Les jeunes accepteraient de perdre un peu d'argent pour être plus libres, mais les anciens veulent aussi le maintien de leur pouvoir d'achat.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

L'emploi féminin

Mme PASQUIER : j'ai la volonté de rendre ce secrétariat d'État durable.

« *J'ai pu constater, depuis un mois, combien ce secrétariat d'Etat répondait à un besoin. (...) J'ai la volonté de le rendre durable quelle que soit l'issue des prochains événements politiques* », a déclaré, jeudi 23 février, Mme Nicole Pasquier, depuis peu secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin, lors de la présentation de ses objectifs.

Des décisions ? Celles qui devaient être annoncées, jeudi, ont été retardées mais un prochain conseil des ministres les entérinera. Lesquelles ? Secret. « *Je ne peux rien dire.* » En revanche, Mme Pasquier, a longuement exposé sa *doctrine* : emploi, formation, congé-maternité... Le nouveau secrétaire d'Etat veut réduire les discriminations de toutes sortes sans pour autant faire de « *féminisme social* ». Comment agir ? Par la concertation et la persuasion : création d'un groupe de travail sur le congé maternité et lancement d'une campagne d'information.

● *Caisse d'allocations familiales* : la grève des techniciens de la caisse de al région parisienne se poursuit depuis le 1er février avec occupation du centre informatique. La direction, qui a loué à l'extérieur des ordinateurs pour maintenir le paiement des prestations, annonce que les guichets d'accueil seront fermés le samedi 25 février : rue Viala et rue du Dessous-des-Berges, à Paris, ainsi que les centres de Saint-Denis, Garges-lès-Gonesse et Nanterre.

PRIX

LES TARIFS DES MÉDICAMENTS POURRONT ÊTRE RELEVÉS DE 4,5 % EN 1978

Les firmes pharmaceutiques auront la faculté de relever les tarifs de leurs médicaments de 4,% en moyenne en 1978. Cette hausse calculée par rapport aux tarifs pratiqués le 31 mars 1978 s'effectuera en deux temps : une première majoration de 2,5 % sera applicable le 15 avril prochain. La seconde de 2 % prendra effet le 1er septembre. Tous les médicaments seront concernés à l'exception de ceux inscrits après le 30 juin 1976 sur la liste des produits remboursables agréés par la commission Coudurier.

Pour la première fois, les laboratoires auront la faculté de moduler la hausse de leurs tarifs à l'intérieur de leurs gammes de produits, et ce dans la limite de 9 %. Cette possibilité de modulation constitue, de l'avis des professionnels, un progrès considérable dans la *mesure* où elle offre aux laboratoires une marge de manœuvre qui devrait leur permettre de pratiquer une politique de prix plus équilibrée.

L'arrêté concernant les hausses autorisées pour l'année en cours devrait normalement être publié dans le *B.O.S.P.* du 25 février. Rappelons qu'en 1977 une majoration de 4 % avait été accordée.

CONJONCTURE

Les Français sont beaucoup moins pessimistes sur la situation économique

déclare une enquête de l'INSEE

Les Français sont nettement moins pessimistes au sujet de la situation économique qu'ils ne l'étaient en novembre dernier. Ils commencent notamment à ressentir un ralentissement de la hausse des prix et une amélioration du marché de l'emploi. Telles sont les principales conclusions de l'enquête menée en janvier par l'INSEE auprès de plusieurs milliers de ménages ; enquête qu'a citée M. Barre mardi soir 21 février au cours de l'émission télévisée « Spécial événement ».

Les ménages qui estiment que depuis six mois les prix « ont beaucoup augmenté » ne représentent plus que 38 % du total, contre 52 % en novembre 1977 et 60,5 % en janvier 1977. En revanche, ceux qui estiment que les prix ont « moyennement augmenté » passent à 36,5 % contre 31,5 % en novembre, et 26 % un an plus tôt. Enfin, les réponses « les prix ont peu augmenté ou sont restés stables » passent à 25,5 % contre 16,5 % deux mois plus tôt et 13,5 % en janvier 1977.

En ce qui concerne l'emploi, 17,5 % des personnes interrogées ont répondu que la situation s'était améliorée, contre 11 % en novembre et 7 % en janvier 1977. En revanche, 29 % des ménages jugent que la situation s'est détériorée (légèrement ou nettement), ce qui est nettement moins qu'en novembre (49 %) ou qu'en janvier 1977 (51 %). Dans l'ensemble, les ménages sont plus nombreux qu'en novembre à estimer que cette amélioration se poursuivra.

Enfin, en ce qui concerne le niveau de vie, 20 % des ménages estiment qu'il s'est amélioré, ce qui est peu différent de novembre (19,5 %) et de janvier 1977 (19 %). En revanche, les réponses indiquant que le niveau de vie s'est dégradé sont sensiblement moins nombreuses : 40,5 % en janvier contre 44,5 % en novembre et 45,5 % il y a un an à la même époque.

L'ensemble de ces réponses montrent que les Français sont plus optimistes. On pourrait dire tout aussi bien « moins pessimistes ». Dans la mesure où, d'une part, les réponses faites lors des précédentes enquêtes traduisaient souvent une dégradation du climat psychologique, et où, d'autre part, les réponses fournies à l'INSEE sont faites à partir de l'idée que les Français se faisaient de la situation à venir.

● *Les entreprises de travaux publics* ont connu en décembre 1977 une diminution d'activité plus prononcée que d'ordinaire. En francs courants, le montant des travaux est identique à celui de décembre 1976 (4 394 millions de francs), ce qui correspond à une baisse de 8,2 % de leur volume. Les carnets de commandes restent de leur côté orientés à la baisse. Enfin, les effectifs ouvriers ont encore baissé (— 1,3 % par rapport à la fin de 1976). Le nombre d'heures travaillées a diminué de 15,6 % en décembre en raison des intempéries. Pour l'ensemble de l'année 1977, le nombre d'heures travaillées a diminué de 5,8 % sur 1976.

Dans l'automobile

LES VENTES ONT MARQUÉ LE PAS EN JANVIER

Le solde du commerce extérieur du *secteur automobile* a *atteint* en 1977 le niveau record de 20,8 milliards de francs, soit 31,6 % de plus que l'année précédente, les exportations (42 milliards) ayant progressé de près *de 23 % alors que les importations* (21,4 milliards) n'augmentaient que de 13,5 %, annonce la chambre syndicale des constructeurs automobiles dans la note mensuelle de conjoncture. Les résultats du *mois de janvier 1978* sont, en revanche, moins brillants. Les immatriculations de voitures particulières (1 136 593 unités) ont reculé de 15,3 %, les exportations de 6,4 % et la production de 1,1 % (en cadence journalière), par rapport à janvier 1977. Les chiffres, précise la chambre syndicale, ne traduisent cependant pas un mouvement profond de repli du marché.

Les ventes de janvier 1977 avaient en effet été « *anormalement élevées* », du fait de l'annonce de hausses de prix ultérieures, en outre la sortie de nouveaux modèles (*Simca Horizon*, Peugeot 305) et bientôt de deux modèles Renault et Citroën a provoqué un certain attentisme des consommateurs ; enfin, au cours du mois de décembre 1977, le marché avait été particulièrement actif, et, dès lors, il est normal qu'une pause soit observée en janvier. Enfin, notent les constructeurs, la mise en fabrication en janvier des nouveaux modèles s'est « *accompagnée de quelques délais avant que ne soient atteintes les pleines cadences de production* ».

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La production d'acier à Fos augmentera de 50 % dans les dix-huit prochains mois

déclare M. Jérôme Monod

De notre envoyé spécial

Fos-sur-Mer. — Venu dans le nord des Bouches-du-Rhône pour soutenir les trois candidats du R.P.R., MM. Charles de Peretti, *Luc Peraldi* et *Gérard Jouve*, M. Jérôme Monod, secrétaire général du Mouvement, s'est attaché, au cours de quatre réunions, jeudi 23 février après-midi, à Aix-en-Provence, *Lançon, Salon et Fos, à défendre* l'opération de Fos lancée il y a près de dix ans. Il a, à cette occasion, indiqué que la sidérurgie devait sortir du marasme et annoncé que dans les dix-huit prochains mois *la capacité de production* d'acier de la Solmer à Fos serait augmentée de 50 %, passant d'un peu plus de 3 millions à 4,5 millions de tonnes.

« *Ceux qui disent aujourd'hui que l'aventure ou l'ambition de Fos ont raté forment des jugements à courte vue* », a déclaré l'ancien délégué à l'aménagement du territoire, qui n'était pas venu sur le site industriel et portuaire depuis qu'il a quitté la DATA en septembre 1975. « *Il aurait été anormal de laisser dépérir toute une région dont les villes se saturaient. Pour ne pas la laisser sous la domination de la France forte et de l'Europe parisienne, il fallait déployer des efforts d'imagination.* » L'indépendance nationale exige d'autre part, selon le responsable du R.P.R., une large indépendance dans les approvisionnements de produits essentiels, et, par exemple, l'acier.

A l'adresse du parti communiste et notamment de M. Vincent Porelli, député sortant et maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, M. Monod a lancé : « *Que diraient les communistes aujourd'hui si en 1969 la sidérurgie avait décidé de s'installer au Havre ? Ceux qui ont toujours freiné les opérations industrielles ou d'équipement n'ont aucun droit aujourd'hui à s'en faire les censeurs impitoyables.* »

Il a accusé les municipalités communistes, nombreuses dans cette partie des Bouches-du-Rhône, d'avoir eu une « attitude égoïste » au moment où il fallait répartir les charges des équipements et les ressources provenant des implantations industrielles.

Pour que, en dépit d'importants retards et de plusieurs déceptions, Fos demeure « *le symbole de nos ambitions de progrès économique* », il faut désormais que plusieurs conditions soient réunies : engager la France dans une croissance forte, relancer l'économie par l'investissement, accepter une planification limitée aux choix politiques essentiels, développer autour des industries lourdes, notamment celles de Fos, un tissu de petites et moyennes entreprises « *qui seront les seules, à l'avenir, à créer des emplois* ». Mais ces P.M.E. ne « *reprendront goût à l'investissement que lorsque l'insupportable tutelle de la bureaucratie parisienne, qui a eu tendance à s'accentuer avec la crise, se sera relâchée* ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CORSE

● *L'U.P.C. contre les attentats.* — Après l'attentat commis récemment à Bastia contre l'appartement de la mère de Edmond et Max Simeoni, le mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.) dénonce dans un *communiqué « une volonté délibérée d'assassiner. A son avis, on se trouve en présence d'une escalade volontaire vers l'affrontement entre Corses, seule chance du pouvoir colonialiste de vaincre la revendication nationaliste autonomiste* ». De son côté, M. Yves Bentegeac, préfet de la Haute-Corse, s'interroge, dans un communiqué : « *Quand verrons-nous disparaître l'instinct de la sottise et s'imposer le langage de la création et de la raison, et quand disparaîtra la « colère des imbéciles.* »

NORD PAS-DE-CALAIS

● *Opération « information » à* baix, que dirige M. Pierre Proubaix que dirige M. Pierre Prouvost (P.S.) vient de mettre en place un centre d'information municipal complet. Les renseignements qui peuvent être donnés ne se limitent pas aux services de la mairie, mais concernent presque toutes les activités publiques ou privées, de caractère administratif, économique ou culturel. Des moyens très importants ont été prévus : trois « conseillères », dont une parlant arabe, ont été engagées, deux bureaux ont été aménagés, etc. — *(Corresp.)*

A PROPOS DE...

Les résultats de 1977

Les touristes ignorent la crise

Une fois encore, la preuve est faite que le tourisme est l'une des industries le moins affectées par les grandes crises économiques ; les recettes et les dépenses des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E., au titre du tourisme international, ont progressé respectivement de 20 % et 17 % en 1977, au lieu de 7 % dans les deux cas en 1976.

Même compte tenu de la hausse moyenne des prix (environ 8 % l'an dernier), il s'agit là d'un important accroissement. Grâce à quoi, le déficit touristique de l'ensemble de ces pays qui avait été de 2,6 milliards de de dollars en 1976 a été ramené à 2,2 milliards pour l'an dernier. Quant au total des recettes, il s'est élevé à 40,5 milliards de dollars, pour 42,7 milliards de dépenses.

La progression du nombre de touristes a été plus forte dans les pays européens (+ 7 %) qu'aux Etats-Unis et au Canada (+ 2 %). Au chapitre des faits saillants, le rapport note une nette progression des arrivées au Portugal (+ 43 % sur onze mois) et au Royaume-Uni (+ 24 % sur huit mois). Espagne, Irlande et Suisse sont en progression aussi, mais la Yougoslavie perd des points (— 4 % de visiteurs).

Selon les estimations de l'O.C.D.E., la balance touristique des pays membres européens a enregistré un excédent de 1,7 milliard de dollars, les recettes (+ 25 %) ayant distancé les dépenses (+ 19 %).

Pour ce qui concerne la France, les statistiques portant sur le premier semestre 1977 indiquent une progression de 13,2 % des recettes du tourisme international (1 823 millions de dollars), pour des dépenses chiffrées à 1 504 millions de dollars (+ 6,8 %). Ainsi, notre balance touristique bénéficiera d'un excédent de 319 millions de dollars pour ces six premiers mois.

ENVIRONNEMENT

L'ASSOCIATION LES DROITS DU PIÉTON DEMANDE QUE L'ON « LIBÈRE » LES TROTTOIRS

L'association les Droits du piéton, qui vient de se réunir, a décidé de ne pas participer directement à la bataille électorale pour les élections législatives, ses adhérents étant seulement invités « *à soutenir les candidats qui s'engageront à promouvoir les mesures efficaces pour assurer la sécurité des piétons et améliorer la qualité de la vie* ».

A ce propos, l'association « *dénonce la carence des pouvoirs publics incapables d'assurer la libre circulation sur les trottoirs* ». Elle demande : « *L'interdiction rigoureuse du stationnement sur les trottoirs, les passages protégés, les arrêts d'autobus ; l'interdiction de la circulation sur les trottoirs des motos, deux-roues ainsi que des planches à roulettes ; la limitation des emprises des étalages de commerçants sur les trottoirs, en particulier les terrasses de café.* »

LES PÊCHEURS RÉCLAMENT UN « CASIER JUDICIAIRE » POUR LE POLLUEUR

L'Union nationale des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de pisciculture, qui ont tenu mardi 21 février leur congrès national à Paris, a émis le vœu que le ministère de l'environnement mette à la disposition des organismes luttant contre la pollution des moyens efficaces, parallèlement à une augmentation des sanctions pour les pollueurs.

L'Union nationale, qui regroupe quatre-vingt-douze fédérations, dont font partie près de quatre mille associations, insiste tout particulièrement sur la « *nécessité d'un véritable code de la délinquance écologique* ». « *Nous souhaitons également l'institution d'un casier judiciaire du pollueur, qui aujourd'hui continue à polluer malgré les sanctions prises à son encontre* », a affirmé M. Martini, président de l'Union. Cette dernière souhaite une augmentation des sanctions tant au point de vue pénal que des dommages et intérêts accordés aux différentes associations en cas de pollution.

D'après les travaux du congrès, la pollution industrielle « *tend à diminuer* », mais les nuisances apportées par les déchets des grandes villes et par les produits *employés dans l'agriculture sont*, elles, en « nette augmentation ».

M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, qui assistait à la séance de clôture du congrès, a de son côté affirmé que « *l'année 1976 a été marquée par une sévérité accrue des tribunaux, qui ont prononcé 35 % de condamnations de plus qu'en 1975 pour pollution des eaux continentales. De plus*, a-t-il ajouté, *mes services élaborent avec le ministre de la justice un « code de l'environnement » qui regroupera tous les textes en la matière.* »

AFFAIRES

M. George Taylor est élu à la présidence de l'Union des Annonceurs

L'Union des annonceurs (UDA), vient de se donner un nouveau président en la personne de M. George Taylor, président du directoire de Citroën. L'U.D.A. regroupe les entreprises industrielles, commerciales et de services, en tant qu'utilisatrices *de publicité : ses adhérents sont responsables d'environ 70 %* des budgets publicitaires. M. Taylor succède pour deux ans (et ce mandat est renouvelable une fois), à M. Hubert Dehollain, ancien P.-D.G. d'Unilever-France (il a pris sa retraite en 1977), qui assumait ces fonctions à l'UDA depuis 1974 et a été nommé président d'honneur.

A cinquante-sept ans, George Taylor est loin de paraître son âge. Un sourire fréquent et naturel éclaire souvent un visage bronzé dont les traits accusés sont bien faits pour tenter la plume d'un David Levine.

Devenu depuis décembre 1974, avec une sorte de loi tranquille, « l'homme de Citroën » après avoir été pendant trente-trois ans, avec autant de conviction, un des hommes de Peugeot, George Taylor donne l'impression de se consacrer corps et âme aux tâches qu'il entreprend : il y a du Thomas Becket dans cet homme-là, qui, sorti d'H.E.C., insiste sur la prééminence, dans les affaires, du gestionnaire sur le technicien.

Ancien syndicaliste chrétien (il fut pendant dix-sept ans adhérent de la C.F.T.C.), il eut à affronter en 1965, à Sochaux, un conflit de neuf semaines où il donna l'image d'un patron intraitable. Il continue cependant à s'affirmer partisan inconditionnel du dialogue, de la concertation, mais surtout des contacts personnels pourtant presque impossibles à nouer concrètement dans une grande entreprise.

C'est sans idée préconçue, mais toujours avec le sourire, qu'il aborde ses nouvelles fonctions à l'Union des annonceurs et l'on sent un certain volontarisme dans cette attitude. Nul doute que, le moment venu, et si c'est nécessaire, il ne sache passer de l'expectative à l'action. — J. D.

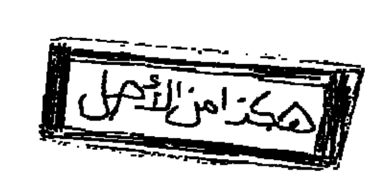
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,75	4,76	+ 100	+ 160	+ 220	+ 320	+ 710	+ 850
$ can. ...	4,2570	4,2673	+ 85	+ 130	+ 190	+ 275	+ 610	+ 750
Yen (100).	2,9945	2.0080	+ 110	+ 150	+ 230	+ 300	+ 720	+ 830
D. M.	2,3591	2,3658	+ 130	+ 180	+ 270	+ 340	+ 900	+1050
Florin ...	2,1986	2,2063	+ 70	+ 120	+ 150	+ 230	+ 560	+ 650
F. B. (100).	15,0500	15,0800	+ 430	+ 630	+ 810	+1120	+2280	+2850
F. S.	2,6626	2,6727	+ 210	+ 270	+ 440	+ 530	+1380	+1520
L. (1 000) .	5,5816	5.5983	— 230	— 170	— 460	— 335	—1100	— 880
£	9,2687	9,2906	+ 260	+ 350	+ 460	+ 630	+1280	+1520

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 7/16	3 9/16	3 1/16	3 1/8	3 1/16	3 1/8	3 1/16	3 1/8
$ E.-U. ...	6 13/16	6 15/16	7 5/16	7 7/16	7 5/16	7 7/16	7 11/16	7 13/16
Florin ...	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 11/16	5 1/2	5 11/16	5 5/16	5 1/2
F. B. (100).	4	5	6 1/16	6 1/4	6 3/8	6 5/8	7 5/16	7 5/8
F. S.	1/16	3/16	— 1/16	+ 1/8	1/16	3/16	5/8	3/4
L. (1 000) .	14 7/16	15 1/16	14 7/16	15 1/16	14 7/16	15 1/16	14 7/16	15 1/16
£	6 1/8	6 5/8	6 5/8	6 15/16	7 1/8	7 5/16	8 1/16	8 1/8
Fr. franç..	11 1/2	13	12 7/8	13 1/8	14	14 3/8	12 3/4	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 FÉVRIER

Flottement

Un certain flottement a été enregistré jeudi à la Bourse de Paris, où l'indice instantané a fléchi de 0,6 % environ, après avoir progressé d'un demi-point initialement. Les ordres d'achat, encore très abondants à l'ouverture, ont trouvé, par la suite, une contrepartie non moins abondante. Selon les professionnels, il était fatal qu'un mouvement de hausse quasi ininterrompu pendant neuf séances donne lieu à des ventes bénéficiaires.

L'ampleur du pari politique pris par la Bourse depuis une quinzaine de jours fait réfléchir nombre d'opérateurs, qui se hâtent de concrétiser une partie des gains effectués sur leurs récents achats. La veille déjà, quelques replis étaient apparus : cette fois-ci, ils se sont étendus.

Pour beaucoup, ce phénomène n'est pas l'amorce d'un renversement de tendance, mais traduit surtout un réflexe de précaution devant les incertitudes du combat électoral et la multiplication des sondages et des « petites phrases ».

Depuis quelque temps, on a relevé la multiplication des achats « à prime » sur l'échéance d'avril, qui permettent de limiter le risque du dédit prévu par le contrat, tout en restant « dans la course » au cas où la hausse s'accélérerait.

Ajoutons que les nouvelles attaques contre le dollar et l'affaiblissement du franc par rapport aux monnaies fortes apportent quelques perturbations.

Dans les compartiments, nouvelle avance de Dumez, Poclain, Legrand, Moulinex, Denain, N.E. Repli de Viniprix, Ferodo, Lesieur, Bic et L'Oréal.

Aux valeurs étranères, effritement des américaines et des allemandes.

Sur le marché de l'or, le lingot est resté stable à 29 390 F (+ 5 F), tandis que le napoléon gagnait 0,70 F à 299,90 F.

LONDRES

Hésitation

Le marché se montre très hésitant vendredi matin. L'indice des industrielles progresse néanmoins de 1,1 point, à 446,6. Stabilité des fonds d'État et des pétroles. Les mines d'or varient faiblement.

OR (ouverture) (dollars). 183 75 contre 183 20

VALEURS	CLOTURE 23/2	COURS 24/2
Beecham	615 ...	621 ...
British Petroleum	762 ...	758 ...
Courtaulds	118 ...	117 ...
De Beers	319 ...	318 ...
Imperial Chemical	338 ...	339 ...
Rio Tinto Zinc Corp	178 ...	173 ..
Shell	492 ...	495 ...
Vickers	178 ..	179 ..
War Loan 3 1/2 %	38 1/4	38 1/4
*West Driefontein	26 3/4	26 3/4
*Western Holdings	24 ...	24

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES. — Pour l'exercice 1977, la *société annonce un bénéfice* avant impôt de 483 millions de livres contre 540 millions un an plus tôt. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 45,4 pence contre 54,4 pence. Le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires s'élève à 226 millions de livres contre 245 millions. Il a pourtant été décidé de distribuer un second dividende intérimaire de 7,51587 pence, soit un dividende total pour l'année de 25,0240 pence contre 22,739 pence pour l'exercice précédent.

C. G. E. — Résultat net des opérations courantes pour 1977 : 137,9 millions de francs contre 115,2 millions en 1976. Dividende global : 2,40 F de reliquat de l'exercice 1976 et 31,50 F pour l'exercice 1977 (contre 27,60 F en 1976).

DARTY ET FILS. — Le bénéfice net consolidé de l'exercice 1977 pourrait être supérieur à 40 millions de francs contre 34,06 millions en 1976. Le dividende global devrait être augmenté dans les mêmes proportions (9,60 F pour 1976).

CIPEC. — Bénéfice provisoire de l'exercice 1977 : 1,28 million de francs contre 6,77 millions.

ANGLO AMERICAN CORP. — Bénéfice net du groupe pour 1977 : 143,63 millions de rands contre 86,28 millions, soit 66,5 cents par titre contre 65,3 cents pour 1976.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

-	23/2	24/2
1 dollar (en yens)	238 50	238 01

NEW-YORK

Légère reprise technique

Après neuf séances consécutives de baisse, un léger redressement technique s'est produit jeudi au New-York Stock Exchange. Encore en repli à l'ouverture, l'indice Dow Jones a finalement terminé la séance à 750,95 (+ 1,90). Le volume des échanges est resté relativement faible, à 18,72 millions de titres négociés contre 18,45 millions.

Sur 1 831 valeurs traitées, 699 ont monté, 645 ont encore fléchi, tandis que 488 demeuraient inchangées.

Aucune nouvelle particulière n'explique ce léger mouvement de hausse, dont le caractère technique apparaît évident après 34 points de baisse en neuf séances.

Fondamentalement, rien n'a changé : le glissement du dollar se poursuit sur les marchés des changes, et la grève des mineurs se poursuit, entraînant le chômage technique de milliers de salariés.

Seul motif encourageant pour le Big Board : la masse monétaire a diminué de 1,2 milliard de dollars pendant la période du 8 au 15 février, ce qui éloigne, temporairement, la menace d'un renchérissement des taux d'intérêts.

VALEURS	COURS 22/2	COURS 23/2
Alcoa	39 3/8	39 1/2
A.T.T.	58 1/8	58 1/4
Boeing	30 ...	30 1/4
Chase Manhattan Bank	27 3/4	28
Du Pont de Nemours	101 5/8	100 3/4
Eastman Kodak	44 ...	44 1/4
Exxon	44 5/8	44 7/8
Ford	42 1/8	42 .
General Electric	44 1/2	44 5/8
General Foods	28 7/8	28 7/8
General Motors	57 1/2	57 7/8
Goodyear	16 1/8	16 1/4
I.B.M.	256 ...	255 1/2
I.T.T.	27 1/8	27 1/4
Kennecott	20 1/2	20 5/8
Mobil Oil	58 7/8	58 1/8
Pfizer	26 7/8	26 3/4
Schlumberger	66 ...	66 3/8
Texaco	25 1/4	25 1/8
U.A.L. Inc.	20 .	20 .
Union Carbide	37 3/4	38 3/8
U.S. Steel	25 5/8	26 1/4
Westinghouse	17 1/2	17 3/8
Xerox	44 3/8	43 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	22 fév.	23 fév.
Valeurs françaises	100,3	99,4
Valeurs étrangères	102,1	101,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59	59,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 23 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 30	1 200	France I.A.R.D.	169 50	169 50	Laffitte-Bail	115 ..	115 ..	Imminvest	30 80	32 .
5 %	50 45	0 315	GAN (Sté) Centr.	626	623	Locabail Immob.	194 ..	191	Cie Lyon. Imm.	66	65 50
5 % 1920-1980	140 .	0 316	Protectrice A.I.R.	195 .	197 .	Loca-Expansion	184	184 ..	UFIMEG	78 20	80
3 % amort. 45-54	68 10	1 701	U.A.P.	541 .	542 ..	Locafinancière	120 20	121	U.S.I.M.O.	95 70	95 70
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 811	4 790	4 800
Allemagne (100 DM)	235 040	237 180	234
Belgique (100 F)	15 083	15 174	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	218 960	220 400	217 500
Danemark (100 krd)	85 500	85 750	84 500
Suède (100 krs)	104 210	104 300	103 750
Norvège (100 k.)	90 310	90 750	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 363	9 334	9 450
Italie (1 000 lires)	5 642	5 623	5 500
Suisse (100 fr.)	263 150	268 190	263 500
Autriche (100 sch.)	32 745	32 890	32 450
Espagne (100 pes.)	5 992	5 970	5 800
Portugal (100 esc.)	12 040	11 990	11 500
Canada ($ can. 1)	4 322	4 305	4 285

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/2
Or fin (kilo en barre)	29325	29390
Or fin (en lingot)	29385	29390
Pièce française (20 fr.)	299 20	299 90
Pièce française (10 fr.)	222 10	224 50
Pièce suisse (20 fr.)	276 10	276
Union latine (20 fr.)	260 30	261 .
Souverain	278 50	280 .
Pièce de 20 dollars	1280 00	1282 ..
Pièce de 10 dollars	665 .	658
Pièce de 5 dollars	412 50	412 ..
Pièce de 50 pesos	1215	1215 50
Pièce de 10 florins	272 10	276 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La hausse des prix de détail a été de 0,5 % en janvier

La hausse du coût de la vie est restée modérée en janvier. Elle a été de 0,5 %, c'est-à-dire conforme aux prévisions gouvernementales. En un an (janvier 1978 comparé à janvier 1977), l'augmentation des prix est donc de 9,2 % environ.

Ce bon résultat survenant après les indices de novembre (+ 0,4 %) et de décembre (+ 0,3 %) ramène à 1,2 % la hausse des prix sur les trois derniers mois, ce qui correspond à un rythme annuel de 4,9 %. Il faut remonter de plusieurs années *pour retrouver une tendance aussi modérée.*

Si les résultats des derniers mois traduisent incontestablement un ralentissement de l'inflation, il est non moins évident que les indices de novembre, de décembre et de janvier ne correspondent pas à la pente réelle des prix de détail. Tout d'abord, parce que beaucoup de prix industriels ne sont pas libres et augmentent par à-coups (généralement deux fois par an), en fonction des clauses inscrites dans les contrats de modération conclus avec les *pouvoirs* publics. Janvier n'a pratiquement pas enregistré de hausse contractuelle mais, au cours des mois à venir, un grand nombre de biens manufacturés verront leurs prix augmenter. Déjà en février les prix des voitures ont été relevés de 3 % en moyenne.

De même, un certain nombre de produits alimentaires (lait, yaourt, fromage) ont augmenté au début de février à la suite, notamment, de *la dévaluation, le 1er du mois, du* « franc vert ». Enfin, des tensions existent sur des produits comme la viande, le poisson, le vin et les fruits.

Les tarifs publics qui n'ont pas été modifiés augmenteront, quant à eux, à partir d'avril. Enfin, la hausse traditionnelle des loyers en début d'année n'a été que partiellement prise en compte, puisque les relèvements de prix dans les *H.L.M.* ne sont intervenus qu'au 1er février et non en janvier comme c'est l'habitude.

Pour toutes ces raisons, il apparaît que le taux réel d'inflation doit se situer plus près de 8 % que des 5 % enregistrés sur les trois derniers mois. — Al. V.

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR COTÉ 4,76 FRANCS A PARIS ET 2,015 DEUTSCHEMARKS A FRANCFORT

A la veille du week-end, la baisse du dollar et donc la hausse des monnaies fortes se poursuivaient. A Francfort, le cours de la monnaie américaine tombait, une fois de plus, à son plus bas niveau historique (2,0150 DM contre 2,02 DM), de même qu'à Zurich (1,7850 FS contre 1,81 FS). Selon les cambistes, c'est une rumeur suivant laquelle la Maison Blanche envisageait d'établir un contrôle des changes pour les transactions financières qui aurait été déclenchée cette semaine contre en partie, à l'origine de l'attaque le dollar. Cette rumeur lancée par la revue américaine *Barron's* a été démentie par Washington.

Sur un autre plan, la prolongation de la grève des mineurs de charbon, aux Etats-Unis, a continué à affecter la tenue de la monnaie américaine. A Paris, le cours du dollar a baissé, revenant de 4,79 F 4,76-4,77 F environ ; celui du deutschemark a légèrement fléchi à 2,3675 F contre 2,37 F, tandis que le franc suisse battait tous ses records à un peu plus de 2,67 F contre 2,65 F. L'or poursuit son ascension, s'élevant de 182,60 dollars l'once à 183,75 F sur les marchés internationaux.

REPORT POSSIBLE DES DÉCLARATIONS DE REVENU AU FISC

A la veille du week-end, la rumeur courait Rue de Rivoli que la date limite du dépôt des déclarations de revenus pour 1977, fixée en principe au mardi 28 février à minuit, pourrait être reportée de quelques jours. On parlait même du lundi 6 mars à minuit.

Chaque année, le ministère de l'économie et des finances accorde un délai de grâce aux contribuables : d'un jour en 1976, de trois en 1977 (du 28 février au 3 mars). Cette fois-ci encore, il est plausible qu'une telle mesure soit prise, pour tenir compte, notamment, de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur les plus-values. De toute façon, elle ne serait annoncée que la veille de la date limite, c'est-à-dire lundi 27 février au plus tôt.

● *Chômage partiel : accord C.N.P.F.-syndicats.* — Le patronat et toutes les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.) ont signé, jeudi 23 février, un accord sur le chômage partiel qui reconduit, pour un an, la convention du 23 juin 1975 : indemnisation à 50 % des heures chômées au-dessous de quarante heures

M. JEAN COURAL EST NOMMÉ DIRECTEUR DU NOUVEL INSTITUT DE RESTAURATION

M. Jean Coural, administrateur général du mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, vient d'être nommé, par arrêté du ministère de la culture et de l'environnement, directeur de l'Institut national de restauration des œuvres d'art.

Une décision ministérielle vient d'approuver, d'autre part, l'installation de l'institut de restauration dans l'hôtel de Vigny.

[Ancien chartiste, licencié ès-lettres, diplômé de la section supérieure de l'Ecole du Louvre, M. Jean Coural (né en 1925, à Toulouse), a d'abord été archiviste adjoint de Seine-et-Oise (1953), chargé de mission, assistant (1955), puis conservateur (1961) aux musées de Versailles et des Trianons. Chargé de l'administration générale du Mobilier national et des Manufactures nationales en 1963, il en devenait l'administrateur général en 1965.]



A B C D E F G

Un mois après l'enlèvement du baron Empain

DES RUMEURS MAIS AUCUNE PISTE

Un mois exactement après l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain, le 23 janvier, des rumeurs circulent selon lesquelles la rançon serait réunie, voire déjà versée aux ravisseurs. Toutefois, rien ni personne ne vient confirmer ces rumeurs, que les policiers qualifient de « fantaisistes ».

On croit cependant savoir, de bonne source, que la rançon serait effectivement réunie — sans qu'on en connaisse le montant exact — et que les ravisseurs ne se seraient pas manifestés depuis près de quinze jours. Dès le début de l'affaire, on savait que la réunion de la rançon ne constituerait pas une difficulté insurmontable pour la famille du baron. Mais on ignore tout des modalités de versement de cette rançon, sûrement considérable, même si les négociateurs ont réussi à faire « descendre la barre » des exigences des ravisseurs.

Les policiers, de leur côté, ne restent pas inactifs, même si, en accord avec la famille, ils entendent ne rien faire qui puisse mettre en danger la vie de l'otage. Les rumeurs sur une issue prochaine de l'affaire ont notamment été nourries par un déplacement des enquêteurs à Megève. C'est la *filature de plusieurs personnages* — que l'on dit liés à la mafia italo-française — qui a conduit les policiers, au début de cette semaine, dans la station de sports d'hiver. Ils en seraient cependant rentrés bredouilles.

On n'écarte pas non plus une hypothèse selon laquelle la famille et l'entourage du baron auraient mis les enquêteurs « en dérivation » afin de les tenir totalement à l'écart de la phase ultime des négociations.

L'ouverture des coffres de voitures

EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS POUR M. MICHEL TRIGNOL

La vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris a infligé, ce vendredi 24 février, un mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende à M. Michel Trignol qui avait refusé, le 27 janvier, à la porte Maillot, de laisser fouiller le coffre de sa voiture par des policiers, à l'occasion d'un des barrages mis en place pour retrouver les ravisseurs du baron Empain.

Le tribunal déclare que la demande des policiers formulée à M. Trignol « *(...) constitue une investigation entreprise dans les formes légales dès lors qu'elle était présentée par un officier de police judiciaire agissant en raison de l'existence d'un crime flagrant consistant en l'arrestation et la séquestration du baron Empain* ».

Car les juges admettent l'application, en l'espèce, de l'article 56 du code de procédure pénale autorisant des perquisitions opérées à domicile « *... si la nature du crime est telle que la preuve en puisse être acquise par la saisie des papiers, documents ou autres objets en la possession des personnes qui paraissent avoir participé au crime, ou détenu des pièces ou objets relatifs aux faits incriminés* ».

M. Trignol et Me Scemama, son défenseur, trouvant cette argumentation peu convaincante, ont décidé de faire aussitôt appel.

Après le rejet de son recours en grâce

MARTINE WILLOQUET VA ÊTRE SÉPARÉE DE SON ENFANT AGÉ DE VINGT MOIS

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a rejeté le recours en grâce déposé par Me Jean-Louis Pelletier, au nom de Martin Willoquet. Celle-ci sera donc séparée de son enfant, âgé de vingt mois, William.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait refusé le 20 décembre dernier la confusion des deux peines de cinq années de réclusion criminelle infligées à Martin Willoquet (*le Monde* du 22 décembre), les 25 et 31 mars derniers. Peu avant Noël, le garde des sceaux avait décidé que William resterait avec sa mère tant que qu'il ne serait pas statué sur le recours en grâce. Ce recours affirmait un communiqué du ministère de la justice, devait être transmis au chef de l'Etat (*le Monde* du 25-26 décembre). Mais c'est finalement le garde des sceaux lui-même qui a pris la décision.

Le numéro du « Monde » daté 24 février 1978 a été tiré à 562 092 exemplaires.

Deux cent quarante détenus de la centrale de Clairvaux transférés

Deux cent quarante détenus de la centrale de Clairvaux (Aube) ont été transférés dans d'autres établissements pénitentiaires au cours de la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 février.

L'opération menée par les services de gendarmerie a duré un peu plus de trois heures. Les premiers fourgons cellulaires ont quitté la centrale à 4 h. 30, vendredi matin, et les derniers sont repartis peu avant 8 heures. Les détenus de Clairvaux ont été transférés dans des maisons centrales de la région parisienne et dans plusieurs maisons d'arrêt de province.

Il ne reste maintenant à Clairvaux que soixante-dix détenus condamnés à des peines à temps. Cette opération, sans précédent dans les annales pénitentiaires, a pour but de permettre une fouille complète des locaux et, surtout, d'engager des travaux destinés à renforcer la sécurité. Tous les détenus réintégreront, en principe, leurs cellules, dans quelques semaines.

Une précédente mesure de transfert de détenus avait été prise par l'administration pénitentiaire, le 5 février dernier, après la mutinerie de deux prisonniers, le 28 janvier. Ce jour-là, Christian Bergeot et André Fourcat, condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, avaient grièvement blessé un gardien avant de prendre en otages le sous-directeur et deux autres surveillants (*le Monde* du 31 janvier 1978). Après ce drame, onze condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité furent transférés vers des établissements de la région parisienne. Neuf autres détenus, condamnés à des peines à temps, avaient été, de leur côté, dirigés vers les maisons d'arrêt de Dijon et Besançon.

On avait indiqué alors à la chancellerie que la décision de transfert avait été prise pour décongestionner la centrale de Clairvaux, qui abritait trop de détenus à perpétuité. Au moment de la prise d'otages du 28 janvier, l'établissement en comptait, en effet, soixante-quatre, sur un total de trois cent vingt et un détenus.

L'ABRI DU GÉNÉRAL

De notre correspondant

Besançon. — *En février 1976, M. Charles Feuvrier obtenait de la commune de Charquemont (Doubs) un permis de construire pour un abri à bétail. Au mois d'août de la même année, la direction de l'équipement du Doubs avisait le procureur de la République de Montbéliard que le bâtiment qui se construisait dans l'enceinte de la propriété de M. Feuvrier ressemblait plus à un pavillon d'habitation de type F3 qu'à une étable. L'affaire serait sans doute assez banale si M. Feuvrier n'était l'ancien directeur de la sécurité militaire et l'actuel directeur central du personnel de la société Peugeot.*

Interrogé le 19 août 1976 par le commandant de la compagnie de gendarmerie de Montbéliard, M. Feuvrier se déclara « surpris et choqué » *de l'enquête qu'il avait à subir après la plainte d'un fonctionnaire de la direction départementale de l'équipement,* « dont il avait fait engager le fils, sans travail, dans l'usine Peugeot de Mulhouse ». Cette « façon d'agir sournoise », *à laquelle l'ancien responsable de la sécurité militaire n'était, à l'en croire, pas préparé, l'a conduit devant le tribunal de grande instance de Montbéliard pour infraction à la législation sur les permis de construire. Infraction double en l'espèce, puisque le prévenu avait fait édifier un bâtiment différent de ce qu'annonçaient ses premiers plans et qu'il avait construit un local d'habitation dans une zone que le plan d'occupation des sols de Charquemont destinait seulement aux bâtiments à usage agricole.*

Selon le général Feuvrier, « ses hautes fonctions », *passées et présentes, lui auraient valu des menaces concrétisées par une tentative de cambriolage et des actes de malveillance comme le sectionnement de la drisse du drapeau qui flotte devant sa maison de Charquemont. De là son désir de loger un gardien au-dessus de ses écuries...*

Le tribunal de Montbéliard a condamné M. Feuvrier à 5 000 F d'amende. Il a cependant précisé qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner la démolition du bâtiment, étant donné que le plan d'occupation des sols de Charquemont allait, par bonheur, se trouver modifié et que la propriété du prévenu se trouverait alors englobée dans la zone où l'on pouvait construire des pavillons d'habitation. — C. F.

LE TCHAD ET LA LIBYE RÉTABLISSENT LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

Sebha (Libye) (A.F.P.). — Le Tchad et la Libye ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques, suspendues depuis le 5 février à l'initiative du gouvernement de N'Djamena, a annoncé jeudi 23 février le porte-parole de la conférence qui réunit à Sebha les présidents Kadhafi (Libye), Malloum (Tchad), Kountché (Niger) et le premier vice-président soudanais, M. Ibrahim. En conséquence, l'ambassadeur libyen regagnera prochainement la capitale tchadienne.

D'autre part, les trois chefs d'Etat et le vice-président soudanais préparent un protocole d'accord pour l'ouverture de négociations entre le gouvernement tchadien et les rebelles du FROLINAT sous l'égide de la Libye et du Soudan. Enfin, a annoncé le porte-parole, il a été également établi qu'aucune partie autre que les quatre pays participants « n'a le droit de se mêler des affaires intérieures du Tchad ni de parler de ce sujet ». Les détails du protocole d'accord seraient rendus publics dès ce vendredi.

M. GÉRARD GAUSSEN EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN SUÈDE

Le *Journal officiel* du samedi 25 février annoncera la nomination de M. Gérard Gaussen comme ambassadeur à Stockholm, en remplacement de M. Paul Fouchet.

[Né en 1918, M. Gérard Gaussen, après avoir fait la guerre dans les *Forces françaises libres*, est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a occupé divers postes à l'administration centrale (conventions administratives, accords techniques, direction d'Asie, affaires culturelles et techniques) et à l'étranger (Montevideo, Buenos-Aires, Venise). Chargé de mission à l'état-major de la défense nationale (1960-1962), il a été ensuite conseiller à Berne (1962-1964), à Washington (1964-1968) et consul général à Barcelone (1969-1972). Depuis décembre 1972, il était consul général à New-York.]

● *Le* Times *n'a pu paraître* à Londres ce vendredi 24 février, par suite d'un arrêt de travail de certains ouvriers d'imprimerie.

En Espagne

LE VICE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT A PRÉSENTÉ SA DÉMISSION

Le vice-président du gouvernement espagnol, chargé des affaires économiques, M. Enrique Fuentes Quintana, a présenté sa démission à M. Adolfo Suarez, apprenait-on, jeudi soir 23 février, de source officielle, à Madrid. Cette démission, qui serait motivée par un désaccord au sujet du plan énergétique gouvernemental actuellement à l'étude, n'a fait l'objet d'aucune décision de la part de M. Suarez. *Celui-ci* étudierait, selon l'agence de presse espagnole, la possibilité de reporter son voyage officiel en Pologne et en Yougoslavie, prévu du 28 février au 4 mars.

(Lire, page 29, l'article de notre correspondant à Madrid sur la nationalisation de la sidérurgie.)

● *En Espagne, un policier a été grièvement blessé par balles* ce vendredi 24 février par des inconnus, à Santurce, près de Bilbao, annonce la police. L'attentat n'a pas encore été revendiqué. — *(Reuter.)*

● *M. Roza Askari*, porte-parole de l'ambassade d'Iran à Paris, a démenti formellement, mercredi 22 février, les informations ou rumeurs selon lesquelles le gouvernement iranien aurait livré des armes à la Somalie. « *L'aide du gouvernement impérial à la Somalie*, a affirmé M. Askari, *a consisté, au cours des récentes semaines, en l'envoi de médicaments, de couvertures et de secours médicaux de première urgence. Cette aide a été acheminée sur la Somalie par le truchement de la Croix-Rouge iranienne.* ». — *(A.F.P.)*

● *Le contestataire polonais Michnik* a été arrêté à Varsovie, dans la nuit du 23 au 24 février, alors qu'il s'apprêtait à donner une conférence non autorisée. Trois autres personnes ont été arrêtées en même temps : M. Kuron, l'écrivain Kijowzky et l'acteur Rayzakher. C'est la quatrième fois en quelques semaines que M. Michnik est interpellé par la police.

